



ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



[redacted]

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

AVRIL.

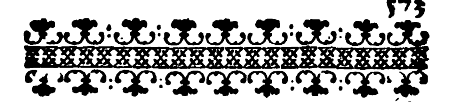


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS

AVRIL. M. DCC. XXXVI.

SYNONIMES FRANÇOIS; leurs differentes significations, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse. Par l'Abbé GIRARD *S. I. D. R. Nouvelle Edition.* A Páris, de l'Imprimerie de la Veuve d'*Houry*, ruë de la Harpe, vis-à-vis la ruë S. Severin, au S. Esprit. 1736. *in*-12. pag. 490. en comptant la Table des Synonimes, & sans compter la Préface.

CET Ouvrage parut pour la premiere fois en 1718 chez Laurent d'Houry, ſous le titre de *la juſteſſe de la Langue Françoiſe, ou les differentes ſignifications des mots qui paſſent pour Synonimes.* L'utilité dont il peut être, la varieté & la nouveauté du ſujet qui juſqu'alors n'avoit encore été traité par perſonne, le firent recevoir favorablement. Nous ſommes perſuadés que pour les mêmes raiſons on ſçaura gré à M. l'Abbé Girard d'avoir ſongé, après dix-huit ans, à retoucher ſon Livre avec ſoin, & à en donner cette nouvelle Edition, qui eſt augmentée preſque du double de la premiere.

Dans ſa Préface qui eſt pour le fond la même que le Diſcours préliminaire qu'on trouve à la tête de l'Edition de 1718, l'Auteur, après avoir loüé la parole en général & l'art de parler en particulier, fait l'éloge de la Langue Françoiſe, & vient enſuite à ſes Obſervations.

» Elles n'ont pour objet, *dit-il*, ni » les regles de Grammaire ni la pu- » reté de l'usage, mais uniquement » la difference délicate des *Synoni-* » *mes*; c'est-à-dire le caractere sin- » gulier de ces mots qui ont une » idée commune, d'où naît un air » de ressemblance, & de cette res- » semblance une indifference dans » l'emploi qu'on en peut faire, » mais qui ont en même tems des » idées propres & necessaires à l'i- » dée commune, d'où naît une » difference particuliere, & de cette » difference une necessité de choix » dans certaines occasions, pour » les placer selon le goût & la pré- » cision convenable à ce qu'on veut » faire entendre. Mais y a-t-il réel- lement dans la Langue Françoise des mots Synonimes au sens que M. l'Abbé Girard vient de leur donner? C'est ce qu'il éxamine dans un autre endroit de sa Préface. Comme lorsqu'il s'agit d'exposer le sentiment d'un Auteur, sur-tout lorsqu'il écrit avec précision, on

doit craindre l'obſcurité en voulant l'abréger ; nous le ferons encore parler lui même. Voici ſes termes. » Le mot de Synonime, » quoiqu'il marque une reſſem» blance de ſignification, peut » néanmoins avoir deux valeurs, » ſelon qu'on étend ou qu'on reſ» ſerre les bornes de cette reſſem» blance. Si on la ſuppoſe parfaite, » en ſorte que dans quelque cir» conſtance & dans quelque occaſion » que ce ſoit, il n'y ait pas plus de » choix à faire pour le ſens entre ce » qu'on nomme Synonimes, qu'il » n'y en a pour le goût, entre les » goûtes d'eau d'une même ſource, » & que la ſeule articulation de la » voix en faſſe toute la difference ; » alors je dis qu'il n'y a point de » mots Synonimes dans aucune » Langue priſe dans ſa pureté, & » dans un des inſtans où elle a été » vivante tel qu'on voudra le choi» ſir. . . . . Si l'on ne cherche point » cette reſſemblance parfaite & ri» goureuſe, & qu'on ne faſſe con-

» ſiſter l'eſſence du Synonime que
» dans une même idée principale,
» mais ſujette à être diverſifiée par
» des idées acceſſoires, à peu-près
» comme une même couleur pa-
» roît ſous diverſes nuances, alors
» il y a des Synonimes dans toutes
» les Langues. C'eſt dans ce dernier
ſens que l'Auteur déclare qu'il a employé ce terme à la tête de ſon Ouvrage; & c'eſt pour faire voir qu'il n'y en a point dans le premier ſens qu'il l'a entrepris. Il ajoûte, après avoir expliqué ce qu'il penſe ſur ce qu'on appelle richeſſe d'une Langue, que ſi on prend la peine de lire les reflexions qu'il donne, on ſe convaincra qu'il n'y a point de Synonimes ſi parfaits, qu'ils ayent dans toutes ſortes d'occaſions une force de ſignification ſemblable, & qu'ainſi il y a un choix entre eux: c'eſt ce choix qu'il a cherché, comme il le dit lui-même, à déterminer par des définitions & des exemples qui diſtinguent & développent le propre caractere de chacun de

ces mots. Nous en allons rapporter deux ſeulement que nous prendrons au hazard pour mieux faire juger du Syſtême de l'Auteur & du mérite de ſon Livre.

CRAINDRE, APPREHENDER, REDOUTER, AVOIR PEUR. On *craint* par un mouvement d'averſion pour le mal dans l'idée qu'il peut arriver. On *appréhende* par un mouvement de deſir pour le bien, dans l'idée qu'il peut manquer. On *redoute* par un ſentiment d'eſtime pour l'adverſaire, dans l'idée qu'il eſt ſuperieur. On *a peur* par un foible d'eſprit pour le ſoin de ſa conſervation, dans l'idée qu'il y a du danger.

Le défaut de courage fait *craindre*. L'incertitude du ſuccès fait *appréhender* La défiance des forces fait *redouter*. Les peintures de l'imagination ſont *avoir peur*.

Le commun des hommes *craint* la mort au deſſus de tout. Les Epicuriens *craignent* davantage la douleur : mais les gens d'honneur pen-

sent que l'infamie est ce qu'il y a de plus à *craindre*. Plus on souhaite ardemment une chose, plus on *apprébende* de ne la pas obtenir. Quelque mérite qu'un autre se flatte d'avoir, il doit toûjours *redouter* le jugement du Public. Les femmes *ont peur* de tout, & il est peu d'hommes qui à cet égard ne tiennent de la femme par quelque endroit; ceux qui n'ont peur de rien sont les seuls qui fassent honneur à leur sexe.

DANGER, PÉRIL, RISQUE. *Danger* regarde le mal qui peut arriver. *Péril* & *risque* regardent le bien qu'on peut perdre : avec cette difference que *péril* dit quelque chose de plus prochain; & que *risque* indique d'une façon plus éloignée la possibilité de l'évenement. De-là ces expressions, en *danger* de mort, au *péril* de la vie, sauf à en courre les risques.

Le Soldat qui a l'honneur en recommandation, ne craint point le *danger*, s'expose au *péril*, & court

tranquillement tous les *risques* du métier.

Les autres articles qui sont en très-grand nombre, mais plus ou moins étendus, sont traités à peu-près de la même maniere, & comme dans le corps du Livre ils sont sans aucun ordre, ce qui embarrasseroit lorsqu'on voudroit y chercher quelques mots, l'Auteur a remédié à cet inconvenient, en mettant à la fin une Table alphabetique de tous les Synonimes, & en marquant la page où il en est parlé.



HISTOIRE DU THEATRE François, depuis son origine jusqu'à present : avec la Vie des plus célébres Poëtes Dramatiques, des Extraits exacts, & un Catalogue raisonné de leurs Pieces, accompagné de Notes Historiques & Critiques. Tome II. A Paris, chez P. G. *le Mercier*, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, au Livre d'or, & *Flahault*, au Palais, Gallerie des prisonniers. 1735. *in*-12. pag. 568. sans la Préface.

LES Auteurs de cette Histoire, dans leur Préface, font d'abord des excuses au Public, de n'avoir point exactement rempli l'engagement qu'ils avoient pris avec lui dans le premier Volume, d'en publier un second dès le commencement de l'année 1735. Ils rejettent la cause de ce retardement sur le travail long, pénible & fort ennuyeux qu'il leur a fallu subir, pour faire une provi-

ſion d'extraits ſi abondante, qu'elle pût les mettre en état de s'acquiter avec uſure envers le Public, en lui donnant un Volume tous les deux mois ; ce qui eſt beaucoup plus, qu'ils ne lui avoient promis en premier lieu. Mais comme ce grand nombre d'extraits qu'ils annoncent pourroit indiſpoſer contre cet Ouvrage certaines gens prévenus peu favorablement pour des Recueils de cette nature ; ils ont ſoin de s'expliquer ſur cet article. Ils avertiſſent que la lecture des Extraits qu'ils mettront déſormais au jour, loin de fortifier une pareille prévention, la diſſipera au point de faire naître quelques ſentimens de reconnoiſſance pour les Auteurs d'une telle Compilation ſommaire qui donnera une juſte idée de quantité de Pieces, que peu de perſonnes auroient le courage ou l'occaſion de lire en entier, ou même de parcourir ſimplement. Elle fera connoître, non ſeulement l'œconomie & les endroits les plus inte-

reſſans de ces vieux Poëmes Dramatiques, mais encore les caractères des Auteurs, les jeux de Théatre, les changemens de décoration.

Nos Auteurs vont au-devant d'une objection ſpécieuſe qui roule ſur deux chefs, au ſujet des Extraits dont il s'agit, c'eſt-à-dire ſur l'ennui, & ſur la profanation qu'on ſuppoſe en être inſéparables. A l'égard du premier inconvenient qui eſt l'ennui, ils en appellent à la déciſion du Public, & en l'attendant, ils ſont perſuadés d'avance, qu'une Compilation méthodique & pleine de recherches telle que la leur ſera beaucoup plus de ſon goût, qu'un ſimple Catalogue dreſſé avec toute la ſechereſſe de celui d'un Libraire.

Quant au ſecond chef qui eſt celui de la profanation de nos Myſteres, nos Auteurs croyent pouvoir aſſurer que ces Poëmes ne preſentent rien de contraire à la créance de l'Egliſe Catholique, ni aux bonnes mœurs, puiſque tous les faits tirés de l'Ancien & du Nouveau

Testament y sont fidélement rapportés, que ces Pieces furent introduites par une Societé de Bourgeois très-pieux, qu'elle fut autorisée par des Lettres-Patentes du Roi Charles VI. que l'Eglise voulut bien se prêter à cette sorte d'amusemens, en avançant le Service Divin, pour donner au Peuple la commodité d'assister à l'un & à l'autre; que les Auteurs de ces Pieces étoient pour la plûpart engagés dans les Ordres Sacrés; & que des Prêtres & des Curez y joüoient ordinairement les premiers Rôles. Nos Auteurs conviennent que les Rôles des Acteurs Episodiques de ces Poëmes, tels que des bourreaux, des Satellites, & des mandians, qui sont tous Payens, seroient mal reçus aujourd'hui sur la Scéne Françoise. Aussi a-t-on eu grande attention à supprimer dans les Extraits tout ce que ces sortes de Rôles pouvoient offrir de licentieux ou de superflu.

Nos Auteurs prétendent que le

terme de *profanations* appliqué un peu trop légérement aux Mysteres Dramatiques dont il est question, doit être reservé pour certaines Pieces répanduës dans le Public sous les regnes de Henri II. Charles IX. & Henri III. & dans lesquelles on voit triompher l'Héréfie & le Fanatisme le plus effrené. Il pourroit encore à juste titre s'attribuer à des Pieces d'un autre genre, où sous le regne de Loüis XIII & pendant la minorité de Louis XIV. on diffamoit les Ministres les plus respectables & plusieurs autres personnes aussi distinguées par leur naissance que par leurs emplois. Toutes ces indignes productions dramatiques portent leur exclusion avec elles (disent nos Auteurs) ainsi que toutes les Pieces qui n'ont point été joüées sur les Théatres de Paris, & par des Auteurs François.

Ils passent de-là aux critiques d'un autre genre, lesquelles ont attaqué leur Ouvrage : & fermes

dans la reſolution qu'ils ont priſe de ne point répondre à toutes celles qui auront l'air d'invectives, ils garderont un profond ſilence ſur la Lettre inſerée dans le Mercure de France au mois de Janvier 1735. Ils n'en uſent pas de même, par rapport à celle où M. *Bertrand*, Avocat au Parlement de Bretagne, *&c.* releve une mépriſe de nos Auteurs, qui ont rendu cette expreſſion (ſur le *Feure*) par celle-ci (ſur le *chemin*) au lieu qu'elle ſignifie (ſur la *paille*) mépriſe que l'Avocat traite de faute d'Imprimeur : en quoi (ajoûtent nos Auteurs) » il a peut-être plus humilié » notre amour propre, que s'il » avoit employé tous les traits d'u- » ne critique amére : mais le tour » poli qu'il a pris, nous force, » pour ainſi dire, à lui marquer » notre reconnoiſſance.

Ils s'expliquent ici plus nettement ſur celle qu'ils ont témoignée dans la Préface de leur premier Volume, aux divers Sçavans, qui

leur ont fourni quelques secours, pour cet Ouvrage; & sur laquelle on a (disent-ils) tellement brouillé le Texte avec la Note, qu'on leur fait retracter dans l'une, ce qu'ils ont avancé dans l'autre: pendant qu'ils n'ont voulu dire autre chose, sinon, *Qu'on leur a permis de tirer de plusieurs Bibliothéques les Livres dont ils avoient besoin, mais que personne ne leur a donné des conseils sur le plan & l'arrangement des faits*, &c.

Ils terminent ici leur Préface par un détail succinct de ce que renferme leur second Volume. On y trouve d'abord le Mystere de Sainte Barbe divisé en cinq Journées, & qui a semblé à nos Auteurs mériter la préference sur beaucoup d'autres, par sa versification singuliere, ses caracteres simples & ses Jeux de Théatre. Ensuite paroît l'Histoire de la *Bazoche*, si peu connuë jusqu'ici, & que nos Auteurs assurent avoir entierement éclaircie. Elle est suivie d'une *Mo-*

ralité & d'une *Farce*, qui ſont deux ſortes de Pieces dont l'invention eſt duë aux Bazochiens, & qui ſont ici tellement caracteriſées, qu'on ne tombera plus dans l'erreur de les confondre avec d'autres. Après cela viennent les *Enfans ſans ſouci*, ſur leſquels nos Auteurs, faute d'éclairciſſemens qui puiſſent remplir la curioſité des Lecteurs, ſont reduits à s'en tenir aux ſeules conjectures, dont ils eſperent qu'on ne laiſſera pas de leur ſçavoir quelque gré. » La *Sotiſe* qui » finit cet article (nous dit-on ici) » eſt d'un Comique ſi noble & ſi » fin, qu'on ne craint pas de dire » que plus on la lira, & plus on y » découvrira de beautez. Les faits raſſemblés ſur les Auteurs & les Acteurs qui ont paru avant l'année 1548. ne ſont pas la partie la moins intereſſante de ce Volume; ſurtout par le ſoin qu'on a pris de faire connoître le véritable *Jean-Michel*, confondu juſqu'à preſent avec l'Evêque d'Angers. Le Cata-

logue & les Extraits des *Mysteres* depuis leur origine jusqu'en 1520. ferment ce Volume ; & on y renvoye au troisiéme le surplus du même Catalogue, ainsi que ceux des *Moralitez*, des *Farces* & des *Sotises*, après lesquelles viendra dans les Volumes suivans l'Histoire du Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, déduite avec toute l'exactitude possible. Nous croyons faire plaisir aux Lecteurs d'entrer presentement dans quelque détail plus particulier sur quelques-uns des articles, qui viennent d'être indiqués en gros.

I. Le *Mystere* de Sainte Barbe, dont l'Extrait ouvre ce Recueil Historique, est du nombre de ceux qui furent joüés, soit à l'Hôpital de la Trinité, soit à l'Hôtel de Flandres, par les Confreres de la Passion, dans le quinziéme siécle, avant la défense faite à ces Confreres par un Arrêt du Parlement rendu en 1548. de representer aucuns *Mysteres*, tant de l'Ancien & du

Nouveau Teſtament, que des Saints : & nos Auteurs ont fait imprimer ici cet Arrêt. Ce *Myſtere* de Sainte Barbe en cinq Journées ſans nom d'Auteur, eſt tiré d'un Manuſcrit unique de la Bibliothéque du Roi, ſans date, & ſa verſification porte un caractere de naïveté qui achevera (dit-on) de faire connoître le goût de ces Pieces Dramatiques joüées par les Confreres de la Paſſion. Nos Auteurs obſervent qu'il y a un autre Myſtere de Sainte Barbe, en deux Journées, imprimé pluſieurs fois, & fort different du premier. Dans celui-ci les deux Docteurs Payens chargés de l'inſtruction de la Sainte, lui débitent une Mythologie aſſez brouillée, & qui atteſte l'ignorance du Poëte. *Mercure eſt Dieu de Faconde* (diſent ces Docteurs.)

Apollo doit être honoré,
Car il eſt Dieu de ſapience ;
Et Minerve de la Science.

Deesse est, pleine de sçavoir.
Juno est Déesse d'avoir,
Pallas trouva l'art & maniere
De faire armures & forger
De quoi à s'armer à danger:
L'on les faisoit de cuir boulli.
Vénus ne soit mise en oubli,
Car elle est Deesse d'amours.
La vérité s'en peut montrer
Par les Poëthes & Hystoires.
Elle fit Orphéus échauffer
Si fort qu'il alla en enfer.
Pasiphe, Gorgon & Semelle,
Athalante qui fut tant belle,
Et Achilles furent tenus
Soubz la banniere de Vénus;
Dont appert qu'elle est grand Déesse.
Par elle vient toute liesse.

La Sainte peu docile aux leçons de ses Pédagogues, leur fait cette objection:

Jupiter plain de cruauté
Fut trop, & de déloyauté.
Encore quand il viola
La belle Demoiselle Yo,

Et laissoit sa femme Juno.
Puisqu'ils furent de males mœurs
Et de diffamables humeurs,
Je juge que Dieux ne sont point.

A quoi les Docteurs embarrassés répondent : *Barbe, laissez cet argument* ; & s'en vont. L'Auteur de cette Piece paroît aussi peu versé en Géographie qu'en Mythologie, lorsqu'il suppose qu'un Pelerin qui part de Jerusalem & s'en retourne à Alexandrie, passe par Nicomédie, Ville de Bithynie, éloignée de sa route de plus de 500 lieuës.

II. A l'occasion des Pieces de Théatre representées par la Societé des Clercs de la *Bazoche* ; nos Auteurs nous font part de leurs curieuses recherches sur l'établissement de cette Jurisdiction sous le regne de Philippe le Bel ; sur le Roi de cette Societé, sur son Chancelier, ses autres Officiers, & leurs fonctions ; sur les cérémonies de la Fête du Mai, que ces *Bazochiens* vont planter chaque année dans la

Cour du Palais ; ſur les repreſentations théatrales qui accompagnoient cette Fête, & qu'ils donnoient ſous les titres de *Moralitez* & de *Farces*, à l'imitation de celles que joüoient les Confreres de la Paſſion, ſous le titre de *Myſteres*. Les *Farces* des *Bazochiens* eurent plus de ſuccès que leurs *Moralitez*. Dans celles-là on ne tournoit d'abord en ridicule que les tours de jeuneſſe de quelques Clercs de la Societé, ou des gens d'un caractere mépriſable. Mais inſenſiblement la médiſance & la calomnie s'étant gliſſées dans ces Pieces, on y attaqua toutes ſortes de perſonnes ſans diſtinction de naiſſance ni rang ; & la licence alloit juſqu'à les déſigner & même juſqu'à les nommer. Ces Farces qui étoient de plus d'une eſpece, recevoient differentes dénominations. Il y en avoit de *joyeuſes*, d'*hiſtrioniques*, de *fabuleuſes*, d'*enfarinées*, de *morales*, de *récréatives*, de *facétieuſes*, de *badines*, de *Françoiſes*, &c. Les *Bazochiens*

joignirent à leurs *Farces* les *soties* ou *sotises*, joüées par le *Prince des sots* & ses sujets sur des échaffaux en place publique, & moins semblables à des Comedies, qu'à des Libelles diffamatoires.

La paix qui suivit le retablissement de Charles VII. dans son Royaume, fournit les moyens de mettre un frein aux abus introduits pendant les guerres précédentes; & sur-tout à ceux qui regnoient sur les Théatres. On voit ici divers Arrêts du Parlement, dont les uns défendent, & les autres ordonnent l'exéçution des Jeux de la *Bazoche*, suivant l'exigence des cas. Louis XII. permit aux *Bazochiens* de dresser leurs Théatres (qui jusqu'alors n'avoient point eu de lieu fixe) sur la Table de marbre, qui existoit encore dans la grande Salle du Palais, & qui fut détruite par l'incendie arrivé en 1618. & le Parlement de son côté leur accordoit souvent des gratifications, qui les dédommageoient

geoient des frais de leurs *Jeux* & de leurs *Montres*. François I. ne leur fut pas moins favorable : mais le Parlement toûjours attentif à reprimer les abus , leur défendit sous des peines afflictives , de mettre des masques , qui representassent les traits du visage des personnes qu'ils vouloient désigner , & encore d'y joindre des écriteaux qui expliquassent la vraye signification de plusieurs discours obscurs répandus dans les *Farces* , & qui étoient justement (disent nos Auteurs) les endroits cyniques de ces Pieces.

Ils en produisent ici par extraits pour échantillons, la *Moralité* du *Bien avisé* & *Mal-avisé* en 8 Sections , avec un Prologue ; & la *Farce nouvelle , très-bonne & très-joyeuse des deux Savetiers , à trois personnages* ; *c'est à sçavoir , le Pauvre , le Riche , le Juge*. Cette Farce, de l'aveu de nos Auteurs , paroîtra foible ; mais outre qu'elle est très-ancienne & qu'elle caracterise son siécle , les Pieces de ce genre sont

ſi rares , que nos Auteurs n'ont pas eu à choiſir. A l'égard de la *Moralité* , ils la donnent comme la plus paſſable de toutes celles qu'ils ont extraites ; le ſujet (diſent-ils) en eſt ſimple & aſſez bien conduit ; la Religion & les mœurs y ſont reſpectées. Il eſt vrai qu'on y introduit des perſonnages nuds ; mais cette nudité n'eſt pas effective ; des habits peints faiſoient cet effet aux yeux des ſpectateurs.

III. Cela eſt ſuivi d'un détail hiſtorique des *Myſteres* repreſentés aux entrées des Rois & Reines de France à Paris : Recueil que nos Auteurs ont oublié d'annoncer dans leur Préface. Ils ne l'ont entrepris (diſent-ils) que pour détruire l'erreur de quantité de gens, qui confondent ces *Myſteres*, qu'on ne doit regarder que comme autant de tableaux de quelques traits de l'Ancien & du Nouveau Teſtament , avec les *Myſteres* repreſentés ſur le Théatre de la Trinité. On trouve ici décrites dix de ces en-

trées, depuis celle de la Reine Isabeau de Baviere, en 1389. jusqu'à celle de la Reine Eléonore d'Autriche, en 1530. inclusivement.

IV. La Societé des *Enfans sans souci*, sur l'Histoire de laquelle nos Auteurs n'ont promis que des conjectures, prit naissance (selon eux) sous le regne de Charles VI. par quelques enfans de famille, qui joignant à quelque sorte d'éducation beaucoup de penchant pour les plaisirs, cherchoient les moyens de se les procurer. Ils en trouverent un qui avoit toute la grace de la nouveauté, dans l'idée d'une principauté établie sur les défauts ou les *sotises* du genre humain; & l'un d'entr'eux prit la qualité de *Prince des sots* ou de la *sotise*. Il marchoit avec une espece de capuchon sur la tête, & des oreilles d'âne. Il faisoit tous les ans son entrée dans Paris, suivi de ses Officiers (dont le premier s'appelloit *Mére* ou *Maire sotte*) & de ses Sujets. Ces *Enfans sans souci* invente-

rent, mirent au jour & representerent eux-mêmes à la Halle sur des échaffaux, des Pieces Dramatiques sous le nom de *Sotises*, où étoient dépeintes celles de la plûpart des hommes; & ce badinage ayant passé de la Ville à la Cour, y fit fortune. Charles VI. accorda des patentes au *Prince des Sots* pour l'établissement de sa Societé, qu'il ne faut pas confondre, comme a fait *du Verdier*, avec une troupe de Comédiens, qui sous Charles VII. prirent le nom d'*Enfans sans souci*. Les nôtres, qui sont les véritabl[illegible] se renfermerent d'abord dans [illegible] bornes d'une critique sensée & si aigreur. Mais cette Societé dégén[illegible] bien-tôt à l'occasion des guer[illegible] civiles, & ne fut plus comp[illegible] que des faineans & des libe[illegible] de la Ville. Elle se remit en [illegible] neur sous Louis XII. qui fav[illegible] souvent de sa presence les P[illegible] qu'ils representerent. Clém[illegible] Marot, qui passa une partie [illegible] jeunesse avec les *Enfans sans*

composa pour eux une Ballade, que nos Auteurs ont fait imprimer dans ce Volume. Ils en ont fait autant du cri ou de l'annonce de la *Sotise*, qui fut joüée à la Halle en 1511. C'est encore une Ballade, qui fera connoître plus particulierement cette Societé, & dont voici les deux premieres Stances.

Sotz lunatiqs, sotz étourdis, sotz sages,
Sotz de Villes, de Châteaux, de Villages;
Sotz rassotez, sotz nyais, sotz subtils,
Sotz amoureux, sotz privez, sotz sauvages,
Sotz vieux, nouveaux, & sotz de toutes âges,
Sotz barbares, étrangers & gentilz,
Sotz raisonnables, sotz pervers, sotz retifz,
Votre Prince, sans nulles intervalles,
Le Mardy-gras joüera ses Jeux aux Halles.

Sotes Dames, & sottes Damoiselles,
Sottes vieilles, sottes jeune' & nouvelles,
Toutes sottes aymant le masculin,
Sottes hardies, couardes, laide' & belles,

Sottes friſques, ſottes doulce' & rebelles,
Sottes qui veule'avoir leur picotin,
Sottes trotant ſur pavé, ſur chemin,
Sottes rouges, maigres, groſſes & pâles,
Le Mardy-Gras joüera le Prince aux Halles, &c.

A la ſuite de cette Ballade vient l'Extrait de la *Sotiſe* à huit perſonnages qui ſont *le Monde*, *Abus*, *Sot diſſolu*, *Sot glorieux*, *Sot corrompu*, *Sot trompeur*, *Sot ignorant*, *Sotte folle*. Cette Piece qui ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi, & dont on ignore l'Auteur, eſt (nous dit-on ici) la mieux conduite de toutes celles de ce genre, qui précederent le regne de Henri II. ſoit pour la ſingularité du plan, & la ſimplicité de l'expoſition, ſoit pour la regularité du nœud & du dénoüement. On avoüe que les vices y ſont cenſurés avec un peu trop de vivacité ; mais (dit-on) c'eſt le ſtile du tems, & l'on y reconnoît la franchiſe Gauloiſe de nos peres.

V. La Notice des Poëtes François, qui ont composé dans le genre dramatique depuis environ 1430. jusqu'en 1548. & celle des Auteurs qui ont brillé sur les Théatres de ce tems là, sont le fruit des laborieuses recherches de nos Auteurs. Ils ont puisé dans toutes les sources d'où ils pouvoient tirer quelques éclaircissemens sur cette partie de l'Histoire Théatrale si obscure jusques ici. Ces sources alléguées sont les titres des Pieces, lorsqu'elles portent le nom de leur Auteur, la *Bibliothéque Françoise* de *la Croix-du-Maine*, celle de *du Verdier*, *Vau-privas*, les recherches de *Pasquier*, la *Bibliothéque Belgique* de *Valére-André*, *Sauval*, &c. Les Poëtes Dramatiques dont il s'agit dans cet article, sont au nombre de 22, sçavoir Arnoul & Simon *Gréban*, freres, en 1440. Jacques *Milet*, en 1450. Jean *du Prier* ou *le Prieur*, en 1460. Jean *Michel*, en 1470. Jean *Molinet* ou *Moulinet*, en 1474. Eloy d'*Amernal*, en 1500.

Simon *Bougouin*, en 1508. Pierre *Gringore*, & Jean *du Pont-Allais* ou *du Pont-Alletz*, en 1510. Pierre *Cuévret* ou *Curet*, la même année; Nicole *de la Chénaye*, en 1511. N. *Chevalet*, en 1520. Claude d'*Oleson*, en 1520. ou 1521. Guillaume *Tasserie*, vers le même tems; Barthelemi *Aneau*, en 1524. Jean *Parmentier*, en 1530. Jean d'*Abundance*, Jean *Gallery* ou *Guallery*, Antoine *Forestier*, & Louis *Chocquet*, en 1540. Marguerite *de Valois*, en 1549. Voici les titres des Pieces Dramatiques, composées par cette Reine de Navarre sœur de François I. Comédie de *la Nativité*: Comédie de l'*Adoration des trois Rois*: Comédie *des Innocens*: Comédie *du Désert*: Comédie de *deux filles*, *deux mariées*, *la Vieille*, *le Vieillard* & *les quatre Hommes*. Farce de *trop*, *prou*, *peu*, *moins*. Toutes ces Pieces sont rassemblées dans le Recueil des Oeuvres de cette Princesse, imprimées en 1547. *in*-4°. sous le titre *Marguerites de la Marguerite* des Prin-

cesses, très-illustre Royne de Navarre. Nous ne nous arrêterons que sur deux de ces Poëtes, c'est-à dire, sur Jean *Michel* & sur Jean *du Pont-Allais.*

Nos Auteurs ont trouvé, par leurs perquisitions litteraires, de quoi prouver que Jean *Michel*, dont le nom est beaucoup plus connu que la personne, a été jusqu'ici confondu fort mal-à-propos avec un Evêque d'Angers de même nom, que l'on a fait Auteur du *Mystere de la Passion*, Ouvrage qui appartient incontestablement au premier. Cette preuve roule sur deux passages, qui mettent la chose hors de doute. Le premier est tiré de la *Gallia Christiana* de MM. *de Sainte Marthe*, Tom. II. p. 139. où il est dit que Jean *Michel*, né à Beauvais, fut élû malgré lui Evêque d'Angers en 1438. & mourut neuf ans après, en 1447. Il resulte du second passage fourni par *la Croix-du-Maine*, pag. 248 de sa *Bibliothéque Françoise*, Que Jean

Michel, Poëte ancien, très-éloquent & très-ſcientifique Docteur, étoit Angevin; qu'il écrivit en vers François le *Myſtere de la Paſſion*, joüé à Angers en 1486. auquel tems floriſſoit l'Auteur, puis corrigé & augmenté par lui-même. Mais ce qui acheve de décider la queſtion eſt une Lettre écrite d'Angers à nos Auteurs, par laquelle il paroît que Jean-*Michel* natif d'Angers, où il exerça la Medecine avec reputation, devint premier Medecin du Roi Charles VIII. qu'il accompagna en Italie; qu'au retour le Roi l'honora d'une Charge de Conſeiller au Parlement de Paris, en 1491. & qu'il mourut à Quiers en Piémont en 1493. D'où il ſuit qu'entre ſa mort & celle de l'Evêque d'Angers Jean-*Michel*, il y a près de 50 ans d'intervalle.

Jean *du Pont-Allais*, contemporain & camarade de *Gringore*, étoit comme lui, Auteur & Entrepreneur de *Myſteres* par repreſentations. Ses bons mots, ſur-tout,

& sa maniere de les débiter, le firent connoître à la Cour, & divertirent souvent les Rois Louis XII. & François I. Un seul trait (disent nos Auteurs) peut faire connoître à quel point on toleroit ses plaisanteries. » *Pont-Allais* » (continuent-ils) étoit bossu. Un » jour, il aborda un Cardinal, qui » l'étoit aussi, & mettant sa bosse » contre celle du Prélat : Monsei» gneur (lui dit-il) nous voici en » état de prouver, que deux mon» tagnes, aussi bien que deux hom» mes, peuvent se rencontrer, en » dépit du proverbe, qui dit le » contraire. Nos Auteurs ont placé ici un Conte de *Bonaventure des Périers*, où il fait le recit d'un tour joüé par *Pont-Allais* à un Barbier-Etuviste, & qu'on peut voir chez eux. Ils refutent ce qu'avance *du Verdier*, qui sur la foi d'un oüidire, assure que le Farceur dont il s'agit avoit été enterré sous un pont ou égoût situé auprès du petit portail de S. Eustache, & qu'on fit dé-

molir en 1719. ſur quoi *du Verdier* a confondu notre *Pont-Allais* avec Jean *Allais*, qui ſelon les Ecrivains des Antiquitez de Paris, commença la fondation de cette Paroiſſe, & ſe fit enterrer dans l'endroit appellé de ſon nom le *Pont-Allais*. On trouvera ici encore un autre fait auſſi ſingulier concernant notre *Pont-Allais* & le Curé de S. Euſtache, qu'il faut lire dans le Livre même. Il ne nous reſte aucun Ouvrage de cet Auteur, quoique *du Verdier* en allegue pluſieurs, & témoigne qu'on en a imprimé quelques uns.

Les Acteurs dont on nous rend compte ici, ſe reduiſent à un fort petit nombre; à Clément *Marot*, qui ſe lia avec les *Enfans ſans ſouci*, & joüa ſouvent dans leurs Pieces juſqu'à 1515. qu'il quitta cette troupe, pour entrer en qualité de page chez M. *de Villeroy*: à Jean *de Serre*, excellent Joüeur de *Farces*, mort ſous François I. au Comte *de Salles* mort

sous le regne du même Prince, & qui joüoit quelquefois avec les *Bazochiens* : & à Jacques *Mernable*, autre Joüeur de *Farces*, dont voici l'Epitaphe de la façon de *Marot* :

Tandis que tu vivois, Mernable,
Tu n'avois ni maison, ni table;
Et jamais, pauvre, tu n'as veu
En ta maison le pot au feu.
Ores la mort t'est profitable,
Car tu n'as plus besoin de table;
Ni de pot, & si désormais
Tu as maison pour tout jamais.

VI. Nous terminerons ce que nous avions à dire de ce Volume par un dénombrement très-succinct de tous les *Mysteres* joüés depuis leur origine jusqu'à leur suppression en 1548. & dont nos Auteurs nous donnent ici le Catalogue & les Extraits accompagnés de notes curieuses & recherchées ;

ce qui remplit la moitié de ce second Tome. Ces *Mysteres* sont donc ici au nombre de 26, sçavoir 1°. celui de la Passion, qui parut en 1380. & dont il s'est fait plusieurs Editions détaillées dans les notes : 2°. celui de Grisélidis, en 1595. imprimé aussi: 3°. celui de la Resurrection, en 1400. 4°. celui de la Conception, en 1404. 5°. les Mysteres du Vieux Testament, depuis la création du monde jusqu'à Auguste; representés en 1406. 6°. celui de Sainte Catherine, en 1434. 7°. celui de la vengeance en quatre Journées, en 1437. 8°. celui de la Sainte Hostie, en 1444. 9°. le Mystere des Actes des Apôtres, en 9 Livres, composé par les deux freres Grébans, en 1450. le plus beau (nous dit-on) le mieux écrit & le mieux versifié, après celui de la Passion : 10°. la destruction de Troye, en 4 Journées; en 1459. 11°. le Mystere du Trepassement Nôtre-Dame, en 1463. Ms. de la Bibliothéque du Roi : 12°. celui

du Roi Advenir, en trois Journées, Mſ. de la même Bibliothéque : 13°. celui de l'Incarnation & Nativité de J. C. en deux Journées ; 1474. 14°. celui de la Reſurrection, en 3 Jours, 1475. fort different de celui dont on a parlé dans le premier Volume, & composé par Jean-*Michel* : 15°. le Myſtere de Job, en près de 7000. vers aſſez mauvais; 1478. 16°. le Myſtere de la France; en 1480. Mſ. 17°. celui de Sainte Barbe, en 1480. Mſ. 18°. celui de S. Denys, Mſ. en trois Journées : 19°. celui de S. Dominique, en 1500. 20°. celui du Chevalier, qui donna ſa femme au Diable, à 10 perſonnages; en 1505. 21°. le Myſtere de l'Aſſomption, en 1518. 22°. celui de Sainte Marguerite : 23°. celui de Notre-Dame du Puy: 24°. le Triomphe des Normands : 25°. le Myſtere de Jovinien, en 1519. celui de S. Pierre & S. Paul, en 1520.

DISSERTATIO MEDICA inauguralis de Sudoris vitiis, quam in alma Argentoratenſium Univerſitate, pro licentiâ, ſolenni eruditorum examini ſubmittet Joh. Gothofredus Præhler Argentinenſis. Argentorati. Literis Georg. Adami Pieſckeri, Univerſ. Typogr.

C'eſt-à-dire: *Diſſertation ſur les vices de la ſueur, par Jean-Godefroy Præhler.* A Straſbourg, de l'Imprimerie de Georges-Adam Pieſcker, Imprimeur de l'Univerſité. 1734. Brochure *in*-4°. pag. 24.

M. Præhler, Auteur de cette Diſſertation, commence par repreſenter combien l'homme eſt malheureux, étant ſujet à tant de maladies, lui cependant qui eſt ſuperieur à tous les animaux. Il cite ſur ce point, Hippocrate, Ciceron, S. Chryſoſtome, & enſuite l'experience. Or

comme la ſueur, quand elle eſt modérée, eſt une des évacuations qui épargne à l'homme un plus grand nombre de maladies, notre Auteur prend de-là occaſion de montrer à quels maux elle le livre lorſqu'elle eſt plus grande ou moindre qu'il ne faut; mais il trouve à propos de dire auparavant un mot de l'origine du terme *Sudor*, *Sueur*: la ſueur chez les Grecs, eſt appellée ὕδωρ, qui ſignifie *eau* ou *onde*; les Latins ont changé en *S* l'eſprit qui eſt ſur la premiere ſyllabe de ὕδωρ, & ont fait *Sudor* de ὕδωρ, comme de ἕξ qui ſignifie *ſix*, ils ont fait *ſex*, & de ἑπτά qui ſignifie *ſept*, ils ont fait *ſeptem*. Après cette obſervation, il rapporte les differentes applications du mot de *ſueur* qui s'employe tantôt pour marquer un grand travail, tantôt pour marquer l'humeur qui ſort de quelques arbres, & tantôt pour marquer l'humidité qui s'amaſſe ſur la ſuperficie des marbres; ce qui a fait dire à quelques anciens, en parlant de certaines ſtatuës, qu'elles

ſuoient. Il cite ſur tout cela, Poëtes, Orateurs, Medecins, Hiſtoriens, après quoi venant à ſon ſujet, il définit en cette ſorte, la ſueur du corps.

La ſueur, dit-il, eſt une vapeur extraite d'une matiere premierement halitueuſe, puis aqueuſe & ſereuſe, mêlée de pluſieurs autres particules, laquelle, au moyen de la chaleur & du mouvement du ſang, ſort des pores du corps, ſous la forme de goutes, & s'échappant ainſi d'une maniere ſenſible, dépure la maſſe du ſang, en emporte les recrémens, & conſerve ainſi la circulation de cette maſſe liquide; en ſorte que la ſueur ne diffère de la tranſpiration, que par ſa quantité, comme elle ne differe de l'urine que par le lieu où elle ſe ſépare; ce qui a fait appeller cette derniere *la ſueur des reins*, M. Præhler examine enſuite, comment ſe ſépare la matiere qui fait la ſueur. Il renvoye là-deſſus à pluſieurs Auteurs, & recommande principale-

ment de lire M. Winflow, cet Anatomiſte, dit-il, ſi recommandable par ſon éxactitude, & Verhéyen, *plura qui de hujus recrementi natura & ſecernendi modo deſiderat.... Evolvat etiam Autores Phyſiologos, Anàtomicos; præ aliis accuratiſſimum Winſlow, Tom. II. de integumentis: item Philipp. Verheyen Anatom. Tr. II. cap. 2.*

Notre Auteur vient enſuite à ſon ſujet principal, qui eſt d'examiner les differens vices de la ſueur, ſans oublier ſes differentes eſpeces: cette évacuation pêche ou en quantité ou en qualité: en quantité, quand elle eſt plus grande ou moindre qu'il ne faut, & en qualité, lorſqu'elle eſt d'une odeur, d'une couleur, d'une ſaveur & d'une conſiſtance dont elle ne doit pas être naturellement. Pour ce qui eſt de la ſueur exceſſive, elle l'eſt ou par ſon abondance ou par ſa durée: par ſon abondance lorſqu'elle ſort en trop grande quantité, & par ſa durée, lorſqu'elle perſevere trop

long-temps. On trouve dans les Obſervations de Borelli & de Tulpius, des exemples de ſueurs qui ont perſeveré, les unes des ſix mois, & les autres des ſept années, ſans diſcontinuation. Quant aux differentes eſpeces de ſueurs, il y en a de tout le corps, & d'autres qui n'arrivent qu'en quelques parties, comme au creux des mains, & aux pieds; ſur quoi nous remarquerons avec notre Auteur, que la ſueur des mains eſt ordinaire aux phthiſiques. Il y a des ſueurs critiques & des ſueurs ſymptomatiques. Il y en a de benignes & de malignes, de chaudes & de froides. Notre Auteur n'oublie pas la ſueur Angloiſe, ſueur perſeverante accompagnée d'un abbatement général de tout le corps, & de défaillances continuelles. M. Præhler renvoye là-deſſus à Rondelet *de dignoſcendis morbis*, & à Fernel *de abditis rerum cauſis*. Il y a outre cela les ſueurs de nuit qui arrivent pendant ou après le ſommeil, & les ſueurs de jour.

M. Præhler fait ses reflexions sur toutes ces sortes de sueurs, & sur plusieurs autres que nous passons sous silence de peur de nous trop étendre. Nous observerons seulement avec lui, à l'égard des sueurs qui arrivent dans le sommeil, que celles-là, si l'on y veut être attentif, peuvent beaucoup servir à faire connoître la conduite qu'on doit garder pour se conserver en santé; Hippocrate est formel là-dessus, dans le 41e Aphorisme de la quatriéme Section, & M. Præhler ne manque pas de le citer. Lorsque l'on sue abondamment la nuit, dit Hippocrate, & que cette sueur arrive sans une cause manifeste, c'est une marque ou que l'on mange trop ou qu'on a besoin d'être purgé.

Si l'on sue trop quelquefois, il arrive aussi quelquefois que l'on sue trop peu, ou que même l'on ne sue point; ce défaut de sueur donne lieu à un grand nombre de maladies. Il est ou naturel ou acciden-

tel : naturel , lorſqu'il vient de naiſſance, c'eſt-à-dire que par un vice de conformation les pores de la peau ſe trouvent naturellement trop étroits pour donner iſſue à la ſueur : accidentel, lorſque par des remedes internes on a épaiſſi les humeurs au point qu'elles ne peuvent ſe filtrer à travers les pores de peau , ou que par des topiques aſtringens & repercuſſifs, ou par le froid exterieur, les pores de la peau ſont tellement rétrécis, qu'ils refuſent paſſage , non ſeulement à la ſueur , mais même à l'inſenſible tranſpiration. Notre Auteur fait ici un expoſé des maux qui ſuivent ordinairement les ſuppreſſions de ſueurs. Tantôt elles cauſent l'épilepſie , tantôt des contractions de membres, tantôt des extinctions totales de voix , & quelquefois la mort.

Pour ce qui eſt de la qualité des ſueurs, par rapport à l'odeur & à la couleur, M. Præhler obſerve 1°. qu'il y en a qui ont une odeur

de cadavre, d'autres de musch, d'autres d'ail ou d'oignon, d'autres de vinaigre : 2°. Qu'il y en a de blanches comme du lait, de jaunes comme du safran, de vertes comme du jus d'herbes, de noires comme de l'encre, de rouges comme du sang. Ces dernieres donnent occasion à notre Auteur, de parler des sueurs de sang, dont la plus mémorable est celle qui coula du Corps de J. C. au Jardin des Oliviers, & dont il est parlé en ces termes, dans le 22e Chapitre de S. Luc, vers. 44. *Factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.* On demande si cette sueur étoit naturelle ou miraculeuse ? notre Auteur dit qu'il ne veut point entrer dans cette question, il renvoye là-dessus au Livre de Gaspard de Reïes, intitulé *Elys. Juc. Quæst. Camp.* & aux Actes de Leipsic, Ann. 1697. Aristote dans le troisiéme Livre de l'Histoire des Animaux, Chapitre 29. parle de la sueur de sang, & dit que si le sang

vient à être trop liquide, il se tourne en une humeur si déliée que quelques-uns ont sué du sang en abondance. On trouve dans le troisiéme Livre des parties des Animaux, par le même Philosophe, Chapitre 5. un passage à peu-prés semblable : Rondelet dans son Livre *de Dignoscendis morbis*, Chapitre onziéme, s'explique là-dessus de la même maniere qu'Aristote, & parle comme témoin. *J'ai vû un Etudiant*, dit-il, *qui rendoit par une sueur universelle de toutes les parties de son corps, un sang liquide & sereux, ce qui provenoit de la délicatesse des veines & de la finesse du sang.*

Horstius, dans ses Observations, fait mention d'une femme enceinte qu'il a vû suer du sang aprés avoir usé d'un bain sudorifique ; une remarque bien importante que notre Auteur ajoûte à celles-là, c'est qu'une grande frayeur, un grand saisissement peuvent quelquefois causer ces sortes de sueurs,

témoin

témoin cette Religieuse dont parle Langius dans son Livre *de Mortuis ex affectibus*, laquelle dans un tems de guerre ayant vû venir à elle des Soldats l'épée à la main, fut si saisie que tout d'un coup il lui prit une sueur de sang qui la fit mourir.

M. Præhler rapporte un grand nombre d'autres exemples de sueurs de sang, entre lesquelles nous ne croyons pas devoir oublier celui-ci qu'il dit lui avoir été communiqué par M. *Ammerer*, Medecin du Roi de Pologne, & autrefois de M. le Duc d'Orléans. Ce Medecin fut appellé le mois de Juillet de 1730. pour voir à Strasbourg un jeune homme de qualité âgé de 18 ans d'une constitution sanguine & bilieuse, lequel ayant été prématurément gueri d'une fievre tierce, se plaignoit de differentes incommoditez, il avoit les pieds & le ventre enflés de maniere qu'il se voyoit menacé d'une hydropisie prochaine. On ne trouva pas de meilleur moyen pour le

guerir que de lui faire revenir la fievre, mais peu de semaines après il lui survint tout le long du dos une sueur teinte de sang, laquelle passa au bout de quelques jours. A ces exemples, & à un grand nombre d'autres semblables succede un examen des diverses causes qui peuvent produire les differentes sueurs dont on vient de faire mention, puis M. Præhler fait un court détail des remedes dont on peut se servir, 1°. pour moderer les sueurs trop abondantes, 2°. pour exciter celles qui sont supprimées ou retardées, 3°. pour corriger la mauvaise qualité des autres.

Les remedes qui conviennent pour arrêter l'excès des sueurs sont les astringens, les épaississans, les repercussifs, mais employés avec discernement, en sorte que ceux que l'on choisit, soient propres à fortifier les visceres, à rendre le ressort aux parties en même tems qu'ils brident le mouvement effre-

né des humeurs, tels sont les Racines de Plantain, de grande Consoude, de Bistorte, de Tormentille, les feuilles de Mille feuille, de Sanicle, de Verge d'or, les Roses rouges, les Balaustes, la Gomme Arabique, le Sang de Dragon, la Pierre Hæmatice, *&c.* mais tous ces remedes demandent beaucoup de précaution pour être employés utilement, car quelquefois il y faut entremêler les purgatifs, quelquefois les diuretiques, & quelquefois un regime exact suffit, faute de ces attentions on donne lieu à des affections soporeuses, à des pertes de memoire, à des affoiblissemens de la vûë & de l'ouie, à des érysipelles, à des rhumatismes, à des fievres lentes, à des difficultez de respirer, *&c.*

Quant aux sueurs supprimées on les rappelle par les remedes émolliens, tels que le Violier, l'Atriplex, l'eau tiede, le lait, l'huile; les racines de Mauve & Guimauve, le bouillon blanc, le Mélilot, les

fleurs de Camomille, *&c.* On p
mettre dans la même classe,
apperitifs, tels que les cinq rac
apperitives, la petite Centau
le Gayac, l'Esquine, *&c.* le
preparé en maniere de thé. Du
me rang, sont encore les bains
des, les frictions, *&c.*

Pour ce qui est des sueurs
pechent par leurs qualitez, sça
par leur odeur, leur couleur,
consistance, M. Præhler rec
mande les mêmes remedes
vient d'indiquer, il conseille
lement d'y joindre ceux qui
reconnus propres pour corrige
particules corrompuës du san
pour les évacuer par les voyes
venables, ce qui demande
grand éxamen dans le Med
pour bien distinguer les cas
doivent être placés les uns o
autres, les humeurs corrom
n'étant pas toutes de même esp
& cette difference d'espece a
besoin d'un traitement differ
tant par rapport au choix des

medes, qui quoique de même genre, ne conviennent pas tous dans les cas qui paroissent semblables; que par rapport à la maniere de les administrer, qui pour la même raison ne doit pas moins varier; sans parler de la difference du temperamment & de celle de l'âge, qui demandent encore beaucoup d'égards & de précautions.

Cette Dissertation de M. Præhler est remplie de citations, mais il n'y en a pas une qui soit hors d'œuvre, elles sont outre cela très-éxactes, & c'est un bon repertoire.

Entre les Dissertations de Dom Calmet, il y en a une sur la Sueur de sang de Notre Seigneur. C'est M. Alliot Docteur en Medecine de la Faculté de Paris qui a composé la Dissertation. Si l'on y joint celle dont nous venons de rendre compte on aura sur ce sujet presque tout ce qui a été remarqué de plus curieux par divers Auteurs.

RECUEIL DE PLUSIEUR
Pieces de Poësie & d'éloquence
presentées à l'Académie des Jeu
Floraux , les années 1734. *&*
1735. *avec les Discours prononc*
dans les Assemblées publiques d
l'Académie. A Toulouse , che
Claudes - Gilles *le Camus* , seu
Imprimeur du Roi & de l'Ac
démie des Jeux Floraux. Vo
in-8°. pag. 298.

QUoiqu'il y ait des beaute dans la plûpart des Piece qui composent ce Recueil , nou nous contenterons de parler de cel les qui ont été couronnées.

Le seul Ouvrage que Messieur de l'Académie D. J. F. ayent jug digne d'un prix en 1734. c'est *l France délivrée par la Pucelle d'Or léans , Poëme , par M. Favart , d Paris.* Cette sévérité est égalemen honorable aux arbitres des prix , & aux Auteurs qui les remportent Mais elle est encore infiniment uti

le à tous ceux qui y prétendent. Ils redoubleront sans doute leurs efforts quand ils verront que le prix n'est jamais donné qu'à un bon Ouvrage, & que le Vainqueur n'est couronné que lorsqu'il a vaincu avec gloire.

La Pucelle d'Orléans est un sujet si connu & tant de fois traité que nous avons lieu de craindre que le Poëme en question, quoique digne de l'exception faite en sa faveur, interessât peu la curiosité des Lecteurs. Passons donc aux Pieces de 1735.

L'Ode qui a remporté le premier prix cette année a pour titre *les Contradictions de l'Homme*, *par M. Molard, de Provence.* Le Poëte Philosophe après avoir parlé en général de l'opposition qui se trouve entre le corps & l'ame, descend dans le détail, & marque les contradictions qui se rencontrent dans chacune de ces deux parties de notre être. Mon corps, dit-il, est le Théatre de la guerre des élémens.

Quand je vois de quels maux cette guerre est suivie,
Je ne suis plus surpris des bornes de ma vie ;
Je le suis de vivre un instant.

Il en est de l'ame comme du corps.

Tout est guerre & tumulte en ses prompts mouvemens.
Ciel ! si tu ne fixois mes doutes témeraires,
Je croirois réunir autant d'ames contraires
Que j'éprouve de sentimens.

L'Auteur vient ensuite à la distinction du cœur & de l'esprit.

Qu'est-ce que la raison ? l'organe variable
Des véritez & des erreurs ;
Ici des passions adversaire implacable,
Là complice de leurs fureurs....
Tous les mortels des Cieux l'ont reçûë en partage ;
A peine deux d'entr'eux, par ce noble avantage,

Ont-ils jamais pû s'accorder.

La peinture du cœur est plus du ressort de la Poësie que celle de l'esprit. Aussi est-ce sur ce point que l'Auteur s'étend davantage.

. . . . O vous dont le génie
Des plus sombres nuits est vainqueur,
Prêtez-moi les clartez que le Ciel me dénie;
Sçaurez-vous m'expliquer mon cœur?

Tous les vices s'en disputent l'empire, & la passion dominante n'en exclud pas toûjours les autres.

Je le vois à la fois, par un destin bizarre
Tendre, cruel, prodigue, avare;
Fier & bas, téméraire & timide en un jour;
Au sein de la vertu criminel par surprise;
Quelquefois lâche amant d'un objet qu'il méprise,
Quelquefois jaloux sans amour.

L'illusion que nous font nos desirs & le dégoût qui naît de la pos-

ſeſſion ſont bien peints dans les vers ſuivans.

Un objet l'a frappé ; quels tranſports! quel délire !
Le trouble en ſon ſein s'établit.
L'obſtacle l'aiguil'onne & le refus l'attire;
L'objet en fuyant s'embellit.
C'en eſt fait, il l'obtient. A peine il le poſſede,
Qu'aux tranſports, le dégoût ſuccede.
Quoi ? ſoudain tant d'attraits ont pû s'évanouir ?
Fortune, ſon travers rend tes dons inutiles,
Son ſort eſt d'être en proye à des deſirs ſtériles,
Ou de poſſeder ſans joüir.

Il n'y a point ici-bas de parfait bonheur pour l'homme.

Vertueux, quels combats! vicieux, quels remords !

D'un autre côté s'il deſire, il eſt déchiré par l'inquietude, & s'il ceſſe de deſirer, il tombe dans *l'ennui*. Cette langueur de l'ame eſt

un état peut-être plus malheureux encore que la plus cruelle agitation ; & on est tenté de s'écrier avec notre Poëte :

Revenez, fiers tyrans, lui rendre ses entraves ;
Vos tourmens même lui sont chers.
Revenez enchaîner le plus vil des esclaves,
Qui ne peut se passer de fers.

L'Ode de *la Jeunesse* qui a remporté un des prix de l'Ode reservés en l'année 1734. commence par un tableau très-gracieux des charmes & des agrémens de ce bel âge, & finit par des reflexions très-sensées sur ses dangers, & sur la rapidité avec laquelle il s'écoule. Nous n'en rapporterons que la derniere strophe.

Ainsi comme une fleur nos beaux jours se flétrissent ;
Nous mourons à tous les instans.
Eux-mêmes, victimes du tems,
Et le marbre & l'airain périssent.

Même destin pour tout , même fatalité.
L'esprit & le génie à l'immortalité
Consacrent eux seuls leurs ouvrages
Tel puisse digne d'eux & digne de mo
cœur ,
Vivre , de la Parque vainqueur ,
Ce tableau , pour instruire & charm
tous les âges.

L'Idille intitulée *les Forges de Cy*
there , a remporté le prix destiné
ce genre de Poësie. Le dessein d
cette Piece nous a paru ingénieu:
Lycidas est conduit par son trou
peau vers le lieu où les amours for
gent leurs armes. Cupidon entr
les autres fixe ses yeux. Le berger l
voit aiguiser deux traits ; & il lu
demande à quel usage il les destin
Cupidon lui répond qu'il veut s'e
servir pour lui faire aimer Silvie
l'en faire aimer à son tour , & par
là le guerir de l'amour dont i
brûle en vain pour Lycoris. Lycida
frémit à ces mots , & conjure Cu
pidon de lui laisser une passion qu
toute malheureuse qu'elle est , fai

tout le bonheur de ſa vie. Le Dieu qui ne vouloit que l'éprouver, loüe ſa conſtance, lui dit qu'enfin il a bleſſé Lycoris en ſa faveur, & qu'il trouvera déſormais en elle le plus tendre retour.

Le Morceau le plus important de ce Recueil eſt le Diſcours ſur le ſecret qui a remporté le prix d'Eloquence. En voici l'abrégé.

Sçavoir parler & ſe taire à propos eſt un *mérite* beaucoup plus important & beaucoup plus rare, quoique moins brillant & moins admiré que celui de bien parler. Au contraire, il eſt peu de défauts plus communs & plus dangereux que l'indiſcretion; & par conſequent il eſt peu de vertus plus dignes de nos éloges & de notre émulation que celle qui lui eſt opposée, celle qui ſert de guide & de frein à la parole.

Deux attributs eſſentiels caracteriſent les grandes vertus, l'utilité & la difficulté. Il eſt aiſé de trouver ces deux caracteres dans le ſecret.

Premiere Partie. L'utilité du secret. La societé peut être envisagée comme un assemblage d'hommes gouvernés par des loix, ou comme un assemblage de Citoyens qui doivent se rendre la vie douce par leur union. Sous l'une & l'autre face quels avantages n'a-t-elle pas à esperer du secret ! quels malheurs n'a-t-elle pas à craindre de l'indiscretion !

Le gouvernement politique embrasse deux objets, l'ordre interieur d'un état, & ses rapports exterieurs avec les autres Etats. Mais sans le secret, ceux qui gouvernent se flatteroient en vain de remplir ces deux vûës.

A la honte de l'humanité, dit l'Orateur, *le plus grand nombre des hommes est ennemi de l'ordre. Les passions, qui en sont gênées, ne le supportent qu'à regret. La multitude, qui se croit interessée à le renverser, opposera peut-être des obstacles malheureusement trop puissans aux mesures qu'on prend pour le maintenir, si el-*

les lui sont connuës. La licence ne sera reprimée que par un coup d'autorité frappant & imprévû. Les passions ne recevront le frein que par surprise. Le crime éludera le châtiment, s'il a pû s'appercevoir qu'il approche.

Le secret si important dans les affaires de l'interieur de l'Etat, l'est encore plus dans celles du dehors. *C'est dans son sein que naissent, que se fomentent, que se fortifient, que s'executent les grands desseins.* L'indiscretion a fait échouer les entreprises les plus sages & les mieux préparées; & cela est également vrai des operations pacifiques, & des militaires. L'Histoire n'en fournit que trop d'exemples.

L'Auteur vient ensuite à l'importance du secret dans le commerce de la vie privée. Elle est fondée en grande partie sur la méchanceté des hommes. Le secret seroit peut-être inutile s'ils étoient tous ce qu'ils doivent être. Ici l'Orateur fait un portrait bien ressemblant de la Société & du monde; c'est un des plus

beaux endroits de ſon diſcours.

Comme il eſt difficile que notre ſecret n'intereſſe que nous, les ſuites de notre diſcretion, ou de notre indiſcretion ne ſe borneront pas à nous ſeuls.

Outre les confidences que nous faiſons aux autres de nos affaires & de nos interêts, nous leur communiquons encore nos idées, nos ſentimens, envers ceux qui nous environnent. *Quel trouble dans le monde s'ils parviennent aux intereſſés ! peut-être rien n'importe-t-il davantage aux hommes que d'ignorer les diſpoſitions des autres à leur égard. Cette obſcurité ſalutaire eſt le lien de la Societé; ſur elle porte le repos public & l'harmonie du monde.*

Il eſt d'autres ſecrets qu'on ne nous confie point & que le hazard ſeul nous fait connoître. Ce ſont des fautes, des crimes cachés. L'Auteur montre combien il eſt cruel & dangereux de les reveler. *Souvent*, dit-il, *une faute manifeſtée devient une ſource de fautes. Il eſt peu*

de personnes que l'ignominie corrige ; il en est beaucoup à qui la crainte de l'ignominie sert de frein. Si ce frein n'a pû prévenir le premier faux pas, peut-être préviendra-t-il les rechûtes. En dévoilant l'égarement de cette personne, vous brisez ce frein ; rien ne l'arrête plus ; elle va se plonger d'abîme en abîme. En le voilant vous en prevenez les suites ; vous conservez à la Societé ce Citoyen, que la honte en auroit pour jamais banni, vous redonnez à l'Etat cet homme en place, &c. Seconde Partie. Difficultez du secret. La premiere, c'est le penchant de l'esprit & du cœur humain à se communiquer & à se répandre ; penchant presque insensible, tant il est naturel. Ce penchant est encore secondé par toutes les passions. Elles sont toutes ennemies de la discretion & du silence. L'Auteur le prouve en détail avec beaucoup de justesse.

A ces difficultez de la discretion qui sont en nous-mêmes, se joignent celles qui nous viennent du

[redacted]

dehors. Si nous sommes naturell-ment indiscrets, les autres so naturellement curieux ; ils fo donc tous leurs efforts pour no enlever notre secret, les uns po le seul plaisir de le sçavoir, les a tres pour celui de le redire, ceu ci par vanité, ceux là par interê ou même par malice ; quelque uns peut-être pour acquerir da notre confiance une preuve de n tre amitié.

Les pieges qu'on nous tend à c égard se diversifient en mille m nieres. Ici c'est une parole qui no émeut, & dans l'émotion il no en échappe une à nous-mêmes q nous trahit. Là c'est un zéle app rent pour nos interêts. Tantôt c' un éloge, ou une censure captie se. Tantôt enfin une confiance i teressée qu'on veut nous faire pay de toute la nôtre.

Ces embuches si dangereuses la part des ennemis ou des indiff rens, le sont encore bien plus la part des amis. Il est cependa

des myſteres qu'il faut cacher aux yeux qui nous ſont les plus chers. Maîtres de notre ſecret, nous ne le ſommes pas de celui d'autrui. Mais comment celer quelque choſe à une amitié intime, & ſur-tout à un tendre amour ? Ce dernier article eſt traité avec beaucoup de délicateſſe. L'Auteur n'a pas oublié la honteuſe foibleſſe de Samſon, & l'adreſſe perfide de Dalila.

Ce beau Diſcours ſur le ſecret finit, comme le Lecteur s'y attend ſans doute, par l'éloge du Roi. Ce ſont de ces choſes amenées par la force du ſujet. D'ailleurs l'éloge eſt très-court ; & on ſent bien que l'Auteur a moins voulu donner une loüange, que propoſer un grand exemple.



LEÇONS DE PHYSIQUE; *contenant les Elémens de la Physique, déterminés par les seules loix des Méchaniques. Expliquées au Collége Royal de France par Joseph Privat de Molieres, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences*, &c. *Tome second.* A Paris, chez la Veuve *Brocas*, ruë S. Jacques, au Chef S. Jean; *Musier*, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à l'Olivier, & Joseph *Bullot*, Imprimeur-Libraire, ruë de la Parcheminerie, à l'Image S. Joseph. 1736. Vol. *in*-12. pag. 452.

NOUS avons donné dans le Journal du mois de Juillet de l'année derniere, l'Extrait du premier Volume de ce Livre, nous allons rendre compte du second: Le premier contient cinq Leçons; & celui-ci en contient quatre, ainsi c'est par la sixiéme Leçon que nous

allons commencer. Ce qu'on s'y s'y propose est de prouver 1°. que les parties du premier & du second élément, ne peuvent être que de petits tourbillons renfermés les uns dans les autres, à peu-près comme ces boëtes, dont l'une en contient une autre, cette autre une autre, & ainsi jusqu'à un certain nombre. 2°. Qu'il n'est pas possible que les parties qui composent les corps que nous voyons, ne soient aussi regulieres dans leur figure, aussi subtiles & aussi sujettes aux loix des mouvemens, que celles du second & du premier élément. 3°. Que la matiere de l'Univers ayant d'abord été distribuée en de grands tourbillons composés chacun de petits tourbillons, il n'y a nulle absurdité à penser que selon les loix des Méchaniques, il se peut faire que des globes pesans se soient formés au centre de quelques-uns de ces grands tourbillons.

4°. Que par consequent, ce qui est arrivé aux grands tourbillons

des Planétes, est arrivé en même tems, dans la plûpart des petits tourbillons dont les grands tourbillons de ces mêmes Planétes, sont composés. 5°. Que les petits tourbillons qui auront un globule à leur centre seront pesans, & tendront tous à se mouvoir de la superficie au centre du grand tourbillon où ils sont contenus.

6°. Que les petits tourbillons composés d'autres tourbillons encore plus petits, qui ont chacun à leur centre, un globule pesant qui fait équilibre avec des tourbillons ordinaires, seront necessairement plus grands que les tourbillons ordinaires.

7°. Que les globules formés dans les petits tourbillons, doivent être considerés comme de petits corps durs.

8°. Que les globules compris dans les petits tourbillons ne doivent pas être tous égaux en grandeur, en dureté, & en densité.

9°. Que les petits tourbillons du

troisiéme élément qui remplissent l'atmosphére d'une Planéte, sont des tourbillons composés de petits tourbillons du second élément.

10°. Que les trois élémens dont il s'agit, peuvent former trois milieux differens, remplissant chacun le même espace, sans s'exclure l'un l'autre, sans se confondre ni se nuire dans aucune de leurs fonctions & dont l'élasticité du premier sera incomparablement plus forte que celle du second, & l'élasticité du second, plus forte que celle du troisiéme.

Notre Auteur essaye de prouver ensuite 1°. Que les petits tourbillons du premier élément, pourront quelquefois devenir tourbillons du second, & ceux du second devenir tourbillons du troisiéme.

2°. Que les tourbillons du troisiéme élément contenus dans l'atmosphére d'une Planéte, seront petits à proportion de l'éloignement où ils seront de sa superficie.

3°. Qu'à l'égard de ces tourbil-

lons, il y aura enfin, un terme au haut de l'atmoſphére, où les tourbillons du troiſiéme élément, ſe confondront avec ceux du ſecond, & leur feront équilibre.

4°. Que les petits tourbillons du troiſiéme élément qui rempliſſent l'atmoſphére d'une Planéte, ne doivent pas circuler auſſi promptement autour de ſon centre, que l'auroient fait les petits tourbillons du ſecond élément, ſi le grand tourbillon de la Planéte étoit demeuré dans l'état de ſimplicité, où il a été conſideré dans les Leçons du Tome précedent.

5°. Que le dérangement ſurvenu dans les couches du tourbillon des Planétes, à l'égard de la regle de Képler, ne doit avoir cauſé aucun changement dans la loi de la peſanteur.

6°. Que les globules peſans qui ſont au centre du troiſiéme élément feront électriques.

La ſeptiéme Leçon, qui eſt la ſeconde de ce ſecond Volume, roule

roule sur la nature & sur les proprietez de l'air. M. de Moliere se propose d'y montrer entre autres choses, que l'air ne peut être un milieu formé de petites parties branchuës, ni de petites lames contournées en limaçon, mais qu'il est formé de petits tourbillons du troisiéme élément, qui ont à leur centre un globule pesant. Que cet air, non plus que l'eau, l'huile, le vif-argent, & généralement tout ce qu'on nomme fluide, ne peut être qu'un milieu composé de petits tourbillons. Que tout milieu composé de petits tourbillons qui se balancent librement, est un fluide, que l'air étant un amas de petits tourbillons du troisiéme élément composé de petits tourbillons du second, doit necessairement être pesant, fluide, glissant, transparent & poreux ; Que dans l'état qu'on le respire, il doit avoir beaucoup de ressort, mais sans comparaison moins que n'en a l'Ether.

M. de Moliere tire de-là toutes les proprietez de l'air, comme d'être capable d'une grande & prompte dilatation, auſſi bien que d'une grande & prompte condenſation, de pouvoir admettre en ſoi pluſieurs particules étrangeres, quoique plus peſantes que les ſiennes, de les tenir ſuſpenduës dans ſa capacité, de les y diſtribuer uniformément, & de leur procurer, ſans qu'elles produiſent aucune alteration dans ſes molécules, un grand mouvement en toutes ſortes de ſens.

Il fait voir enſuite, que, de tout ce qu'il a établi juſqu'ici, il s'enſuit que la ſuſpenſion du vif argent dans le Barometre, n'eſt pas la meſure du poids de l'air, mais celle de ſon élaſticité actuelle; Que l'augmentation du poids de l'air, doit faire baiſſer le Barometre; Que les effets de l'air qui ont été découverts par le moyen du Barometre, & les experiences que les Aſtronomes de l'Académie des

Sciences ont faites dans les Indes sur ce sujet sont une suite méchanique de la structure qui vient d'être attribuée aux parties de l'air; Que cet air n'est pas le seul milieu comprimant qu'il y ait dans l'Univers, mais que le second & le premier élément sont des milieux dans lesquels la force comprimante est sans comparaison, plus grande.

Le dernier article de cette septiéme Leçon, est, qu'il ne s'ensuit pas necessairement du retardement des Pendules sous l'Equateur, que la Terre soit un Sphéroïde applati: la raison qu'en apporte M. de Moliere, est que la pesanteur procede de l'élasticité des petits tourbillons, dont le grand tourbillon de la Terre est formé; Que par consequent cette pesanteur vient tant des petits tourbillons de l'air qui composent son atmosphére, que de ceux de l'Ether dont ceux-ci sont formés. Qu'ainsi l'élasticité des molécules de l'air, devant être moindre sous la Zone-Torride, & à mesure

qu'on approche de l'Equateur, à cauſe que ſous l'Equateur, les petits tourbillons de l'air doivent être plus grands & plus chargés de molécules peſantes, que par-tout ailleurs, il s'enſuit qu'indépendamment de la figure de la Terre, la peſanteur des corps doit être moindre ſous l'Equateur, d'autant que l'air y eſt moins élaſtique & moins peſant; en ſorte qu'à longueur égale, les vibrations du Pendule doivent être d'une plus longue durée ſous l'Equateur, que ſous nos Zones, ſoit qu'on ſuppoſe la Terre Sphérique, ou de la figure d'un Sphéroïde allongé, & cela par la ſeule raiſon que l'air y étant chargé d'un plus grand nombre de molécules plus denſe que dans nos climats, y eſt plus peſant, & par conſequent moins élaſtique.

M. de Moliere, dans ſa huitiéme Leçon, traite de la nature de l'eau & de celle de l'huile; il y fait voir entre autres choſes que l'eau, contre ce que l'on penſe ordinaire-

ment, ne peut être composée de petites parties longues & pliantes comme des anguilles, car c'est la comparaison dont on se sert ordinairement, ni de globules durs & sans ressort, mais que c'est un milieu formé de petits tourbillons du second élément, composés d'autres tourbillons encore plus petits, qui ont chacun un globule pesant à leurs centres, & qui circulent autour d'un globe principal situé au centre de chaque tourbillon de l'eau.

De cette structure des molécules de l'eau, notre Auteur déduit la fluidité de l'eau, son ressort, sa pesanteur, sa transparence, son insipidité, son incompressibilité sensible, sa raréfaction par le chaud, sa condensation par le froid.

A l'égard de l'huile, il montre qu'elle n'est pas, comme on se l'imagine d'ordinaire, un amas de petites parties branchuës & entrelassées les unes dans les autres, mais que c'est un assemblage de pe-

tits tourbillons du premier élément, qui sont composés de tourbillons incomparablemnt plus petits, ayant chacun à leurs centres un globule pesant; puis revenant à l'eau, il fait voir que la matiere qui sort en forme de Bulles de tous les points de l'espace qu'occupe un certain volume d'eau que l'on met sous le recipient de la Machine du vuide, & qu'on décharge du poids de l'atmosphére, n'a pû être contenue sous la forme d'air dans l'eau d'où elle est sortie. Que les parties de la matiere contenue dans les pores de l'eau & qui se transforme en air par l'exercice de la pompe, ne sont que de petits tourbillons de l'huile, qui s'agrandissent, & qui entraînent dans leur circulation les petits tourbillons de l'Ether, lesquels entrent continuellement dans le récipient par les pores du verre. Qu'enfin la congelation de l'eau est une suite méchanique de la construction ici atttribuée aux molécules de l'eau.

Le feu, le sel, & la vertu dissolvante de l'eau sont le sujet de la neuviéme Leçon. L'Auteur prétend que l'Action du feu procede non du mouvement confus d'une matiere subtile, comme le croyent presque tous les Physiciens, mais du mouvement circulaire des petits tourbillons du premier élément; Que cette action ne se communique aux corps sensibles, que par l'entremise des molécules de l'huile; Que cette huile ne peut acquerir la forme de flame dans les pores de l'eau, mais seulement dans ceux de l'air, lorsqu'elle y a ses molécules répanduës; Que la lumiere du Soleil est transmise par les vibrations que les molécules enflammées de l'huile contenuës dans son atmosphére excitent dans le second élément; Que la chaleur est transmise par les vibrations que ces mêmes molécules de l'huile excitent dans le premier élément; qu'ainsi la lumiere pourra être quelquefois sans chaleur, & la cha-

leur ſans lumiere, comme on le voit.

Une remarque conſiderable que notre Auteur fait ici par rapport à l'effet de la chaleur ſur l'huile, & à l'effet de cette même chaleur ſur l'eau, c'eſt que la chaleur peut ſe communiquer, ſelon tous ſes degrez, à l'huile & y produire tous les degrez de raréfaction dont un milieu eſt capable, au lieu qu'elle n'en peut faire autant à l'égard de l'eau, qui, comme l'on ſçait, n'eſt ſuſceptible que d'un certain degré de chaleur, & de raréfaction.

Toutes les liqueurs que l'on nomme vulgairement huiles, comme l'huile d'olive, l'huile de noix, *&c.* reçoivent un ſi grand degré de chaleur, avant même que de bouillir, qu'il n'y a aucun Termométre qui puiſſe la meſurer, & cette chaleur augmente même ſi fort enſuite qu'elle eſt capable de fondre les métaux.

Ce Phénoméme paroît d'abord difficile à expliquer, d'autant plus

que l'esprit de vin boût à un moindre degré de chaleur que ne fait l'eau. Notre Auteur donne là-dessus une raison à laquelle il est mal aisé de ne se pas rendre, c'est, dit-il, que les molécules d'huile qui environnent les molécules d'eau dans les premieres liqueurs, & qui font de petits tourbillons dont chacun fait équilibre avec les petits tourbillons du premier élément, sont si petites, si serrées les unes contre les autres, en si grand nombre, & si fortement comprimées par l'effort élastique du premier élément, qu'avant qu'elles puissent acquerir la forme d'air & s'échapper des pores de l'eau que ces liqueurs contiennent, en quoi consiste l'ébullition, elles ont le tems d'acquerir un très-grand mouvement circulaire, en quoi on fait ordinairemeut consister la chaleur, au lieu que les molécules d'huile qui sont contenuës dans les pores de l'esprit de vin, & qui environnent les molécules d'eau contenuës

dans cette liqueur, étant beaucoup plus étenduës, plus développées, & comme toutes prêtes à s'enflammer, elles sont en état d'acquerir bien plus promptement, la forme d'air, de s'échapper des pores de l'eau, & de bouillir à l'aide d'une chaleur médiocre.

M. de Moliere explique ensuite d'où vient que l'esprit de vin géle si difficilement, & que l'huile commune ne devient pas en se gelant, un corps dur comme la glace. Puis parlant du sel, il le définit une matiere savoureuse seche, friable, que l'eau dissout sans le détruire, & que le feu calcine & fond comme du métail.

A l'égard de la dissolution, il remarque que la cause de cet effet n'a pas encore été connuë, & afin de ne pas nous borner toûjours à indiquer simplement les sujets de ce Livre, comme nous y avons été contrains jusqu'ici pour éviter d'entrer dans des matieres qui ne sçauroient être bien exposées, sans être

copiées en entier, ce qui nous auroit mené trop loin, nous exposerons ce qu'il dit de la dissolution des sels & d'autres matieres par le moyen de l'eau.

Il doit necessairement y avoir dans les parties de l'eau un certain mouvement intestin & permanent qui la rende capable de dissoudre les sels & d'autres matieres plus ou moins pesantes qu'un pareil volume de ce liquide, c'est à dire un mouvement qui la rende capable de les diviser en particules insensibles, de les tenir suspenduës & uniformement dispersées dans tout le volume qu'elle occupe; tous les Physiciens en conviennent, mais notre Auteur remarque qu'ils n'ont pû jusqu'à present faire comprendre distinctement la cause de ce mouvement. A la vérité ils ont dit qu'il procedoit du mouvement de la matiere subtile, dans laquelle les molécules de l'eau se mouvoient comme de petites anguilles qui nageroient dans un étang, mais on

ſuppoſe par ce diſcours la difficulté qu'il faut éclaircir, puiſqu'on ne fait en cela que la tranſporter de l'eau à la matiere ſubtile, en ſuppoſant que les parties de cette matiere ſubtile ſe meuvent en tout ſens, & en forme de petits torrens, dont on ne donne à connoître ni les ſources d'où ils viennent, ni les reſervoirs où ils vont ſe rendre, ni la pente qui peut les entraîner, & dont l'effet qu'ils pourroient produire en cette occaſion eſt d'ailleurs abſolument contraire à l'experience qui fait voir que le ſel s'étend avec uniformité dans toutes les parties de l'eau, uniformité que notre Auteur remarque ne pouvoir s'accorder en aucune maniere avec des torrens impétueux, qui entraîneroient çà & là, tantôt plus, tantôt moins de ces parties qu'on prétend qu'ils mettent en mouvement.

M. de Moliere, pour faire mieux ſentir combien on eſt éloigné de la véritable explication du Phéno-

méne dont il s'agit, rapporte celle qu'en donnent les Chymistes, qui, à la vûë de certaines experiences qu'ils ont faites sur les sels, croient qu'il est necessaire d'attribuer aux parties de ces sels, certaines formes bizarres, & ce sont justement ces formes bizarres qui rendent absolument incompréhensible tout ce qu'ils disent sur ce sujet.

Ils veulent, remarque M. de Moliere, que les parties de quelques-uns de ces sels, qu'ils nomment *Acides*, soient comme de petites aiguilles dures & inflexibles, & que les parties de quelques autres qu'ils nomment *Alkalis*, soient comme de petites éponges capables de recevoir les pointes des sels précédens. Ils prétendent ensuite, que quoique chaque particule de sel soit plus pesante qu'un pareil volume d'eau, ces particules ne doivent pas laisser de demeurer suspenduës, & de nager en tous sens dans ce fluide, parce qu'étant très-petites, elles ont, à raison de

leur volume, beaucoup de superficie.

M. de Moliere remarque que les Chymistes montrent en ce point, qu'ils sont très peu intelligens dans la Méchanique, puisqu'ils ne voyent pas que ce qu'ils disent ici n'empêche nullement, que le même rapport de pesanteur entre la molécule du sel & le pareil volume d'eau, ne subsistât toûjours, ni que cette plus grande pesanteur de la molécule de sel, ne l'obligeât enfin, à se précipiter au fond de l'eau, à moins que la molécule de sel ne fût soûtenue au milieu de l'eau par un mouvement qu'elle auroit pu acquerir, sans lequel elle tomberoit.

Or, demande ici M. de Moliere, qu'arrivera-t-il à un petit volume d'eau, qui ne se soûtiendra entre deux eaux que par un mouvement horisontal qu'il aura acquis par quelque cause que ce soit, si ce n'est, qu'à vitesse égale, ce petit Cilindre perdra d'autant plûtôt le mou-

vement qui le soûtiendra au milieu de l'eau, qu'il sera plus petit ; comme l'on voit dans l'air qu'à vitesse égale, une balle de mousquet perd bien plûtôt son mouvement, qu'un boulet de canon. Ainsi bien loin que ce moyen soit favorable à la prétention des Chymistes, il doit au contraire, comme l'observe notre Auteur, produire un effet tout opposé. Cependant l'experience faisant voir que les molécules de sel que l'eau de la mer a dissoutes, y demeurent suspenduës, il faut donc conclure avec M. de Moliere, que cet effet procede d'une autre cause.

Notre Auteur, après quelques autres reflexions qui ne sont pas moins solides ni moins curieuses, fait voir que la vertu dissolvante de l'eau, est une suite méchanique de la construction qu'il a attribuée aux parties de ce liquide, & que cette construction, toute simple qu'elle est, suffit pour l'explication de tous les effets experimentés en

Chymie au sujet de l'eau. Quant à ce qui regarde la dissolution, il remarque que l'on concevra sans peine, 1°. qu'un grain de sel étant mis dans l'eau, dont les molécules sont de petits tourbillons disposés à se mouvoir vers les endroits où ils trouvent moins de resistance; il arrivera que les petits tourbillons de l'eau s'insinueront d'abord dans les pores du grain de sel; Que ces petits tourbillons, semblables à de petits forets qui tournent sans cesse, détacheront peu à peu, les unes des autres, les molécules de sel qui sont beaucoup plus petites; 2°. Que ces petits tourbillons entraîneront les molécules de sel, autour de leurs superficies, & leur procureront un mouvement circulaire, qui malgré leur pesanteur plus grande qu'un pareil volume d'eau, les y tiendra suspenduës; 3°. Que les molécules de l'eau qui toucheront d'abord la superficie du grain de sel, s'en étant envelop-pées les premieres, donneront lieu

aux molécules de l'eau, qui toucheront les précédentes, de s'en envelopper de même. De ſorte que de couche en couche, les molécules de ſel ſeront ſucceſſivement tranſportées, à l'aide du mouvement circulaire des molécules de l'eau, dans tous les intervalles que ces petits tourbillons laiſſent entre eux.

4°. Qu'à meſure que les petites molécules de l'eau ſe chargeront de ces molécules de ſel, leurs mouvemens circulaires s'affoibliront; ce qui ſera cauſe que les petits tourbillons de l'huile contenus dans les pores de l'eau, & qui faiſoient équilibre avec les molécules de l'eau, rompront cet équilibre, ſortiront de ces intervalles, s'agrandiront, ſe transformeront en molécules de l'air, & formeront enfin, ces bulles d'air que l'on voit ſe dégager de l'eau pendant tout le tems que dure la diſſolution du ſel; d'où il ſuit qu'à meſure que ces petits tourbillons de l'huile, ſortiront des pores de l'eau, les

molécules de ſel y entreront pour ſe mettre à leur place, & comme c'eſt par l'entremiſe des molécules de l'huile, lorſqu'elles ſont développées par ordre, & en la maniere que notre Auteur le décrit dans une figure exprès qui eſt la cinquante-uniéme, comme c'eſt, diſons nous, par cette entremiſe, que les petits tourbillons du premier élément communiquent leur mouvement aux molécules de l'eau, on comprend la raiſon pourquoi l'eau devient plus froide dans la diſſolution du ſel, puiſqu'alors les molécules du ſel prenant la place de ces molécules de l'huile, elles détruiſent les canaux par leſquels le mouvement du premier élément pouvoit ſe communiquer aux molécules de l'eau, & que ces molécules de ſel étant plus lourdes, elles doivent neceſſairement retarder les petits tourbillons de l'eau; ce qui doit cauſer la fraîcheur qu'on y éprouve.

M. de Moliere remarque en cin-

quiéme lieu, que sans supposer avec les Chymistes que les molécules de sel sont longues, roides & pointuës, (forme qui ne peut proceder d'aucune cause méchanique connue, & qui n'a été imaginée que pour expliquer le picotement que ces molécules de sel font sur la langue) on concevra distinctement qu'en se contentant d'attribuer aux molécules de sel, la simple forme Sphérique, qui est une suite évidente du mouvement circulaire, ces molécules rondes du sel, pourront produire le même picottement d'une maniere bien plus facile à comprendre, parce que les molécules du sel, étant des globules beaucoup plus durs, plus pesans & plus solides que ceux de l'eau, & comme du fer en comparaison du bois, (sans qu'il soit même necessaire de les supposer plus gros) & se mouvant circulairement avec une grande vîtesse autour du centre, & à la superficie des petits tourbillons de l'eau ou de la salive,

auront bien ſans doute, tout ce qui eſt neceſſaire pour frapper les fibres de la langue, & y exciter, ſelon qu'ils ſeront plus ou moins gros, & plus ou moins denſes, toutes les impreſſions diverſes auſquelles ſont attachées les differentes ſaveurs. Et en effet, remarque ſi judicieuſement notre Auteur, eſt-il neceſſaire qu'une balle de mouſquet ſoit pointuë pour percer une porte ? ne ſuffit-il pas qu'elle ait la ſolidité du plomb, & le mouvement que la poudre allumée lui procure ? les molécules du ſel, quoique rondes comme cette balle, auront, s'il eſt neceſſaire, la même ſolidité, un mouvement encore plus prompt, & ſeront outre cela d'une ſubtilité qui ne cedera en rien aux pointes les plus aiguës. Si l'on objecte à notre Auteur, que durant un premier inſtant, un petit tourbillon d'eau pourra être plus fourni de molécules de ſel, que ceux qui l'environnent, il répond que ce tourbillon étant par là

devenu plus grand, & se trouvant plus chargé que ses voisins, circulera moins promptement, & aura par conséquent moins de force centrifuge, d'où il suit que dès le même instant les tourbillons qui l'environneront, ne manqueront pas de s'agrandir à ses dépens & de lui enlever la quantité surabondante des molécules de sel dont il sera surchargé; d'où s'ensuit encore qu'à l'aide d'un méchanisme simple, clair & intelligible, le sel se répandra avec uniformité, dans toute l'étendue de l'eau, & que si l'on a jugé qu'il devoit y avoir dans l'eau, des torrens capables d'y tenir les molécules de sel suspenduës, ces torrens ne peuvent être que les petits tourbillons de M. de Moliere, dans lesquels il a montré que le mouvement circulaire doit être perpétuel.

Nous ne suivrons pas plus loin notre Auteur dans ce qu'il dit sur ce sujet; en voilà suffisamment pour faire voir avec quelle clarté il

explique les myſteres les plus cachés de la Phyſique.

Nous ne doutons pas qu'on n'objecte à M. de Moliere, qu'il fait un Syſtême, & que tout Syſtême porte avec ſoi, pour ainſi dire, ſa condamnation, mais nous remarquerons auſſi avec lui, pag. 300. de ſon Livre, qu'il n'y a pas de maxime plus pernicieuſe à l'avancement de la Phyſique, que celle qui ſe répand depuis quelque tems, parmi les jeunes Phyſiciens, ſçavoir que pour faire un progrès ſolide dans cette Science, on doit s'en tenir à l'Obſervation toute nuë, ſans pouſſer plus loin le raiſonnement, & qu'il faut ſur-tout, s'éloigner avec ſoin de tout eſprit de Syſtême, que l'experience les a tous renverſés ſucceſſivement, & qu'on ne lit depuis long-tems celui de Deſcartes que comme un Roman; mais qui ſont ceux, demande notre Auteur, qui ont lû le Syſtême de Deſcartes ſur le pied de *Roman*, & qui n'ont pas profité

les principes de ce Phylosophe ? Est-ce M. Huygens ? On n'a qu'à jetter les yeux sur ses Ouvrages, pour se convaincre du contraire ; on verra qu'ils sont tous fondés sur les idées Cartésiennes. Est-ce le P. Malebranche, lui qui a cherché tous les moyens de perfectionner le Systême de Descartes, & qui en donne l'idée la plus magnifique ? Est-ce M. Leibnits, lui qui a remarqué que la raison pourquoi on ne pouvoit répondre géométriquement aux objections de M. Newton contre le Systême de Descartes, venoit uniquement de ce qu'on n'avoit pas encore approfondi le tourbillon ? Est-ce, demande encore notre Auteur, M. Bernoulli, dont toutes les Dissertations Physiques ne respirent que ce Systême ? Est-ce M. de Fontenelle, lui qui dans tout le cours de l'Histoire des Mémoires de l'Académie, n'a jamais laissé échapper aucune occasion de faire remarquer que lorsqu'il s'agit de Physique, on

ne pouvoit se dispenser de cit
Descartes comme l'Auteur fonda
mental ?

M. de Moliere remarque ici qu'à l
vérité l'Académie des Sciences
déclaré qu'elle ne se rendoit garan
d'aucun Systême, mais il obser
en même tems, 1°. qu'elle n'a p
établi pour fondement de son inst
tution, qu'il fallût s'éloigner d
tout esprit de Systême ; 2°. Qu
du moins il est constant qu'elle
mal observé cette maxime, puisq
dans tout le vaste Recueil de s
Mémoires, & parmi toutes l
Observations particulieres d
Membres qui l'ont composée, &
qui la composent actuellement,
peine trouvera-t-on un seul M
moire, & une seule Observatio
concernant tant soit peu la Phys
que, qui ne soient fondés sur le S
stême Cartésien, & cela sans excep
ter même les Mémoires de M. d
Réaumur, que l'on ose cependan
dit M. de Moliere, proposer pou
fauteur de cette Maxime.

: du Systême Cartésien,
notre Auteur, est que
le chaud, les saveurs,
, le son, les couleurs,
es qualitez sensibles, ne
es proprietez de la matie-
le simples modifications
& que la matiere n'est
ie de figures & de mou-
De sorte que tout ce qui
elle, n'est qu'une suite
u choc : c'est-là propre-
nd du Systême Cartésien,
erience n'a pas détruit,
détruira jamais, & qui
lumiere dans toutes les
la Philosophie, dans la
ique, dans l'Anatomie,
tonomie, & dans la Mo-
t en suivant ce principe
Malebranche, M. Huy-
tous ceux qui après Des-
bien mérité de la Philo-
qui n'ont pas lû ses Ou-
nme on lit un Roman,
es progrès considerables
ysique. C'est-là, poursuit

M. de Molieres, le Syſtême que ces Grands Hommes ont perfectionné dans ſes conſéquences par un grand nombre d'experiences, dont Deſcartes a reconnu la neceſſité, mais qu'il n'a pû éxécuter, parce que c'étoit l'Ouvrage du tems. C'eſt-là enfin le Syſtême dont l'Académie a fait le plus d'uſage, le Syſtême qu'on doit prendre pour guide dans toutes les conſéquences que l'on tire des Obſervations, & ſans le ſecours duquel, on ceſſeroit bien-tôt de faire des experiences utiles au progrès de la Phyſique, M. de Molieres pouſſe plus loin ces réflexions, mais nous nous arrêtons ici de peur d'exceder les bornes d'un Extrait, nous ajoûterons ſeulement que l'on trouvera encore cette même matiere traitée avec beaucoup de ſolidité dans les premieres pages du Livre. L'Auteur y remarque entre autres choſes, qu'on ne doit pas ſuivre ſervilement & de point en point le Syſtême de Deſcartes ſur les tourbillons, ſur

le plein & sur plusieurs autres articles, mais qu'il ne s'ensuit pas de là, qu'on puisse se passer d'un principe général auquel on rapporte toutes les experiences. Sans cela, dit-il, on aura beau faire, on sera toûjours la dupe de l'imagination, qui ne manque jamais d'ajoûter subtilement, & sans qu'on s'en apperçoive, quelque chose du sien à ce que l'experience prise avec le plus de précaution, dit de l'effet que l'on examine. Nous ne doutons pas que le Public n'attende avec empressement la suite de ces excellentes Leçons.



VERONA ILLUSTRATA. IN Verona; per Jacopo Vallarsi e Pier-Antonio Berno 1732.

C'est-à-dire: *Vérone illustrée.* A Vérone; chez Jacques *Vallarsi*, & Pierre-Antoine *Berno.* 1732. *in-fol.* col. 396-298-294-214. avec figures.

DANS la troisiéme Partie de ce curieux & sçavant Ouvrage, composée de VIII Chapitres, l'illustre Auteur nous entretient de tout ce que la Ville de Vérone & son territoire offrent de plus remarquable. Il fait voir d'abord dans une Préface, combien est mal fondée l'opinion de la plûpart des gens, qui s'imaginent qu'en Italie, on a tout connu, tout observé, & tout écrit, au sujet des Antiquitez de ce Pays-là. Il cite pour exemple du contraire la belle Inscription de l'Arc de Suse, laquelle quoiqu'exposée aux yeux des Voyageurs p[ar] sa situation sur une route des pl[us]

frequentées, n'avoit jamais été ni lûë, ni publiée que dépuis quelques années.

I. *col.* 1. A la tête du premier Chapitre paroît d'abord le plan de Vérone fort fidellement tracé, avec celui de ses fortifications très-exactement dessinées. Dans ce Chapitre, l'Auteur s'applique à faire connoître le gouvernement, les forces, la qualité, les revenus, le commerce & la Jurisdiction de ce Pays : ce que nous nous contentons d'indiquer ici en gros.

II. *col.* 33. Dans le second, il traite des Antiquitez Romaines, qui restent encore à Vérone. Une des plus fameuses est l'Amphithéâtre, dont l'Auteur renvoye la description à la 4e Partie de ce Volume ; & dont nous avons rendu compte dans nos Journaux des mois d'Avril & Mai 1729. Avant que notre Auteur eût approfondi cette matiere, on peut dire que malgré les Traitez de Juste *Lipse*, tous les desseins du Cavalier *Fonta-*

na & ceux de tant d'autres, que fourniſſent les Livres d'Antiquitez, on ne connoiſſoit encore que fort imparfaitement la ſtructure interieure des Amphithéâtres. Ces Livres avoient même donné cours à diverſes erreurs, qui rendoient inintelligibles quantité de paſſages des Auteurs anciens.

Col. 33. On parle donc, dans ce ſecond Chapitre, d'un reſte de Théâtre, du Capitole, des Ponts & des autres Edifices, dont les Romains avoient décoré Vérone. On fait connoître où étoit ſitué le Palais de Théodoric, qui fonda le Royaume d'Italie; & l'on marque la demeure & la ſépulture d'Alboin, premier Roi des Lombards. On parle auſſi d'une partie des murs de la Ville, conſtruits du tems de l'Empereur Gallien. Il ſemble à les voir que ce ſoient ceux d'Athénes, deſquels Thucydide écrit qu'on les avoit bâtis des morceaux de friſes, de colonnes & de chapiteaux, qui avoient ſervi à

d'autres Bâtimens : le tout lié ensemble à l'aide du mortier. Il reste de cette enceinte une grande porte, ornée d'une Inscription. On releve ici l'erreur commune à tous les Ecrivains, qui ont toûjours cru que cette porte étoit un Arc. Elle est double, c'est-à-dire qu'elle a deux passages ou deux entrées égales; en sorte qu'elle ressemble à celle de l'ancienne *Emerita* qui se voit sur les Médailles.

Col. 41. Il reste encore une partie d'une autre porte, qui est double, comme la précédente. L'Auteur fait voir que c'étoit celle du *Forum* où l'on rendoit la justice; & que selon l'ancien usage, il étoit situé près d'une des portes de la Ville. Plusieurs Antiquaires modernes, les Voyageurs, les Architectes veulent que ce soit un Arc de triomphe. *Blondel* même en tire une preuve, pour montrer que ces Arcs peuvent avoir deux ouvertures égales.

Col. 42. L'Auteur propose ici

plusieurs regles, pour distinguer les portes d'avec les Arcs, & pour empêcher par là que l'on ne confonde à l'avenir les uns avec les autres. Les anciennes portes n'ont qu'une seule face : les Arcs font face de deux côtez. Les portes ont deux entrées ou passages égaux : l'Arc n'en a qu'une seule, ou bien il en a une grande au milieu & deux petites, une de chaque côté. Les portes ont à leur façade un ou plusieurs rangs de fenêtres : les Arcs n'en ont point. Aux portes, l'Inscription, quand il y en a, est à la frise : aux Arcs, elle est sur une grande table au milieu de l'Attique. Les portes forment un mur simple, qui est attaché à un autre mur : les Arcs ont plus de masse, & c'étoient des Edifices construits en quarré ou en quarré long.

Col. 43. M. le Marquis Maffei fait ici un grand nombre d'Observations, qui ont rapport à l'Architecture. Il indique l'endroit où l'on trouve ces Colonnes Doriques ci-

tées par tant de gens, sur lesquelles on a fondé la régle de les ériger sans base, & qui aujourd'hui ne sont plus exposées aux yeux. A l'égard de l'ordre Composite, *Perrault* & d'autres en citent pour exemple l'Arc de Tite & ce qui reste de celui de Vérone. L'ordre en est véritablement Composite, mais il a les proportions du Corinthien. L'Auteur observe qu'il est étonnant, que tant d'Architectes qui l'ont dessiné, ne se soient point apperçus que les chapiteaux des colonnes inférieures sont de l'ordre Composite, & ceux des superieures, du Corinthien. Il paroît de-là qu'anciennement le Composite n'étoit dans son origine qu'une modification du Corinthien, & que ce n'est pas sans raison que *Scamozzi* a dit qu'ils ne sont pas differens l'un de l'autre. Une circonstance remarquable encore; c'est que les dix colonnes du milieu du second rang portent à faux; & l'Auteur donne la raison de cette irrégularité.

Col. 46. Il parle ensuite, d'un Arc aussi vanté, dont Vitruve-Cerdon fut l'Architecte. Il est d'ordre Composite, & de proportion Corinthienne; d'où les uns concluent qu'il est Composite, & les autres qu'il est Corinthien. *Palladio* l'appelle un très-bel Arc, & *Scamozzi* assure qu'il fut élevé dans les plus beaux tems de l'Architecture, c'est-à-dire peu après la mort de Vitruve dont nous avons les Ecrits. On avertit ici d'une autre erreur, où ont été jusqu'à present grand nombre d'Ecrivains, & qui consiste à croire, 1°. que tous les Arcs ont été des Arcs de triomphe: tandis qu'aucun de ceux qui nous restent n'a été construit pour un tel usage: 2°. à se figurer qu'ils ont tous été érigés à l'honneur des Empereurs; au lieu que la plûpart de ceux que nous voyons encore aujourd'hui, ne l'ont été que pour des particuliers: 3°. à se persuader enfin, qu'ils ont été bâtis pour célébrer des victoires remportées;

pendant qu'ils ne ſont pour l'ordinaire que des Sépulcres ou des Monumens de quelque famille. Celui dont on parle en cet endroit, fut élevé par les *Gaviens*, famille très-diſtinguée à Vérone. On y voyoit quatre ſtatuës de ces *Gaviens*, l'une deſquelles repreſentoit une femme. De même, le fameux Arc de *Pola*, que *Spon* & les autres Antiquaires appellent un *Arc de triomphe*, contenoit les cendres de pluſieurs perſonnes de la famille *Sergia*. Celui d'Aix en Savoye fut élevé par *Melia-Anniana* en mémoire de ſon mari défunt. En liſant les Ouvrages de cet Antiquaire (dit M. le Marquis Maffei) on reconnoît qu'il reſte encore bien des découvertes à faire dans le vaſte Pays de l'Antiquité.

III. *col.* 53. Le Chapitre troiſiéme eſt deſtiné à des recherches touchant les Antiquitez Chrétiennes, ſur leſquelles les Ecrivains Véronois ou étrangers n'avoient fait aucune obſervation. L'Auteur parle

d'un reste d'une Eglise, qui est certainement la plus ancienne qu'on puisse voir. Elle est creusée dans la pierre tendre ou le tuf d'une colline, qui pour lors n'étoit point dans la Ville. On y voit encore des peintures expliquées ici par l'Auteur, & plusieurs vestiges des anciens Rites du Christianisme. On donne ensuite le dessein de deux Tombeaux de marbre, dont on explique les figures & les faits historiques representés. Ces Tombeaux (dit-on) ne sont point inférieurs aux plus beaux, qu'*Arringhi* ait fait graver dans sa *Roma Sotterranea.* On y voit, entre autre choses, un feu allumé sur une pierre ronde, & un Serpent qui éle[ve] sa tête jusqu'au dessus des flamm[es] & qui prend avec sa bouche [...] qu'un homme lui presente. A[...] premiere vûë, on croiroit que [...] un Tombeau des Gentils, & q[...] Génie sous la figure d'un Ser[pent] vient goûter les oblations p[...] sur l'autel. On n'a jamais v[...]

elle figure dans un Monument Chrétien; sinon dans un seul Tombeau de Rome, duquel *Arringhi* rend ce témoignage, Qu'il n'est pas possible de deviner ce qu'il represente. L'Auteur prétend que c'est le fait rapporté dans le Livre de Daniel, qui voulant faire mourir le Serpent adoré par les Babyloniens, lui donna à manger une certaine pâte qu'il avoit composée : & que s'il est si rare de voir sur les Monumens une pareille representation, c'est uniquement à cause que le Texte Hébreu de Daniel ne fait nulle mention de cet évenement.

Col. 58. L'autre Tombeau, parmi differentes figures, represente S. Paul & S. Pierre avec les clefs ; que celui-ci tient aussi à la main dans une Mosaïque du cinquiéme siécle décrite par *Ciampini*. On conserve dans la Gallerie du Grand-Duc, une Lampe antique de bronze faite en façon de barque, sur laquelle on voit S. Paul à la proüe

dans l'attitude de Prédicateur, & S. Pierre à la poupe, où il tient le gouvernail.

Col. 61. En parlant de plusieurs autres Antiquitez, l'Auteur observe que dans l'Eglise du *Dome* à Vérone il y a un ancien Pupitre de pierre, & deux figures des Paladins de Charles-Magne, Roland & Olivier. L'armure extravagante de Roland est précisément la même que celle des anciens Samnites décrite par Tite-Live. L'Auteur montre par ce marbre que le mot *Spongia* dont se sert l'Historien Latin en cet endroit, n'a point été jusqu'ici bien expliqué par les Grammairiens, & ne signifie autre chose qu'une *cotte de maille*. Il décrit un Baptistere fait d'une seule pierre avec des figures à l'entour, & qui est anterieur au dixiéme siécle. Il remarque aussi que tous les anciens Baptisteres avoient huit faces comme celui-ci; & il cite en preuve celui d'Aquilée & plusieurs autres.

Col. 66. A propos de la fameuse

Basilique de S. Zénon, il fait diverses Observations importantes, & il découvre beaucoup d'erreurs qui sont répanduës dans plusieurs Livres. Le Pere *le Cointe* & Dom *Mabillon* ont écrit que le Tombeau qu'on y voyoit est celui du Roi Pepin. Mais ce Roi mourut à Milan, & ce Tombeau n'a point, & n'a jamais eu d'Inscription. Auprès de cette Basilique est une Cuve de porphyre, qui a plus de huit pieds de diamétre. On trouve difficilement (dit l'Auteur) d'aussi grandes Pieces de ce marbre. Il nous apprend la raison de l'usage où l'on étoit de mettre de ces Cuves devant la porte des Basiliques. Il en trouve l'origine chez les Hébreux, dans l'Exode.

IV. *col.* 73. Il nous parle dans le Chapitre suivant, des Edifices modernes de Vérone. Il fait d'abord en peu de mots l'Histoire de l'Architecture de ce Pays-là; & il fait mention de plusieurs Bâtimens remarquables, construits avant le reta-

blissement des Arts; entre autres de l'Arche d'un Pont, laquelle a 142pieds d'ouverture,&qui est très-peu élevée. L'Architecte *Falconet* fut le premier qui fleurit après le renouvellement des Arts. Fra-*Giocondo* bâtit à Paris le Pont-Neuf & le Petit-Pont. *Sanmicheli* avoit un talent merveilleux pour ordonner la distribution interieure des Pieces d'un bâtiment, & pour y ménager toutes les commoditez, que l'on croit de nouvelle invention. En parlant d'une belle Eglise moderne, l'Auteur fait remarquer l'erreur des Architectes, qui ne se mettent point en peine de la convenance entre l'ordre d'architecture & le sujet pour lequel est construit l'Edifice: en sorte qu'ils employent pour l'Eglise d'un Saint qui a suivi un Institut sévére, & qui est couvert d'une haire & d'un cilice, l'ordre Corinthien, rempli d'ornemens & égayé par des couleurs riantes. On se seroit bien moqué parmi les anciens (dit notre Auteur) d'un Ar-

chitecte, qui auroit bâti un Temple d'ordre Toscan, pour Vénus, & un d'ordre Corinthien pour Saturne.

. *Col.* 92. Il y a peu d'années qu'on a construit dans Vérone une Foire avec des murs de pierre. Celui qui a dessiné le plan de cette Ville que l'on voit à la tête de cette troisiéme Partie, est le même qui a fait bâtir l'Edifice dont on parle. Lorsqu'il étoit Provéditeur dans sa patrie, Charge qui est la premiere de la Ville, il fit rendre dans le Conseil un decret pour l'execution de ce Bâtiment. Cette Foire contient 270 boutiques, accompagnées chacune de leurs chambres, en bas & en haut. La place du milieu a huit points de vûë, & le tout ensemble represente une petite Citadelle. Quand on y est entré, on ne voit que des boutiques de tous côtez, sans appercevoir les murs en nul endroit.

Col. 96. On a bâti aussi depuis peu un Théatre, dont l'Architecte

a été François *Bibbiena*, qui a construit encore celui de l'Empereur à Vienne, & celui de Nanci en Lorraine. On est persuadé que celui de Vérone ne le cede à aucun autre pour la perfection & pour la beauté, comme il les surpasse tous par le grand Vestibule & la grande Salle qui en font l'entrée. Il y a très-peu de Théatres modernes (dit l'Auteur) qui méritent ce nom. Dans celui-ci la Scêne est séparée des Loges, & sa façade tient d'un mur à l'autre, comme dans ceux des anciens. Il y a cinq rangs de loges, les Corridors sont larges, les escaliers sont de pierre, & il y a un grand nombre d'issuës. Le platfonds est double, le premier n'étant composé que d'ais minces & percés; ce qui rend la voix plus sonore, comme la rose d'un Clavecin rend plus harmonieux le son de cet Instrument. Sur la grande toile on a peint les deux Muses, qui président à la Tragédie & à la Comédie, avec ces mots tirés de Platon:

εἰς τὸ τερπνὸν καὶ τὸ χρήσιμον : *al diletto e al giovamento.*

Col. 97. Dans ce même Chapitre l'Auteur décrit un Jardin, planté il y a 200 ans, & qu'on trouve encore des plus beaux. On verra par cette description, combien de Pieces differentes doivent entrer dans la composition d'un Jardin en Italie.

V. *col.* 107. Le Chapitre cinquiéme est peut-être l'un des plus dignes d'attention. L'Auteur, à l'occasion des murs & des Bastions de Vérone, fait l'histoire de la Fortification moderne ; & il montre qu'elle eut pour Inventeur *Sanmicheli* de cette même Ville, quoiqu'inconnu jusqu'à present, parce qu'il n'a rien écrit. On trouve ici le dénombrement des Livres de Fortification composés par les Italiens, depuis le commencement du seiziéme siécle jusqu'à aujourd'hui ; & l'Auteur fait voir que parmi ces Ouvrages, ceux qui ont été publiés même avant l'année 1600. renferment

toutes les manieres de fortifi
qu'on employe maintenant ;
sorte que ce qui passe pour avo
été inventé de nos jours , l'avo
été déja par François *Marchi* & p
plusieurs autres , qui l'avoient fa
imprimer long - tems auparavan
Les termes de cet art reçûs par to
tes les Nations , prouvent qu'il e
venu des Italiens ; car tous ces te
mes sont empruntés de leur La
gue. Tels sont , par exemple , *I*
génieur , *Citadelle* , *Forteresse* , *B*
stion , *Boulevard* , *Orillon* , *Merlo*
Cavalier , *Parapet* , *Gabion* , *C*
semate , *Caserne* , *Banquette* , *C*
nette , *Contrescarpe* , *Palissade* , *E*
planade , *Bombe* , *Artillerie* & pl
sieurs autres.

Col. 117. Mais dans le dessein
déterminer au juste quel a été
premier Inventeur de cet art parm
les Italiens , M. le Marquis Maf
remarque d'abord , que pour m
riter ce titre , il n'est pas necessai
d'avoir inventé toutes les differe
tes parties de cet art ; & qu'il suf

d'avoit introduit un-nouveau Syſtême adopté dans la ſuite univerſellement, & d'avoir été l'Inventeur de l'Ouvrage, duquel tous les autres tirent leur origine. Après l'invention de l'Artillerie on ſubſtitua d'abord aux vieilles Tours qui étoient en uſage auparavant, des Terrepleins & des Baſtions beaucoup plus gros, mais toûjours ronds ou quarrés. Cela ne changea point la forme de la défenſe, & ne fut point la ſource d'une nouvelle méthode. Mais celui qui inventa le Baſtion triangulaire, avec des places baſſes découvertes dans le flanc; celui-là forma véritablement un art nouveau. Toute la force (dit notre Auteur) & tout l'eſſentiel de nos fortifications modernes conſiſte en deux choſes: la premiere d'avoir trouvé le moyen de flanquer toute l'enceinte; car en faiſant les Baſtions ronds ou quarrés, la face & le milieu reſtoient ſans défenſe: la ſeconde d'avoir fait en ſorte que les défenſes par

les flancs pussent toûjours être continuës; ce qu'on ne pouvoit éxécuter en construisant les Casemates couvertes, comme auparavant. L'une & l'autre vûë se trouverent parfaitement remplies par l'invention des Bastions triangulaires à deux faces & à deux flancs. Cette méthode a été suivie jusqu'à present par tous les Ingénieurs. Il faut ajoûter encore que toutes les autres fortifications que l'on a imaginées depuis & qui pouront l'être à l'avenir, comme les Ouvrages à corne, les contregardes, les demi-lunes, les ravelins & autres semblables, dérivent de cette premiere idée, & ne sont que des bastions détachés ou des demi-bastions.

Col. 119. L'Auteur prouve ensuite par deux raisons sans replique (dit-il) que le premier Inventeur des Bastions modernes fut *Sanmicheli*. L'une est l'autorité de George *Vasari* d'Arezzo, Auteur contemporain, qui dans son Ouvrage où il traite des Architectes, dit

qu'avant *Sanmicheli* on faisoit les Bastions ronds, & que ce fut lui qui les rendit triangulaires & les Casemates découvertes ; au lieu qu'avant lui elles étoient couvertes, & qu'on n'y pouvoit rester à cause du bruit & de la fumée. L'autre raison est tirée des Bastions qui se voyent à Vérone, lesquels sont les premiers qu'on ait construits selon la nouvelle invention, & qui ont servi de modéle à tous les autres. Les premiers Livres où il soit parlé de Bastions à angles, n'ont paru que depuis l'an 1500. en Italie, & depuis l'an 1600. hors de l'Italie. L'enceinte des murs de Vérone fut commencée après la grande guerre de la Ligue de Cambrai, c'est-à-dire environ l'an 1520. Sur les portes & sur les Bastions l'on voit des Inscriptions des années 1523. 1527. & des suivantes. Les murs des Bastions sont très-solidement bâtis, ayant 24 pieds d'épaisseur, ce qui les a si bien conservés depuis 200 ans. L'Auteur en donne

le deſſein. Il remarque qu'ils ont des orillons, qu'on croit de l'invention de M. *de Vauban*; & qu'on y voit pluſieurs autres ſingularitez, qui paſſent pour modernes hors de l'Italie, & dont *Marchi* eſt l'Inventeur. *Sanmicheli* fortifia de cette maniere Candie, laquelle au moyen des autres fortifications qu'il y avoit faites, ſoûtint enſuite un ſiége de 20 ans contre les Turcs. *Mallet*, dans ſes *Travaux de Mars*, vante beaucoup le mérite & la maniere des Baſtions de cette fameuſe Place, quoiqu'il ignorât qui en avoit été le premier Architecte. On a dit dans le Journal des Sçavans de l'année 1678. au ſujet du Livre de Donat *Roſſetti* (remarque l'Auteur) que l'invention des Baſtions eſt dûë aux Italiens. *Ozanam*, dans ſon *Dictionnaire Mathématique*, approche encore plus de la vérité, en diſant que cette même invention eſt dûë aux Vénitiens, dans les longues guerres qu'ils ont ſoûtenuës contre les Turcs. Mais on n'en

n'en a jamais ſçu, même en Italie ; le véritable Inventeur. On donne ici le deſſein de deux ſuperbes portes de Vérone, bâties en ce temslà, & qui ſervent à la fois de porte & de cavalier. Ceux qui liront l'Ouvrage de notre Auteur dans ſa langue originale, pourront acquerir bien des connoiſſances très-importantes ſur ce ſujet.

VI. *col.* 141. Dans le ſixiéme Chapitre, où il eſt traité des peintures qui ſe voyent à Vérone, M. le Marquis Maffei donne d'abord une Hiſtoire abrégée de la peinture de ce Pays-là. Il combat enſuite l'erreur de ceux qui ſuppoſent, que *Cimabue* & *Giotto* firent les premiers revivre cet art. Car (dit-il) on ne ceſſa point de peindre & de ſculpter en Italie, même dans les tems les plus barbares, & il fait voir qu'avant *Cimabue* on y peignoit déja paſſablement. Ceux qui aiment cet art, & qui veulent s'inſtruire des differentes manieres des Ecoles modernes de Peinture,

auront recours à ce sixiéme Chapitre, qui remplira parfaitement leur curiosité.

VII. *col.* 201. Il est question, dans le septiéme, des Galeries qui sont à Vérone. L'Auteur fait ici quantité d'Observations curieuses sur les *Musées* des anciens, & sur les premiers Recueils de raretez dont on ait formé des Cabinets en Italie. Parmi ceux qui sont encore à Vérone, on nous parle ici d'un grand amas d'Inscriptions Gréques ou Romaines & de bas-reliefs, qui sont enchassés dans un long mur de la Cour de l'Académie. On a rassemblé par-là un thrésor incomparable pour l'érudition, en réunissant ce qui étant dispersé n'étoit pour lors d'aucune considération. On devroit certainement (dit l'Auteur) en user de même dans chaque Ville; au moyen de quoi ces Monumens ne dépériroient plus, & deviendroient d'un usage public. L'Auteur, par l'ordre du Roi de Sardaigne, a exécuté quelque cho-

ſe de pareil à Turin. Il faut voir dans l'Ouvrage même la deſcription des autres *Muſées* de Vérone, dans leſquels on trouvera pluſieurs belles Médailles, qui n'avoient point encore été publiées. Notre Auteur, dans l'Ouvrage qu'il a mis au jour ſur les Antiquitez de France, a fait auſſi connoître pluſieurs de ces Monumens, que l'on conſerve dans les Cabinets des Curieux de ce Royaume, & dont les Livres n'avoient point encore fait mention. Il parle auſſi des Manuſcrits qui ſe trouvent à Vérone, parmi leſquels il y en a pluſieurs Grecs anecdotes; & il fait connoître le reſte d'une Bibliothéque recueillie dans le huitiéme & le neuviéme ſiécle, & dont les Livres ſont preſque tous écrits en lettres majuſcules, & quelques-uns en caractere courant des anciens; caractere qui (ſelon lui) n'eſt autre que celui des Romains, & nullement celui des Goths ou des Lombards. Dans l'article où il eſt traité

des marbres anciens, on trouve quantité de planches, qui repreſentent des ſtatuës du premier ordre, conſervées dans de magnifiques Cabinets ; & l'on peut dire qu'il n'y a peut-être jamais eu de deſſeins d'Antiques ſi correcʈs & ſi bien rendus. Car (ajoûte l'Auteur) quoiqu'il y ait quantité de bons Graveurs, les bons Deſſinateurs pour l'Antique ſont en très-petit nombre. Il faut auſſi remarquer, que dans l'Ouvrage dont il s'agit ici, les culs-de-lampes, les vignettes, les friſes, les lettres griſes ne ſont pas gravées d'imagination, mais qu'elles le ſont d'après l'Antique & ſi bien deſſinées, qu'elles peuvent ſervir de modéles en ce genre. Mais pour en mieux connoître tout le prix, il faut choiſir des exemplaires, où les eſtampes ſoient d'un bon tirage.

VIII. *col.* 277. Quant au huitiéme Chapitre, qui termine cette troiſiéme Partie, & qui roule ſur les ſingularitez du territoire de Vé-

rone, il faut recourir au Livre même. Nous ne finirions point, si nous voulions rapporter ici tout ce que cet Ouvrage offre de curieux & d'interessant. On y refute à la fin quelques impostures de Maxilien *Misson* & d'autres Voyageurs; & l'on fait voir combien la plûpart de ces Relations sont peu estimables, & de combien d'erreurs se laissent prévenir ceux qui voyagent, sans se tenir en garde contre les bruits & les préjugez populaires.

*ESSAI SUR L'HOMME; Par M. Pope, traduit de l'Anglois en François par M. D. S.****

The proper study of mon kindis mon.

L'étude propre de l'Homme est l'Homme 1735.

CE Poëme si estimé en Angleterre est bien-tôt devenu célébre dans toute l'Europe sçavante,

& le Public en deſiroit depuis long-tems une Traduction Françoiſe. Deux Auteurs, déja connus par des Ouvrages de ce genre, l'ont entrepriſe, l'un en proſe, l'autre en vers. Nous joüiſſons de la premiere, & il nous la falloit pour calmer un peu notre impatience ſur la ſeconde.

M. D. S. dans une Préface aſſez étenduë, & très judicieuſe, expoſe le caractere de ſon original, & la maniere dont il a cru devoir le rendre en notre Langue. *Cet Ouvrage*, dit-il, *étoit très-difficile à traduire; la plûpart des Anglois ne balancent point à le croire intraduiſible; & je penſe qu'en effet toutes les Traductions que l'on en pourroit faire, ne ſçauroient être qu'inferieures à l'original.... Le Traducteur n'a eu d'autre objet que de faire connoître autant qu'il a pû l'Ouvrage tel qu'il eſt, & ces ſortes de Traductions ont leur utilité particuliere, en ce qu'elles ne déguiſent point le goût & le caractere des Ouvrages d'une nation: auſſi cet*

Ouvrage demande que le Lecteur se transporte quelquefois d'esprit en Angleterre pour certaines idées, expressions & comparaisons, ou trop fortes, ou de choses trop communes. On auroit tort d'en faire une objection contre l'Ouvrage. Chaque Nation a ses mœurs, & un Lecteur judicieux ne perd jamais cette observation de vûë.

Il y a bien des personnes qui souhaiteroient que toutes les Traductions fussent faites d'après l'idée & les principes que M. D. S. vient de nous exposer. Ils voudroient que ces copies ressemblassent autant qu'il est possible à leurs originaux; & qu'on y conservât à chaque Auteur son air propre & naturel, & jusqu'à ses défauts même. Chercher à le *franciser*, c'est l'alterer, & le changer. L'eût-on embelli, on l'a défiguré. On est Auteur; & bon Auteur, si vous voulez, mais enfin on n'est pas Traducteur, & il falloit l'être. Nous avoüons que cet air étranger, conservé dans une Traduction Françoise, pour-

roit blesser quelques Lecteurs; mais pour l'homme d'esprit, pour le Philosophe exempt de ces préjugez qui bornent l'homme vulgaire à sa Nation, c'est un spectacle bien agréable que cette prodigieuse diversité que la difference des Pays & des siécles met entre les esprits; & quand même il ne goûteroit pas ces nouvelles manieres de penser, de sentir, de s'exprimer, il seroit toûjours charmé de les connoître.

Les divers jugemens qu'on a portés sur cette Traduction de M. P. sont la preuve de ce que nous venons de dire de ces deux sortes de Lecteurs. On a cru lire de l'Anglois plûtôt que du François; & ce qui a fait peine aux uns, a fait plaisir aux autres. Mais peut-être que des deux côtez on a donné dans l'excès; & c'est l'effet ordinaire des Ouvrages très-singuliers; les uns en sont trop revoltés, les autres les admirent trop. Ces impressions si differentes ont la même cause, la petitesse & la légéreté de l'esprit

humain. Le goût & le dégoût de la nouveauté & de la singularité viennent à peu-près de la même disposition, du même tour d'esprit. Mais tout ceci se sentira mieux par le détail dans lequel nous allons entrer.

L'Essai de M. P. consiste en 4 Epîtres. *C'est*, dit le Traducteur, *une idée générale de l'homme où il n'y a que les plus grandes parties de tracées.* Le Poëte *a donné à ces 4 Epîtres le titre du premier Livre, & il en annonce un second qui renfermera des particularitez plus susceptibles d'agrément.* L'Ouvrage est adressé à Henri S. Jean lord Bolingbrok, *à qui personne ne refuse l'aveu d'une superiorité de génie & de talents. M. Pope*, continue le Traducteur, *l'a loüé sans être flateur ; ceci est une exception aux Poëtes & aux Dédicaces.*

Dans la premiere Epître l'Auteur traite *de la Nature & de l'état de l'Homme par rapport à l'Univers.* Dans la seconde, il le considere

par rapport à lui-même, & comme individu. Dans la troisiéme il l'envisage par rapport à la societé, & dans le quatriéme par rapport au bonheur.

La premiere débute ainsi, *Reveillons-nous, Milord, laissons les petits objets à la basse ambition & à l'orgueil des Rois. Puisque la vie ne s'étend & ne se termine gueres qu'à regarder ce qui nous environne, & à mourir, parcourons donc au moins cette Scéne de l'Homme; prodigieux labyrinthe, mais qui a pourtant sa régularité; campagne où la fleur croît confonduë avec le chardon; Jardin qui tente par des fruits défendus.*

Ces derniers mots ne presentent pas un sens bien net; mais peut-être que cela est plus clair dans l'Anglois. Quoiqu'il en soit, on rencontre souvent dans cette Traduction des choses exprimées d'une maniere vague & confuse; ce défaut de précision & de netteté est le plus grand vice du stile; mais il faut avoüer en même tems qu'il n'y

a rien de plus difficile à attraper que la qualité qui lui est opposée, sur-tout quand il s'agit d'exprimer des choses abstraites, fines & pensées.

L'Auteur montre ensuite que nous ne pouvons bien connoître l'homme, parce qu'il fait partie de cet Univers, dont nous connoissons si peu de chose, & que la partie n'est jamais bien connuë sans la connoissance du tout. Avec cette connoissance on pourroit peut-être rendre raison de ce que nous voyons dans l'homme; mais sans elle rien ne nous doit moins étonner que cette ignorance de nous-mêmes, & ce seroit la plus folle présomption, d'esperer d'en sortir. Il y a plus encore, & nos plaintes sont également injustes & ridicules. L'Homme demande pourquoi il est si imparfait & si malheureux; mais il est aisé de l'arrêter tout d'un coup en lui demandant, pourquoi il ne l'est pas plus encore.

L'Homme est à l'égard de l'Uni-

vers ce que chaque membre de ſon corps eſt à l'égard du corps entier. Or le pied ſe plaindroit-il avec juſtice de n'être pas la main, & la main de n'être pas la tête ? Les uns & les autres ſont ce qu'ils doivent être, & de leurs rapports entr'eux reſulte la perfection du tout, comme à ſon tour la perfection du tout fait connoître celle de chaque membre. Si donc nous connoiſſions l'Univers comme nous connoiſſons notre corps, l'Homme nous paroîtroit auſſi parfait en ſon genre que chacun de nos membres nous le paroît.

La cauſe de toutes nos illuſions en ceci, c'eſt d'une part un eſprit très-borné, & de l'autre un amour propre exceſſif ; une raiſon également aveugle & orgueilleuſe. On ſe croit la fin & le centre de toute la nature, au lieu qu'on n'en eſt qu'une très-petite partie, qui avec toutes les autres ſe rapporte à une fin plus générale & plus élevée.

Nous ſommes moins choqués

des prétendus desordres que nous croyons remarquer dans l'ordre Physique, que de ceux qui nous frappent dans l'ordre moral. Mais, dit M. P. *si des pestes ou des tremblemens de terre ne renversent pas l'ordre prescrit par le Ciel, pourquoi l'existence d'un Borgia ou d'un Catilina le renverseroit-elle ?*

C'est une chose agréable à considerer pour un vrai Philosophe, que cette multitude prodigieuse d'especes de créatures, à chacune desquelles le Créateur a assigné un certain genre de perfections. Il y a entre elles un ordre & une gradation générale d'où resulte une subordination des unes aux autres & de toutes celles que nous connoissons à l'homme. C'est la raison qui lui donne cette superiorité. C'est elle qui le dédommage bien glorieusement des qualitez que les autres animaux ont au dessus de lui. Son partage n'est-il pas assez beau? Non; il voudroit réunir tout, jaloux en même tems de l'Ange &

de la bête. Mais s'il ne sent pas l'impossible de ses desirs, qu'il en voye du moins les inconveniens. Il veut allier des qualitez contradictoires; il ambitionne des sens & des organes qui plus fins, plus sensibles, & par là plus parfaits à son gré, ne serviroient qu'à le rendre plus miserable. Notre bonheur dépend de ce que nous blamons.

Ainsi, dit M. Pope en s'adressant à l'Homme, & c'est par-là qu'il conclut cette premiere Epître; *toute la nature est un art, & un art qui t'est inconnu; le hazard est une direction que tu ne sçaurois voir; la discorde est une harmonie que tu ne comprends point; le mal particulier est un bien général; & en dépit de l'orgueil, en dépit d'une raison qui s'égare, cette vérité est évidente, que tout ce qui est, est bien.*

Voilà bien de la Métaphysique, & certainement les *Leibnits*, les *Clarks*, les *Malebranches*, Philosophes de profession, n'en ont jamais débité de plus subtile que

celle de notre Poëte ; mais y a-t-il autant de solidité, de justesse & de lumiere. Le Lecteur se sent il convaincu , & éclairé ? Nous ne le croyons pas. Il s'amuse des lueurs qui viennent le frapper successivement ; il admire M. Pope d'avoir sçu manier avec tant d'agrément des idées si abstraites, & d'en avoir temperé la secheresse par tant d'images fortes & gracieuses , mais il n'est pas plus instruit qu'auparavant. Au reste ce n'est pas la faute du Poëte , & les plus habiles Philosophes ne nous en apprendroient pas davantage. La resolution de nos difficultez , & de nos doutes sur ces importantes matieres , n'est pas du ressort de la Philosophie.

La seconde Epître traite *de la nature & de l'état de l'Homme par rapport à lui-même consideré comme individu.* Elle nous a paru plus agréable que la premiere , & parce que le sujet en est moins abstrait , & parce qu'étant plus à notre portée , l'Auteur l'a traitée plus solidement. Il

faut tâcher de rendre la vérité agréable ; mais elle est elle-même le premier des agrémens. Le faux, & l'incertain affoiblissent ceux qu'on employe pour les parer ; & ils ne brillent dans tout leur éclat, ils ne font tout leur effet, que lorsqu'ils portent sur un fond vrai. Dans cette Epître il s'agit de faits plûtôt que de raisonnemens, & d'exposer ce que l'Homme est, plûtôt que de dire pourquoi il est ainsi & non autrement.

Sa nature est un mélange de grandeur & de petitesse, de hauteur & de bassesse, de ténébres & de lumiere, *&c.* .... Il y a sur ce dernier point une extrême difference d'Homme à Homme ; mais aux yeux de Dieu & des intelligences superieures, qu'est-ce que le plus grand esprit ? L'Auteur s'exprime là dessus d'une maniere assez singuliere, mais forte & naïve. *Lorsque dans ces derniers tems*, dit-il, *les êtres superieurs virent un homme mortel développer les loix de*

la nature ; ils admirerent une telle habileté dans une figure terrestre, & ils regarderent Newton, comme nous regardons un singe adroit.

Deux principes regnent dans l'Homme, l'amour propre & la raison. L'un excite & meut ; l'autre retient & gouverne. Celle-ci a plus de lumiere, celui là plus de force, en sorte que si la raison nous éclaire, c'est presque toûjours l'amour propre qui nous conduit. Leur fin est la même ; le bonheur. Tout va bien quand ils sont d'accord ; & la vertu n'est au fonds qu'un amour propre bien entendu.

Les passions sont des modifications de l'amour propre. Temperées les unes par les autres, & gouvernées par la raison, elles sont d'une grande utilité à chaque homme en particulier, & à la societé en général. Elle languiroit & periroit sans elles. L'Homme sans passions des Stoïciens est une pure chimere, née de l'orgueil & de l'ignorance. *Nous naviguons diversement*, dit

M. Pope, *ſur le vaſte océan de la vie. La raiſon en eſt la bouſſole, mais la paſſion en eſt le vent. Ce n'eſt pas dans le calme ſeul que l'on trouve la Divinité. Dieu marche ſur les flots & monte ſur les vents.*

Des paſſions naiſſent ſouvent de grandes vertus, ou du moins de grandes actions. *C'eſt ainſi que la nature*, dit notre Poëte, *nous donne des vertus voiſines & apparentées des vices.... La même ambition produit ou le ſalut ou la perte; elle fait également un traître, ou un vrai Citoyen.*

De-là il faut bien ſe garder de conclure qu'il n'y a ni vices ni vertus. *Parce que le blanc & le noir*, dit M. Pope, *seront mélangés, adoucis, fondus enſemble de mille manieres differentes, n'y aura-t-il plus pour cela ni noir ni blanc?* Ainſi tout homme eſt vertueux & vicieux tout enſemble, à un certain degré; peu vont dans les extrémitez, & s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, nous ne ſommes parfaits en rien,

pas même dans le vice.

Par la peinture de l'homme que M. P. a tracée dans cette seconde Epître, il a eu en vûë de l'humilier, & en même tems de justifier Dieu, & par-là de nous amener à cette consequence, par laquelle il finit, *que quoique l'Homme soit folie, Dieu est toute Sagesse.*

L'étendue que nous avons donnée à l'Extrait de la premiere moitié de cet Ouvrage nous oblige à être très-courts sur la derniere. La troisiéme Epître traite *de la nature & de l'état de l'Homme par rapport à la societé.* Le but de l'Auteur est d'y montrer que tout l'Univers est un Systême de societé & d'union, en sorte que rien n'est fait, ni entierement pour soi, ni entierement pour les autres. L'instinct a commencé les societez, & la raison, secouruë de l'experience, les a perfectionnées. Il y en a parmi les animaux comme parmi les hommes, & en bien des choses ils pourroient nous servir de modéles.

Ici l'Auteur fait en abrégé l'Histoire de l'origine des Societez politiques, ce qui amene quelques reflexions sur l'Idolatrie, la superstition, la tyrannie, & les differentes formes de gouvernement, après quoi il conclut en ces termes. *L'Homme, semblable à la vigne, a besoin de support; & la force qu'il acquiert vient de l'embrassement qu'il donne. Ainsi que les planétes qui toutes à la fois tournent sur leur propre axe, & autour du Soleil, de même deux mouvemens compatibles agissent dans l'Homme, dont l'un regarde la personne même, & l'autre l'Univers. C'est ainsi que Dieu & la nature ont lié la fabrique générale, & ont voulu que l'amour propre, & l'amour social confondus, ne fussent qu'un.*

La quatriéme Epître traite du bonheur, matiere si interessante, & dans un sens si négligée. C'est là que tendent tous les hommes, quoiqu'ils fassent, mais ils y tendent en aveugles. C'est l'objet de leurs desirs plûtôt que celui de

leurs pensées. On fait tout pour le bonheur, excepté d'examiner bien sérieusement en quoi il consiste, & quels sont les moyens les plus propres à nous y conduire, chacun selon notre état, notre caractere particulier, *&c.* ... Il est pour tous, sans être précisément le même ; il n'est point renfermé dans quelque lieu privilégié ; on le trouve partout, ou l'on ne peut le trouver nulle part ; il est de toutes les conditions, plus à portée néanmoins des médiocres que des plus hautes. Du bon sens dans l'esprit, de la droiture dans le cœur, voilà le grand moyen d'être heureux, & en un mot le bonheur consiste principalement dans la vertu, c'est-à-dire dans l'amour de Dieu & des autres Hommes. L'Auteur le prouve par un détail dans lequel nous ne sçaurions le suivre. Richesses, dignitez, naissance, grandeur, renommée, talens superieurs, tous ces biens purement humains, & communs à la vertu & au vice,

ſont ici ſevérement examinés par rapport au bonheur. Le fond de la plûpart des ces penſées n'eſt pas bien neuf ; mais l'Auteur a ſçu les manier d'une façon toute nouvelle, & tel en eſt l'effet qu'on croît apprendre ce qu'on ſçavoit déja. En général le caractere de cet Ouvrage eſt la force, la vivacité, la naïveté, qualitez ſi eſſentielles à la Poëſie ; mais on pourroit y deſirer plus d'ordre, plus de netteté, & même de juſteſſe. Tranchons le mot ; il s'y trouve plus de philoſophie que d'eſprit vrayement philoſophique.

Quant au Traducteur, il mérite certainement beaucoup de loüanges ; & ſi ſon ſtile n'eſt pas toûjours aſſez pur & aſſez correct, ſi l'on y trouve quelque dureté, cela vient en grande partie de ce que ſa Traduction eſt fort litterale. Ceux qui ſçavent l'Anglois diſent pourtant qu'elle auroit pû l'être encore davantage en quelques endroits, pendant qu'elle l'eſt

trop en d'autres. De-là l'obſcurité de pluſieurs phraſes ; car tous les Gens de Lettres ſçavent que ſouvent ce qui eſt très-clair dans une Langue, ne fait plus aucun ſens, rendu mot pour mot dans une autre. Nous attendons ſur tout cela les reflexions du nouveau Traducteur en vers. *

* M. l'Abbé du Renel, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.



QUÆSTIO MEDICA MANE' discutienda in Scholis Medicorum, die nono Februarii 1736. Magistro Jacobo Francisco Vandermonde, Doctore Medico Præside, an infirmis à morbo viribus, Gin seng.

C'est à dire : *Question de Medecine agitée dans les Ecoles de Medecine de Paris, le Jeudy 9 Fevrier 1736. sous la Présidence de M. Jacques-François Vandermonde, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine de Paris, sçavoir, si le Gin-seng convient pour reparer les forces abbatuës des convalescens?* A Paris, chez *Quilleau*, Imprimeur de la Faculté de Medecine. *in*-4°. p. 4.

LE P. Laffitau, Jesuite, a publié en 1718. une petite Dissertation sur le Gin-seng, de laquelle nous avons fait mention dans le Journal de Mars 1719.

Quelque étenduë qu'elle soit en comparaison de celle dont nous allons

lons rendre compte, on peut dire que cette derniere ne lui est point inférieure pour les choses. Elle part de la plume d'un Auteur qui a demeuré long-tems à la Chine, & qui étant outre cela très-habile Medecin, a été beaucoup plus en état d'approfondir le sujet qu'il traite ici.

La Dissertation est partagée en cinq articles ; les deux premiers, sont une espece de Préface où l'on trouve des Notions générales sur ce qui concerne l'intégrité, & l'alteration des forces, sur les causes de l'une & de l'autre, & sur plusieurs autres points dont il est à propos d'avoir une teinture, avant que de lire les trois autres articles, qui concernent précisément le Gin-seng.

L'intégrité des forces, remarque M. Vandermonde dans le premier article de sa Préface, est tout ensemble le signe & l'effet de la santé, comme au contraire, leur abbattement est un symptome de ma-

ladie. Cet abattement ne procede pas toûjours d'une même cause: tantôt il vient de pléthore, & tantôt de la dépravation des sucs. Le premier est une oppression de forces, & le second en est une Dissolution, quoiqu'il y ait cependant une certaine dépravation de sucs; qui, pour parler en termes d'art, procede de *concrétion*: mais que ce soit l'une ou l'autre qui vitie le sang, la chose importe peu, dit notre Auteur, puisque chacune endommage également les forces, dont l'intégrité dépend du mouvement uniforme & reciproque des parties solides contre les fluides, & des parties fluides contre les solides. Ce mouvement réglé, alternatif, & persévérant des liqueurs contenuës, & des vaisseaux qui les contiennent, est une agitation douce & égale qui procure la filtration de toutes les humeurs necessaires à l'œconomie animale & l'expulsion de toutes celles qui surabondent: cette filtration d'hu-

meurs est si essentielle, que si elle vient une fois à être supprimée ou ralentie, il n'y a sorte de maladie qu'on ne doive attendre de cette suppression, ou de ce ralentissement.

Notre Auteur rapporte là-dessus l'exemple de la transpiration, par le moyen de laquelle la plûpart des humeurs superfluës sont chassées dehors à travers les pores de la peau, & qui n'est pas plûtôt arrêtée ou suspenduë, qu'il s'ensuit, un nombre innombrable de maux, dont les moindres sont des rhumatismes qui ne laissent aucune partie du corps exempte de torture; c'est de quoi on ne s'étonnera pas en faisant reflexion que par les seules issuës de la peau, tout imperceptibles qu'elles sont, il s'évacue, sans comparaison, plus de superfluitez, que par tous les autres excretoires du corps; si l'on demande d'où peut venir la suppression de cette matiere transpirable : M. Vandermonde renvoye là-dessus à l'exa-

men des ſoupiraux ou pores de la peau, par leſquels la matiere ſuperfluë dont il s'agit, ſort en forme de vapeur. En effet ſi on les examine, on verra que dans le corps humain il n'y a point d'iſſuës dont les extrémitez puiſſent plus facilement ſe fermer, que celles de ces ſoupiraux, puiſqu'il ne faut quelquefois pour cela, que le moindre vent froid, ou la plus légére humidité.

Si l'on fait une autre queſtion; ſçavoir comment les ſucs nourriciers peuvent laiſſer tant de ſuperfluitez? Notre Auteur demande à ſon tour, ce que c'eſt que la nutrition, & ſi elle ne conſiſte pas dans la reparation, & pour ainſi dire, la reſtitution de la ſubſtance diſſipée, ou dans l'accroiſſement des parties qui n'ont pas encore pris toutes leurs dimentions? C'eſt ce qui eſt cauſe, remarque M. Vandermonde, que lorſqu'on prend plus d'aliment qu'il n'en faut pour reparer la déperdition journaliere de la ſubſtance, ou pour fournir à l'accroiſſe-

ment du corps, on nuit considerablement à sa santé, la transpiration ne se faisant comme il faut, que lorsqu'après une facile & entiere digestion des alimens, elle chasse dehors ce qui ne peut plus servir à la nourriture des parties. Cette digestion est si necessaire, que la transpiration sans cela ne sçauroit être parfaite : c'est pourquoi si l'on veut se procurer une transpiration, qui ait les conditions requises ; il faut être extrêmement attentif sur la quantité & sur la qualité des alimens que l'on admet dans son estomac, faute de quoi il est impossible que l'œconomie animale subsiste long-tems, & que les forces ne s'alterent : ainsi veut-on conserver ou reparer la vigueur des forces, dont la perte ne vient que du vice de la transpiration, il faut employer tous ses soins pour conserver ou pour reparer la digestion.

Notre Auteur passe ici au second article de sa Préface & fait

la revûë des differentes causes, qui peuvent abattre les forces. Il en reconnoît de quatre sortes : la premiere, le défaut d'une nourriture suffisante; la seconde, la dissipation trop grande des humeurs necessaires; la troisiéme, la mauvaise coction des alimens; la quatriéme, la surabondance du sang. Les trois premieres épuisent les forces; la quatriéme, sçavoir la surabondance du sang, les opprime. Cette derniere se corrige par le retranchement de ce qu'il y a de trop, & ce retranchement se fait par la diette.

Pour ce qui regarde la mauvaise coction, on y remedie par les stomachiques. Les autres causes se corrigent par l'addition de ce qui manque.

La mauvaise coction des alimens est ce qui arrête le plus ici l'attention de notre Auteur. Cette mauvaise coction procede elle-même de tant de causes, que les plus habiles Medecins sont souvent très-embarrassés à les démêler pour y appor-

tet remede : M. Vandermonde remarque les principales, qui sont tantôt le relâchement des fibres & des glandes de l'estomac ; tantôt au contraire, leur trop grand resserrement ; quelquefois une indisposition particuliere du foye ; d'autres fois, la dissipation excessive des esprits, procurée ou par un trop grand jeûne, ou par un trop grand exercice, ou par une trop grande application, ou par de profonds chagrins.

Quand le déréglement de la digestion vient du relâchement des fibres & des glandes stomachales, les dissolvans de l'estomac sont alors plus aqueux qu'il ne convient, & par-là inondent plûtôt la masse des alimens, qu'ils ne la divisent & ne la dissolvent. Quand la mauvaise coction procede du trop grand resserrement de ces mêmes fibres, & de ces mêmes glandes, alors elles laissent échapper moins de suc gasttique, & le peu qu'elles en fournissent, a trop de consi-

ſtance; d'où il arrive qu'elles envoyent aux inteſtins, une maſſe cruë & indigeſte, mal paîtrie, & même aigre à cauſe du trop long ſéjour qu'elle a fait.

Pour ce qui eſt de la mauvaiſe diſpoſition du foye, notre Auteur remarque que lorſque le vice de la digeſtion procede de cette cauſe, il arrive alors que la bile, faute d'être filtrée dans ce viſcere, reſte impure dans le ſang, en ſorte que la ſalive, & les autres ſucs digeſtifs en ſont endommagés, ce qui déregle tout l'ouvrage de la digeſtion. Quand le vice de cette digeſtion procede de la diſette des eſprits animaux, l'eſtomac languit & n'a plus la force d'agir ſur les alimens, ce qui fait qu'ils croupiſſent & ſe corrompent. Il n'y a qu'un remede capable de corriger toutes ces cauſes, lequel puiſſe retablir les digeſtions, & par conſequent la tranſpiration, d'où il ſuit qu'il n'y a qu'un tel remede qui puiſſe rappeller les forces.

Or tel eſt le Gin-Seng, à ce que prétend notre Auteur dans les trois derniers articles de ſa Diſſertation, & c'eſt de ces trois derniers articles dont il nous reſte à rendre compte.

Le Gin-Seng, autrement dit en Chinois, *Pe-tſi*, eſt ainſi appellé par ces Peuples, premierement à cauſe de la reſſemblance qu'ils ſuppoſent qu'il a avec le corps de l'homme, ſecondement à cauſe de ſes grandes vertus. Notre Auteur cite là-deſſus les termes mêmes Chinois, ſçavoir (*Gin*) qui ſignifie l'homme, & (*Seng*) qui ſignifie un remede univerſel & excellent.



Entre le 39 & le 47e degré du Septentrion, vers les frontieres de la Chine, s'éleve une longue suite de montagnes, que la quantité des arbres, & des herbes qui les couvrent, rend presque inaccessibles. Sur le penchant de ces montagnes parmi les rochers, & diverses especes d'arbrisseaux, croit la salutaire plante dont il est question, laquelle ne se trouve jamais dans les lieux découverts, non plus que dans les Vallées, & dans les marêcages. Vers le mois d'Avril, elle pousse une tige fort simple, à la hauteur d'un pied, lisse, unie, d'un rouge brun, *&c.* Nous passons le reste de la description, parce qu'elle se trouve toute entiere dans plusieurs Ouvrages connus, tels que l'Atlas Chinois du P. Martini, l'Histoire Naturelle du P. Eusebe de Nieremberg, la Chine illustrée du Pere Kirker, la Lettre du Pere Jartoux inserée dans le dixiéme Recueil des Lettres Edifiantes & Curieuses des Missionnaires Jesuites, de la-

quelle nous avons rendu compte dans le Journal du 4 Septemb. 1713. le Mémoire présenté en 1718. par le Pere Lafitau Jesuite, à Monseigneur le Duc d'Orléans Régent, duquel Mémoire nous avons parlé dans le Journal de Mars 1719. & quelques autres Livres encore plus recens.

Il n'y a dans les trois regnes de la Nature, aucun remede soit simple, soit preparé, dont les vertus, selon notre Auteur, passent celles du Gin-Seng.

Quand la digestion s'accomplit parfaitement, il l'entretient; quand elle se fait mal, il la retablit, & par une suite necessaire, il conserve ou repare, selon les cas, la transpiration; ce qui fait, par consequent, qu'il conserve ou repare les forces.

Mais sur quels fondemens lui attribue-t-on toutes ces vertus? est-ce sur les découvertes qui se font par les analyses chymiques? Rien n'est plus fautif que ces découver-

tes, remarque notre Auteur dans son quatriéme article, puisque deux plantes, telles, par exemple, que le Solanum & le Chou, dont l'une est un poison & l'autre une plante potagere, rendent cependant, par l'analyse, les mêmes principes. Se fonde-t-on sur la saveur, ou sur l'odeur? Mais la Scammonée quand elle n'est point sophistiquée, a une saveur d'amande, & cependant nonobstant cette saveur, elle purge, tandis que l'amande est un aliment. Ce qui fait la proprieté d'un mixte, comme le remarque encore notre Auteur, ne consiste pas tant dans les principes qui le composent, que dans la maniere dont ces principes sont combinés & arrangés: semblables en cela aux caracteres de l'alphabet, qui sont souvent les mêmes dans des mots de son & de sens differens. En sorte que si ces mots ont differentes significations, cette diversité ne vient que des divers arrangemens des lettres dont *ils sont* composés; & pour suivre

la comparaiſon, on peut avancer que la difference de certains mixtes entre eux, ne procede, non plus, pour ainſi dire, que des differentes anagrammes que la nature fait de leurs principes. En ſorte que lorſqu'un mixte ſe change, par exemple, en un autre tout different, ce changement n'a d'autre cauſe que la differente anagramme qui a été faite de ſes principes. Le but de tout ce Diſcours, c'eſt de donner à entendre, comme fait notre Auteur, que la plante dont il s'agit ne réuſſit, non plus qu'aucune autre, qu'autant qu'on a ſoin de n'en point déranger les principes; c'eſt pourquoi il faut employer le Gin-ſeng tout ſimplement comme la nature le preſente, ou, ſi l'on y fait quelque preparation, cette preparation ne doit aller qu'à l'exterieur, & non juſqu'aux principes. L'Auteur cite là-deſſus l'exemple du Quinquina, qui ne guerit jamais plus ſurement les fievres intermittentes, que lorſqu'on ne l'a

alteré par aucune préparation. Il cite encore l'exemple du Simarouba, plante nouvellement connuë en France, laquelle, lorsqu'on ne l'a fait passer par aucune épreuve de l'art, guerit si efficacement les dyssenteries, qu'elle surpasse quelquefois en cela, l'Ipécacuanha.

M. Vandermonde revient ici à ce qu'il a remarqué plus haut des saveurs & des odeurs, par rapport aux indices que quelques Medecins croyent en pouvoir tirer pour découvrir les vertus des mixtes, & il semble se relâcher un peu là-dessus en supposant que ces indices ne sont pas tout à-fait fautifs à l'égard du Gin-Seng.

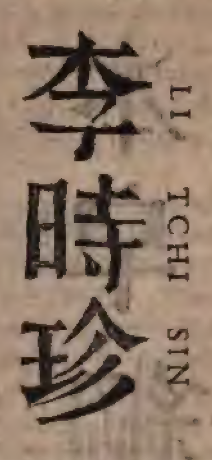
Si, dit-il, l'on s'en rapporte à la saveur & à l'odeur du Gin-Seng pour juger de ses proprietez, on trouvera qu'il n'y a guéres d'avantages qu'on puisse en esperer pour la santé. Son odeur légérement aromatique, & sa saveur un peu douce, mêlée de quelque amertume, annoncent qu'il y a dans

cette plante, un sel essentiel médiocrement volatil, accompagné de parties sulphureuses & résineuses, dont le mélange avec ce sel, est très propre à raffermir les fibres trop relâchées, & à relâcher les fibres trop tenduës. On objectera que des mixtes doüés de ces mêmes principes, peuvent cependant, comme il vient d'être remarqué, avoir des qualitez toutes differentes; par la raison que leurs principes, quoique les mêmes, peuvent n'avoir pas le même arrangement, & la même combinaison : M. Vandermonde en demeure d'accord, & sans s'obstiner sur le jugement qu'à toute rigueur, il croit qu'on peut tirer de la saveur & de l'odeur du Gin-Seng, il renvoye là-dessus à un témoignage beaucoup plus sûr, qui est celui des Chinois, des Tunchinois, des Japonois, & autres Peuples d'Asie, qui de tems immémorial, ont employé le Gin-Seng, comme un remede propre à presque toutes les maladies, tant

pour les guérir que pour les prévenir, mais particulierement pour retablir les forces soit épuisées soit opprimées, & cela sans distinction d'âge, de sexe, ni de temperament.

Les Voyageurs qui ont parcouru ces Contrées, s'accordent tous à dire la même chose, & il n'y en a pas un qui contredise le fait. Notre Auteur, pour confirmer davantage son opinion sur les proprietez du Gin-Seng, rapporte ce qu'en disent les Medecins même de la Chine. Voici en quels termes ils en parlent par la bouche de notre Auteur leur interprete; il cite en Chinois & de la maniere suivante, 1°. l'Ouvrage (*Pen-Sau*) d'où elles sont tirées, 2°. le regne de l'Empereur (*Kan-Mou*) sous lequel le Livre a été fait, 3°. le nom de l'Auteur (*Li-Tchi-Sin*) qui a composé le Livre.


本皁綱目
PEN SAU KAN MOU



» Le Gin-Seng eſt d'un grand ſe-
» cours dans les diarrhées, & les
» dyſſenteries, dans les débilitez de
» l'eſtomac & des inteſtins, dans
» les défaillances & les ſyncopes,
» dans les paralyſies & dans tous
» les engourdiſſemens de membres,
» dans les convulſions, dans les
» épuiſemens de débauche, dans
» les foibleſſes qui reſtent après les
» maladies, ſoit que ces maladies
» ſoient aiguës ou chroniques. A

» l'égard de ce dernier article, sur-
» tout, nul remede n'est compara-
» ble à celui-là. Il convient encore
» dans les petites véroles, lorsque
» les boutons commencent à s'af-
» faisser : il faut le donner alors en
» grandes doses.

» Quant à l'abattement des for-
» ces, on le doit prendre à plu-
» sieurs fois, & alors il les retablit
» d'une maniere surprenante, en
» répandant par tout le corps, une
» chaleur douce qui se commu-
» nique jusques dans la moëlle
» des os, & qui entretient le con-
» cert de toutes les parties les unes
» avec les autres. Le Texte Chinois
ajoûte que les moribonds en reçoi-
vent un si grand soulagement, qu'à
quelque extrémité qu'ils se trou-
vent reduits, le Gin-Seng leur don-
ne du répit, & les met par-là en
état de faire les remedes necessaires;
en sorte que quelquefois les mori-
bonds reviennent en santé. Cette
proprieté merveilleuse du Gin-
Seng a déja été rapportée par plu-

ſieurs autres Auteurs ; nous en avons parlé dans divers Journaux, & entre autres dans celui du mois de Novembre de l'année derniere.

M. Vandermonde ſe fait une difficulté, & c'eſt par-là qu'il termine ſa Diſſertation. Qui ne s'imagineroit à ce langage, dit-il, que le Gin-ſeng ne fût la véritable panacée ? Que tous les autres remedes que produit la nature dans les differens Pays, ne fuſſent abſolument inutiles ? & qu'à cet égard, toutes les recherches que font avec tant de peine, les Medecins, ne duſſent être regardées comme de vains travaux ? Il répond à cela, que le Gin-Seng, tout ſpecifique qu'il eſt, n'eſt pas moins ſoûmis aux loix de la Medecine, & au jugement des Medecins, que le ſont tous les autres médicamens; tels par exemple, que le Quinquina, l'Ipécacuanha, le Simarouba, & autres remedes ſi ſpécifiques contre certaines maladies, leſquels cependant on ne *peut* employer indifferemment

contre ces mêmes maladies, sans exposer les malades à la mort, comme l'experience le fait voir tous les jours lorsque ces remedes sont administrés par des Charlatans.

M. Vandermonde prend ici occasion de rapporter les remarques que les Medecins Chinois ont faites sur l'usage du Gin-Seng.

1°. Ce remede, disent-ils, est d'un petit secours pour les personnes de bonne chere, & qui sont adonnées au vin.

2°. Il ne le faut prescrire qu'avec de grandes précautions dans les fievres malignes & épidémiques, & encore que sur la fin des accès ou des redoublemens.

3°. Le Gin-Seng est un poison mortel dans les inflammations, dans les fiévres éthiques & dans les supurations de Poitrine.

4°. Dans les hémorrhagies, il ne le faut donner qu'en fort petite quantité, & encore bien examiner

de quelle cauſe vient l'hémorrhagie.

5°. Dans les affections, ſoit écrouelleuſes, ſoit ſcorbutiques, ſoit vénériennes, il ne produit ni bien ni mal.

6°. Aux perſonnes languiſſantes, caduques, & extrêmement abbatuës, il eſt d'un merveilleux ſecours pour leur rappeller les forces, ſoit que la langueur & l'abattement procede de longs chagrins, ou de longues fiévres : auquel cas on le donne, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros & demi, infuſé l'eſpace d'une heure, dans de l'eau chaude.

7°. On le peut donner auſſi en poudre ou en extrait, & même mêlé avec d'autres médicamens, depuis dix grains juſqu'à ſoixante, & en certains cas même, au-delà, ſelon le beſoin.

Notre ſçavant Auteur finit en diſant que ce qui rend le Gin-Seng ſi ſalutaire, c'eſt la ſimplicité de ſes principes, & pour prouver cette

ſimplicité, il remarque que le Gin-Seng n'eſt point embarraſſé, comme pluſieurs autres médicamens, par des parties groſſieres, viſqueuſes & terreſtres, non plus que par une trop grande abondance de ſels: avantages qui ne ſe trouvent point, ſelon lui, dans la plûpart des remedes tirés des mineraux. Il prétend enſuite, que le Gin-Seng tient plus de la nature de l'aliment que de celle du médicament; du moins il recommande de choiſir toûjours par préference à tous les autres remedes, ceux qui tiennent plus du caractere des alimens que de celui des médicamens? Puis il ajoûte que tous les remedes qui ſoulagent la nature par des voyes inſenſibles & en fortifiant, ſont préferables à ceux qui purgent, & qui par conſequent affoibliſſent; après quoi il tire cette concluſion qui termine tout: *Donc le Gin-Seng eſt propre à retablir les forces de ceux qui les ont perduës par quelques maladies.*

Tous les points de cette Dissertation, ont été soûtenus avec beaucoup d'applaudissement, dans les Ecoles de la Faculté de Medecine de Paris, par M. de S. Vast, Bachelier de la même Faculté.



INSTITUTIONS

INSTITUTIONS ECCLESIASTIQUES & Bénéficiales, suivant les principes du Droit Commun & les usages de France. Seconde Edition, corrigée & augmentée considerablement; dans laquelle on trouvera les usages particuliers aux divers Parlemens du Royaume, & des observations importantes prises des Mémoires du Clergé. Par Jean-Pierre Gibert, Docteur en Théologie & Jurisconsulte. A Paris, chez P. J. *Mariette*, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercules. 1736. *in*-4°. 2. Vol. Tom. I. pag. 668. Tom. II. pag. 655.

LA premiere Edition de cet Ouvrage est de l'année 1720. le grand nombre d'Ouvrages sur le Droit Canon que M. Gibert a donnés au Public depuis ce tems-là, ne l'a pas empêché de revoir ses Institutions Ecclesiastiques & Bénéficiales. Il s'est attaché, ainsi qu'il le

marque dans son Avertissement, à rectifier ce qui étoit défectueux dans la premiere Edition, à donner du jour à ce qui a paru obscur, à étendre ce qu'on a trouvé trop précis, & à appuyer de nouvelles preuves & de nouvelles autoritez des décisions qu'il croyoit certaines, & qui lui ont été néanmoins contestées. Il insere en differens endroits les réponses qu'il a faites aux objections qui lui ont été proposées de la part des premiers Magistrats du Royaume sur quelques endroits de la premiere Edition. Une partie des additions est tirée des Mémoires du Clergé de France. L'Auteur assure qu'on trouvera dans la nouvelle Edition de son Ouvrage, ce que ces Mémoires renferment de plus utile, & ce qui mérite le plus d'être connu; sur-tout par rapport aux pieces nouvelles & qui ont rapport à la Jurisprudence actuelle du Royaume. M. Gibert ayant en vûë de perfectionner ces Institutions, ne s'est pas contenté d'avoir re-

cours aux Livres ; il a consulté les Magistrats, & les Avocats de differens Parlemens du Royaume qui ont des usages particuliers sur les matieres Ecclesiastiques, & plusieurs Officiaux. Il a indiqué plusieurs endroits de ses autres Livres, dans lesquels il traite avec plus d'étendue des questions qu'il n'a point cru devoir approfondir dans ses Institutions. Il avoüe même qu'il *s'est servi avec fruit* du nouveau Traité des Bénéfices imprimé en 1734. en trois Volumes *in*-4°.

Les augmentations que l'Auteur a faites dans cette nouvelle Edition sont de trois especes : les unes sont inserées dans des articles, les autres forment des articles qui sont entierement nouveaux & qui ont été marqués par une étoile dans la Table des titres, les autres sont des Observations & des Pieces, lesquelles ont été mises à la fin du second Volume, parce qu'elles avoient été communiquées trop

tard à l'Auteur, pour qu'il put en faire usage dans le corps du Livre.

Voici le précis de quelques-uns de ces nouveaux titres. L'article 83 de la premiere partie dans cette nouvelle Edition a pour titre : *Observations sur la formule du serment que les Abbez prêtent au Pape.* L'Auteur remarque d'abord qu'il y a plusieurs choses dans la formule de ce serment qui ne sont que de stile à l'égard des François. Les Abbez jurent de défendre les régales de S. Pierre ou les terres qui appartiennent au Pape. Cependant il ne seroit pas permis à un Abbé François de fournir du secours au Pape, si le Roi ou quelque Prince allié de la France avoit des prétentions sur quelques-unes de ces terres, il ne pourroit même lui en fournir sans la permission du Roi, si le Roi se déclaroit pour le Pape. Les Abbez jurent de défrayer les Légats & les Nonces du S. Siége, quand ils passeront sur les terres de leurs Abbayes. Néanmoins les Abbez

François ne ſont point obligés à cette dépenſe. Les Abbez jurent auſſi d'obſerver les Decrets, les Sentences, les proviſions, les diſpoſitions, les reſerves de la Cour de Rome, les Mandats Apoſtoliques, quoiqu'il y ait pluſieurs Decrets, comme ceux de l'Inquiſition, qui n'ont point de force en France, qu'il y ait même des Bulles qui n'y ſont point reçûës, des reſerves Apoſtoliques qui n'y ſont point admiſes, & quoique les Mandats ne ſoient plus en uſage. L'Auteur fait quelques Obſervations ſemblables ſur d'autres articles du ſerment que les Abbez prêtent au Pape ; puis il finit le titre par cette reflexion. » Il eſt étonnant qu'on » promette tant de choſes avec ſer» ment, ſans intention de les faire, » & encore plus que ceux qui ſont » particulierement chargés de faire » reſpecter les ſermens en exigent » de ſemblables. C'eſt un grand » abus de reduire ce qu'il y a de » plus ſacré dans la Religion à la

» condition de cérémonies pure-
» ment exterieures.

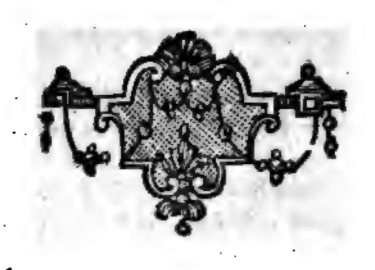
Dans le 40e titre de la seconde partie de cette nouvelle Edition, l'Auteur traite la question, si l'Ordonnance de 1681. qui défend de conferer à d'autres qu'à des François les Bénéfices situés dans les Pays conquis sous peine de nullité, oblige les Collateurs étrangers. Il semble d'abord, dit M. Gibert, que cette Ordonnance ne sçauroit regarder que les Collateurs François, parce que la Loi du Prince ne lie que ses sujets. Mais ensuite il décide que cette Loi assujettit même les Collateurs étrangers, parce que cette Ordonnance tient du droit des gens, suivant lequel nul ne peut posseder des biens temporels dans les Etats d'un Prince Souverain, sans sa permission, attendu que c'est par les Loix que la possession en est reglée. D'où l'Auteur conclut que si le Prince déclare les étrangers incapables de posseder *des Bénéfices* dans ses Etats, les

Collateurs étrangers n'ayans point le droit de lever cette incapacité, il faut que les Collations qu'ils font aux étrangers contre la défense du Prince soient nulles. Ce n'est pas comme ayant autorité sur les étrangers, que le Roi fait observer l'Ordonnance de 1681. par les Collateurs, mais à cause du droit qu'il a sur les biens attachés à ces Bénéfices, qu'il ne veut qu'ils ne soient possedés que par des regnicoles.

L'Auteur ajoûte que les Bénéfices de France sont affectés aux regnicoles, comme certains Bénéfices fondés dans des Villes, sont affectés à ceux qui sont nés dans ces Villes; & comme les provisions de cette derniere espece de Bénéfices sont nulles, quand on les confere à d'autres personnes qu'à celles ausquelles les Bénéfices sont affectés; les provisions données par des Collateurs étrangers, à ceux qui n'ont point la qualité de regnicoles sont nulles, quand le Roi ne juge

point à propos de leur accorder de difpenfe.

Il feroit inutile de rapporter un plus grand nombre d'exemples pour mettre les Lecteurs en état de juger des augmentations dont l'Auteur a enrichi cette nouvelle Edition.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Naples.

Elementa Sectionum Conicarum, conscripta ad usum Faustinæ Pignatelli, *Principis Colubranensis & Tolvensis Ducatus hæredis, edita verò in gratiam studiosæ Juventutis*, Auctore Nicolao de Martino *Regio Mathem. Professore.* Neapoli, *sumptibus Cajetani Eliæ.* 1734. *in-8°.* deux Volumes. Cet Ouvrage composé pour l'instruction d'une Princesse non moins illustre par son sçavoir que par sa naissance, n'est pas écrit à la maniere ordinaire des Géométres par Propositions, par Lemmes, & par Corollaires; c'est un Discours suivi & divisé en huit Livres, dans lesquels l'Auteur explique tout ce qui appartient aux Sections Coniques.

Il se débite en cette Ville une Dissertation de M. *Lupi*, imprimée à *Palerme*, sur l'Epitaphe qu'on a trouvé depuis peu de Sainte Sévére Martyre, sous ce titre : *Dissertatio & animadversiones ad nuper inventum Severæ Martyris Epitaphium : cum innumeris Tabulis æneis antiquitatem illustrantibus. Panormi.* 1734. *in-folio.*

DE ROME.

M. *Cenni* publia l'année derniere à l'Imprimerie du Vatican un *Concile de Latran*, tenu sous le Pape Etienne III. l'an 769. d'après un ancien Manuscrit de Vérone.

On vient aussi d'imprimer les Dialogues en Italien de *Leonardo Agostini*, sur les Médailles, ornés de planches gravées. *in-folio.*

DE VENISE.

On a donné une magnifique Edition des Poësies Sacrées Dramati-

ques de M. Zéno, intitulée : *Poësie Sacre Drammatiche di Apostolo Zeno Istorico & Poëta Cesareo.* 1735.

De Verone.

Le P. *Marzoleni* a mis au jour la Vie de l'Illustre M. *François Bianchini*, Véronois, écrite en Italien.

Allemagne.

De Leipsik.

Il paroît chez *Bernard-Christophle Breitkopt* un Traité écrit en Allemand, qui contient une *Description de tous les Ponts du monde les plus remarquables*, & en particulier du fameux Pont de *Dresde* bâti sur l'Elbe, lequel passe pour un chef-d'œuvre de l'art. Par M. *Charles-Chrétien Schramm*, Conseiller du Comte de Solms. *in-folio.* 1735.

Memoria Vitæ ac meritorum per illustris quondam Domini, Domini

Viti Ludovici à Seckendorf, *Equitis Imperii R. G. immediati, Dynastæ Oberzennæ, Menselwizii, &c. primum Serenissimorum Ducum Saxo-Gothani, Citicensis & Isenacensis, deinde Serenissimorum Electorum, Saxonici & Brandenburgici, à Consiliis Sanctioribus, in rem tàm publicam, quam Rem publicam Litterariam, incomparabilium, ex documentis editis ineditisque studiosè collecta, & publici Juris facta*, *à* Dan. Godofredo Schrebero. *Lipsiæ. Sumptibus Auctoris, præstat in Officinâ* Brauniana. 1734. *in*-4°.

FRANCE.

De Lyon.

La Vie & la Doctrine Spirituelle du Pere L. Lallemant *de la Compagnie de Jesus. Chez* Pierre Valfray, *Imprimeur du Roi & du Clergé, ruë Merciere, à la Couronne d'or.* 1735. *in*-12. L. Pere Louis Lallemant dont il s'agit dans cet Ouvrage,

naquit à Châlons sur Marne vers la fin du seiziéme siécle, & après avoir fait ses premieres études à Bourges, il entra dans la Compagnie de Jesus en 1605. à l'âge de 18 ans. Il mourut Recteur du College de Bourges en 1635. Avec sa Vie, qui est plûtôt un éloge, on donne ici le Recueil de sa Doctrine Spirituelle & de ses Maximes tel que l'a fait le P. Rigoleu, l'un de ses Disciples. » C'est un present, dit l'E- » diteur, que j'offre aux ames qui aspirent au recueillement interieur, & particulierement aux Religieux de la Compagnie de Jesus, qui y trouveront toute la perfection propre de leur état.

De Toulouse.

Traitez des Curez Primitifs, » où » l'on examine leur origine, les dif- » ferentes causes qui y ont donné » lieu, leur droit, prérogatives & » Charges, les differens moyens » canoniques pour établir leurs

» droits ; la maniere de les exercei
» & les autres questions sur la m
» me matiere, suivant les Decre
» des Conciles, les Constitutioi
» des Papes, les Chartes ancienne
» les Ordonnances & Déclaratio
» des Rois & la Jurisprudence d
» Arrests. Le tout rapporté à
» derniere Jurisprudence fixée p
» la Déclaration du Roi du 5 O
» tobre 1726. & celle du 15 Janvi
1731. Par M. *Jan-Baptiste Furgol*
Avocat au Parlement de Toulou
De l'Imprimerie de N. *Carano*
fils, à la Bible d'or. 1736. *in*-4°.

De Paris.

Voici ce qu'on nous a prié d'i
serer dans nos Nouvelles Littera
res, au sujet du *sixiéme Tome* de
nouvelle Edition du *Glossaire*
Ducange qu'*Osmont*, Libraire, r
S. Jacques, à l'Olivier, comme
ce à distribuer aux Souscripteurs.

» Ce Volume contient les de
» nieres lettres de l'Alphabet

» puis la lettre S. On auroit donné
» à cet Ouvrage toute sa perfection,
» si la grosseur de ce dernier Tome
» eut permis d'y ajoûter les Tables,
» ou si l'on n'eut mieux aimé les
» reserver pour le Supplément qui
» apparemment en auroit exigé de
» nouvelles : ce qui auroit causé de
» l'embarras à ceux qui peuvent
» s'en servir. Quelque considera-
» bles que soient les augmentations
» de cette nouvelle Edition, il
» n'est pas douteux qu'il n'y ait en-
» core bien des omissions ; les ad-
» ditions qui sont venuës depuis
» l'impression & qui doivent com-
» poser le Supplément, en font
» foi. L'Auteur se propose de lire
» tout ce qui viendra à sa connois-
» sance & qui n'aura point été lû.
» Son travail seroit plus assidu, son
» exactitude plus scrupuleuse, qu'il
» ne pourroit encore se flatter de
» ne point laisser beaucoup à desi-
» rer, s'il n'étoit aidé par les Gens
» de Lettres, à qui ce Glossaire ne
» doit pas paroître indifferent, &

» dont le Supplément sera une re-
» vision. Les Sçavans sont priés de
» vouloir bien communiquer leurs
» corrections & leurs additions,
» dont l'Auteur leur fera honneur.
» Les paquets pourront être ad-
» dressés ou à Dom Carpentier,
» Religieux en l'Abbaye de S. Ger-
» main des Prez, ou au Libraire.

Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du dix-huitiéme siécle. *Pour servir de continuation à celle de M.* du Pin. Chez *Pralard*, Cloître S. Julien le Pauvre, au bas de la ruë S. Jacques, à l'occasion, & *Quilleau*, ruë Gallande, à l'Annonciation. 1736. *in*-8°. 2. vol.

Cette Continuation commence par M. du Pin lui même. On donne d'abord un abrégé de sa Vie, & ensuite une Analyse de tous les Ouvrages qu'il a publiés & dont il n'avoit point eu ou le tems ou l'occasion de parler. Cette Analyse est suivie de deux articles étendus; l'un contient des remarques & des additions pour servir au dernier

Volume de sa Bibliothéque des Auteurs du 17[e] siécle : dans le second on corrige & on augmente ce que l'on a trouvé de défectueux ou de trop superficiel dans les deux Volumes qu'il avoit commencé de donner pour le dix-huitiéme siécle. Le reste du premier Volume & une partie du second, sont employés à faire connoître differens Ouvrages qui ont paru durant le cours des dix premieres années de ce siécle, & dont M. du Pin n'a rien dit. Dans le reste du second Volume on trouvera les Analyses de differens Ouvrages qui ont paru jusqu'en 1713. Comme nous donnerons incessamment l'Extrait de cet Ouvrage, nous avons cru qu'il suffisoit d'extraire ce seul article de l'Avertissement qui est à la tête du premier Volume.

Cailleau, Quai des Augustins ; *Chardon*, ruë Galande ; *Gissey*, ruë de la Vieille-Boucleric ; *Bordelet*, vis-à vis les Jesuites, débitent une nouvelle Edition des Oeuvres de

Joseph , traduites du Grec, par M. *Arnaud-d'Andilly*, en cinq Volumes *in*-12. 1736.

Pierre Gandouin, Quai des Augustins, à la Belle-Image, a aussi en vente une seconde Edition, revûe & augmentée des *Philippiques de Démosthéne, & des Catilinaires de Ciceron; traduites par M. l'*Abbé d'Olivet, *de l'Académie Françoise. Avec des remarques de M. le Président* Bouhier, *de la même Académie, sur le Texte de Ciceron.* 1736. *in*-12.

Les Semaines Evangeliques; *qui contiennent deux Reflexions Morales sur chaque jour; l'une sur l'Epître, & l'autre sur l'Evangile: avec des Prieres qui recueillent l'esprit des Reflexions.* Seconde Partie, *qui comprend, depuis le Mercredi des Cendres, jusqu'au troisiéme Dimanche après Pâques.* Chez *Lottin*, ruë S. Jacques. 1736. *in*-12.

L'Académie de Chirurgie a proposé pour le Prix de cette année 1736. la question suivante: *si l'on*

doit amputer le Carcinum des mammelles, vulgairement nommé Cancer. Les Auteurs doivent adresser leurs Ouvrages à M. *Morand*, Secretaire de l'Académie, ou les lui faire remettre. L'Académie, à son Assemblée publique de 1737. qui se tiendra le Mardi d'après la Trinité, proclamera la Piece qui aura mérité le Prix.

Jacques Guerin, Libraire-Imprimeur à Paris, Quai des Augustins, débite actuellement l'*Ecole de Cavalerie*, par M. *de la Gueriniere*, Ecuyer du Roi.

Cet Ouvrage est divisé en trois Parties. Dans la premiere on donne le nom & la situation des parties exterieures du Cheval, avec leurs beautez & leurs défauts ; l'âge, la difference des poils, l'embouchure, la ferrure, & la selle.

La deuxiéme Partie renferme les principes pour dresser les Chevaux, soit pour le manége, soit pour la guerre, pour la chasse, ou pour le carosse. On y a joint un Traité des

Tournois, des Joûtes, des Carouſels, & des Courſes de têtes & de bague.

La troiſiéme Partie contient l'Oſteologie du Cheval, la définition de ſes maladies, les remedes pour les guerir; avec un Traité des operations de Chirurgie qui ſe pratiquent ſur cet animal. On trouve à la fin un Traité des Haras.

Ce Livre eſt imprimé *in-folio* ſur du grand papier, & *in*-8°. en deux Volumes; & eſt orné de figures gravées par les plus habiles Maîtres d'après les deſſeins de M. *de Parrocell*, Peintre ordinaire du Roi. Le prix de l'*in folio* eſt de 24 livres en feuilles: celui de l'*in*-8°. eſt de 9. livres auſſi en feuilles.

On imprimera le mois prochain les ERRATA des mois précédens.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal d'Avril 1736.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

MAY.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXX .

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

MAY. M. DCC. XXXVI.

STANISLAI SANTINELLI Congregationis à Somaſcha Clerici Regularis Diſſertationes, Orationes, Epiſtolæ & Carmina. Venetiis. Apud Chriſtophorum Zane.

C'eſt-à-dire : *Recueil des Oeuvres du P. Staniſlas-Santinelli, Clerc Regulier de la Congregation des Somaſques.* A Veniſe, chez Chriſtophle Zane. 734. vol. *in*-4°. pag. 327.

LE Pere *Santinelli* avoüe ingénument que quel que soit le prix de ses Ouvrages, il n'a pû se refuser au plaisir d'en tirer la plûpart de l'obscurité du Cabinet, de les rassembler en un corps, & d'en donner lui-même l'Edition dont nous allons rendre compte.

Ce Recueil qu'il dédie au Chevalier *Laurent Tiepolo*, Procurateur de S. Marc, contient 1°. deux Dissertations, l'une sur la Noblesse des anciens Romains, & l'autre sur l'éducation & les mœurs des femmes Romaines. 2°. Six Discours sur la Trinité, prononcés dans la Chapelle du Pape par les Pensionnaires du Collége *Clementin*. 3°. Huit Oraisons Funébres, dont quelques-unes avoient été imprimées séparément. 4°. Plusieurs Lettres sur divers sujets d'érudition. 5°. Enfin les Poësies Latines de l'Auteur. Nous tâcherons d'abord de donner une idée de la Dissertation sur la Noblesse Romaine.

Cette Dissertation avoit déja paru à Venise en 1717. L'Auteur l'a fait imprimer de nouveau après l'avoir retouchée ; si on l'en croit, ce n'a pas été dans la vûë d'acquerir quelque reputation, ni pour se faire valoir qu'il y a travaillé, mais uniquement pour servir en quelque sorte de Commentaire à la *dixiéme* Satyre de *Juvenal* qu'il a eu à expliquer dans le Collége de Venise. Il convient même qu'il y a peu du sien dans cet Ouvrage, & qu'à l'exception de quelques recherches qui lui sont propres, il a emprunté de *Tiraqueau*, de *Sigonius* de *Lipse*, & des autres Auteurs qui ont écrit sur cette matiere, la plûpart des autoritez qu'il cite.

Ce Traité est divisé en dix-huit Chapitres dont le premier est une espece d'Epître Dédicatoire aux trois Procurateurs de S. Marc Sur-Intendant de l'Université de Padoüe. Après avoir donné dans le Chapitre II. l'étymologie du mot *Nobilis*, tirée de *Nosco*, *notus*, *nos-*

cibilis, *Nobilis*, qui eſt *connu* de tout le monde, & tâché de prouver que ce terme pris dans le ſens propre ſignifie un homme *Noble d'extraction* ou de *naiſſance*, l'Auteur parle dans le IIIe des *Familles Romaines* qui ont porté le nom de *Nobilis*, ou de *Nobilior*, & du titre de *Nobiliſſime*. A l'égard de ce dernier, il fait voir par quelques Inſcriptions qu'il rapporte, que Marc-Aurele & Commode ſon fils ſont les premiers qui en ayent été décorés ; & que quoique dans la ſuite il eût été quelquefois donné aux *Céſars*, cependant Conſtantin, après la tranſlation du Siége de l'Empire à Conſtantinople l'avoit attaché ſeulement aux Princes les plus proches du Trône après les *Céſars*. Il n'oublie pas une ancienne Charte rapportée par le P. Mabillon, dans laquelle *Giſele* fille de Pepin, & les trois fils de Charlemagne portent auſſi la qualité de *Nobiliſſimes*.

*D*ans le quatriéme & le cinquié-

me Chapitres le P. Santinelli soûtient contre le sentiment des Stoïciens, que la Noblesse ne consiste pas dans la vertu; que pour être véritablement noble il faut être né de parens vertueux & d'ancêtres illustres: que les richesses ne donnoient point la Noblesse, comme le vulgaire se le persuade; qu'elles ne s'achetoient en aucune occasion; & que si un Prince annoblit un homme riche, ce n'est pas précisément à cause de ses richesses, mais en vûë des services qu'elles l'ont mis en état de rendre à l'état; qu'il en est de même de l'homme de guerre & de l'Homme de Lettres; mais, ajoûte-t-il, ceux qui sont ainsi annoblis doivent être plûtôt appellés des *Hommes nouveaux* que *nobles*, & tout l'avantage que leur donne la grace que leur fait le Prince, est seulement de transmettre la Noblesse à leurs descendans.

Le sixiéme Chapitre est employé à montrer que pour signifier la Noblesse, les anciens Auteurs avoient

coûtume ſoit de faire mention en général de la ſuite & du nombre des ayeux de ceux dont ils parloient, ſoit d'en donner en quelque maniere la généalogie, les diſant fils, petits-fils, arriere-petits-fils de tels & tels; que l'expreſſion de *fils de la terre* ſervoit à déſigner un homme de baſſe naiſſance qui ne pouvoit citer aucun ancêtre tant ſoit peu diſtingué; & que comme les Nobles ont toûjours été jaloux de la ſplendeur de leur naiſſance, il s'eſt auſſi trouvé toûjours des gens habiles qui ſe ſont appliqués à en faire des Généalogies. L'Auteur prouve ce dernier point par l'autorité de *Cornelius-Népos*, qui rapporte que *Pomponius-Atticus* avoit fait les Généalogies des principales Familles Nobles de Rome. De cette idée avantageuſe que les anciens ſe formoient de leur Nobleſſe, eſt auſſi venu, ſelon l'Auteur, l'uſage où étoient les Romains de conſerver ſi ſoigneuſement les portraits ou les images de leurs ancê-

tres. Cet ufage étoit un droit qui étoit reſervé aux ſeuls Nobles. De même ſe ſervoit-on pour déſigner leurs maiſons, ou la nobleſſe de leurs familles de ces mots Latins, *Gens*, & *Gentilitas*; le P. *Santinelli* parle enſuite des noms & des ſurnoms des Romains, & il eſt d'avis que de porter trois noms n'étoit pas tellement un privilége des Nobles, que d'autres ne les portaſſent de même, tels que les affranchis, & les étrangers qui acqueroient le droit de Citoyens Romains. Il trouve même que tous les Nobles ne portoient pas les trois noms, & il cite l'exemple de C. Marius & de la Famille des Antoines. Enfin il conclut de tout ce qu'il a dit dans ce Chapitre que la Nobleſſe étoit chez les Romains une qualité qui ne s'acqueroit que par la naiſſance, & qu'elle étoit quelque choſe de ſi propre & un caractere ſi inherent dans celui qui l'avoit reçûë de ſes ancêtres, qu'il n'en pouvoit être dépouillé.

Après avoir éxaminé dans le Chapitre septiéme en quoi consistoit le droit de *Gentilité*, & si dans les premiers tems de la République Romaine les Patriciens étoient seuls en possession de ce droit à l'exclusion des Plébéïens, le P. *Santinelli* recherche pourquoi après la destruction de l'Empire Romain on a appellé les Nobles, *Gentils*, ou, ce qui est la même chose, *Gentilshommes*. Ce nom paroîtroit d'abord venir du titre de *Gentilis*, donné à l'ancienne Noblesse Romaine; mais il a encore une autre signification parmi les Jurisconsultes, & c'est celle que l'Auteur adopte. *Fuit*, dit Alciat, *& alia Gentilium* in jure *interpretatio; nempe ut quemlibet significet Romano Imperio non subjectum: quia non Jure Civili, sed Jure Gentium vivit, quo fit ut perinde sit, cùm Gentilem dicas, ac si Barbarum*. Le P. Santinelli est donc du sentimen qu'après l'innondation des Barba res toute la Noblesse Romaine fut

pour ainsi dire, ensevelie sous les ruines de l'Empire ; qu'insensiblement on ne connut plus ni les noms ni les surnoms qui l'avoient autrefois distinguée ; que ces mêmes Barbares qui, selon lui, commencerent à être appellés *Gentes* ou *Gentiles* vers le tems de Théodose, jouissant dans les Provinces qu'ils avoient subjuguées, de plus grands droits & de plus grands priviléges que les Nobles Romains mêmes, les Peuples s'étoient accoûtumés à donner le nom de *Gentils* à leurs vainqueurs, & que dans la suite ce titre qui dans son origine ne signifioit qu'un *étranger* ou un *barbare*, fut employé pour désigner cette nouvelle Noblesse qui avoit usurpé les biens & les honneurs de l'ancienne.

A l'égard des noms & des surnoms dont l'usage s'étoit perdu en Europe pendant si long-tems, l'Auteur prétend que les Vénitiens sont les premiers qui les ont fait revivre vers la fin du dixiéme sié-

cle, & il se sert, pour appuyer son opinion d'une Charte de l'an 982. rapportée par *Ughelli*, dans laquelle se trouvent pour la premiere fois des noms & des surnoms des principales Familles de Venise, dont la plûpart subsistent encore aujourd'hui.

Que toutes les Nations ayent fait anciennement un grand cas de la Noblesse, c'est de quoi l'Auteur donne des preuves au commencement du huitiéme Chapitre. Il distingue d'aprés Aristote deux sortes de Noblesse; l'une absolue, qui étoit si relevée qu'elle étoit reconnue pour telle de tout le monde & dans tous les Pays; l'autre qu'il appelle relative, c'est-à-dire, qui n'avoit lieu que dans certaines Villes ou dans certains Cantons particuliers. Les Nobles de cette seconde espece étoient simplement appellés en Latin *Domi Nobiles*. Le P. *Santinelli* traite par occasion dans le Chapitre 9 de la Noblesse de *Ciceron*. Quoiqu'*homme nouveau*

à l'égard de la Ville de Rome ; lorſqu'il vint s'y établir, Ciceron, au jugement du même Pere, étoit cependant d'une famille diſtinguée d'*Arpinum*, qui reconnoiſſoit pour auteur de ſon origine un *Tullius* ou *Tullus* ancien Roi des Volſques. C'eſt ce qu'il tâche de faire voir par pluſieurs autoritez, & en répondant aux objections qu'on peut faire contre cette opinion.

Les Chapitres X. & XI. montrent 1°. qu'anciennement, comme aujourd'hui, il y avoit dans la Nobleſſe differens degrez de ſplendeur ; qu'elle ſe tiroit de l'ancienneté de l'origine, ſur-tout lorſqu'on la faiſoit remonter jusqu'à des Dieux, des Rois, ou des Héros, & que pour être plus illuſtre encore elle devoit être tranſmiſe par une longue ſuite d'ayeux. 2°. Que la Nobleſſe du côté paternel étoit ſuffiſante ; qu'elle recevoit cependant un nouvel éclat, lorſqu'elle venoit auſſi du côté maternel ; que la mere n'ennobliſſoit jamais, mais

qu'on n'en avoit pas moins de mépris pour les Nobles qui se mésallioient, & enfin que ce ne pouvoit être que par une naissance légitime que la Noblesse passoit aux enfans.

Le Pere *Santinelli* parle dans les Chapitres XII. XIII. & XIV. de la Noblesse des Patriciens, des Plébéïens, & des Chevaliers Romains.

Tous les Patriciens, selon lui, étoient Nobles, & cette dignité ennoblissoit de plein droit tout homme qui en avoit été revêtu, soit par les Rois, lorsqu'ils regnoient à Rome, soit par une Loi du Peuple du tems de la République, soit dans la suite par les Empereurs; l'Auteur passe de-là au droit qu'ont aujourd'hui les Princes d'ennoblir les Roturiers, & il le regarde comme un droit incontestable.

A l'égard des Plébéïens, il les distingue en deux classes. Les premiers étoient seulement *Plébéïens* qu'il appelle d'*ordre* & *de droit*, & dans cette classe étoient compris

des Patriciens mêmes, lorſqu'ils n'entroient point dans le Sénat, ou qu'ils n'avoient pas le moyen de ſervir à la guerre, ſuivant leur qualité. Les autres étoient *Plébéiens* de *naiſſance* ou d'*origine.* Le Pere *Santinelli* reconnoît qu'après que ceux-ci eurent obligé les Patriciens à leur faire part des grandes Magiſtratures & des honneurs qui y étoient attachés, ils commencerent auſſi à s'ennoblir ; alors on donnoit le nom d'*hommes nouveaux* à ceux d'entre eux qui les premiers de leur famille exerçoient les principaux emplois de la République, & leurs deſcendans jouiſſoient des droits de la Nobleſſe auſſi-bien que les anciennes Familles Patriciennes.

Comme ce n'étoit qu'à proportion de ſon bien & de ſes revenus qu'on étoit admis dans l'Ordre des Chevaliers, l'Auteur obſerve que cet Ordre étoit compoſé indiſtinctement de Patriciens & de Plébéïens, les uns Nobles & les autres

Roturiers. Il ajoûte que l'Ordre des Chevaliers devint plus illustre sous les Empereurs qu'il ne l'étoit du tems de la République ; mais il prétend contre le sentiment de Tiraqueau qu'il ne donnoit pas la Noblesse, & que cet Ecrivain a été trompé par la ressemblance des noms, lorsqu'il a assuré que le titre de Chevalier Romain étoit le même & marquoit aussi expressément la Noblesse, que celui de *Chevalier* qu'on donne aux Nobles d'aujourd'hui.

Le même Tiraqueau ne se trompe pas moins, suivant notre Auteur, lorsqu'il veut que l'ancienne Noblesse Romaine ait eu des Armoiries comme en porte à present la Noblesse en Europe. Cet article est l'objet des recherches du P. *Santinelli* au commencement du quinziéme Chapitre de sa Dissertation. Après avoir discuté plusieurs passages qui pourroient faire voir que ces Armoiries étoient en effet en usage dans l'Antiquité, il se décla-

re pour la négative. Il explique ensuite ce qu'on doit proprement entendre par le mot *Stemma* qui se trouve dans les anciens Auteurs. Ce n'étoit que l'espece de couronne ou le cercle qui entouroit chaque image ou portrait des ancêtres, à peu-près comme dans nos Arbres Généalogiques, on entoure d'une ligne circulaire les noms qu'on y inscrit.

On voit dans le Chapitre XVI. ce que c'étoit que ces portraits. Dès qu'un homme de distinction étoit mort, les parens en faisoient faire en cire le portrait le plus ressemblant qu'il étoit possible ; on faisoit écrire au-dessous son nom, ses titres & ses qualitez; on le mettoit ensuite avec les autres portraits de la Famille dans le Vestibule de la maison, comme l'endroit le plus en vûë & le plus frequenté. Tous ces portraits étoient religieusement conservés dans des armoires de bois ; comme ces armoires n'étoient pas toûjours ouvertes, on

faiſoit peindre ſur les battans ces mêmes portraits ſuivant l'ordre où ils étoient rangés en dedans, & on ſéparoit ces peintures par les lignes ou couronnes dont parle l'Auteur dans le Chapitre précédent. Cette coûtume qui ſemble s'être introduite d'abord pour exciter les enfans à la vertu par la vûë preſque continuelle de peres vertueux & illuſtres, ſervoit en même tems à diſtinguer la Nobleſſe, à qui ſeule, dans l'opinion du P. *Santinelli*, il appartenoit de garder chez ſoi de ſemblables portraits, ou de les faire porter en public dans les pompes funébres. C'étoit pour cette derniere cérémonie qu'on les tiroit de leurs armoires ; on les mettoit au bout de longues perches ou piques, & on les faiſoit précéder le corps du mort, qui lui-même étoit repreſenté en cire de la maniere la plus reſſemblante, porté ſur un Char à découvert, & orné des habits & des autres maſques des dignitez dont il avoit été revêtu pen-

dant sa vie. Mais ce n'étoit pas seulement dans les Funerailles des Nobles qu'on voyoit les portraits de leur Famille ; on les exposoit aussi à la vûë de tout le monde dans les solemnitez publiques , & alors on y ajoûtoit divers ornemens.

Les Familles distinguées ne se contentoient pas de conserver les portraits de ceux de leurs ancêtres qui avoient été dans les plus grandes Charges de la République ; elles y ajoûtoient encore ceux des Dieux, des Rois ou des Héros dont elles vouloient qu'on les crût descenduës. Elles en avoient aussi d'autres de parens , qui sans être parvenus aux premiers emplois , n'avoient pas laissé de se rendre d'ailleurs recommandables par leur mérite, & l'Auteur observe dans le XVII. Chapitre qu'il y avoit même des familles où l'on gardoit sans distinction les portraits de tous ceux dont on vouloit honorer la mémoire. Après avoir fait dans ce même Chapitre une digression

ſur les noms que portoient ceux qui étoient adoptés dans une Famille, & avoir prouvé qu'il n'étoit pas permis de garder les portraits de ceux qui avoient été condamnés au ſupplice, le Pere Santinelli ajoûte qu'outre les portraits des ancêtres, on en conſervoit quelquefois par honneur, de perſonnes qui étoient tout-à-fait étrangeres.

Le Chapitre XVIII. traite des ornemens exterieurs qui diſtinguoient les Nobles de l'ancienne Rome; l'Auteur y ſoûtient qu'il n'y avoit qu'eux qui euſſent le droit de porter ſur leurs chauſſures la boucle d'yvoire faite en forme de croiſſant; il veut de plus que ni la Robe appellée *Prætexta*, ni le bijou d'or que les enfans portoient pendu au coû, nommé *Bulla aurea*, ni les houſſes des chevaux, ni même les anneaux d'or, n'étoient des marques certaines de Nobleſſe; & à ce ſujet il parle comme en paſſant de divers ornemens en uſage chez les Nobles de differentes Nations,

& dont il eſt défendu aux Roturiers de ſe ſervir.

Enfin dans le XIX. & dernier Chapitre il eſt queſtion des pratiques & des abus mis en uſage par les faux Nobles pour aller de pair avec les véritables; on y dépeint l'ambition de ceux-ci & leur mépris pour les Roturiers; après quoi l'Auteur termine ſon Ouvrage par ce paſſage de Ciceron à qui, ſuivant que le P. Santinelli on doit s'en rapporter plus qu'à perſonne ſur la façon de penſer, & ſur le caractere de la Nobleſſe de ſon tems. *Videmus*, dit l'Orateur Romain, *quanta ſit in invidiâ, quantoque in odio apud quoſdam homines Nobiles novorum hominum virtus & induſtria. Si tantulum oculos dejecerimus, præſto eſſe inſidias; ſi ullum locum aperuerimus ſuſpicioni aut crimini, accipiendum eſſe ſtatim vulnus: eſſe nobis ſemper vigilandum, ſemper laborandum videmus.*

Nous donnerons dans le Journal prochain le précis de la Diſſerta-

tion ſur les Femmes Romaines, & nous dirons un mot des autres Pieces qui compoſent ce Volume.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences. Année 1732. *avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique, pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1735. *in*-4°. pag. 136. pour l'Hiſtoire, pag. 513. pour les Mémoires. Planch. détach. 24.

APRE'S avoir, dans notre précédent Journal, rendu compte des articles de *Phyſique générale*, *d'Anatomie*, & de quelques-uns de ceux de *Chimie* contenus dans ce Volume; il nous reſte maintenant à faire connoître ici ceux de *Chimie* dont nous n'avons point donné d'Extrait, ceux de *Botanique*, & ceux qui concernent les diverſes parties des *Mathématiques*.

IV. M. *du Fay*, en 1724. fit part à l'Académie de deux Operations, par lesquelles il tiroit un sel de la chaux ; & nous en fîmes mention dans notre Journal de Mars, 1728. Comme l'existence de ce sel paroissoit d'autant plus douteuse aux Chimistes, que jusqu'alors, il ne leur avoit pas été possible d'en extraire de la chaux ; M. du Fay eut à essuyer de leur part quelques objections assez spécieuses, & fondées, l'une sur ce que la premiere de ces operations demandoit une seconde calcination de la chaux ; qui pouvoit avoir emprunté quelques acides du charbon, lesquels unis à la terre alcaline de la chaux, auroient produit le sel dont il s'agissoit : l'autre, sur ce que la seconde operation exigeant que la chaux fût éteinte à l'air, celle-ci dans une pareille exposition s'étoit abreuvée d'une humidité, qui pouvoit n'être pas dépourvûë d'acide.

Il avoit eu soin de faire à ces objections des réponses très - plausi-

bles. Mais pour y couper court entierement, l'habile Académicien a fait une nouvelle experience, d'où il a écarté tout ce qui pourroit être suspect ; n'ayant mis en œuvre pour cet effet que de l'eau de riviere distillée, des vaisseaux de grès tout neufs, ou des vaisseaux de verre.

Par l'operation, que détaille exactement ici l'Historien, M. du Fay, d'une livre de chaux éteinte dans douze pintes d'eau, a tiré, en faisant évaporer celle-ci, dix grains d'un sel acre & caustique, tout semblable à celui que lui avoient donné ses operations de 1724. En travaillant sur la même livre de chaux éteinte avec de nouvelle eau, il en a tiré en tout jusqu'à 2 gros de sel moins deux grains ; & en continuant le même travail sur cette même chaux, qui n'étoit encore diminuée que de moitié, il lui étoit très-possible d'en extraire encore davantage de sel. M. de Fontenelle, à la fin de cet article, n'oublie

n'oublie pas de nous ſpecifier la précaution dont uſa l'Académicien relativement à cette operation, pour s'affranchir de tout ſcrupule.

V. Les experiences nouvelles de M. *Geoffroy* ſur le *Borax* ont beaucoup perfectionné les connoiſſances que nous avoient communiquées ſur ce ſel, M. *Homberg* en 1702, & M. *Lémery* en 1728 & en 1729. Leurs recherches ont fait connoître que le Borax n'eſt plus comme on l'avoit cru, un ſel ſalé ou moyen, mais qu'il eſt un vrai ſel alcali naturel, fort different de ceux qui ne le deviennent que par l'action du feu. Il eſt de plus toûjours *vitrifiable*, mais ſans addition, ce qu'il a de ſingulier entre tous les ſels connus; mais ce verre, quoique dur & compacte, ſe fond ſans peine à l'humidité, perdant ſa forme de verre, & reprenant celle de Borax non vitrifié. Il eſt toûjours gras, tant interieurement qu'exterieurement, comme s'il étoit enduit d'une ſubſtance bitu-

mineuſe analogue à la colle forte. Le Borax, comme alcali, abſorbe des acides, ce qu'il opere avec beaucoup de tranquillité, contre l'ordinaire des autres alcalis.

De la ſolution du Borax dans de l'huile de vitriol, ſi puiſſamment acide, il s'éleve par la diſtillation, des *fleurs*, une matiere blanche, légére, ſeche & comme farineuſe; c'eſt le ſel *ſédatif* de M. *Homberg*, employé ſi utilement pour ſuſpendre ou appaiſer pendant 7 ou 8 heures de violens accès de fievre, & donner lieu par cette tréve de mettre en œuvre des remedes plus efficaces, qu'on n'auroit pû placer ſans ce ſecours. Mais M. *Lémery* a découvert de plus que ce ſel pouvoit être également préparé avec tous les acides minéraux; & M. Geoffroy, que la cryſtalliſation ſubſtituée à la ſublimation produiſoit une plus grande quantité de ſel *ſédatif* & avec plus de facilité.

Le ſel fixe, qui eſt le reſidu de la ſublimation du ſel *ſédatif*, eſt une

espece de sel de *Glauber*, découvert par M. Geoffroy ; en quoi il n'a été que très-peu prévenu par un Chimiste Allemand. Cette découverte rend bien commun aujourd'hui ce sel de *Glauber*, si rare autrefois. La partie terreuse du Borax se trouve intimement unie avec son sel, tant fixe que volatil ; & rend l'un & l'autre d'une très-facile vitrification; d'où l'on peut juger que la principale difficulté de faire du Borax artificiel, consistera, selon toute apparence, à trouver cette terre si aisément *vitrifiable*.

M. Geoffroy termine son Mémoire par cette observation purement curieuse ; Que le sel *sédatif*, soit sublimé, soit crystallisé, se dissout dans l'esprit de vin, & que le feu y étant mis, la flamme en est verte : ce qui pourroit n'être pas inutile pour l'embellissement des feux d'artifice.

VI. Le second Mémoire sur *la teinture des pierres*, que nous donne ici M. *du Fay*, est la suite ou le

complément d'un premier, qui parut dans l'Histoire de 1728. & dont nous rendîmes compte dans notre Journal de Fevrier 1731. Il manquoit encore à l'Auteur quelques couleurs pour teindre le marbre; il y en avoit quelques autres qui ne s'employoient qu'assez difficilement ou à grands frais, & il n'avoit pû en faire prendre aucune sur la cornaline. Il remedie aujourd'hui à tous ces inconveniens. Il enseigne la maniere de tenir assez long-tems en dissolution dans l'esprit de vin le sang-dragon, & la gomme-gutte, pour teindre commodement en rouge, & en jaune de grands morceaux de marbre; & celle de faire avec le premier un rouge brun, ou une couleur fort approchante du marbre rouge, en y mêlant un peu de poix noire; laquelle dissoute seule dans l'esprit de vin, donnera un jaune brun ou une couleur de tabac foncée. Il fournit deux moyens de reserver des traits ou des veines blanches dans ces sortes de couleurs.

Après avoir indiqué dans son premier Mémoire les couleurs qui se doivent employer sur le marbre encore chaud ; il parcourt ici celles qu'on ne doit appliquer qu'après qu'il est entierement refroidi. Ces couleurs sont le rouge préparé avec le sang-dragon ; le bleu fait avec le tourne-sol, ou avec l'orseille des Canaries ; & il instruit en détail de leurs differentes préparations, des manieres d'en varier les nuances, & de celles de les appliquer avec *précision*, & d'empêcher qu'elles ne s'étendent outre mesure. La seconde de ces couleurs bleuës a cet inconvenient & celui de rendre le marbre un peu plus tendre & plus friable : ce qui est compensé, par deux avantages ; l'un d'être d'une grande beauté, l'autre de pouvoir être passée sur les veines de rouge, de brun & de jaune, sans les endommager. Il ne reste donc rien à souhaiter sur cette matiere, dit M. du Fay, si ce n'est le noir parfait, auquel il n'espere pas qu'on puisse

jamais arriver, pour les raiſons alléguées dans ſon Mémoire de 1728. auquel il renvoye pour le détail de pluſieurs circonſtances, qu'il obmet dans celui-ci. A l'égard de toutes les autres couleurs, on en eſt actuellement en poſſeſſion.

De-là l'Auteur paſſe au ſecond objet de ce Mémoire, qui eſt de nous apprendre le moyen de tracer ſur la cornaline les deſſeins les plus délicats, ſoit en blanc, ſur un fond rouge; ſoit en rouge, ſur un fond blanc: moyen que le hazard lui a fait trouver, au moment qu'il y penſoit le moins. Ayant eu entre les mains des cornalines chargées de quelques lettres qui reſſembloient à de l'émail, d'un petit chariot & de trois figures, le tout blanc ſur un fond rouge: il imagina que cela pouvoit être fait comme on émaille les Grenats Syriens, que l'on grave, dont on remplit d'émail pulvériſé la gravure, & après l'avoir fait fondre ſous une *mouſle*, on repollit la pierre, à

laquelle il ne reste aucun relief, & l'émail semble ne plus faire qu'un même corps avec elle. M. du Fay essaya ce moyen sur une cornaline gravée ; ce qu'il fit avec toutes les précautions requises pour réussir ; & après l'operation il fut fort surpris de voir que son émail, sans s'être fondu, avoit communiqué sa couleur à la pierre.

Il essaya la même manœuvre sur une cornaline non gravée, ce qui fut suivi d'un effet tout pareil ; d'où l'Académicien jugea que l'émail, loin d'avoir en cette occasion transporté sa blancheur à la cornaline, ce qu'il n'auroit pu faire à une si médiocre chaleur, n'avoit operé que ce qu'auroit fait toute autre matiere terreuse appliquée sur la pierre ; c'est-à-dire qu'il avoit occasionné plus de chaleur dans les endroits couverts, que n'en avoit éprouvé le reste de cette pierre. La justesse de ce raisonnement fut confirmée par diverses épreuves faites avec differentes matieres terreuses ;

& le colcothar ou vitriol calciné fut celle qui lui réussit le mieux, tant par la facilité de l'employer, que par la délicatesse des traits qu'on peut former par son moyen. L'Auteur a soin d'indiquer les qualitez qui rendent ce minéral plus propre à cette operation ; dans laquelle il a eu même l'industrie de varier les nuances du blanc, comme il nous l'expose.

Il est parvenu jusqu'à executer avec succès ce qu'il appelle la *contrepartie* de ce même travail, c'est-à-dire qu'il a couvert de colcothar tout le champ de la cornaline, & qu'avec la pointe d'une aiguille, il l'a enlevé suivant un dessein, qui est resté rouge pendant que le champ est demeuré blanc à l'ordinaire. M. du Fay vient ensuite à ce qui concerne le choix des Cornalines, qui ne sont pas également favorables à cette sorte de travail, & parmi lesquelles semblent exceller les *cornalines de vieille roche*.

Il ne s'en est pas tenu aux seules

pierres de cette eſpece, & il a pouſſé ſes épreuves juſque ſur l'Agathe noire; mais ſans y avoir pû réuſſir; & il nous donne le reſultat de ces operations auquel nous renvoyons, ainſi qu'aux reflexions qu'il fait ſur le plus ou le moins d'utilité qu'on peut recueillir de la teinture de ces differentes ſortes de pierres.

L'obſervation chimique dont nous fait part ici M. de Fontenelle, roule ſur un ſel naturel envoyé d'Egypte à l'Académie comme ſel Armoniac des anciens, & reconnu par toutes les épreuves pour être un vrai ſel de *Glauber*; d'où l'on apprend que ce ſel eſt naturel en Egypte, de même qu'en Dauphiné, en Eſpagne, en Allemagne, en Hongrie, & dans toutes les eaux de la mer.

La *Botanique* ne peut gueres être plus ſtérile qu'elle l'eſt dans ce Volume, puiſqu'il n'en offre qu'un ſeul article entierement renvoyé aux Mémoires. Cet article eſt la troi-

ſiéme & derniere partie de ce que nous a donné M. *du Hamel* dans deux autres Mémoires ſur l'*Anatomie de la Poire*; & ce que nous rapporterons ici, joint à ce que nous en avons extrait dans nos Journaux de 1733. & 1734. fournira un précis aſſez complet de tout l'Ouvrage.

L'Auteur l'a déja fort avancé dans ſes deux premieres Diſſertations, où il a examiné les enveloppes ou les tégumens de la Poire, qui ſont juſqu'au nombre de quatre, l'épiderme, le corps *muqueux*, le tiſſu glanduleux, & la vraye peau: d'où il a paſſé à la ſubſtance charnuë, composée, ſelon lui, de trois ſortes de vaiſſeaux, les vagues, les ſpermatiques & les nourriciers, qui portent la séve à l'amande du pepin & à pluſieurs autres parties. C'eſt de la ſtructure particuliere de ce pepin qu'il s'agit principalement dans ce dernier Mémoire; où l'Auteur comparant les *graines* des plantes avec les œufs des

animaux, s'applique à nous dévoiler le mystere de la formation du pepin, celui de sa fécondation ; & celui de son *incubation* ou de la maniere dont il est couvé.

1. M. du Hamel remonte d'abord jusqu'à la premiere origine du pepin ; & comme il l'a trouvé déja fort apparent long-tems avant la fleur, & lorsque le bouton est encore exactement fermé, cela lui donne occasion de faire des recherches curieuses sur l'Anatomie des boutons & sur le tems où leurs differentes pieces se développent. Il nous en décrit fort exactement, à l'aide du Microscope, les diverses sortes d'écailles, jusqu'au nombre de 25 à 30 ; les embryons des fleurs, au nombre de 8 ou 10 ; leurs étamines garnies de leurs sommets, leurs pétales ou leurs feuilles, leurs pistiles, les pepins renfermés deux à deux dans un épanouissement situé à la base des pistiles ; & qui blancs dans leur premiere formation, ressemblent assez

pour la figure à des *œufs de fourmis.* On apperçoit les premiers traits de toutes ces parties dès le mois de Janvier ; mais ils ne deviennent bien visibles que vers la fin de Mars.

2. L'Auteur, pour mieux expliquer la fécondation du pepin, croit devoir adopter le Systême de la multiplication des plantes par des graines, ausquelles a donné leur perfection le concours de deux sexes destinés, l'un à communiquer l'acroissement, & l'autre la fécondité. Ce Systême, quoique sujet encore à plusieurs difficultez, lui semble justifié en quelque sorte par ses découvertes Anatomiques sur la Poire. C'est donc conformément à cette hypothése, qu'il établit deux sortes d'organes pour la propagation de ce fruit, sçavoir des parties mâles & des parties fémelles.

Les embryons des fleurs, desquels on vient de parler, paroissent vers la fin d'Avril, séparés les uns

des autres, & soûtenus chacun par des queuës. Des cinq échancrures du calice de chaque embryon s'élevent autant de pétales blancs : & d'entre les attaches de ceux-ci naissent environ une vingtaine d'étamines rangées 4 à 4, composées d'un pédicule blanc chargé d'un sommet de même couleur, mais marqué de taches rouges. Ces sommets formés de deux capsules figurées comme deux noyaux de dattes attachés ensemble, s'ouvrent après l'entier épanouissement de la fleur & répandent sur toutes les parties de celle-ci, une poussiere jaune, dont les grains vûs au Microscope paroissent comme autant de petites vessies ovales.

Telles sont les parties mâles de la Poire, selon M. du Hamel, qui nous fait part ici de ses conjectures sur les usages de ces divers organes. Il suppose que la séve portée par ce qu'il nomme les vaisseaux spermatiques aux glandes de la roche encore tendre & non pierreuse, qui

devient ensuite l'ombilic ou la tête du fruit, y reçoit une préparation qui le rend propre à féconder les organes dont il s'agit, & sur-tout les sommets des étamines qu'il regarde comme les vésicules séminales. Il prétend que les pétales, de leur côté, déterminent puissamment la séve à se filtrer par les glandes situées à la base des étamines ; comme il l'a expliqué dans son second Mémoire.

De-là il passe à la description des parties femelles de la Poire, beaucoup plus nombreuses & plus compliquées que les parties mâles, & qui sont les pistiles, les capsules des pepins, un *placenta*, un *sinus central*, une *substance acidule*, une espece de *parchemin*, un *plexus* de vaisseaux, *&c.* Les pistiles, terminés par leur extrémité superieure en maniere de trompe, descendent en conservant une grosseur assez uniforme, jusqu'à l'endroit d'où naissent les étamines ; après quoi s'étrecissant un peu pour traverser

ce même endroit sans y contracter d'adhérence, ils s'élargissent pour servir de capsules aux pepins. Ces capsules au nombre de 5 dans chaque Poire, renferment chacune deux pepins, & sont tapissées interieurement d'une membrane très-dense, très-lisse, fort semblable à du parchemin, & à laquelle les pepins pour l'ordinaire ne sont nullement adhérens, ne recevant chacun leur nourriture que par l'entremise d'un petit vaisseau, que l'Auteur, après plusieurs autres, nomme *vaisseau ombilical*.

Il appelle *placenta* un nœud ou une substance particuliere, située immédiatement à la base des pepins, d'un tissu plus serré, que la chair de la Poire, & se terminant par un gros mammelon dans une cavité placée entre les loges des pepins, & qui est le *sinus central*. A l'égard de la *substance acidule*, elle remplit les intervalles que laissent entre elles les capsules : & le *plexus* ou lacis de vaisseaux se trouve

ſur le *parchemin* des capſules, & entre les deux *portions* du piſtile, l'*interne* & l'*externe*. Tous les organes dont on vient de parler, ſont renfermés dans la ſubſtance pierreuſe du fruit, laquelle eſt une eſpece de boëte glanduleuſe & ovale.

Quelque juſte & quelque détaillée que nous paroiſſe la deſcription de ces divers organes, elle ne ſuffit point encore pour nous découvrir bien clairement en quoi conſiſte leur uſage par rapport à l'ouvrage de la fécondation du pepin. Auſſi notre Auteur avoüe-t-il de bonne foi, qu'il n'a ſur tout cela que des conjectures à nous propoſer, auſquelles nous renvoyons, & dont on doit lui ſçavoir d'autant plus de gré, qu'outre qu'elles ſont ingénieuſes & pleines de vraiſemblance, elles pourront faire naître aux Phyſiciens-Botaniſtes de nouvelles idées.

3. Il ne lui reſte plus qu'à nous inſtruire de toutes les circonſtances qui accompagnent l'*incubation* du

pepin, c'eſt-à-dire le changement qu'on y voit arriver, analogue à celui qui dans l'œuf fait éclorre le fœtus. Il parcourt d'abord les diverſes manieres dont cette *incubation* s'accomplit dans les *vivipares* & dans les *Ovipares*, après quoi il vient à celle des fruits à pepin tels que la Poire. Son pepin s'*incube* ou ſe couve dans le centre même du fruit où il s'eſt formé, & cela ſans tirer preſque aucun ſecours de celui-ci, & par les ſeules liqueurs contenuës dans le pepin avant l'*incubation*. De ces liqueurs, l'Auteur en trouve dans le pepin parvenu à preſque toute ſa groſſeur, une qui eſt analogue au blanc de l'œuf & une autre qui tient la place du moyeu ou du jaune. Le blanc, dit l'Auteur, ſe forme d'abord des liqueurs qui lui ſont tranſmiſes par une ſorte de vaiſſeau ombilical; le jaune ſe nourrit du blanc, par un vaiſſeau de communication, & le germe ſe nourrit du jaune. Enfin ces deux liqueurs

se consomment peu à peu, l'amande augmente de volume jusqu'au point de remplir toutes les enveloppes du pepin ; & alors l'*incubation* est achevée.

L'Auteur, en finissant son Mémoire, allégue les raisons pourquoi 1°. il n'a point cité les Auteurs, qui ont traité avant lui de l'Anatomie de la Poire ; pourquoi 2°. il donne toûjours le nom de *vaisseaux* aux filets qui paroissent dans ce fruit, & celui de *glandes*, aux pierres qui s'y trouvent ; pourquoi 3°. il n'a pas examiné le pepin avec plus de soin & d'exactitude. Nous renvoyons sur ces raisons au Mémoire même.

Les articles concernant les *Mathématiques* sont ici en très-grand nombre. Il y en a de *Géométrie*, d'*Astronomie*, de *Chronologie*, d'*Optique* & de *Méchanique*.

Des 12 articles de *Géométrie*, les deux premiers, l'un de M. *Bouguer*, l'autre de M. *de Maupertuis*, roulent sur *les courbes de poursuite* ;

le troisiéme & le quatriéme contiennent la solution d'un Problême proposé par M. *Offenburg* touchant *une espece de courbes décrites sur la surface d'une Sphére*, & résolu par MM. *Bernoulli* & *de Maupertuis* : le cinquiéme sur *les lignes du quatriéme ordre*, est dû à M. l'Abbé *de Bragelongne* : le sixiéme est l'Ecrit de M. *Nicole*, touchant la nature *des Roulettes formées sur la superficie convexe d'une Sphére*, *& la maniere de déterminer celles qui sont Géométriques & celles qui sont rectifiables* : le septiéme sur *les Epicycloïdes Sphériques*, est de M. *Clairaut*; ainsi que le huitiéme sur *les Courbes Algébriques & rectifiables de la surface du Cone* : les 4 derniers articles sont *les solutions d'un Problême Géométrique* de M. *Cramer*, Professeur à Genêve, trouvées par MM. *Clairaut*, *Nicole*, *de Maupertuis* & *Camus* ; & renvoyées entierement aux Mémoires, de même que les articles 6, 7, & 8. Le 5 ne paroît que dans l'Histoire; & les 4 premiers se li-

ſent dans l'Hiſtoire & parmi les Mémoires. Nous nous contenterons de donner ici d'après M. de Fontenelle, une idée ſommaire des deux premiers articles.

Il y eſt queſtion de reſoudre le Problême propoſé dans le premier Volume des Mémoires de l'Académie de Peterſbourg pag. 210. On y demande que des Courbes décrites ſur la ſurface d'une Sphére ſoient algébriques & rectifiables. La difficulté de ce Problême conſiſte dans l'extrême difference qui ſe trouve entre les deux qualitez d'Algébrique ou Géométrique & de rectifiable. M. *Bernoulli* en donna la ſolution dans une ſçavante Théorie qu'il mit au jour ſur les *Epicycloïdes Sphériques* : & M. *de Maupertuis*, qui dans le même tems cherchoit auſſi de ſon côté cette ſolution, la trouva, & entierement conforme à celle de M. *Bernoulli*, de laquelle on a des preuves certaines que M. *de Maupertuis* n'avoit eu nulle communication.

Voici le principe général de ces ſolutions.

Comme la Courbe cherchée, qui ne ſçauroit être circulaire, doit ſe décrire ſur une Sphére, elle ne ſera point tracée ſur un plan droit. En ce cas, on doit la rapporter à un plan de cette nature imaginé dans la Sphére, & ſur lequel on tirera de tous les points de la Courbe autant de perpendiculaires, qui par leurs extrémitez décriront ſur ce plan droit une ſeconde Courbe dite *de projection*, pour la diſtinguer de la premiere-nommée *Courbe de la ſurface*. Celle-ci déterminée ſuivant les conditions preſcrites, peut être fort differente de l'autre. Mais il eſt poſſible de les lier enſemble par un rapport entre leurs longueurs, de maniere que de la rectification de l'une reſulte celle de l'autre. Les perpendiculaires dont on vient de parler ſont des grandeurs qui du côté de la ſurface ſphérique croiſſent ou décroiſſent toûjours d'une quantité infiniment petite; laquel-

le eſt en même tems un des côtez du petit triangle, dont l'hypoténuſe eſt l'élément de la Courbe de la ſurface. En ſuppoſant un rapport connu entre l'arc infiniment petit de la Courbe de projection très-aiſé à exprimer algébriquement & la differentielle de la perpendiculaire correſpondante : la ſomme des arcs de la Courbe de projection ſi l'on peut l'avoir, aura ce rapport connu à la ſomme de toutes les differentielles des perpendiculaires qui compoſent les arcs de la Courbe de la ſurface, & conſéquemment à ces arcs mêmes : & comme par cette voye l'infiniment-petit de la Courbe de projection ſe trouve intégrable, il s'enſuit qu'on a la longueur de cette Courbe, & par conſéquent celle de l'autre. Pour rendre algébriques ces deux Courbes rectifiables, il eſt neceſſaire que ce rapport ſuppoſé, & que l'on a laiſſé général, ne ſoit qu'un nombre rationnel, ſans quoi les Courbes deviendroient méchaniques.

M. *de Maupertuis* n'employa que la même méthode, pour la resolution d'un autre Problême, lié au précedent, & où il s'agissoit de trouver sur une superficie sphérique, des Courbes, dont les arcs fussent en raison donnée quelconque aux arcs d'un grand cercle, & qui par conséquent ne fussent rectifiables qu'en vertu de la rectification du cercle. M. de Maupertuis a de plus déterminé par sa Théorie générale, non seulement la nature de l'écliptique, que devroit décrire le Soleil pour rendre toûjours égaux ses mouvemens en longitude & en ascension droite : mais encore (l'Ecliptique étant tel qu'il est) il a déterminé le point où ces deux mouvemens soient égaux, ou en raison quelconque; & sa détermination est indépendante de la Trigonométrie Sphérique.

L'*Astronomie* fournit ici dix articles: Le premier sur *la parallaxe de la Lune*, est de M. *Godin* : le second sur *la rotation de Vénus autour de*

son axe, est de M. *Cassini* : les 3e, 4e & 5e sur *les Satellites de Jupiter*, sont de MM. *Grandjean* & *Maraldi* : le sixiéme article est un Extrait que donne ici M. de Fontenelle du Livre de M. *de Maupertuis* sur *les differentes figures des Astres* : Ouvrage, dont nous avons rendu compte dans notre Journal d'Avril 1733. Le septiéme article est l'Ecrit de M. *Cassini* sur *la Méridienne de l'Observatoire* : le huitiéme & le neuviéme roulent sur les Observations de MM. *Cassini* & *Godin* touchant l'*Eclipse de Lune du premier Décembre* : le dernier article contient la Réponse de M. *Cassini* à des remarques faites dans un Journal sur son *Traité de la grandeur & de la figure de la Terre*. Ces 4 derniers articles sont totalement renvoyés aux Mémoires. Les 5 premiers se trouvent dans l'Histoire & parmi les Mémoires. Le sixiéme ne paroît que dans l'Histoire. La crainte d'être trop longs ne nous permet ici quelque détail que sur

les

les deux premiers articles.

Feu M. *Bianchini*, par ses nouvelles Observations sur Vénus, a déterminé que la rotation ou revolution de cette Planéte sur son axe s'accomplissoit en 24 jours 8 heures : au lieu que feu M. *Cassini* a conjecturé qu'elle n'étoit que de 23 heures ou environ. Cette énorme difference entre les décisions de deux exacts Observateurs paroîtra moins surprenante, si l'on considere, & l'extrême difficulté d'observer bien distinctement Vénus, & d'y découvrir des taches ou des endroits plus luisans, capables d'y faire appercevoir une rotation, & le peu de tems que feu M. Cassini avoit pû donner à l'Observation de cette Planéte. C'est donc moins pour l'honneur de ce grand Astronome qui ne court aucun risque dans le cas dont il s'agit, que pour l'interêt de la vérité que M. son fils entreprend de montrer dans ce Mémoire, que la rotation de 24

jours n'eſt point encore ſuffiſamment prouvée.

L'Obſervation déciſive de M. *Bianchini*, fut, de ſon aveu, interrompuë pendant près de trois heures; après quoi, il crut revoir ſur Vénus les taches qu'il y avoit obſervées d'abord, & dans la même poſition, à quelque difference près. Mais M. Caſſini, en ſuppoſant avec le Prélat Italien, les mêmes taches & le même axe de rotation, fait voir que pendant les trois heures d'interruption, le mouvement de rotation de 23 heures auroit été tel, que d'un côté changeant la poſition des taches vûës d'abord, ou les faiſant diſparoître, de l'autre amenant de nouvelles taches, il auroit remis le tout préciſément au même état où on l'avoit laiſſé au moment de l'interruption.

Pour vérifier le fait, il n'y auroit, ce ſemble, qu'à recommencer l'Obſervation, de maniere qu'elle ne fût point interrompuë.

Mais c'eſt en cela même que ſe trouve la grande difficulté ; M. Caſſini aſſurant que ni feu M. *Maraldi*, ni lui n'ont pu même appercevoir diſtinctement des taches ſur Vénus dans les tems les plus favorables, & avec d'excellens verres. Peut-être celles qu'a obſervées M. *Bianchini* ont-elles diſparu : peut-être ſont-elles plus viſibles dans un air tel que celui d'Italie ; & auſſi toutes les Obſervations de feu M. *Caſſini* ſur les taches de Vénus ſont-elles de ce Pays-là. » On continue-
» ra cependant ici à les chercher au-
» tant qu'il ſera poſſible, ajoûte
» M. *de Fontenelle*. Il y a en tout
» genre des hazards imprévûs &
» heureux, qui ne ſont que pour
» ceux que de longs obſtacles n'ont
» pas découragés.

Au ſurplus, M. Caſſini fait voir que la rotation de Vénus ſuppoſée de 23 heures 20 minutes, n'eſt pas moins d'accord avec les Obſervations de M. *Bianchini* même qu'avec celles de feu M. *Caſſini* faites en

1666. & 1667. Au lieu qu'en supposant de 24 jours cette rotation, suivant M. *Bianchini*, il faudra rejetter entierement les Observations de M. *Cassini* des deux années alléguées. » Or, dit l'Historien, une » Hypothése Astronomique qui » satisfait aux observations de deux » bons Observateurs, est assuré» ment préférable à celle qui ne » satisfait qu'aux Observations de » l'un ou de l'autre.

Du reste, peu s'en faut que la rotation de Vénus, du consentement des deux seuls Astronomes qui l'ont vûë tourner, ne devienne l'exception d'une regle jusqu'ici générale dans tout notre *Systême* Solaire; sçavoir, que la rotation de toutes les Planétes, & même de la Terre sur leur axe, a sa direction dominante d'Occident en Orient, modifiée par une autre moindre vers le Nord & vers le Sud : au lieu que la plus forte direction de Vénus dont sa rotation est du Nord au Sud, pour son Hémisphére su-

périeur, & du Sud au Nord pour l'inférieur. D'où il est arrivé qu'on a vû dans le mouvement des taches une direction tantôt du Nord vers le Sud, tantôt du Sud vers le Nord, selon qu'elles devoient passer de l'un ou de l'autre des Hémisphéres dans l'opposé; ce qui est suffisant pour faire connoître comment M. Cassini a levé cette contrarieté apparente.

La *Chronologie* & l'*Optique* ne fournissent chacune ici qu'un seul article. Celui de Chronologie contient la description d'un *Calendrier perpétuel*, de l'invention de M. l'Abbé *Sauveur*, qui l'a presenté à l'Académie, & dont la forme a paru nouvelle, simple, ingénieuse & commode. L'article d'Optique est l'extrait d'un Mémoire assez ample de M. *Kurdwanowski* Gentilhomme Polonois, & qui a pour titre *Problêmes sur la lumiere*, quoique au fond ce soit un pur Ouvrage de Géométrie, puisqu'il y est questions, non pas d'experiences ou

de recherches sur la lumiere , mais seulement de Courbes dont la lumiere est l'occasion : en quoi il differe essentiellement d'un Livre de M. *Bouguer* , dont il fut parlé en 1726. dans l'Histoire de l'Académie.

La Méchanique offre dans ce Volume sept articles differens. Le premier, sur *la comparaison des forces de la pesanteur & de la percussion*, est de feu M. le Chevalier *de Louville*, & paroît ici accompagné des reflexions de M. de Fontenelle. Le second sur *une nouvelle Machine pour mesurer la vitesse des eaux courantes*, est de M. *Pitot* : le troisiéme sur *le mouvement ou la dépense des eaux*, est de M. *Couplet* : le quatriéme sur *l'attraction Newtonienne*, est de M. *de Maupertuis* : le cinquiéme presente *la description & l'usage d'un Métromètre* ou d'une Machine pour battre les mesures & les tems de toutes sortes d'airs de Musique, par M. d'*Onzembray* : Les *Observations* de M. *de la Condamine*, dans un

Voyage de Levant remplissent le sixiéme article ; & dans le septiéme M. *Buache* nous entretient de *la construction d'une nouvelle Boussole*, dont l'aiguille par une seule & même operation donne l'inclinaison & la déclinaison de l'aimant, avec plus de précision & plus de facilité, que ne font les Instrumens employés jusqu'à present. De tous ces articles les 3 derniers sont entierement renvoyés aux Mémoires: le premier ne se lit que dans l'Histoire : les trois autres paroissent dans l'Histoire & parmi les Mémoires. Nous ne nous arrêterons ici que sur le second & le sixiéme article.

II. Il est essentiel de connoître au juste le plus immédiatement & avec le moins de suppositions qu'il soit possible, la vitesse d'une eau courante, employée dans divers ouvrages, tels que ceux qu'on entreprend pour détourner le cours d'une riviere, ou pour la contenir dans certaines bornes, tels que sont

des Moulins, des Pompes, des Diſtributions d'eaux d'Aquéducs, *&c.* La méthode ordinaire qui conſiſte à mettre dans le fil de l'eau le plus rapide une boule de bois ou de cire, & à remarquer en combien de tems elle parcourt un certain eſpàce, eſt ſimple & naturelle, mais ſujette à divers inconvéniens, indiqués ici, & que nous paſſons ſous ſilence. Il ne s'en trouve aucun dans la méthode imaginée par M. *Pitot*, & qui n'offre pas plus de difficulté, qu'il y en a, dit-il, à plonger un bâton dans l'eau & à l'en retirer.

Il ne s'agit que de preſenter à une eau courante au tuyau vertical, recourbé horizontalement & même évaſé en forme d'entonnoir, pour en faciliter l'entrée. L'eau y entrera, & s'élevera dans le tuyau vertical à la même hauteur d'où elle auroit dû tomber, pour acquerir la viteſſe qu'elle aura dans ce moment & dans cet endroit là. Or la hauteur de la chûte une fois con-

nue, indique par le calcul ou par des tables, la viteſſe qui y répond; c'eſt-à-dire combien de pouces ou de pieds ſeront parcourus dans un tems donné. Ce tuyau fait tout l'eſſentiel de la Machine, à laquelle pourtant divers accompagnemens ſont neceſſaires, pour en marquer les degrez, *&c.* L'eau montant le plus haut dans le tuyau eſt une preuve qu'il eſt plongé dans le fil de cette eau le plus rapide. La viteſſe de la ſurface n'eſt pas plus facile à prendre que celle de tout autre endroit, pourvû qu'il y ait aſſez de longueur au tuyau, lequel on allongera ſuivant le beſoin par un tuyau de métal bien maſtiqué & qui fera la partie inférieure du tuyau total. Ces tuyaux doivent avoir plus de 4 lignes de diamétre, ſans quoi ils ſeroient capillaires, & donneroient une fauſſe hauteur.

La Machine de M. Pitot eſt d'autant plus utile, que pouvant également meſurer toutes les diffe-

rentes viteſſes de l'eau depuis ſa ſurface juſqu'à ſon fond, elle fait connoître la viteſſe moyenne ſi neceſſaire pour regler avec juſteſſe de grands travaux entrepris ſur le cours d'une riviere, & ſur leſquels la ſeule théorie laiſſeroit beaucoup d'incertitude. L'ingénieux Académicien nous fait part du détail & des reſultats des épreuves qu'il a faites ici de ſa Machine, tant au Pont-Neuf qu'au Pont-Royal, & qui étant multipliées dans la ſuite, indiqueront, du moins pour la Seine, qui coule à Paris, quels ſont les rapports des hauteurs aux viteſſes. Il prétend étendre ſes recherches, par rapport aux eaux, juſque ſur la proportion de leurs viteſſes à l'augmentation de leurs volumes par leurs accroiſſemens, ſur celle de leurs volumes & de leurs frottemens contre les bords, ou ſur le fond, *&c.*

Il montre que ſon idée peut ſervir à meſurer le ſillage d'un vaiſſeau, ce ſillage dépendant unique-

ment de la vitesse, & cette vitesse étant la même que celle d'une eau courante, sur laquelle le vaisseau seroit immobile. Il faut lire chez l'Auteur la maniere d'appliquer sa Machine à un tel usage. Il a dressé des tables qui indiquent les vitesses en pieds & en pouces répondans aux élévations d'eau observées. Celle que cause une eau courante ne va guéres au-dessus de 21 pouces, ausquels répondent 10 pieds par seconde, qui sont à peu-près la plus grande vitesse, que puisse avoir une riviere : d'où il suit, qu'elle feroit 1050 toises par heure : ce qui est bien éloigné de la vitesse d'un vaisseau, puisque celui-ci, dans un tems égal feroit 4 lieuës, c'est-à-dire huit fois plus de chemin.

VI. Les *Observations* de M. *de la Condamine*, faites dans un Voyage do Levant en 1731. & 1732. sont des plus variées, & concernent l'Astronomie, la Navigation, la Géographie, la Méchanique, l'A-

natomie, la Chimie, la Botanique, la Physique, l'Histoire Naturelle. Nous nous bornerons ici, pour abreger, à ne faire qu'en parcourir quelques-unes des plus interessantes.

L'Auteur a fixé la latitude d'Alger à 36°. 49'. 30". & celle de Constantinople, à 41°.

Ses Observations sur la Navigation de la Méditerranée se peuvent rapporter à 5. chefs principaux, sçavoir les *Cartes plattes*, la *variation* de la boussole, l'estime du sillage, l'observation de la hauteur, & celle des Satellites de Jupiter. C'est à regret que sur tous ces points importans & curieux, nous nous abstenons du détail, qui nous meneroit trop loin.

Il assure que nous n'avons point encore de bonne Carte de la Méditerranée en général; & que les Cartes Marines seront toûjours très-défectueuses, tant qu'on n'aura pas au moins un certain nombre de points fixes sur les côtes, déter-

minés par des Observations Astronomiques faites à terre ; ce que notre Voyageur prouve par l'exposition de diverses erreurs de ces Cartes. Il annonce une nouvelle Carte de la Propontide ou Mer de Marmora levée sur les lieux avec beaucoup d'exactitude par M. *Bohn* Gentil-homme Danois attaché au Prince Ragotski. Il nous parle aussi des Cartes Turques de la Mer Noire, de la Turquie en Asie, de la Perse & de l'Egypte, recemment gravées à la nouvelle Imprimerie de Constantinople. Il a joint ici à son Mémoire la Carte d'une partie de la Côte Septentrionale du Golfe de Contesse en Macédoine, autrefois *Strymonicus sinus*, communiquée à l'Auteur par M. le Comte de *Bonneval*.

Les Turcs, quoique peu versés dans les Sciences d'Europe, ne laissent pas d'avoir beaucoup d'industrie pour certains ouvrages qui leur sont particuliers, & grand nombre de pratiques curieuses dans l'exer-

cice de certaines professions. M. de la Condamine décrit ici leurs petits quarts de cercle, leur Machine à trier le cotton, leur maniere de battre le bled, leurs clefs & leurs serrures de bois, dont il a fait graver les figures.

Au sujet de la Botanique, il nous parle de l'*Alcanna* des Turcs, dont les femmes Turques & les Juives se servent pour se teindre en rouge les ongles des mains & des pieds, & quelquefois les cheveux; il nous décrit leur *Opium*, le *Ladanum* de Chypre, *&c.*

A propos de la Physique, il nous rend compte 1°. des Observations Météorologiques faites à Alger sur le Barométre, sur la pluye, sur la déclinaison de l'aiguille aimantée; 2°. de l'effet de l'air sur les pierres en Egypte; 3°. des mesures de l'Obélisque de Cléopatre & de la Colonne de Pompée; 4°. de l'Aurore Boréale, dont il n'y a nulle apparence au-dessous de 40 degrez de latitude; 5°. d'un Phé-

nomène Météorologique peu connu, & nommé *Pied-de-vent*; 6°. des prognostics des Marins sur les changemens de tems, & qui sont tous fort incertains & fort superstitieux chez les Turcs & chez les Grecs; 7°. de la sécurité des Turcs, en tems de peste; 8°. de l'inoculation de la petite vérole, pratiquée au Levant depuis long-tems; 9°. des faits qui prouvent les changemens arrivés en divers lieux sur la surface de la terre; 10°. de la fertilité de l'Isle de Chypre, quoiqu'inculte, & de la malignité de son air.

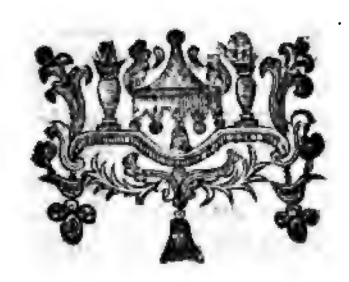
Les Observations sur l'Histoire Naturelle ont pour objet 1°. l'incrustation pierreuse d'une fontaine minérale, connuë des anciens sous le nom d'*Aqua Tibilitana*, sur le chemin de Bonne à Constantine, à 15 ou 16 lieuës d'Alger: 2°. des pierres figurées: 3°. des empreintes de poissons sur la pierre: 4°. les Coquillages de l'Isle de Naxie, dans l'Archipel: 5°. les marbres de cette Mer: 6°. les mines d'argent

de Macédoine, & d'auprès des ruines de Troye : 7°. les boulets des Dardanelles, faits d'une espece de granite, célébres par leurs prodigieuse grosseur, & dont quelques-uns ont environ six pieds cubes de solidité, & pésent autour de 1200 Livres : 8°. la description d'un petit poisson nommé *Vélette* par les Provençaux, & dont on voit ici la figure.

Les Machines ou inventions approuvées par l'Académie en 1732. sont au nombre de 5, sçavoir 1°. une Pendule à équation d'une construction nouvelle & ingénieuse, par le Sieur Mathias *Kriegseissein*, Horloger Allemand : 2°. une Machine à élever les eaux, de M. *Kernilien le Demour*, laquelle n'est presque pas une Machine, tant elle est simple : 3°. Une Chaise de poste proposée par le Sieur *le Lievre*, & qui se change en Phaëthon, quand on veut : 4°. Un Clavecin du Sieur *Bellot* Facteur, & dont le grand chevalet d'unisson est d'une con-

ſtruction ſinguliere : 5°. Un Inſtrument à obſerver les hauteurs en mer, lequel a paru ingénieux, par M. de *Quereineuf*.

La partie hiſtorique de ce Volume eſt terminée par les Eloges de M. *Chirac* & de M. le Chevalier *de Louville*.



HISTOIRE DE CYRUS LE Jeune & de la Retraite des dix mille, avec un Discours sur l'Histoire Gréque. Par M. l'Abbé Pagi, Prevôt de l'Eglise de Cavaillon. A Paris, chez *Didot*, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à la Bible d'or. *in*-12. 1. vol. pag. 263. sans compter le Discours de 50, & une Préface particuliere de 7.

IL n'y a point de Livres dont le succès soit plus sur, plus général, & plus constant que celui des bons Livres d'Histoire; & de toutes les Histoires, aucune n'a un droit mieux acquis & plus assuré de plaire aux Lecteurs, que celle de la Gréce. De-là ce grand nombre d'Auteurs anciens & modernes qui se sont appliqués à l'écrire, soit en tout, soit en partie. Cependant ils n'ont point encore épuisé le goût du Public; & M. l'Abbé Pagi, qui l'a écrite à son tour, ne

peut manquer de réussir, si le mérite de l'execution répond à la beauté & à l'utilité de l'entreprise. Les divers jugemens qu'on a portés de cette Histoire de Cyrus le jeune & de la retraite des dix mille que l'Auteur ne donne aujourd'hui que pour pressentir le goût des Lecteurs, doivent tout à la fois l'encourager & l'éclairer. Il publiera sans doute son Ouvrage entier; mais en même tems il profitera, pour le perfectionner de plus en plus, de tout ce qu'on a dit de cet Essai.

Il est précedé d'un Discours sur l'Histoire Gréque dans lequel M. l'A. P. expose le plan sur lequel il a composé cette Histoire d'Athénes qu'il nous annonce; ce Discours en est comme la Préface. L'Auteur nous y fait aussi l'Histoire de ses propres études. Il commença, dit-il, celle de la Langue Gréque par la lecture des Poëtes & des Historiens de la même Nation. Leurs beautez le frapperent vivement. Il

ne négligea rien de tout ce qui pouvoit l'aider à les bien entendre, & à connoître à fond un Peuple inventeur de tous les arts & de toutes les Sciences, un Peuple si fécond en grands Hommes dans tous les genres. La grosseur des Volumes ne l'épouvantoit pas. *Je m'avisai donc*, continue notre Auteur, *de chercher l'esprit d'Athénes & de la Gréce dans les vastes Collections de Grævius & de Gronovius. Mais il ne me fallut pas beaucoup de tems pour m'appercevoir que presque tout ce qui s'appelle Annotateur, Commentateur, Compilateur, Abbréviateur, Scoliaste, & toute cette Classe subalterne d'Ecrivains, la plûpart sans génie, peuvent tout au plus donner de foibles lueurs, mais jamais de vrayes lumieres; & que ces Livres sont plûtôt faits pour meubler les Bibliothéques que pour être lûs.*

Des lectures réiterées des Ouvrages Grecs furent plus utiles à M. l'A. P. que tous les Commentaires. Elles le mirent à portée d'embras-

ser d'un seul regard toute l'étendue de son sujet ; & pour le presenter sous un seul point de vûë, il crut qu'il falloit reduire l'Histoire de la Gréce entiere à celle d'Athénes, & par-là donner une sorte d'unité à son Ouvrage. *Il me sembloit*, dit-il, *que ces fameuses Villes Gréques, qui avoient autrefois reconnu Athénes pour leur Métropole, en lui offrant les prémices de leurs fruits, s'empressoient d'offrir à cette Histoire un tribut plus précieux, & ne demandoient qu'à l'enrichir de tout ce qu'elles avoient jamais eu d'illustre ; qu'Athénes avoit souvent présidé, toûjours concouru à tout ce que la Gréce avoit fait de grand ; que ce qui s'y étoit passé sans sa participation, étoit obscur, incertain, peu connu, & méritoit peu de l'être : que Minerve n'avoit jamais abandonné sa Ville cherie, & que si son peuple avoit perdu l'empire des armes, elle lui avoit conservé celui des Arts & des Sciences ; que ce seroit faire revivre la Grece entiere que de ressusciter Athénes dans une*

Histoire; & qu'elle auroit encore sur tous les débris, & sur tous les fragmens de l'Antiquité la même puissance qu'avoient eu les charmans accords de la Lyre d'Amphion pour émouvoir les pierres qui formerent les murs de Thébes.

Nous ne serions pas surpris que le stile de ce morceau, aussi-bien que de quelques autres, parût un peu trop poëtique, du moins trop Oratoire, à un Lecteur sévérement ami des convenances, & auprès de qui les défauts les plus agréables sont toûjours des défauts. Quoiqu'il en soit, cette Histoire d'Athénes, continue notre Auteur, dont nous rapportons autant qu'il nous est possible les propres termes en l'abrégeant, est moins celle d'un Peuple ou d'une Nation particuliere, que l'Histoire de l'esprit humain, dont on voit à Athénes la naissance, le progrès, la perfection, & pour ne rien cacher, la décadence & la froide vieillesse.

M. l'A. P. parlera d'abord des

Héros Fondateurs des premieres Villes & des premieres Societez. Cet établissement est si beau & si utile que la Philosophie, la Poësie, & l'Eloquence s'en disputent la gloire à l'envi. Mais il est plus raisonnable de l'attribuer à la crainte de l'oppression *qui obligea les foibles à se soûmettre aux hommes hardis & robustes qui purgeoient la terre de brigands, & qui défendoient ceux qui venoient se mettre volontairement à l'abri de leur Sceptre, & voilà la premiere origine des Villes & de la Royauté. Ce fut donc la crainte qui fit, non les Dieux, comme le dit témerairement Lucréce, mais les Rois & les Magistrats.*

Les Grecs & sur-tout les Athéniens qui avoient l'esprit vif, léger & capricieux, regretterent l'égalité, & ils entreprirent de donner des bornes à une Puissance qui n'en veut point. Thésée, un de leurs premiers Rois se plia sagement à leurs vûës; mais ses Successeurs ignorerent l'art difficile de gouver-

ner ſans le laiſſer appercevoir. Enfin on trouva le ſecret d'enſevelir, pour ainſi dire, la Royauté avec honneur en faiſant l'Apothéoſe de Codrus, & en déclarant Jupiter Roi d'Athénes. Ici l'Auteur expoſe en abrégé la forme du gouvernement d'Athénes devenue une République; & il remarque qu'Ariſtote eſt pour les Loix d'Athénes, au lieu que celles des Lacédémoniens étoient plus au goût de Platon, *qui trouvoit dans leur vertu de hautes couleurs.* On peut dire à cette occaſion, *magnoſe judice quiſque tuetur.*

Ces Loix des Athéniens approuvées par Ariſtote ſont celles que leur donna Solon, non en vil *demagogue*, moins encore en Tyran, mais en pere tendre qui donne des leçons à ſes enfans. Le caractere aimable de ces Loix dictées par une politique ſi équitable amene un trait contre Machiavel. *Je n'ai jamais trouvé*, dit notre Auteur, *rien de ſingulier dans cet Ecrivain, ſi ce*

ce n'est peut-être d'avoir eu le front de dire ce que tout scelerat vulgaire se contente de penser.

La grandeur à laquelle parvint Athénes par la sagesse de ses Loix allarma la Gréce, qui se voyant sur le point d'être asservie, implora le secours des Lacédémoniens. On verra leur caractere dans le second Livre de cet Ouvrage. *Lycurgue leur Législateur*, dit M. P. *en avoit fait un Peuple de Philosophes, & pour bannir toute équivoque, un Peuple de Sages.* L'Auteur les compare avec les Athéniens; & on voit bien qu'ils ne pouvoient les goûter, & encore moins leur ceder. Lacédémone vainquit, & usa sévérement de sa victoire. Mais la licence des armes fut la cause de mille desordres d'où s'ensuivit dans l'une & dans l'autre République la corruption des mœurs, fruit ordinaire des guerres civiles.

Pendant qu'Athénes & Lacédémone dégénéroient, Thébes surprit agréablement la Gréce par des exemples de

vertu qu'elle n'attendoit pas d'un Peuple dont l'esprit n'avoit ni élevation ni délicatesse. L'Auteur vient ensuite à Philippe & à Alexandre, & fait un bel éloge du dernier. *Il se vit environné*, dit-il, *de toute la gloire de la Gréce; & les vertus differentes qui en caracterisoient chaque Peuple, trouverent toutes place dans son grand cœur, où elles allerent se réunir. Ne soyons point surpris qu'elles ayent ravi l'admiration de l'Univers, puisqu'elles conservoient leur éclat au milieu des desordres qui ternissent non seulement l'héroïsme, mais l'humanité même. La Gréce lui défera les honneurs divins sans s'écarter de ses principes; elle les croyoit dûs à ses hautes vertus, qui étoient capables de faire oublier ses vices.*

L'admiration de l'Auteur pour les Athéniens & pour les anciens en général ne l'aveugle point sur leurs défauts, ni sur les vertus & les belles qualitez des modernes. On lira avec plaisir ce qu'il en dit depuis la page 28. jusques à la page

33. il s'y déclare nettement pour le Gouvernement Monarchique contre la Démocratie. *Et ne pensons pas*, dit-il, *que la sommission aux Souverains légitimes dégrade ou ravale les sentimens. Sans chercher des exemples étrangers, il est aisé de prouver par l'Histoire de notre Nation que les Athéniens n'ont rien fait de grand pour leur Patrie que nous n'ayons fait pour nos Rois; que nos Héros peuvent marcher à côté des leurs, que la France a de quoi soûtenir le parallele, non seulement avec Athénes, mais avec la Gréce entiere, & que nous pouvons sans ostentation nous donner pour les Grecs modernes.*

M. P. ne conduira son Histoire que jusqu'à la prise d'Athénes par Sylla. C'est qu'après ce tems il n'y trouve presque plus de vertu, & qu'il ne l'a entreprise que pour en mettre sous les yeux de grands exemples.

Il indique ensuite les sources où il a puisé. Son Histoire n'est qu'un Extrait d'Hérodote, de Thucidide,

de Xénophon, de Diodore, de Polybe, & de Plutarque reduits en un ſeul corps. Chacun de ces Auteurs eſt ici caracteriſé avec force & préciſion, & l'Auteur a ſçu joindre dans ces portraits l'exactitude & la correction du deſſein au brillant du coloris. Nous avouons pourtant que s'il nous appartenoit de le définir & de le peindre lui-même & de décider laquelle de ces deux parties il poſſede dans un plus haut degré, nous dirions ſans héſiter que c'eſt la derniere. L'Auteur eſt ſur-tout un homme d'imagination, & c'eſt cette qualité de l'eſprit qui fait les Livres agréables. Sans elle on en peut faire de très-bons; mais on n'en fait guéres qui ſe liſent.

Après ce diſcours, qui, comme nous l'avons dit, eſt proprement la Préface de l'Hiſtoire d'Athénes, vient une Préface particuliere pour l'Hiſtoire de Cyrus le Jeune & de la retraite des dix-mille. M. P. zé-*lé* partiſan des anciens, dans le diſ-

cours ; embrasse ici leur défense avec encore plus de force & de vivacité. Il rappelle *les contestations qui s'éleverent au sujet de l'Iliade, & le peu de succès qu'eut la bonne cause*, ce qu'il paroît attribuer à la foiblesse de ses défenseurs. *Il n'y avoit plus de Boileau*, dit-il, *pour imposer silence à Zoile.* Au reste ce que M. Despreaux a fait de mieux pour la gloire des anciens, c'est de les avoir si noblement & si heureusement imités. Cette ressemblance qu'il a avec eux fait tout à la fois leur éloge & le sien. Elle prouve en même tems & la verité & la sincérité des loüanges qu'il leur a données ; car on peut appliquer à ce sujet ce qui a été dit sur un autre bien plus important, *summa Religionis est imitari quod colimus.* Le vrai culte, le culte sincere, c'est l'imitation.

L'Histoire de la Retraite des dix-mille est si connuë que nous nous croyons dispensés d'en donner l'Extrait ; & nous ferons sans

doute plus de plaisir aux Lecteurs, & plus d'honneur à M. P. d'en transcrire quelque morceau. Il ne s'en presente point à nous de plus interessant que le portrait du Héros même de cette Histoire & d'Artaxerces son frere aîné. Ces Princes d'un caractere bien different étoient fils de l'*Empereur* Darius-Nothus.

Toute l'Antiquité, dit notre Auteur, *s'accorde à reconnoître dans Cyrus les qualitez qui peuvent assurer le nom de Grand. Dès sa jeunesse il obtint de son pere le gouvernement des Provinces Maritimes de l'Asie Mineure; & insensiblement les Grecs qui avoient tous les jours à traiter avec lui, perdirent beaucoup de leurs préjugez contre les Perses. Nul Roi ne l'égala jamais dans l'art de se faire des créatures; & la maxime dont il faisoit parade, étoit de ne point se laisser vaincre par ses amis en bienfaits, ni par ses ennemis en injures. Intrépide, libéral, magnifique, dissimulé, amateur des Arts; avide de tout sçavoir & de tout connoître, ap-*

pliqué à donner une haute idée de lui & à ses Peuples & aux étrangers, mais sur-tout aux Grecs, dont l'estime lui étoit plus précieuse, il sçavoit rapidement ravir l'admiration par ses vertus, & asservir les cœurs par ses bienfaits. On voyoit à sa noble fierté toute la grandeur du Trône auquel il touchoit par sa naissance; & quelque vaste que fût l'Empire des Perses, il faisoit paroître assez d'étenduë d'esprit pour le gouverner, l'amplifier & l'affermir.

Il s'en falloit bien qu'Artaxerces son frere eut des qualitez si brillantes; mais elles étoient plus estimables, du moins mieux assorties au goût des Perses, & plus propres au repos de l'Etat. C'étoit un Prince humain, facile, accessible. Il paroissoit plus occupé des Peuples que de lui-même. Il y avoit lieu de présumer de Cyrus qu'il seroit un grand Roi, & d'Artaxerces qu'il seroit un bon Roi. Parisatis leur mere avoit nourri, sans y penser, la jalousie qu'elle eut dû prévenir entre des freres d'un caractere si opposé, en donnant

à Cyrus des préferences trop marquées. Cette Reine étoit hautaine, ambitieuse, vindicative; elle aimoit dans Cyrus des défauts dont elle s'applaudissoit.

Dans cette guerre de Cyrus & d'Artaxerces, les Grecs avoient pris parti pour le premier, qui au fonds n'étoit qu'un rebelle, & en cela on ne peut s'empêcher de les blâmer. Cyrus fut tué dans la bataille, mais à proprement parler il ne la perdit pas. On ne peut dire non plus que les dix-mille ayent été vaincus; mais ils manquerent de vaincre en s'amusant à poursuivre la Cavalerie Persienne qu'ils avoient d'abord mise en fuite, au lieu d'aller droit au centre de l'armée d'Artaxerces, comme Cyrus l'avoit ordonné. Au reste leur retraite, qui ne fut qu'une suite de victoires, est si glorieuse, qu'elle eût pû reparer la honte même d'une défaite.



MEDICAL ESSAYS, AND Obſervations, Réviſed And Published By à Society in Edinburgh: Volume I. Edinburgh: Printed by T. And W. Ruddimans, *&c.*

C'eſt-à-dire : *Eſſays de Medecine, & Obſervations, revûës & publiées par une Societé à Edinbourg.* A Edinbourg, de l'Imprimerie de Thomas & de Guillaume, pour Guillaume Mouro, Libraire à Edinbourg, & ſe trouvent à Londres, chez Oſborn & Longman, & à Doublin, chez Brice & Smith. 1734. Vol. I. *in*-8°. figures, pag. 370. ſans y comprendre l'Epître Dédicatoire, la Préface & la Table des Chapitres, faiſant enſemble 28 pages.

LE nombre des Ouvrages qui ont été publiés ſur les differentes parties de la Medecine, eſt aujourd'hui ſi grand, que ce ſeroit

un travail immense d'en entreprendre la lecture. Un Livre ne sert souvent que d'Introduction à un autre, & il n'est rien de plus ordinaire que de voir des Ouvrages considerables qui se pourroient reduire à quelques courts Chapitres, si l'on en retranchoit tout ce qui n'est ni nouveau ni utile ; il faut avoüer cependant, que malgré ce nombre prodigieux d'Ouvrages que l'on imprime tous les jours sur la Medecine, il est encore une infinité d'Observations importantes & de découvertes utiles qui ne parviennent jamais à la connoissance du Public, parce que de ceux qui les ont faites, les uns veulent s'épargner le soin de les communiquer, & les autres ne voulant pas donner des Observations détachées, manquent ou de tems ou de materiaux necessaires pour composer un juste Volume. Le moyen d'engager les uns & les autres à publier leurs Observations, seroit de leur donner la facilité de le fai-

re, sans qu'il leur en coûtât que quelques pages d'écriture.

Tel fut d'abord le motif qui engagea les Sçavans à former entre eux des Societez, à se communiquer les découvertes qu'ils faisoient sur les Sciences, à entretenir des correspondances avec les Sçavans de toutes les Nations, & à publier ensuite, les faits, de la vérité desquels ils s'étoient auparavant assurés; mais les plus considerables de ces Societez, n'ont guéres pour objet que le progrès des Mathématiques & de la Physique, ou si parmi les Ouvrages que ces Societez publient, il se trouve quelques Mémoires de Medecine, ces Mémoires sont confondus avec tant d'autres, concernant l'Histoire Naturelle, les Méchaniques, l'Astronomie, la Géométrie, *&c.* que ceux qui s'appliquent à l'étude de la Medecine, ne les regardent pas comme des Ouvrages absolument necessaires pour leur instruction.

Les Ephémérides d'Allemagne; les Journaux de Medecine de Berlin, & ceux de *Breslaw*, sont à la vérité, des Recueils d'Observations de Medecine communiqués par les Sçavans de toutes les Nations, & semblent avoir plus particuliement pour objet, l'avancement de cette Science; mais outre que ces Ephémérides contiennent plusieurs Mémoires d'Histoire Naturelle & de Physique, il manque encore à cet Ouvrage, un grand nombre d'articles importans de Medecine. Les Journaux de Berlin paroissent l'Ouvrage d'un seul homme, & ceux de *Breslaw* sont écrits en une Langue qui n'est entendue que des Allemands; on peut d'ailleurs soupçonner dans les uns & dans les autres, un peu trop de complaisance de la part des Editeurs.

Il seroit, sans doute, avantageux pour la Medecine, qu'il se formât dans chaque Royaume, une Societé qui n'eût d'autre but que le

progrès de la Médecine même, & sur-tout de la Medecine-Pratique ; que cette Societé fît imprimer tous les ans, l'Histoire des maladies épidémiques, & autres qui auroitent regné pendant l'année, & qu'on y joignît des reflexions sur la nature des maladies par rapport au temperament, à l'âge, au sexe ; & sur-tout à la maniere de vivre des malades & à l'état où se seroit trouvé l'air pendant qu'elles auroient regné ; Qu'on ne rejettât pas, pour cela, les Mémoires qui n'auroient pour unique objet la Théorie de la Médécine, ni ceux d'Anatomie, & de Chymie, non plus que les Mémoires qui concernoient la vertu des remedes simples ou composés, & les operations de Chirurgie ; pourvû toutefois que ces differens Mémoires fussent auparavant soûmis à l'examen de quelqu'un des Membres de la Societé, versé dans les matieres qui y seroient traitées ; Que les correspondans répandus dans les differens endroits du

Royaume , fiſſent des obſervations ſur la hauteur du Bromêtre , & ſur celle du Thermométre, dont ils feroient mention dans l'Hiſtoire des maladies , & qu'ils communiqueroient à la Societé. Il faudroit enfin que dans l'occaſion, l'on ajoûtât à ces Mémoires, des figures exactes des choſes qui auroient beſoin d'être miſes ſous les yeux , & un état des perſonnes ſçavantes mortes dans chaque mois.

Tel eſt le plan d'une nouvelle Societé qui s'eſt formée depuis quelques années à Edimbourg. L'Ouvrage dont nous allons rendre compte eſt le premier fruit de cette Societé. Il conſiſte en un Recueil d'Obſervations Méthéorologiques, de Médécine-Pratique, d'Economie animale, d'Anatomie , de Chymie, de Chirurgie , *&c.* communiquées ou par les Membres de la Societé ou par leurs correſpondans. Pour en donner une idée générale , nous rapporterons les ſujets des principaux Mémoires qu'il renferme.

1°. On trouve d'abord à la tête du Recueil, la deſcription des Inſtrumens neceſſaires pour faire les Obſervations Méthéorologiques. Ces Inſtrumens ſont, 1°. le Barométre, 2°. le Termométre, 3°. l'Hydroſcope, 4°. la Girouette, pour obſerver la direction des vents, 5°. l'Inſtrument pour recevoir la pluye afin de juger de la quantité qu'il en tombe. Vient en ſecond lieu, le Regiſtre des Obſervations Méthéorologiques, lequel commence au premier de Juin (vieux ſtyle) parce que, diſent les Editeurs, les maladies ordinaires dans le Printems finiſſent pour lors; & une nouvelle conſtitution commence. Ce Regîſtre eſt diviſé par colonnes. On y voit quelle a été chaque jour de l'année, la hauteur du Barométre, celle du Thermométre & de l'Hygrométre, la direction & la force du vent, la diſpoſition du tems, & la quantité de pluye qui eſt tombée. Les Obſervations ont été faites le matin & l'après midi,

à certaines heures, qu'on a eu soin de marquer sur la seconde colonne, on trouve la description des maladies qui ont été les plus fréquentes à Edinbourg pendant l'année 1732. article qui contient une courte exposition des maladies avec des reflexions sur la nature de ces maladies & la méthode qui a paru la meilleure pour les combattre. On trouve en quatriéme lieu dans le Recueil, un Extrait des Registres publics concernant les enterremens faits à Edinboug, y compris les enfans morts-nés. 5°. La description d'un remede mercuriel par M. André Plummer Docteur en Medecine, Aggrégé & Professeur en Medecine dans l'Université d'Edinbourg. Ce remede que l'Auteur certifie avoir employé heureusement dans des maladies catanées, inveterées, qui avoient resisté à tous les remedes ordinaires, est composé de trois parties de soupre doré d'antimoine, fait selon la méthode d'Angelus-Salu, & de deux parties de mercu-

re doux, broyées ensemble sur le porphire. M. Plummer, pour s'assurer de la vertu du remede, & de la dose qu'il en falloit donner, crut en devoir faire l'experience sur lui-même : il en prit à jeun cinq grains dans de la conserve de roses, ce qui ne lui fit aucun effet sensible. Le lendemain il en prit sept grains & demi ; mais sans aucun effet non plus. Le troisiéme jour il poussa la dose jusqu'à dix grains, ce qui lui causa un dégoût, & des envies de vomir qui durerent jusqu'à ce qu'il eût mangé : s'étant cru suffisamment assuré par-là, de la force du remede il en fit faire une masse de pilules avec l'extrait de racine de gentiane, & quelques goûtes d'huile de Gerofle. Il divisa ensuite cette masse en petites pilules, dont six contenoient quinze grains, de la poudre ci-dessus ; c'est-à-dire, neuf grains de souphre doré d'antimoine, & six grains de mercure doux. Il fait prendre trois de ces pilules le matin à jeun, autant le

soir, & immédiatement après chaque prise, un verre d'une légére décoction d'écorce & de bois de Gaiac. On voit ici en sixiéme lieu, une exposition de la vertu & de l'usage des eaux minérales qui se trouvent près de *Moffat*, laquelle exposition est de M. Georges Milligen, Chirurgien à *Moffat*. 7°. Diverses experiences sur les eaux minérales du même lieu par M. Plummer, *&c.* M. Machaile dans sa Description Topographico-Spagirique, des eaux minérales de Moffat, imprimée il y a environ 60 ans, a avancé que ces eaux étoient chargées d'un souphre fétide d'antimoine, & outre cela de nitre, & de sel ammoniac naturel; il resulte des experiences de M. Plummer, qu'elles sont impregnées d'un souphre volatil, de quelques parties de cuivre, & de sel gemme.

8°. On voit ici un Essai sur l'art d'injecter les vaisseaux des animaux, par M. Monro, Professeur

d'Anatomie en l'Université d'Edinbourg, & de la Societé Royale de Londres. 9°. Une démonstration de la force des os, pour resister aux efforts qui tendent à les casser transversalement, par M. Porteifield, Aggrégé au Collége de Médecine d'Edinbourg. 10°. Des remarques sur l'articulation, sur les muscles & sur la luxation de la mâchoire, par M. Monro, ci-dessus cité. Ce Professeur, après avoir exposé en peu de mots, ce qui se trouve là-dessus, dans les Ouvrages des Anatomistes, ajoûte que le méchanisme de cette partie ne lui paroît point avoir été assez développé jusqu'ici.

Les reflexions qu'il fait sur cette matiere perdroient beaucoup dans un extrait. Il faut les lire dans l'Ouvrage même. Nous nous contenterons seulement de rapporter ce qu'il dit sur la luxation de la mâchoire.

» Lorsque les Condyles de la
» mâchoire inférieure sont luxés,

» la bouche reſte ouverte & ne peut
» ſe fermer ; M. Petit (Liv. 1. ch.
» 3. des maladies des os) attribue
» cet effet à la direction des fibres
» des muſcles deſtinés à relever la
» mâchoire , laquelle direction eſt
» tellement changée (eu égard aux
» Condyles) que ces Apophyſes ſe
» trouvent ſituées ſur une même
» ligne droite priſe depuis l'origi-
» ne juſqu'à l'inſertion de ces muſ-
» cles , & alors , dit-il, ces muſcles
» ne ſçauroient avoir d'autre effet
» que celui de preſſer le Condyle
» contre les os temporaux. Il eſt ce-
» pendant viſible , nonobſtant ce
» que dit M. Petit , que cela ne
» ſçauroit avoir lieu pour la plûpart
» des muſcles releveurs de la mâ-
» choire , par exemple , pour le
» *Maſſeter* , & le muſcle ptéri-
» goïdien interne ; au contraire
» le muſcle ptérigoïdien externe
» paroîtroit gagner d'autant plus
» par cette ſituation contre nature,
» de la mâchoire inférieure , que le
» muſcle crotaphite y perdroit , &

» j'ai vû des personnes attaquées
» d'une luxation de la mâchoire,
» dont la bouche restoit ouverte,
» jusqu'à un certain point, mais
» qui pouvoient l'ouvrir d'avanta-
» ge, ou la rappeller à ce premier
» état par la contraction des mus-
» cles releveurs de la mâchoire. La
» véritable cause pour laquelle la
» bouche reste ouverte dans la lu-
» xation, vient de ce que l'apophy-
» se coronoïde de la mâchoire in-
» férieure, se glisse sous la racine
» anterieure du Zigoma, & de ce
» qu'elles sont comprimées contre
» ces os. C'est-là, je pense, une
» des raisons, pourquoi, après avoir
» tenté la reduction de cette luxa-
» tion, en pressant simplement ou
» en poussant la partie anterieure
» de la mâchoire en enhaut, ou
» après avoir employé d'autres
» moyens capables de comprimer
» avec force, les apophyses coro-
» noïdes sur les os de la mâchoire
» superieure, la tension & l'inflam-
» mation peuvent survenir aux

» parties des environs, sur-tout aux
» muscles critaphites, laquelle in-
» flammation peut ensuite être sui-
» vie de tous les autres symptômes
» qui accompagnent les piqueures,
» les meurtrissures & les playes des
» tendons (symptômes dont Hip-
» pocrate fait mention) & cela,
» parce que le tendon du muscle
» critaphite du côté luxé, doit être
» exposé à tous ces accidens, en se
» trouvant comprimé entre l'apo-
» physe coronoïde de la mâchoire
» inférieure, & l'os de la pomette.

M. Monro, après ces paroles, dit que cette cause qu'il a assignée de l'ouverture de la bouche, dans la luxation de la mâchoire, est celle qu'on en donnoit ordinairement avant M. Petit; puis il ajoûte qu'elle a été soûtenuë avec force par un des Critiques de ce Chirurgien, il cite là-dessus le Livre de M. Hunauld, intitulé *Dissertation au sujet des Ouvrages de l'Auteur du Livre des maladies des os*, laquelle Dissertation nous remarquerons qu'il ne

faut pas confondre avec une Lettre écrite sur le même sujet à un des Journalistes de Paris, dans laquelle le Traité de M. Petit sur les maladies des os n'est pas moins critiqué, M. Monro dit, » qu'il n'auroit » point parlé de cette raison, si » l'Ouvrage de M. Petit n'étoit » entre les mains de plusieurs Etu- » dians, ou si l'autre (qui est celui » de M. Hunauld) étoit aussi con- » nu que celui de M. Petit, il es- » pere aussi que les circonstances » qu'il a ajoûtées à ce qu'il vient » de dire sur la luxation de la mâ- » choire (circonstances que l'on ne » remarque pas ordinairement) lui » serviront d'excuse.

» J'ai trouvé plus d'une fois, » *continue-t-il*, la Méthode de M. » Petit sur la reduction de la mâ- » choire luxée, inefficace, lorsque » les muscles avoient été gonflés » par des tentatives mal entenduës; » mais elle m'a bien réussi quand » j'ai ajoûté quelque chose à cette » excellente méthode, qui est

» d'envelopper mes deux poulies
» avec du linge, de maniere que
» j'eus de la peine à les introduire
» entre les dernieres dents molai-
» res ; alors prenant avec mes
» doigts la baze de la mâchoire, &
» appliquant les paumes de la main
» sous le menton, je presse en en-
» bas, en même tems que je tire
» en devant la partie posterieure de
» la mâchoire, avec mes doigts,
» & l'extrémité des deux poulces,
» ce qui est la méthode entiere de
» M. Petit, & en même tems je
» pousse la partie antérieure de la
» mâchoire en enhaut avec la pom-
» me de la main, de sorte que la
» mâchoire me servant de levier, à
» quoi les extrémitez de mes poul-
» ces servent de point d'appui,
» j'acquiers une force considerable
» à laquelle les muscles sont obli-
» gés de ceder, & les condyles en-
» tierement dégagés d'avec le Zi-
» goma, & poussés en enbas, re-
» prennent sans peine, leur place
» naturelle, & la réduction est faite.

M.

M. Monro finit son Mémoire par des remarques sur l'origine & sur le trajet de la corde du timpan.

On trouve, en onziéme lieu, dans ce Recueil, un Essai sur les mouvemens alternatifs du Thorax & des poumons dans la respiration, par M. Georges Martin, Medecin à S. André.

12°. Un Essai sur la nutrition du fétus dans la matrice, par M. Joseph Gibson, Chirurgien à *Leith*, Membre de la Societé des Chirurgiens-Apoticaires d'Edinbourg, & Accoucheur.

13°. Deux Observations sur des Enfans nés avec des conformations contre nature des intestins, par M. Jacques Calder le jeune, Chirurgien à Glascow.

14°. La Relation d'une playe au col avec des symptômes extraordinaires, par M. Jean Kennoy, Chirurgien-Apoticaire à Edinbourg.

15°. Une Observation sur un os considerable tiré de la partie inférieure du gozier, par M. Jean

17°. Une Obſervation ſur la
racenthéſe, par M. Alex Mo
Profeſſeur d'Anatomie, &c.

18°. Des Remarques ſur des
ſortis par un ulcere dans l'aine.
quelles ſont de Jacques Doug
Chirurgien du Régiment de
bine.

19°. L'Hiſtoire d'une morti
tion des inteſtins dans une her
guerie par M. Jacques Jamie
Chirurgien à *Kelſo.*

20°. Une Obſervation ſur
pierres dans le rein, avec des
marques ſur l'operation de la
phrotomie, par M. Jean Doug
Chirurgien à Edinbourg.

22°. Des Remarques ironiques ſur le prétendu ſçavoir d'un certain Plagiaire le Sieur de Garengeot, Chirurgien Juré de S. Côme à Paris, leſquelles ſervent d'inſcription pour la mémoire du docte M. Freind.

23°. Un Eſſai ſur le progrès de la Médecine, par M. Jean Drummond, Doyen & ci-devant Préſident du Collége Royal des Médecins, à Edinbourg.

24°. Une Obſervation ſur un ulcere des poumons, qui perçoit le diaphragme & attaquoit le foye, par M. Edouard Barry, Medecin à *Cork* en Irlande.

25°. Une autre Obſervation ſur une tumeur dans l'éſophage, venue d'une cauſe extraordinaire, par M. Gilbert Waugh, Medecin à *Kirkleathem*, dans le Comté d'York.

26°. Une convulſion de l'éſophage, rapportée par M. Jacques Aird, Chirurgien-Apoticaire à *Kunnock*.

28°. Une Obſervation ſur une inflammation d'eſtomac, accom-

pagnée d'hydrophobie, & d'autres ſymptômes extraordinaires, par M. Jean Innés, Aggrégé & Profeſſeur en Medecine dans l'Univerſité d'Edinbourg.

28°. L'Hiſtoire d'une atrophie procedant d'un déplacement de l'eſtomac, par M. Robert-Louis, Aggrégé au Collége de Medecine d'Edinbourg.

29°. Une Obſervation ſur une tympanite, par M. Alex Monro.

30°. L'Hiſtoire d'une colique de ſix ans, cauſée par une concretion faite ſur un noyau de prune logé dans les inteſtins ; rapportée par M. Thomas Simion, Profeſſeur de Medecine dans l'Univerſité *de S. André*.

31°. Une Diſſertation ſur la jauniſſe, par * * *.

32°. Une Obſervation ſur une veſſie devenue ſchirreuſe, rapportée par M. Edouard Barry, Medecin à *Kork*.

33°. Une paralyſie des extrémitez inférieures avec mortification,

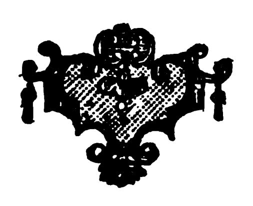
rapportée par M. Jean Drummond, ci-dessus cité.

34°. Un abrégé des découvertes les plus remarquables qui ont été faites ou proposées depuis le commencement de l'année 1731.

35°. Une Liste des Livres de Medecine, publiés depuis le même tems.

36°. Une autre Liste des Livres annoncés, ou prêts à paroître.

Nous remettons à parler de la suite de ce Recueil dans un autre Journal, lorsqu'elle nous aura été communiquée, car elle n'est pas encore parvenue jusqu'à nous.



ROBERTI-STEPHANI Thesaurus Linguæ Latinæ. Editio nova, prioribus multo auctior & emendatior. *Londini.* Typis & impensis Sam. *Harding*, ad Bibliorum & Ancoræ, in vico *S. Martin's-Lane.*

C'est-à-dire : *Trésor de la Langue Latine de* Robert-Etienne. *Nouvelle Edition, beaucoup plus ample & plus correcte que les précedentes.* A Londres, de l'Imprimerie & aux dépens de *Samuel Harding*, &c. *in-folio.* 4. Vol. le I. & le II. 1734. le III. & le IV. 1735. dont le moindre est d'environ 200 feuilles à deux colonnes, & sans chiffres.

C'Est aux soins de Messieurs *Edmond Law*, *Jean Taylor*, *Thomas Johnson*, & *Sandys Hutchinson*, Membres de l'Université de *Cambridge*, que le Public est redevable de cette magnifique Edition du *Trésor de Robert-Etienne.*

Outre qu'elle est sans contredit la plus ample de toutes celles qui ont paru jusqu'ici, on n'y a rien épargné de ce qui pouvoit encore en relever le mérite & le prix, soit par la beauté du papier, soit par la netteté & l'élégance des caracteres.

Elle est dédiée à Sa Majesté Britanique. *Robert Etienne* avoit eu le bonheur de mériter l'estime & la faveur des Princes, aussi-bien que l'admiration des Sçavans de son tems; il convenoit, suivant la pensée des Editeurs, qu'il eût en celui-ci l'honneur de reparoître pour le bien des Lettres sous la protection d'un Roi que son amour pour elles, & son attention à les faire fleurir dans ses Etats, comme dans son Auguste Famille, ne rendent pas moins illustre que ses autres rares qualitez. Tel est le précis des justes éloges que contient l'Epître Dédicatoire.

Il semble que ce ne soit que par bienséance & pour ne pas s'écarter trop de l'usage ordinaire, qu'on a

mis une Préface à la tête du premier Volume. Les Editeurs n'ont pas voulu imiter la plûpart de leurs semblables, & n'ont pas cru par consequent devoir fatiguer leurs Lecteurs en les entretenant de l'importance & de l'utilité de leur travail ou des motifs qui les leur ont fait entreprendre. Ils ont mieux aimé nous y donner une Histoire suivie des *Léxiques* ou *Dictionnaires* Latins dans l'ordre où ils ont été imprimés depuis le XVe siécle, avec un abrégée de la Vie de leurs Auteurs; se reservant à exposer sur la fin les mesures qu'ils ont suivi pour enrichir & perfectionner le Trésor dont ils donnent l'Edition. Nous les suivrons dans ce curieux détail: mais pour éviter la trop grande longueur nous ne nous arrêterons qu'aux Auteurs & aux Dictionnaires les plus considerables.

Le premier de ce genre est celui qui porte le titre de *Catholicon Joannis de Janua* ou *Jannuensis*. Il fut

imprimé à *Mayence* dès l'an 1460. en un Volume *in-folio* de 372 feuillets à deux colonnes de *66* lignes chacune, ſans chiffre & ſans ſignature. Quoiqu'il n'y ait à cette impreſſion ni le nom ni la marque de l'Imprimeur *Fauſte*, d'habiles gens ſont perſuadés qu'elle ne peut être que de lui.

Nous ne connoiſſons point de Livres imprimés dont la date ſoit plus ancienne : cependant *Tritheme* aſſure qu'avant cette Edition de 1460. il en avoit déja paru une autre du même Ouvrage, non en caracteres fondus, mais en caracteres gravés ou plûtôt ſculptés en bois & immobiles. Quelque que ſoit l'autorité de Tritheme, ce fait ne paroît pas vraiſemblable à nos Editeurs pour les raiſons qu'ils en alléguent & auſquelles nous renvoyons.

A l'égard de l'eſtime qu'on doit avoir pour le *Catholicon*, ils reconnoiſſent qu'il ne contient qu'une médiocre érudition, & telle qu'on doit l'attendre du ſiécle où vivoit

l'Auteur : mais ils font voir par quelques endroits qu'ils en citent, & par les témoignages de divers Auteurs, qu'il n'eſt pas auſſi mépriſable qu'*Eraſme* le vouloit faire croire : du moins la peine qu'ont priſe les premiers Imprimeurs à la naiſſance, pour ainſi dire, de l'Imprimerie, de mettre au jour un Volume d'une ſi énorme groſſeur, leur ſemble-t-elle une preuve du cas que l'on faiſoit alors de ce Vocabulaire. Si ce pouvoit être une nouvelle preuve de ſa bonté, nous ajoûterions que dans l'eſpace de ſoixante ans il s'en eſt fait encore ſix autres Editions, dont on peut voir l'énumération dans la Préface qui fait le ſujet de cet Extrait ; mais on ſçait que dans ces tems-là l'ignorance & le mauvais goût n'avoient pas tout-à-fait ceſſé, & qu'à peine la belle Latinité commençoit-elle à renaître.

Jean *Balbus* ou *le Begue*, Auteur du *Catholicon*, étoit d'une famille noble de *Gennes*, & ſuivant l'uſage

de son tems il avoit pris,ou on lui avoit donné le nom de sa patrie. Il dit lui-même à la fin de son Dictionnaire, qu'il avoit achevé de le rediger au mois de Mars de l'an 1286. il étoit de l'Ordre des *Freres Prêcheurs*, où il s'acquit autant de reputation par la sainteté de ses mœurs que par son sçavoir & ses Ecrits. Il en avoit composé quelques-uns sur des matieres de Théologie; mais aucun ne l'a fait plus connoître que le *Catholicon* dont nous venons de parler. Il avoit profité pour faire cet Ouvrage des compilations de plusieurs Auteurs qui l'avoient précedé, & entre autres de *Papias* & d'*Hugution*.

Nos Editeurs d'après *Barthius* & la Chronique d'*Alberic* prouvent contre le sentiment de *Tritheme*, de *Platine*, &c. que *Papias* vivoit au milieu de l'onziéme siécle, & qu'il mit au jour son *Vocabulaire* intitulé: *Elementarium Doctrinæ erudimentum*, en 1053. la treiziéme année de l'Empire de *Henri* fils de

Conrad. Il étoit Lombard & son Ouvrage a été imprimé d'abord à *Milan* en 1476. par *Dominique Vespolate*, & ensuite plusieurs fois à *Venise*.

Hugution ou *Ugution* étoit de Pise & Evêque de Ferrare. Il mourut en 1212. il avoit extrait ou copié de l'*Elementarium* de *Papias* ce qu'il avoit fait entrer dans son Livre des *Dérivations* qui n'a jamais été imprimé, à ce que croyent les Editeurs.

On ne dit ici qu'on mot de *Jean de Garlande*, Anglois, qui vivoit dans l'onziéme siécle, & dont nous avons un Vocabulaire sous le titre de *Synonima & Æquivoca*, imprimé pour la premiere fois à *Venise* en 1490. non plus que de quelques autres Léxicographes qui ont écrit avant la renaissance des Lettres : mais les Editeurs font une mention honorable de *Jean Tortellius*, dans l'Ouvrage duquel on commence à retrouver le goût de la *Latinité* des bons siécles. Son Dic-

tionnaire parut à *Trevise* en 1477. & à *Venise* en 1493. & 1495.

Jean Tortellius étoit d'*Arezzo*, il fut Camérier, Conseiller, Bibliothécaire du Pape Nicolas V. & grand ami de Laurent Valla, grand amateur lui-même de la pureté de la Langue Latine.

On joint à *Tortellius* son contemporain *Junianus-Maïus*, Napolitain, & Auteur d'un *Dictionnaire Latin*, dont la premiere Edition est de *Naples* in-folio, en 1475. & on n'oublie pas le *Breviloquum*, ou *Vocabulaire* du célébre *Jean Reuchlin* ou *Capnion*, imprimé à *Basle*, chez *Amberbach* en 1480. mais on trouve que ce dernier se sent encore un peu trop de la barbarie des siécles précedens.

Nicolas Perotti, Archevêque de *Siponte* ou *Manfredonia* au Royaume de Naples en 1458. & mort vers l'an 1480. occupe avec raison un assez long article dans cette Préface. On y cite un grand nombre d'Auteurs qui ont parlé de ce Pré-

lat avec éloge, & il y est regardé comme celui qui après *Tortellius* a le plus contribué à fixer la bonne Latinité. Etant encore jeune, il se fit une grande reputation parmi les gens de Lettres par sa belle traduction Latine de *Polybe*. Son Dictionnaire est intitulé *Cornucopia*. Ce n'étoit dans son origine que l'*Index* des mots latins que *Perotti* avoit employé dans un Commentaire sur Martial. L'Auteur y avoit mis la derniere main : mais il ne vit le jour qu'après sa mort, par les soins de *Pyrrhus-Perotti* son neveu qui le dédia à Guy Ubaldin, Duc d'Urbin. On ne dit précisément ni le tems ni le lieu où ce Livre fut imprimé pour la premiere fois. Environ dix ans après il en parut une nouvelle Edition à *Venise* en 1492. *in-folio*. *Alde Manuce* le réimprima corrigé en beaucoup d'endroits en 1499. & en 1500. il fut imprimé à *Paris* par *Ulrich-Gering* & *Bertold Rembolt*. Polydore-Virgile donna le *Cornucopia* de *Pe-*

rotti, revû & corrigé sur l'exemplaire original conservé dans la Bibliothéque du Duc d'Urbin, & *Alde Manuce* le publia de nouveau à *Venise* en 1513. & y ajoûta *Varron*, *Festus*, *Nonius-Marcellus*, &c. Cette Edition paroît à nos Editeurs préférable à toutes celles qui l'ont précédée, ou qui l'ont suivie. Le Dictionnaire de Perotti a été si estimé qu'il est regardé pour ainsi dire comme la source où ont puisé tous les Léxicographes Latins qui sont venus après ce judicieux Compilateur.

Ambroise *Calepin*, Bergamasque, de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, né vers l'an 1440. & mort à Bergame en 1610. passe ici pour n'être qu'un mauvais Copiste de *Nicolas Perotti*, & son *Lexique* pour une compilation informe & méprisable qui n'a jamais mérité l'étonnant succès qu'elle a eu. C'est cependant ce même succès qui au jugement de nos Editeurs, a engagé dans la suite tant d'Auteurs.

à travailler ſur le même plan, en laiſſant à ce Dictionnaire qu'ils ont comme à l'envi corrigé & augmenté, le nom de ſon premier compilateur. La premiere Edition de ce fameux Vocabulaire, donné par *Calepin* eſt de Reggio dans le Modenois en 1502. *in-folio*, & dédiée au Sénat & au Peuple de Bergame. La ſeconde eſt de Veniſe en 1509. dédiée par l'Auteur à *Gilles de Viterbe*, Général des Auguſtins. Les Editeurs comptent dix-ſept autres Editions depuis cette ſeconde juſqu'en 1681.

Parmi tous les Sçavans qui après la mort de Calepin publierent ſucceſſivement ſon Dictionnaire, le célébre *Jean Paſſerat*, Profeſſeur Royal en Eloquence à Paris ne fut pas celui dont le nom ſervit le moins à lui donner de la vogue. Nos Editeurs en font un bel éloge, & les additions qu'on veut qu'il ait faites au *Calepin*, leur paroiſſent ſi peu dignes de ſon ſçavoir & de ſon bon goût, qu'ils ſont tentés de

croire que ſon nom n'a paru à ce Livre que par la ſupercherie des Libraires.

A la ſuite de *Calepin*, on met au rang des Léxicographes *Marius-Nizolius* de *Breſcia*, & Baſile *Zanghius* de *Bergame*, Chanoine Regulier de Latran. Le premier pour avoir donné au Public des Obſervations ſur *Ciceron*, redigées par ordre Alphabétique ſous le titre de *Théſaurus Ciceronianus*, imprimé à *Baſle* in-folio en 1530. le ſecond pour avoir fait des additions au Tréſor de *Nizolius* dans l'Edition qui en parut à *Veniſe* en 1541. & pour avoir fourni au *Léxique* de Calepin bon nombre de mots Latins tirés des meilleurs Auteurs. *Nizolius*, ſuivant nos Editeurs eſt peu connu, & ſon Ouvrage encore moins eſtimé. Pour Zanchius, il s'eſt diſtingué par pluſieurs Ouvrages, & il eſt mort Bibliothécaire du Vatican en 1560.

Nous voici enfin arrivés à l'article de ROBERT-ETIENNE. Les Edi-

teurs s'y attachent particulierement à nous donner une connoissance exacte des differentes Editions de son *Tresor de la Langue Latine*, & pour sa Vie ils renvoyent à celle que le sçavant M. *Maittaire* en a déja donnée dans ses *Annales Typographiques*, & qu'ils ont fait réimprimer toute entiere immédiatement après leur Préface. Cet habile Imprimeur qui sembloit être né pour l'ornement aussi-bien que pour le retablissement des Belles-Lettres en France, s'est rendu si célébre par son érudition & par les Ouvrages qu'il a mis au jour, qu'il seroit inutile d'en parler ici pour le faire connoître. Nous revenons donc, comme les Editeurs, à ce qui regarde le Tresor de la Langue Latine.

Les défauts qui se trouvoient dans le Dictionnaire de *Calepin* avoient d'abord fait naître à Robert-Etienne la pensée de le reformer, & de lui donner toute la perfection que peuvent demander ces

ſortes d'Ouvrages. Mais les difficultez qu'il y trouva lui firent abandonner ce deſſein, & il aima mieux travailler ſur un plan tout nouveau, mais qui lui parut meilleur. Il vint à bout de ſon entrepriſe en deux ans de tems, & à la ſollicitation de ſes amis il donna la premiere Edition du *Treſor de la Langue Latine* à *Paris* en 1531. il n'avoit que 28 ans. Cet Ouvrage bien imprimé étoit en un Volume *in-folio* de médiocre groſſeur. Il ne devoit être qu'une Compilation des mots & des phraſes tirées de *Plaute* & de *Terence*, rangées ſuivant l'ordre Alphabétique, cependant *Robert Etienne* n'avoit pas laiſſé d'emprunter de *Calepin* & de quelques autres des expreſſions qui ne ſont pas des bons ſiécles ; & c'eſt ſur quoi ſes nouveaux Editeurs le critiquent modeſtement.

Depuis 1531. le ſçavant Imprimeur relut avec application les Ecrivains de la plus pure Latinité pour en augmenter ſon Treſor. Il

profita des remarques que *Guillaume Budée* , *Lazare Baïf* , *Jacques Tusan* , &c. avoient faites sur sa premiere Edition, & il en publia une seconde beaucoup augmentée & même perfectionnée en 1536. aussi *in-folio*. Il avoit ajoûté dans ces deux Editions des mots François pour expliquer les mots Latins : mais il retrancha totalement le François dans l'Edition de 1543. à Paris en deux Volumes *in-folio* , la derniere dont il ait lui-même enrichi le Public. Il y avoit marqué la quantité sur les syllabes, & avoit rectifié les citations des Auteurs. Malgré ces soins , & quoique ce Tresor doive être regardé comme le plus parfait de tous ceux dont on s'étoit servi jusqu'alors, nos Editeurs reprochent encore à *Robert-Etienne* d'y avoir laissé ou d'y avoir inseré des termes qui ne sont pas marqués au bon coin.

Nous passons la méchante Edition de *Venise* procurée en 1551. du vivant même de l'Auteur , par *Ni-*

zolius, dont nous avons parlé plus haut, pour venir à celle de Lyon en 1573. quatorze ans après la mort de Robert-Etienne.

Cette Edition en 4 Volumes *in-folio* est dûë à *Philippe Tinghy*, Florentin : quoique fort recherchée aujourd'hui, elle n'a pas trouvé grace devant nos Editeurs ; ils jugent qu'elle n'est pas moins défectueuse que les précedentes, & s'ils avoüent qu'ils ont été obligés eux-mêmes de s'en servir, ils font entendre qu'en cela ils sont bien éloignés de suivre leur propre goût, & que ce n'est que par complaisance pour celui du Public, dont cette Edition fait les délices. Ils gémissent sur ce goût; & ils ne sçauroient s'empêcher d'envier à la posterité le plaisir qu'elle aura peut-être un jour de voir un vrai Tresor de la bonne Latinité, & non un *Léxique universel*, tel qu'on est forcé de le donner maintenant. Pour lors on aura dans des Dictionnaires à part

les mots propres au Barreau, à la Théologie, à l'Hiſtoire, à la Medecine, *&c.* & au lieu d'aller chercher un Vocabulaire Grec dans un Dictionnaire Latin, on le trouvera dans *Suidas* & dans *Heſychius*.

Après ces reflexions que nous avons abrégées il s'agit du *Theſaurus Linguæ Latinæ*, autrement appellé *Forum Romanum* de *Cælius-Secundus-Curio*, imprimé à *Baſle* par *Froben.* 1576. en 3 Volumes *in folio*, & du *Promptuarium Linguæ Latinæ univerſæ*, publié par *Théodoſe Trebellius*, pendant la Vie de *Robert-Etienne*, qui ſe plaint d'avoir été mis en pieces dans cet Ouvrage, afin qu'on ne l'y reconnût point. *Etienne Dolet* d'Orléans, Libraire habile n'eſt pas moins le plagiaire d'*Etienne* dans les deux Volumes de ſes *Commentaires ſur la Langue Latine*, qu'il fit imprimer à Lyon, chez *Sebaſt-Gryphius* en 1536. & 1538.

Les Editeurs ne font enſuite que nommer divers Auteurs qui profi-

tant du Tresor de *Robert-Etienne*, ont donné des Dictionnaires purement Latins, ou qui en ont composé de Latins avec d'autres Langues. Ils s'arrêtent seulement à *Thomas Elliot*, Auteur d'un *Dictionnaire Latin & Anglois* qui a de la reputation. Il parut à Londres en 1541. & fut augmenté d'abord par *Thomas Cooper*, & depuis par plusieurs autres.

A cet article succede celui de *Basile Faber*, originaire d'Allemagne & né dans le XVIe siécle, à *Sora*, Ville du Royaume de Naples. Tous les Léxicographes Latins depuis *Perotti* avoient tous suivi la même méthode qui consistoit à ne donner que des mots ou des phrases selon l'ordre Alphabétique. *Faber* s'ouvrit une route nouvelle, & en ce genre il est, suivant l'expression des Editeurs, le Fondateur d'une nouvelle Ecole : il est vrai que par les soins qu'ont pris un grand nombre de gens habiles pour perfectionner le plan qu'il

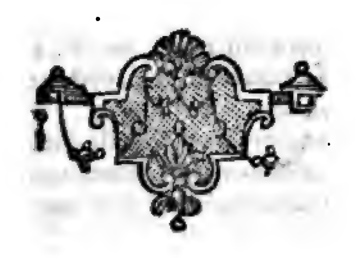
s'étoit formé, son Ouvrage peut servir de Dictionnaire ; mais à proprement parler ce n'en est pas un, & ce n'étoit pas le dessein de *Faber* d'en composer. Il traite la Langue Latine autrement qu'on n'avoit fait jusqu'à lui, il discute en Philosophe la proprieté des termes ; il remonte jusqu'à l'origine de la Langue, il en fait, pour ainsi dire l'Histoire, il en montre les changemens, le génie, & le rapport qu'elle a avec les autres Langues ; enfin son Livre est un Tresor de Philologie & de Critique qui embrasse tout ce qui regarde la connoissance de la sçavante Antiquité. Cet Ouvrage parut à *Leipzig* en 1571. *in-folio* sous ce titre : *Thesaurus Eruditionis Scholasticæ*, &c. On voit par la quantité des Editions qu'on en a faites, qu'il en a été de ce Trésor, comme du *Léxique* de Calepin : mais le succès en a été plus heureux. L'Ouvrage de Faber s'est soûtenu ; & de tous les Sçavans qui se sont empressés à le publier

blier avec leurs Observations, personne n'y a mieux réussi au gré de nos Editeurs que M. *Jean Mathias Gesner*, aux soins duquel on doit la derniere Edition de *Leipzig* en un Volume *in-folio* intitulé : *Thesaurus Eruditionis Scholasticæ omnibus accommodatus : post celeberrimorum Virorum* Buchneri, Cellarii, Grævii *operas & adnotationes*, *& multiplices* Andreæ Stubelii *curas* ; *recensitus*, *emendatus & locupletatus à Joan. Matth.* Gesnero. *Lipsiæ.* 1726.

Ayant ainsi parcouru tous les Dictionnaires & les Léxicographes, les Editeurs viennent enfin à ce qui concerne leur Edition ; ils rendent compte en peu de mots de l'ordre & de la méthode qu'ils ont employés afin de la rendre la plus complette & en même tems la plus commode ; pour y parvenir ils ont cru devoir profiter également des deux plans qu'ont suivis *Robert-Etienne* & *Faber*, & ne former, pour ainsi dire, qu'un même corps

de ces deux Dictionnaires, où ils ont fait entrer d'ailleurs tout ce qui pouvoit contribuer à sa plus grande perfection; mais ils n'oublient pas de témoigner encore que c'est à regret qu'ils se sont conformés à l'Edition de Lyon comme à leur modéle, après cependant avoir tâché de la rectifier le plus qu'il leur a été possible. Quelque que soit le succès de leurs soins, les Gens de Lettres ne sçauroient assez leur marquer de reconnoissance, pour avoir entrepris un travail si pénible, & où il y a, comme en conviennent les Editeurs, plus d'utilité à procurer que de gloire à acquerir. M. *Harding* mérite aussi des loüanges, pour n'avoir mis que trois ans à imprimer un Ouvrage d'une si grande étenduë, & qui demande tant d'attention & d'exactitude. La Préface est suivie, comme nous l'avons dit, de la Vie de *Robert-Etienne*, par M. *Maittaire*, & du Catalogue des Livres qui sont sortis de son Imprimerie, tant

Paris que de Genêve. Le Texte
Trésor de la Langue Latine est
écedé des Préfaces qui se trou-
nt aux trois Editions de Paris de
31. 1536. & 1543. de la Préface
ise par *Tinghy* à la tête de l'Edi-
n de Lyon , d'une Lettre du
rdinal Adrien sur la pureté de
Langue Latine, & de l'Index des
iteurs dont on employe les passa-
s dans le corps du Livre.



RECUEIL DE DIVERS Ecrits , sur l'Amour & l'Amitié , la Politesse , la Volupté , les Sentimens agréables , l'Esprit & le Cœur. A Paris , chez la Veuve *Pissot*, Quai de Conty , à la Croix d'or. 1736. environ 300 pag.

POUR mieux faire connoître à nos Lecteurs les Ouvrages qui composent ce Recueil , dédié au Prince de Galles , nous en rapporterons les titres en entier , tels qu'ils se trouvent à la tête de chaque Ecrit.

Le premier est un *Traité de l'Amitié par Madame la Marquise de L***, il est précédé d'une Lettre de l'Editeur à Madame la Duchesse D*** en lui envoyant une copie de ce Traité.

Le second est intitulé *Question sur la Politesse resoluë par Madame l'Abbesse de F***.*

Le troisiéme est une *Conversation sur la Volupté.* Ce petit morceau est de l'Editeur.

Le quatriéme traite de la même matiere, & a pour titre : *Agathon. Dialogue sur la Volupté, par M. R **.*

Le cinquiéme, qui est le plus considerable à tous égards, est intitulé : *Théorie des sentimens agréables, où l'on établit les principes de la Morale, par M. de P **.*

Le sixiéme enfin contient des *Reflexions de M. le Marquis de *** sur *l'Esprit & le Cœur.* Elles sont précédées d'une Lettre de l'Editeur à M. l'Abbé T **, dans laquelle il nous apprend que ces reflexions sont celles d'un jeune Seigneur qui les a faites à l'âge de 22 ans, & que nous avons perdu la Campagne derniere. Il n'avoit consenti que ce petit Ecrit enrichit ce Recueil, qu'à condition qu'on ne mettroit pas même la lettre initiale de son nom. Nous ne nous croyons pas en droit d'être moins reservés que M. de S. H. Mais la plûpart des Lecteurs n'y perdront rien ; & on sçait assez dans Paris qui sont les Auteurs de

ces differens Ouvrages.

La Lettre de l'Editeur à Madame la Duchesse D *** roule sur la difference & les rapports de l'Amour & de l'Amitié. Il croit qu'on pourroit bien définir la derniere, *un Amour heureux & constant*. Le mot d'amour est pris ici dans sa signification propre & litterale. Il n'exprime qu'un attachement vif & ardent. C'est dans ce sens qu'on dit, l'amour de la vérité, de la patrie, & même l'amour conjugal. Sans cet amour ainsi défini, sans cet amour amitié, celui à qui on donne ordinairement ce nom, n'est qu'un » attachement de cupidité, une » effervescence de sang qui attaque » le cœur & le cerveau. « Une passion tumultueuse » pour un objet » que les honnêtes gens sont obli» gés de se déguiser. . . . Deux per» sonnes qui s'aiment de cet amour, » à proprement parler, ne s'aiment » point. Ce n'est point le vous » qu'ils aiment. « Qu'on ne s'imagine pas pourtant que l'Auteur en

dégradant ainsi l'amour ordinaire, veuille absolument l'interdire. Il ne le trouve si méprisable que quand il est seul, & renfermé dans les sens. L'amitié ne l'exclut point, mais elle le releve & l'annoblit. Ainsi la Philosophie de M. de S.H. est plus délicate que sévére; il paroît qu'il s'est moins proposé de reformer les actions que d'épurer les sentimens; & au fond sa Théorie ne change presque rien dans la pratique. Mais laissons-là l'amour, d'autant plus dangereux peut-être qu'on le spiritualise davantage, & bornons-nous avec Madame L.M. de L. à la pure & simple amitié.

Après un court préambule cette illustre Dame expose ainsi le plan de son Traité. » Voyons, *dit-elle*, » quels sont les charmes & les » avantages de l'amitié, pour les » chercher; quel est le véritable » caractere de l'amitié, pour le » connoître; & quels sont les de» voirs de l'amitié, pour les rem» plir.

Les avantages de l'amitié ſe preſentent aſſez d'eux-mêmes. On a beſoin d'être aimé, on a beſoin d'aimer. Le plaiſir d'aimer & d'être aimé eſt l'aſſaiſonnement & le ſupplément de tous les autres biens. Il ſe fait ſur-tout ſentir dans les amitiez naiſſantes ; mais elles ſont ſujettes à l'illuſion qui naît de la nouveauté, illuſion » qui nous » tranſporte au-delà de la vérité, « & qui prête à la perſonne aimée le mérite qui lui manque. » Alors, » *dit ingénieuſement Madame D. L.* » on aime ſes amis bien plus par les » qualitez qu'on devine que par » celles qu'on connoît.

Madame D. L. parle enſuite des amitiez de ſimpathie, de ces nœuds ſecrets qui uniſſent ſi étroitement deux cœurs, & elle cite à cette occaſion ce joli mot de *Montaigne* au ſujet de ſon ami. » Quand je me » demande (dit ce charmant Ecri- » vain) d'où vient cette joye, cet- » te aiſe, ce repos que je ſens lorſ- » que je le vois. C'eſt que c'eſt lui,

» c'eſt que c'eſt moi ; c'eſt tout ce » que je puis dire.*

Un des plus grands avantages de l'amitié, c'eſt le plaiſir de la confiance, d'expoſer ſon ame toute entiere à ſon ami, & de voir la ſienne. De-là ces longs entretiens qui paroiſſent ſi courts. Quand on ſe dit tout, on ne s'eſt jamais tout dit. Alors deux amis ſe ſuffiſent l'un à l'autre ; le reſte du monde ne leur eſt rien ; l'amitié les met dans une heureuſe indépendance. C'eſt un azile qui les dérobe à la multitude des méchans & des ſots.

L'amitié a encore des avantages plus ſolides, celui des bons conſeils & des bons exemples. Quelque raiſonnable qu'on ſoit, on ne l'eſt pas toûjours pour ſoi-même. Le plus capable de conduire les autres a beſoin d'être conduit à ſon tour. Mais quel plus grand ſecours pour la vertu que d'en trouver un mo-

* M. de L. ne cite pas exactement le paſſage de MONTAIGNE, mais au fonds le ſens eſt le même.

déle dans son ami ? A quels efforts ne peut point engager le desir d'en être de plus en plus aimé & estimé? Enfin on partage sa fortune avec son ami. Richesses, crédit, soins & services, tout est à lui, excepté notre honneur.

Madame D. L. vient ensuite aux caracteres de l'amitié. Le premier, est la vertu; c'est le premier mérite qu'il faut chercher dans un ami. Sans elle il n'est ni capable, ni digne d'amitié. D'ailleurs, » il faut » songer (dit notre Auteur) que » nos amis nous caracterisent. On » nous cherche dans eux. C'est » donner au Public notre portrait, » & l'aveu de ce que nous sommes.

En second lieu il faut chercher des amis libres des passions. Ceux que l'ambition ou l'amour possedent, ne sont pas propres à l'amitié. Il faut encore éviter de s'attacher à des personnes frivoles & dissipées; elles n'ont point de sentiment, & il en faut dans l'amitié; *c'est* une affaire de cœur. Les carac-

teres doux & paisibles sont les plus aimables amis ; » ils répandent de » l'onction sur tout ce qui les ap- » proche. « Enfin il faut entre les amis de la conformité & des rapports d'âge, de goût, *&c*....

A l'égard des devoirs de l'amitié, Madame de L. distingue trois tems, le commencement, la durée & la fin. Quand l'amitié commence on est animé par un sentiment vif. Alors on ne manque à rien, parce que *tout est plaisir*. Mais souvent le goût s'use, la sensibilité s'émousse; il faut donc que la raison y supplée, & que si » la vivacité du goût » se perd, l'amour du devoir subsi- » ste. « L'amitié fondée sur l'estime ne se dément point. » Le bandeau » qu'on donne à l'amour (dit Ma- » dame de L.) on l'ôte à l'amitié ; » elle est éclairée. « Cependant il ne faut pas trop se permettre d'examiner les défauts de ses amis, encore moins d'en parler. On doit néanmoins les avertir en particulier de leurs fautes, & en même tems

les défendre en public.

Quelles sont les bornes & le terme de l'amitié ? Dieu & l'honneur. » Mais (dit Madame de L.) il y a » bien des choses qu'un honneur » délicat vous défendroit pour » vous-même, qu'il vous seroit » permis & honnête de faire pour » vos amis. Sur le reste, je ne » connois point de bornes. Tout, » & sans se faire valoir, doit être » sacrifié à l'amitié.

Il ne reste plus qu'à sçavoir de quelle maniere nous devons nous conduire quand l'amitié s'affoiblit & s'altere. Comme les amis sont des hommes, il faut compter sur les défauts de l'humanité ; il faut se passer bien des choses l'un à l'autre, se charger même des torts de son ami, lui procurer par-là le plaisir de nous pardonner, & lui épargner la honte & le besoin du pardon. » Rien n'est plus opposé à » l'amitié (dit admirablement Ma- » dame de L.) que ces caracteres » superbes qui cherchent à vous ac-

» cuser, & se font un plaisir de » vous convaincre. C'est une vic- » toire pour eux que de vous trou- » ver des défauts. Cela fortifie leur » domination & augmente votre » dépendance.

Madame de L. parle ensuite de la conduite qu'on doit tenir dans les éclaircissemens, & enfin dans les ruptures. Il ne faut pas croire qu'après celles ci on n'ait plus de devoirs. » Ce sont (dit l'Auteur) » les plus difficiles, & où l'honnê- » teté seule nous soûtient. On doit » du respect à l'ancienne amitié.

Madame de L. va plus loin encore; il y a des » devoirs à remplir » par delà le tombeau, « & elle nous les marque; Car » très - peu » (ajoûte-t-elle) sçavent être amis » des morts.

Elle conclud enfin par un point bien délicat, c'est la question si l'amitié peut subsister entre des personnes de sexe different. Madame de L. répond que cela est rare & difficile; mais que c'est l'amitié

qui a le plus de cha mes. » Il y a » toûjours (ajoûte-t elle) un de» gré de vivacité qui ne se trouve » point entre les personnes de mê» me sexe. De plus les défauts qui » désunissent, comme l'envie & la » concurrence, de quelque nature » que ce soit, ne se trouvent point » dans ces sortes de liaisons.« Enfin l'amitié entre femmes est presque impossible; l'amour est bien dangereux; cependant les femmes sont pleines de sentimens. Qu'en faire? » Cela les renvoye à l'amitié & les » hommes en profitent.« Au reste, & cet avertissement étoit bien necessaire, » il faut être en garde » contre soi-même, de peur qu'u» ne vertu ne devienne passion dans » la suite.

Nous croyons pouvoir assurer nos Lecteurs qu'ils trouveront dans ce Traité de l'amitié les mêmes beautez qu'ils ont admirées dans les autres Ouvrages de Madame de L. Mais peut-être y trouveront-ils aussi les mêmes défauts,

un stile qui n'est pas assez lié ; quelques façons de parler tantôt négligées, tantôt un peu recherchées, & presque précieuses ; quelques pensées qu'on aura vûës ailleurs, & que Madame de L. employe sans en citer les Auteurs. Mais il faut songer qu'elle n'écrivoit que pour elle seule ; tout au plus pour un petit nombre d'amis.

L'Ecrit sur la politesse qui suit le Traité de l'Amitié contient des reflexions très-judicieuses ; & il pourroit servir de preuve qu'il n'y a qu'à gagner pour des pensées fines & délicates à être exprimées très-simplement. Il paroît qu'on avoit demandé à l'Auteur si la politesse est bonne & légitime à en juger sur les principes de la morale Chrétienne. Ce qui donne lieu à la question, ce sont les abus qu'on fait de la politesse ; c'est qu'elle est presque toûjours fausse, & flatteuse ; mais il ne faut pas la confondre avec les vices qui la dégradent & qui la corrompent ; il faut la regar-

der en elle-même ; alors on n'y découvre rien que d'innocent & de loüable, & on ne peut douter que la pratique n'en soit, non seulement permise, mais encore commandée par la Religion. » Je ne » sçais si je la connois bien (dit » modestement Madame l'Abbesse » de F***) mais il me semble » qu'elle est dans l'ame une inclina- » tion douce & bien-faisante, qui » rend l'esprit attentif, & lui fait » découvrir avec délicatesse tout ce » qui a rapport à cette inclination. Elle remarque ensuite » que la po- » litesse, aussi-bien que le goût, » dépend de l'esprit, « c'est-à-dire de la sorte d'esprit, » plûtôt que » de son étendue, & que comme » il y a des esprits médiocres qui » ont le goût très-sur dans tout ce » qu'ils sont capables de connoître, » & d'autres très-élevés, qui l'ont » mauvais ou incertain, il se trou- » ve de même des esprits de la pre- » miere classe dépourvûs de po- » litesse, & de communs qui en » ont beaucoup.

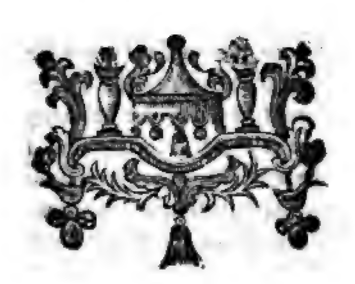
L'Auteur prouve ensuite les avantages & la necessité de la politesse par le prix qu'elle ajoûte aux moindres choses, & par l'inutilité, le désagrément même des meilleures & des plus importantes, lorsque la politesse ne les assaisonne pas. Cela montre combien il est necessaire de la joindre à la vertu pour rendre celle-ci plus aimable, & par-là plus utile aux autres. La vraye politesse produit des biens infinis dans la Societé. Elle contribue à y entretenir la paix, & devient ainsi *une espece de preparation à la charité.* On abuse de la politesse, il est vrai; c'est souvent le vernis des vices les plus odieux. Avec les cœurs les plus faux, les plus durs, les plus malins, se trouvent souvent les esprits les plus aimables & les plus polis. Mais n'abuse-t-on pas des meilleures choses? N'est-il pas ordinaire de les voir associées aux plus mauvaises? Et perdent-elles pour cela leur bonté propre & naturelle?

Après cet Ecrit sur la Politesse

viennent une converſation, & un Dialogue ſur la Volupté qui ne nous ont paru que trop propres à en inſpirer le goût. C'eſt l'Ouvrage de l'eſprit joint au ſentiment ; ce ſont des images vives & tendres, & qui certainement vont mieux au fait que les diſcuſſions les plus fines & les définitions les plus exactes. On lira donc ces deux morceaux avec plaiſir, mais non ſans quelque danger, & dès lors nous ne croyons pas qu'il nous convienne d'en rendre compte : mais les Auteurs ne nous en ſçauront point mauvais gré ; & ſi notre ſilence eſt une cenſure à certains égards, à d'autres c'eſt un éloge.

L'Ecrit de M. de P** ſur les ſentimens agréables eſt d'un genre bien different. Il ne reſpire que la plus pure vertu, & on y trouvera les principes de la plus ſaine morale. Le but de l'Auteur eſt d'y établir, par la méthode même d'Epicure ce dogme fondamental de l'Ecole de Socrates & de Zénon que

la vertu fait par elle-même le bonheur de ceux qui la possedent, indépendamment de l'estime des hommes, & des autres biens qui marchent ordinairement à sa suite. Cette matiere, comme on voit, est infiniment interessante, d'autant plus que l'Auteur Philosophe & même Géométre se flatte d'avoir porté ses preuves jusqu'à la démonstration. Son Ouvrage mérite donc bien que nous en parlions avec quelque étendue. Mais nous remettons cet Extrait au Journal suivant, celui qu'on vient de lire étant déja assez long.



MEMOIRES DE HAMBOURG de Lubeck & de Holstein, de Dannemarck, de Suede & de Pologne. Par feu Messire Aubery du Maurier, *Auteur des Mémoires de Hollande.* A Blois, chez Philbert Joseph *Masson.* 1735. vol. *in*-12. pag. 360. & se trouve aussi à Paris, chez *Briasson, Clousier*, ruë Saint Jacques ; *David, Rollin*, Quai des Augustins.

M. *Louis-Aubery du Maurier*, Auteur de ces Mémoires, étoit fils de *Benjamin-Aubery du Maurier*, Ambassadeur de France auprès des Etats Généraux, & arriere petit neveu de Jacques Aubery, célébre Avocat au Parlement de Paris sous le regne de Henri II. Etant encore fort jeune, il suivit son pere dans son Ambassade. Il fit ensuite plusieurs voyages dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie & dans le Nord. Quand il vit que contre son esperance on

le laissoit sans emploi, il quitta la Cour après la mort du Cardinal de Richelieu, & s'occupa dans sa retraite à écrire ce qu'il avoit remarqué dans les Pays étrangers, ou ce qu'il en avoit lû dans les papiers de son pere. Il mourut en 1687. Il avoit publié cinq ans auparavant des *Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande & des autres Provinces-Unies*, en un Volume *in*-12. il s'est fait plusieurs Editions de cet Ouvrage. Il parut à la Haye en 1694. avec cette circonstance singuliere que nous trouvons dans le Catalogue des Livres imprimés de la Bibliothéque du Roi : c'est que le Libraire, pour l'avoir débité, fut condamné à mille livres d'amende & au bannissement, parce qu'il y est dit que Guillaume II. Prince d'Orange pere de Guillaume III. avoit eu dessein de se rendre Souverain, & que ce dernier Prince en avoit aussi formé le projet.

Les nouveaux Mémoires dont il s'agit presentement ont été donnés

au Public par M. *Dorvaulx du Maurier*, petit-fils de l'Auteur du côté maternel. Ils contiennent la Relation des Voyages faits dans le Nord par M. *Louis du Maurier*, après la mort de son pere en *1696.* Les Avantures qui lui sont arrivées sont en petit nombre & peu interessantes, & on a d'ailleurs tant écrit depuis lui sur les Pays dont il parle, qu'on auroit tort de s'attendre à trouver dans ces Mémoires toutes les graces de la nouveauté.

M. du Maurier nous apprend que dans la vûë de se rendre utile à sa patrie en se perfectionnant dans la connoissance des affaires étrangeres, il resolut de voir les Royaumes du Nord; il y étoit en quelque sorte attiré par le bruit que faisoient dans toute l'Europe les armes des Suedois, même après la mort de Gustave-Adolphe. Il se mit à la suite du Comte d'Avaux (*Claude de Mesmes*) qui en 1636. avoit été nommé Plénipotentiaire à l'Assemblée indiquée à Cologne pour y

traiter de la paix générale.

Il partit de Paris au mois de Mai 1637. & s'étant embarqué à Calais avec le Comte d'Avaux, il arriva après quelques jours de navigation à *Gluxstad*, Forteresse à l'embouchure de l'Elbe, dans le voisinage de *Hambourg*. » Une heure après que » nous y fûmes arrivés, dit l'Au» teur, nous entendîmes dans la » Ville deux grands coups de Ca» non, signal ordinaire pour mar» quer l'arrivée du Roi de Danne» mark dans la place. Il venoit de » Coppenhague en une Caleche à » deux chevaux, accompagné seu» lement de quatre ou cinq Cava» liers; ce qui nous fit admirer à » tous le mépris que ce sage Prince » faisoit du faste & de la Pourpre » des Rois. Christian IV. étoit le plus vieux Monarque de la Chrétienté. Il avoit alors déja regné plus de cinquante ans depuis la mort de Frédéric II. son pere arrivée au mois d'Avril 1588. On peut voir dans le Livre même ce que M. du

Maurier rapporte de la famille de ce Prince, aussi bien que de l'accueil qu'il fit au Comte d'Avaux & à sa suite ; nous remarquerons seulement que ce fut *Ulric* troisiéme fils de Christian IV. qui ayant pris *Nisse* place de Silésie, en fit transporter à Coppenhague comme en triomphe les deux Globes Célestes de Ticho Brahé. Ce fameux Astronome Danois ayant quitté son Pays pour quelque sujet de mécontentement, s'étoit retiré auprès de l'Empereur Rodolphe qui l'avoit comblé de ses bienfaits. Il s'étoit dans la suite allé établir à *Nisse*, pour y joüir de plus de repos & y travailler avec plus de liberté, & y avoit laissé ces deux Globes que le Prince Ulric regarda comme le fruit le plus précieux de sa conquête. Ils ont chacun six pieds de diamétre ; l'un est d'argent & l'autre de cuivre jaune ; celui d'argent est dans le Château de Coppenhague, & celui de cuivre dans la Bibliothéque de l'Académie de cette Ville.

De

De *Gluxstad* l'Auteur passa à *Hambourg*. Le Marquis de S. Chamont y étoit Ambassadeur extraordinaire de France. Il en sortit à l'arrivée du Comte d'Avaux, en laissant auprès de ce dernier M. de S. Romain Gentilhomme du Lyonnois qui se distingua depuis ce tems-là dans les differentes négociations dont il fut chargé.

Après quelques détails sur ses occupations pendant son séjour à Hambourg, M. du Maurier fait une assez ample description de cette Ville. Il parle des mœurs de ses Habitans, de l'ancienne splendeur de l'Eglise de Hambourg, de l'origine & de l'antiquité de la Ville, des Seigneurs qui l'ont possédée, de ses priviléges, de ses prétentions sur la Riviere d'Elbe, & de celles des Rois de Dannemarc, comme Ducs de Holstein sur Hambourg ; de la forme de son gouvernement, de ses revenus & de son territoire.

Voici d'abord ce qu'il dit des

femmes de Hambourg de son
» En cette Ville-là & dans l
» tres voisines ; comme *Lub*
» *Bremen* , les femmes n'y s
» qu'à leur ménage. Les
» s'occupent de l'interieur d
» maison , & les filles à cou
» à faire de la dentelle. Tou
» sage & reglé. Une coquett
» roit un monstre. Aussi on
» point de Romans qui sont
» te de la jeunesse. On n'y c
» point les cartes & tous j
» hazard qui portent la dés
» dans les familles, & qui so
» cupation la plus ordinaire
» François. On ne sçait là ce q
» que Comédie, Opera, Bals,
» blées nocturnes & divertis
» de Carnaval , où l'on fai
» folies , & où l'on passe s
» ment de la licence aux plu
» teuses débauches. Les f
» s'habillent à Hambourg
» maniere très-modeste ; ell
» chent à pas comptés majes
» ment , ayant la gorge t

» couverte ; mais quelquefois or-
» née de chaînes d'or ; souvent
» aussi elles ont à tous les doigts de
» grosses bagues du même métal.

A l'égard de l'Eglise & des Antiquitez de cette Ville, l'Auteur avoüe qu'il a tiré ce qu'il en a écrit d'*Albert Krantzius*, Chanoine de Hambourg, Historien du quinziéme siécle, qui a fait d'utiles recherches sur les Royaumes du Nord.

Hansgarius, Moine de Corbie, fut le premier Archevêque de Hambourg sous l'Empire de Louis le Débonnaire. Il fut sacré à Wormes par les Archevêques de Mayence & de Tréves, & par Drogon, Evêque de Metz. Sa Jurisdiction dans ces premiers commencemens s'étendoit sur tous les Pays situés au delà de l'Elbe, & sur tous les Royaumes du Septentrion. Gregoire IV. lui envoya le *Pallium*, & le déclara son Légat dans tout le Nord.

Peu de tems après, Hambourg

ayant été ſaccagé par les Barbares ; Louis le Débonnaire donna à Anſgarius l'Evêché de *Bremen* qui étoit vacant , & obtint du Pape l'union de l'une & de l'autre Egliſe ſous le nom de Hambourg.

Cet Archevêché ſouffrit dans la ſuite quelques revolutions. Il fut ſoûmis à la Métropole de Cologne ſous l'Empereur Arnoul, & retabli dans ſa premiere dignité ſous l'Empire de Henri IV. Enfin comme Hambourg depuis Charlemagne étoit trop ſouvent expoſé aux ravages & aux incurſions des Barbares du Nord , & les Archevêques faiſant pour cette raiſon leur reſidence ordinaire à *Bremen* , ils perdirent inſenſiblement le nom d'Archevêques de *Hambourg* , & retinrent pour toûjours celui d'Archevêques de *Brême.*

Leur Juriſdiction fut auſſi conſiderablement diminuée par l'établiſſement qui ſe fit de l'Archevêché de *Lunden* en Dannemarc en 1100. à la ſollicitation du Roi Eric

III. & d'un autre Archevêché en Norvége au milieu du même siécle. Nous passons ce que rapporte l'Auteur des disputes qu'ont eües entre eux les Chanoines de Hambourg & de Bremen & les deputez de ces deux Villes pour la préséance.

Krantzius croit que *Hambourg* a pris son nom de *Ham*, Guerrier, que ses exploits avoient rendu redoutable aux Danois. D'autres qu'il lui a été donné, parce que Jupiter-Ammon y avoit été adoré; mais l'opinion la plus vrai-semblable est que ce nom lui est venu de la Forêt de Ham, qui étoit autrefois entre les rivieres d'*Alster* & de la *Bille*, à l'endroit où est aujourd'hui la Ville, & que les Seigneurs de cette Forêt y bâtirent du tems de Charlemagne un Château qui fut appellé *Hamaburgum.*

Hambourg depuis cet Empereur fut possedé par plusieurs Seigneurs ou Gouverneurs. Il paroît qu'Adolphe III. Comte de Schaum-

bourg & de Holſtein eſt le p
qui au commencement du t
me ſiécle accorda à cette V
grands privileges dont elle
jours été ſi jalouſe, quoiqu'e
ſoit d'abord trouvée déchû
que en les recevant.

En effet Woldemar Duc d
wie aidé des forces de Can
Roi de Dannemarc ſon fre
Hambourg peu de tems apr
ayant fait priſonnier dans u
taille ce Comte Adolphe,
força de renoncer au droi
avoit ſur le Holſtein, &
contenter de ſon ancien P
Schaumbourg. Dès lors les R
Dannemarc ont prétedu p
la Ville de Hambourg, no
lement à titre de conquête
encore comme ayant ſucce
droits des anciens Comtes d
ſtein, qui, ſelon eux, en é
les vrais & légitimes Seigne

Cependant Albert Con
Dorlamont, frere uterin
Adolphe dépoſſedé, ayant

Gouverneur de Hambourg par le Roi Canut, vendit en 1227. ses droits sur la Ville aux Hambourgeois, & Adolphe IV. fils du même Adolphe III. rappellé dans le Holstein après la mort de son pere confirma tous leurs privileges. Telle est l'époque de la liberté de Hambourg, que ses habitans ont courageusement défenduë contre les prétentions & tous les efforts de la Couronne de Dannemarc. Nous ne suivrons point l'Auteur dans la suite & la généalogie qu'il donne des anciens Comtes de Holstein & des Comtes de Sleswic & de Schaumbourg. Il faut consulter les Mémoires mêmes.

Le Lutheranisme commença, suivant M. du Maurier, à s'introduire à Hambourg dès l'an 1521. Il y fit en sept ou huit ans de si grands progrès, qu'en 1530. l'ancienne Religion fut abolie, & *Jean Hepin* fut le premier Surintendant de la nouvelle Eglise de cette Ville.

Après cet article l'Auteur parl

des differens ſurvenus entre les Villes voiſines & les Hambourgeois au ſujet de la navigation ſur la riviere d'Elbe, dont ceux-ci ont prétendu que tous les droits leur appartenoient. Il expoſe les raiſons de part & d'autre; & il obſerve que quoique ce procès ait été porté à la Chambre Imperiale de Spire pour y être jugé, il y eſt reſté indécis.

Les Rois de Dannemarc n'ont pas moins inquieté la Ville de Hambourg par rapport aux droits de la navigation ſur l'Elbe que par rapport à l'hommage qu'ils ont voulu qu'elle leur rendît; mais c'eſt ſurquoi, pour abreger, nous renvoyons à ce qu'en rapporte M. du Maurier, qui entre ſur tout cela dans un détail inſtructif.

Il paſſe enſuite à la forme du gouvernement de cette Ville. » On » pourroit croire, *dit-il*, qu'il eſt » démocratique, puiſque le peuple » a le maniement de l'argent, & » que c'eſt lui qui met les impôts, » ſelon les beſoins où l'on ſe trou-

» ve, le Magiſtrat n'ayant pas le
» pouvoir d'impoſer un ſeul denier
» ſans le conſentement du peuple :
» mais ſi l'on conſidere que la Vil-
» le eſt gouvernée par un Conſeil
» ordinairement compoſé des plus
» honnêtes gens de la Republique,
» qui a ſeul le pouvoir d'aſſem-
» bler le peuple & de le congedier:
» que bien que le peuple ait l'ar-
» gent entre ſes mains, il eſt obligé
» d'en rendre compte au Sénat;
» enfin que le Conſeil répond aux
» Princes étrangers ſans être tenu
» de rien communiquer au peuple,
» & qu'il fait tout ce qu'il lui plaît,
» pourvû qu'il n'augmente pas la
» dépenſe, on jugeroit qu'il tien-
» droit plûtôt de l'Ariſtocratie.

Ce Conſeil au tems de l'Auteur étoit compoſé de quatre Bourgue-meſtres, de trois Syndics, de vingt Sénateurs, & de trois Sécrétaires. Pour ce qui concerne les fonctions differentes de ces Magiſtrats & de pluſieurs autres Officiers de la Republique, ainſi que la marine de

Hambourg, ſes troupes, ſon territoire & ſes revenus, comme depuis un ſiécle, toutes ces choſes peuvent avoir changé & n'être plus les mêmes à preſent, nous croyons qu'il eſt inutile d'en charger notre Extrait. L'Auteur ayant ſéjourné quelques mois à Hambourg alla à Lubeck. Il raconte les riſques qu'il courut dans ce voyage qui n'eſt que de douze lieuës d'Allemagne, par les étourderies d'un François nommé M. Aubry, dont il avoit déja parlé au commencement de ſon Livre.

LUBECK eſt la Capitale des Villes Anſeatiques, où ſe tiennent les aſſemblées des Villes maritimes aſſociées pour le commerce. Le mot Anſéatique vient, ſelon quelques-uns, de celui d'*Anzée*, qui en vieux langage Saxon veut dire *Alliance*, & ſelon d'autres du mot Allemand *Amzée*, qui ſignifie *ſur la mer*, pour marquer que c'eſt une alliance de pluſieurs Villes maritimes, ou qui ſont

alliées pour le commerce de la mer; car il y a dans cette alliance plusieurs Villes, & nommément Brunswic & Cologne, qui sont en terre-ferme. L'on remarque ici avec raison que ce corps des Villes Anséatiques étoit autrefois beaucoup plus puissant qu'il ne l'est aujourd'hui.

La Ville de Lubeck située dans le Holstein sur la Riviere de Trave fut anciennement possedée par les Comtes de Schaumbourg & de Holstein, & depuis conquise par les Rois de Dannemarc. Après plusieurs revolutions, elle acquit les droits & les priviléges des Villes Imperiales, & s'est conservée libre depuis environ six cens ans. Le commerce l'a rendue une des plus considerables Villes qui soient sur la mer Baltique. Son Gouvernement est purement Aristocratique.

La situation avantageuse & riante de cette Ville rappelle à M. du Maurier le souvenir de la situation de Naples; il en fait aussi-tôt la

description ; & ce n'est pas la
le digression qui se trouve dan
Ouvrage.

KIEL est un Port du Ho
fort frequenté. Il s'y tient to
ans au mois de Janvier une Fo
la bonne foi qui regne dan
Provinces attire un grand con
de monde. C'est dans ce te
que tous ceux du Holstein qu
vent de l'argent , de quelque
lité qu'ils soient , sont obligés
porter à leurs créanciers , à
de passer pour scélérats & ind
de la frequentation des hon
Les traîneaux qu'on voit p
ruës chargés de sacs pleins d'
& le bruit que fait l'argen
l'on compte dans toutes les
sons pendant cette Foire , so
preuves de l'exacte ponctualit
débiteurs. M. du Maurier
connoissance avec quelques p
nes de distinction du Holste
de Dannemac.

Ce qui s'appelle dans le Vo
que nous parcourons *Mémoi*

Dannemarc , n'est qu'un abrégé très-succinct de l'Histoire de ce Royaume, & de quelques uns de ses derniers Rois. Après avoir décrit le fameux passage du *Sund*, & avoir dit un mot de la Ville de Coppenhague, l'Auteur nous donne un précis de la Vie de *Cornifice-Ulefeld*, Ministre & Favori de Christian IV. disgracié & condamné à mort sous le regne de son Successeur Frédéric III. à quoi succede le recit des Avantures du Maréchal de Rantzar.

L'article de la Suede contient aussi outre ce qui regarde l'Histoire générale, quelques particularitez curieuses touchant plusieurs personnes de ce Pays-là que l'Auteur y a vûës ou frequentées. Ayant eu l'honneur d'être connu de *Charles Gustave*, Roi de Suede, après l'abdication de la Reine Christine, il a fait imprimer à la fin une Ode de sa façon qu'il avoit adressée à ce Prince; comme les courses rapides & continuelles de ce Guerrier l'a-

voient empêché de la recevoir; elle auroit été malheureusement perduë pour le Public, s'il n'en étoit pas resté par hazard une copie entre les mains de l'Auteur. » Je
» l'insérerai ici, *dit-il modestement*,
» non pas que j'estime qu'une Poë-
» sie si médiocre mérite de voir le
» jour, mais seulement pour faire
» connoître la passion que j'avois
» pour ce grand Prince. Peut-être ne sera-t-on pas fâché qu'à notre tour nous insérions dans notre Extrait quelques strophes de cette Ode. Elles serviront à faire juger du talent de M. du Maurier pour ce genre de Poësie : en voici les deux premieres.

Sçavantes Nymphes du Parnasse
Qui par vos admirables chants
Donnez aux Guerriers triomphans
Un nom qui jamais ne s'efface,
Publiez avec les doux sons
De vos Luths & de vos chansons
Les faits d'un Prince incomparable;
Afin que les tems avenir,

De sa valeur inimitable
Gardent l'illustre souvenir.

Mais pour chanter d'un ton superbe,
Ce nouveau miracle du Nord,
Il faut un bien plus noble effort
Qu'on n'en voit aux vers de Malherbe.
Chantez donc d'une forte voix
Du neveu du plus grand des Rois
Les vertus dignes de l'Empire;
Et racontez aux Nations
Que son cœur royal ne respire
Que d'immortelles actions.

On ne sçait pas trop pourquoi le titre du Livre indique aussi *des Mémoires de Pologne*, puisqu'il n'y est dit quoique ce soit sur ce Royaume. L'Auteur alla seulement à Dantzic dans le dessein de passer à Varsovie pour y voir les solemnitez du mariage d'Uladislas avec la Princesse Cecile-Renée, sœur de l'Empereur Ferdinand III. & il finit là sa Relation.

QUÆSTIO MEDI
Chirurgica, manè discutien
Scholis Medicorum , die
quindecimo Martii 1736. M
tro Maloet Consiliario & M
co Regis ordinario , necnon
mûs Regiæ Invalidorum D
& Militum , Regiæ Scient
Academiæ Socio , Doctor
dico , Præside : *an Chirurgi*
Medicina certior ?

C'est à dire : *Question de Me*
& de Chirurgie , *qui doit êtr*
cutée le 15 *Mars* 1736. *aux*
de Medecine de Paris , *s*
Présidence de M. Maloet , *a*
cadémie Royale des Sciences ,
seiller & Medecin ordinaire a
dans l'Hôpital Royal des Inv
Sçavoir , si la Chirurgie est
tie de la Medecine la plus

IL y a long-tems que ce po
en dispute ; la question e
rieuse , & mérite bien la peir
M. Maloet s'est donnée de l'

cir. Il apporte diverſes raiſons pour prouver que la Chirurgie n'eſt pas la partie de la Medecine la plus ſure.

Les Medecins prétendent que leur ſcience l'emporte en certitude, ſur la Chirurgie ; & les Chirurgiens, qu'ils ſont en cela infiniment au-deſſus des Medecins: Qui ſera l'arbitre du ce procès ? La fonction de Juge eſt difficile ici par rapport aux differens interêts des parties, car pour le fonds, la choſe eſt facile à décider. Le commun des Chirurgiens diſent, qu'*il n'en eſt pas de la Medecine comme de la Chirurgie : que dans celle-ci tout ſe montre au doigt & à l'œil, au lieu que dans la Medecine, il n'y a que ténébres.* Le point eſt donc de ſçavoir ſi le flambeau de la Chirurgie brille mieux que celui de la Medecine. Voici en abrégé ce que M. Maloet, qui veut bien entrer dans cette diſcuſſion, allégue ſur ce ſujet.

Quelque Partiſan de la Chirur-

gie, dit notre Auteur, soûtiendra que cet Art ne s'occupe qu'à des choses que l'œil & le toucher rendent sensibles, & sur lesquelles par consequent on ne peut se tromper : le Chirurgien ne coupe qu'où il veut, & que ce qu'il veut, soit qu'il s'agisse de blessures, d'ulcéres, de tumeurs, de caries, de fractures, de luxations, *&c.*

A quelque sorte d'operations qu'il se détermine, il a toûjours pour guides la vûë & le doigt, au lieu que le Medecin, s'applique à la guerison de maladies qui ne tombent point sous les sens, & dont le traitement n'est fondé que sur des conjectures souvent trompeuses.

Il ordonne des médicamens, du succès desquels il ne peut répondre, ce succès étant incertain, & variable. Si l'action du médicament prescrit, est trop forte il ne peut la moderer, & si elle est trop foble il ne peut l'augmenter. C'est ainsi, remarque M. Maloet, que parlent

ceux qui ne sçavent pas juger des choses, ou qui n'en considerent que l'écorce : mais si l'on veut examiner la question à fond, & la peser, on verra, dit-il, que ce discours est très-éloigné de la vérité, & qu'encore que la Chirurgie ait un objet plus sensible, elle n'en est pas pour cela plus certaine.

M. Maloet, pour prouver cette proposition, fait d'abord la revûe des divers jugemens que la Chirurgie porte, 1°. des signes diagnostics ou prognostics des maladies qu'elle traite, 2°. des médicamens qu'elle employe, 3°. de la necessité des operations qu'elle execute, 4°. de la maniere de les pratiquer. Il observe que la Chirurgie ne peut sur aucun de ces points, former de jugement certain, & pour commencer par les signes diagnostics, c'est-à-dire qui font connoître l'espece & la nature du mal, il remarque qu'il y a un grand nombre de maladies chirurgicales dont la nature est si cachée qu'il est impossible

d'en juger que par des conjectures, & ſans s'expoſer à prendre ſouvent le faux pour le vrai. Il cite là-deſſus les fractions du crâne, dont pluſieurs ne ſont accompagnées ni de tumeur, ni de bleſſure, & deſquelles pour cette raiſon, on ne peut juger par des ſignes certains & univoques. Une félure, par exemple, qui, comme il arrive quelquefois, ſe ſera faite dans la table interne du crâne, ſans que la table externe paroiſſe endommagée, pourra-t-elle jamais ſe connoître par aucun ſigne clair, & évident ?

Il cite les commotions ſimples du cerveau dans leſquelles il y a quelquefois du ſang épanché, & il demande ſi cet épanchement ſe manifeſte par aucun ſigne quel qu'il ſoit ? Il cite ce que l'on appelle *contre-coup* de tête, & il demande ſi en Chirurgie, l'on convient univerſellement de ces contre-coups ; pluſieurs Chirurgiens les regardent comme des chimeres, & d'autres prétendent qu'ils ſont très-poſſi-

bles; mais en cas qu'il en arrive quelquefois, il demande s'ils ſont faciles à diſtinguer. Il cite l'exemple des abſcès qui ſe font dans le cerveau à l'occaſion de quelque coup, ou de quelque chûte, & il demande ſi ces abſcès qui demeurent quelquefois cachés des mois entiers, ſans qu'on les puiſſe deviner, ſont des accidens bien viſibles?

M. Maloet paſſe de-là aux maladies de la poitrine, & il fait voir que ſi l'on examine attentivement celles d'entre ces maladies qui ſont du reſſort de la Chirurgie, on trouvera qu'elles n'ont pas des ſignes plus certains, qu'en ont les maladies de la tête: il cite là-deſſus les épanchemens de ſang, de pus, ou de ſéroſitez, dans la cavité du Thoras, accidens ſi difficiles à connoître que ce n'eſt jamais qu'en tremblant qu'on en vient à l'empieme, pour évacuer ce ſang, ce pus, ou cette ſéroſité dont l'épanchement eſt incertain; & encore, comme le remarque notre Auteur,

s'il arrive que l'operation faſſe voir qu'on ne s'eſt point trompé dans le ſoupçon qu'on a eu de cet épanchement, elle eſt pour l'ordinaire ſuivie d'un très-fâcheux évenement. Il n'eſt pas plus facile de connoître ſi une playe de la poitrine eſt pénétrante ou non, & notre Auteur rapporte là-deſſus des exemples qui doivent faire tenir ſur leurs gardes bien des Chirurgiens, dont les uns pour s'éclaircir ſi la playe eſt pénétrante, la rendent ſouvent telle, & les autres en ſuppoſant mal-à-propos qu'elle ne l'eſt pas, livrent le bleſſé à une mort inévitable.

M. Maloet fait voir enſuite, que la Chirurgie n'eſt pas plus clairvoyante ſur les maladies du bas-ventre, que ſur celles de la poitrine, par rapport aux ſignes diagnoſtics des unes & des autres : une bleſſure a été faite au bas-ventre, eſt-elle pénétrante, ne l'eſt-elle pas? C'eſt ſur quoi le Chirurgien eſt également embarraſſé. Il ne l'eſt pas

moins sur ce qui concerne les parties blessées : est-ce le foye, est-ce la rate, est-ce le mésentere ? C'est ce qu'il ne sçauroit décider. M. Maloet montre que l'obscurité est égale sur ce qui concerne les abscès & les tumeurs du bas-ventre : est-ce un phlegmon, une érysipéle, un cancer ? La Chirurgie n'a rien qui le puisse guider là-dessus. Notre Auteur le fait voir par divers exemples.

Les maladies de la vessie n'offrent pas aux Chirurgiens, des signes moins obscurs. Combien de malades condamnés par les Chirurgiens, à être taillés, & qui ayant subi cette cruelle operation, se sont trouvés n'avoir aucune pierre dans la vessie ? Combien d'autres en qui les Chirurgiens (après tous les examens qu'ils ont coûtume de faire dans ces occasions) ont assuré qu'il n'y avoit point de pierre, & qui cependant en avoient plusieurs, comme l'ouverture de leurs cadavres l'a fait voir ensuite.

[redacted]

M. Maloet, après avoir parcouru juſqu'ici, les maladies de la tête, celles de la poitrine & celles du bas-ventre, pour montrer combien la Chirurgie eſt aveugle ſur tous ces points, vient à celles des extrémitez, & fait voir que les Chirurgiens ne ſont pas plus éclairés ſur les ſignes diagnoſtics de celles-ci, que ſur ceux des précedentes, témoin les erreurs où ils tombent tous les jours ſur ce qui concerne les fractures, les luxations de ces parties, *&c.* Notre Auteur cite là-deſſus pluſieurs exemples convaincans qu'il faut voir dans ſa Diſſertation.

Si les Chirurgiens ne peuvent former aucun jugement certain, par rapport aux ſignes diagnoſtics des maladies qu'ils entreprennent de traiter. Ils n'en peuvent non plus former aucun par rapport aux prognoſtics. M. Maloet le démontre, par ce qui arrive ſi ſouvent quand un Chirurgien coupe un corps au pied, qu'il arrache une

dent,

dent, ou qu'il saigne à la langue, puisqu'il n'est pas rare que la mort s'en suive; il rapporte là-dessus plusieurs exemples de blessures légéres, dont le pansement a eu des suites funestes.

Notre Auteur vient ici aux médicamens employés par les Chirurgiens, & il prétend que le choix de ces sortes de médicamens ne leur est pas plus connu. On voit des Chirurgiens, dit-il, conseiller dans un même phlegmon, des cataplâmes anodyns, d'autres en conseiller d'émolliens; d'autres, de resolutifs, d'autres de suppuratifs. On en voit, qui pour guerir une érysipéle veulent qu'on se serve d'oxycrat, d'autres qui conseillent l'eau-de-vie, d'autres l'eau de chaux, d'autres un cérat rafraîchissant, d'autres la décoction de racine de guimauve.

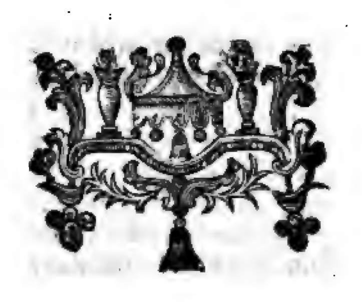
Quant à la necessité d'une operation, sçavoir s'il la faut faire, ou si l'on s'en doit abstenir, c'est ce que la Chirurgie ne sçait pas non

plus, à ce qu'obſerve M. Maloet; faut-il couper cette jambe, extirper ce cancer, *&c.* Les Chirurgiens ſont tous les jours embarraſſés ſur cet article, & commettent des fautes conſiderables dont M. Maloet rapporte des exemples.

Quant à la maniere de faire une operation, la Chirurgie n'eſt pas plus clair-voyante ſur ce ſujet : il s'agit par exemple de l'operation de la taille, la fera-t-on par le grand ou par le haut appareil ? Par l'appareil lateral tel que celui de Frere Jacques, ou tel que celui de M. Chezelden, c'eſt ſur quoi la Chirurgie n'eſt pas encore d'accord avec elle même.

Pour ce qui eſt de l'évenement d'une operation, quelque à propos & quelque bien faite qu'elle ſoit, c'eſt de quoi M. Maloet fait voir que la Chirurgie ne peut donner aucune certitude. Il le démontre par des faits inconteſtables, dont les principaux concernent l'operation de la taille.

Sur la fin de sa Dissertation, il répond à diverses objections qu'on peut faire contre ce qu'il a avancé; après quoi il conclud que la Chirurgie n'est pas la partie de la Medecine la plus sure. Il faut lire la Dissertation en entier, pour en bien juger. Mais cet Extrait suffit pour en donner une notion.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg.

Le sçavant & laborieux M. *Fabricius* s'est proposé de donner un nouveau Recueil, qui sans doute ne sera pas reçu moins favorablement que la *Bibliothéque Latine* & la *Bibliothéque Gréque*, dont il a déja enrichi la Republique des Letres. Il en a déja fait imprimer chez la Veuve *Felginer* trois Volumes sous le titre de Jo. Alberti Fabricii *SS. Theolog. Doct. & Prof. Publ.* Bibliotheca Latina *mediæ & infimæ ætatis* 1734. & 1735. *in*-8°. Dans cette Bibliothéque les Auteurs dont M. Fabricius donne la Notice sont rangés suivant l'ordre alphabétique, au lieu que ceux dont il parle dans les *Bibliothéques Gréque & Latine* le sont suivant l'ordre

des tems. Comme l'Auteur en travaillant à sa Bibliothéque *Latine* a eu soin de rassembler les matériaux qui lui sont necessaires pour l'execution de ce nouveau projet, on doit esperer que la suite des autres Volumes ne tardera pas à paroître.

ANGLETERRE.

De Londres.

M. l'Evêque de *Chichester* vient de publier un Ouvrage sur les *Pseaumes* qui fait beaucoup de bruit. Il est intitulé : *Psalmorum Liber, in versiculos metricè divisus, & cùm aliis Critices subsidiis, cùm præcipuè metrices ope, multis in locis integritati suæ restitutus. Cum Dissertatione de antiquâ Hebræorum Poesi, aliisque quæsitis, ad Psalmorum Librum pertinentibus. Ad finem operis adjecta sunt Poeseos Hebraïcæ specimina, ex iis quæ ediderant Franciscus Gomerus, Marcus Meibomius & Johannes Clericus. Edidit* Francis-

cus Hare , S. T. P. *Episcopus Cicestrensis.* in-8°. 2. vol.

M. *de Moivre* se prepare à donner par Souscription une nouvelle Edition de son Traité *du Hazard* en Anglois , considerablement augmenté. La Souscription est d'une *guinée* , & le nombre des exemplaires ne passera pas celui des Souscripteurs.

Geometrical lectures , &c. c'est-à-dire : *Leçons de Géométrie sur la génération , la nature & les proprietez des lignes courbes : faites dans l'Université de* Cambridge , *par* Isaac Barrow , *Docteur en Théologie* , *Professeur en Mathématiques* , *&* *Président du Collége de la Trinité. Traduites sur l'Edition Latine, revûë & corrigée par le Chevalier* Newton, *par* Edmond Stone , *Membre de la Societé Royale.* in-8°. avec onze planches.

M. *Maittaire* doit faire imprimer la Table des sept Tomes des Annales Typographiques qu'il a mis au jour il y a quelques années. Cette

Table contiendra non seulement un précis de tout ce qui est dans les sept Volumes des Annales, mais encore un ample Supplément à cet Ouvrage. Il y aura deux Volumes *in*-4°. d'environ 150 feuilles. La Souscription est d'une guinée & demie, pour le petit papier & de deux guinées pour le grand papier.

Dictionnarium Technicum: or, *an universal English Dictionary of Arts and Sciences*, &c. C'est-à-dire: *Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences: où l'on explique non-seulement les termes des Arts, mais les Arts mêmes, divisé en deux Volumes. Par* Jean Harris, *Docteur en Théologie, & Membre de la Societé Royale.* Cinquiéme Edition, *reduite à un seul Alphabet.* 2. vol. *in-folio.* On a beaucoup augmenté cette Edition, & on y a ajoûté les nouvelles découvertes & plusieurs figures.

M. *Carte*, qui travaille à l'Histoire du *Duc d'Ormond*, a donné d'avance au Public un Recueil de

Lettres ſous ce titre : *A Collection of Letters Written by the Kings Charles I. and II.* &c. c'eſt-à-dire : *Recueil de Lettres écrites par les Rois Charles I. & Charles II. Le Duc d'Ormond, les Secretaires d'Etat, le Marquis de Clenricarde & d'autres perſonnes diſtinguées, durant les troubles de la Grande Bretagne & d'Irlande, ſervant à vérifier & éclaircir les faits rapportés dans l'Hiſtoire de la Vie de* Jacques Duc d'Ormond, *premier de ce nom, & de ce qui s'eſt paſſé de ſon tems, & publié comme un Appendix à cette Hiſtoire dont elle fait le Tome III.* in-folio.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Wetſtein & *Smith* comptent d'achever inceſſamment la nouvelle Edition qu'ils preparent depuis deux ans des *Oeuvres de Scarron*, & qui ſera de la même forme que la derniere Edition d'Amſterdam.

On assure qu'elle sera dans un meilleur ordre qu'aucune des précédentes, & qu'elle sera augmentée de plusieurs Pieces qui n'ont jamais été imprimées, d'une dédicace à *Scarron* même, d'une Histoire de sa Vie & de ses Ecrits, & d'un Discours sur la Poësie Burlesque, en particulier sur celle de cet Auteur. Elle sera de plus ornée de plusieurs figures en taille-douce dessinées de nouveau & parfaitement bien gravées.

Les mêmes Libraires vont aussi commencer à imprimer dans peu en deux Volumes *in-folio* la suite du Trésor des Médailles d'André Morelle, dont ils publierent les deux premiers Tomes il y a deux ans, sous ce titre : *Thesaurus Morellianus, sive familiarum Romanarum numismata omnia diligentissimè undique conquisita*, &c. Ces deux derniers Volumes contiendront les Médailles des XII. premiers Empereurs Romains, avec les explications de M. Havercamp, Auteur

de celles qui ſont aux Médailles des deux Volumes précédens.

FRANCE.

DE MONTPELLIER.

Jean Martel a imprimé en une Brochure *in*-4°. de 28 pages, *Aſſemblée publique de la Societé Royale des Sciences, tenue dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville le premier de Mars* 1736. *Monſeigneur l'Evêque de Montpellier Preſident.* Ce petit imprimé qui ne donne qu'une légére idée des travaux Académiques de cette Societé, en attendant qu'elle publie elle-même ſes Mémoires, contient 1°. les Eloges de deux Académiciens. M. Niſſolle l'aîné né à Montpellier le 19 Avril 1647. mort ſans qu'on en marque préciſément la date, à l'âge de 87 ans, & M. Riviere né auſſi à Montpellier le 15 Aouſt 1655. & mort le 14 Juillet 1734. tous deux Medecins, l'un Botaniſte, & l'au-

tre Chimiste. 2°. Les Extraits de quatre Mémoires. Le premier sur les courans qui regnent dans la mer Méditerranée. Le second sur les mouvemens qui arrivent aux fleurs des plantes qu'on appelle *Chicoracées*. Le troisiéme sur le bon ou le mauvais usage de l'eau & du vin, & le quatriéme sur la Lithotomie.

De Douay.

Projet proposé pour la reformation de la Coûtume d'Artois, autorisé par les Conferences des Coûtumes voisines, les Maximes du Droit Coûtumier & les Ordonnances, avec des reflexions & Dissertations importantes, suivies de quelques Arrests & Déclarations sur divers sujets. Par M. T. *Brunel* Avocat en Parlement. Chez *Jacques-François Willerval*, Imprimeur - Libraire. 1735. *in* 8°.

De Paris.

M. l'Evêque de Tulle vient de

publier chez *André Cailleau*, Quai des Augustins, à S. André le *troisiéme & dernier Tome* de son Recueil des Décisions de l'Eglise sur les nouvelles erreurs, depuis le XIIe siécle jusqu'à l'année 1735. sous ce titre : *Collectio Judiciorum de novis erroribus qui ab initio duodecimi sæculi post Incarnationem Verbi, usque ad annum* 1735. *in Ecclesiâ proscripti sunt & notati. Censoria etiam Judicia insignium Academiarum*, &c. *cum Notis, Observationibus & variis Monumentis ad res Theologicas pertinentibus. Opera & studio* Caroli Duplessis d'Argentré *Illustrissimi & Reverendissimi Episcopi & Vice comitis Tutelensis.* Tomus tertius. *In quo ipsæ Conclusiones & Judicia S. Facultatis Parisiensis adversus novos errores, tum de rebus Theologiæ ab anno* 1633. *usque ad hanc ætatem exscripta sunt : deinde in altera Parte Voluminis reliqua Monumenta continentur*, &c. 1736. in-folio.

La Cité de Dieu de S. Augustin;

[redacted]

traduite en François & revûë sur plusieurs anciens Manuscrits avec des Remarques & des Notes qui contiennent quantité de corrections importantes du Texte Latin ; & la Vie de M. Lombert. *Chez* Jacques Rollin *fils, Quai des Augustins, à S. Athanase.* 1736. 4 vol. *in*-12. La premiere Edition de cette Traduction de M. Lombert parut en 1675. en deux Volumes *in*-8°. & fut réimprimée dans la même forme en 1693. Le Traducteur s'appelloit Pierre Lombert. Il étoit de Paris, d'une famille honnête. Après avoir étudié en Droit, & s'être fait recevoir Avocat au Parlement, son amour pour la retraite l'éloigna du monde & de tout emploi séculier. Il fut uni à Messieurs de Port-Royal, & demeura quelque tems dans cette Maison. Ce fut-là qu'il prit du goût pour l'étude des Peres, & qu'il s'appliqua à traduire en François plusieurs de leurs Ecrits. En 1670. il publia sa Traduction de l'explication des premiers Chapitres du

Cantique des Cantiques par S. Bernard, & il donna en 1672. celle de tous les Ouvrages de S. Cyprien en deux Volumes *in*-4°. laquelle fut réimprimée à Rouen en 1716. Nous avons encore de M. Lombert une Traduction Françoise des Principes de la Vie Chrétienne, écrits en Latin par le Cardinal Bona, qui fut imprimée en 1681. & on lui en attribue une autre des Commentaires de S. Augustin sur le Sermon de J. C. sur la montagne, qui parut en 1683. C'est tout ce qu'on sçait des Ouvrages de cet Auteur qui mourut à Paris en 1710.

Les Panégyriques des Martyrs ; par S. Jean Chrisostome, traduits du Grec. Avec un abrégé de la Vie de ces mêmes Martyrs. Par le R. P. *de Bonrecueil*, Prêtre de l'Oratoire, dédié à MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLEANS, ruë S. Jacques, chez *Charles Osmont*, à l'Olivier. *Charles Clousier*, à l'Ecu de France. 1735. *in*-8°. » Ce n'est pas seulement, *dit*

[redacted]

» le P. de Bonrecueil dans sa Préface,
» la beauté de ces Panégyriques qui
» les rend recommandables, c'est
» sur-tout leur utilité & les avan-
» tages que nous en retirerons, si
» nous avons soin de profiter des
» instructions qui y sont semées de
» toutes parts. Nous y apprendrons
» les preuves incontestables sur les-
» quelles notre Religion est fon-
» dée, les argumens par lesquels
» on a ruiné l'Idolatrie, les armes
» qu'il faut opposer aux attaques
» des Payens & des Hérétiques.
» Nous y apprendrons quelle est la
» force & la vertu de la Croix; que
» rien n'est plus certain que la Re-
» surrection de J. C. que sa presen-
» ce dans l'Eucharistie, que l'inter-
» cession des Saints. Nous y ap-
» prendrons les honneurs singuliers
» qu'on rendoit aux Martyrs dans
» le siécle le plus éclairé de l'Eglise,
» la puissance qu'on leur attribuoit
» contre les Démons, les faveurs
» que recevoient ceux qui alloient
» avec foi & avec pieté à leurs
» *Tombeaux, &c.*

Abrégé du Cathéchiſme du Concile de Trente. Chez *François Matthey*, à S. Auguſtin, vis-à-vis S. Yves, & *Louis Dupuis*, à la Fontaine d'or, près la Fontaine S. Séverin, ruë S. Jacques. 1736. *in*-12. Ce Volume qui eſt bien imprimé, & où on expoſe ſuccinctement & avec netteté les principales véritez contenues dans le Catéchiſme du Concile de Trente, ſera ſans doute bien reçu de ceux qui s'accommodent beaucoup mieux des abrégez que des Ouvrages d'une plus grande diſcuſſion. On y traite du Symbole des Apôtres, des Sacremens, des Commandemens de Dieu, de la Priere en général & de l'Oraiſon Dominicale.

Guillaume Deſprez, ruë S. Jacques, à S. Proſper & aux trois Vertus débite *Hiſtoire de l'Hôtel Royal des Invalides*, où l'on verra les ſecours que nos Rois ont procurés dans tous les tems aux Officiers & Soldats hors d'état de ſervir. Par M^e^. *Jean-Joſeph Granet*,

[redacted]

Avocat en Parlement. Enrichie d'estampes representant les plans, coupes & élévations Géométrales de ce grand Edifice, avec les excellentes peintures & sculptures de l'Eglise, dessinées & gravées avec tous les soins & l'exactitude possible, par le Sieur *Cochin*, Graveur du Roi & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture. 1736. *in-folio.*

L'Asne d'or d'Apulée, Philosophe Platonicien, avec le *Démon de Socrate*, traduits en François avec des Remarques. Chez *Michel Brunet*, au Palais. 1736. *in*-12.

Le Bachelier de Salamanque, ou les Mémoires de D. Cherubin de la Ronda, tirés d'un Manuscrit Espagnol, par M. *le Sage*. Chez *Vallere* fils, à l'Annonciation, & *Gissey*, à l'Arbre de Jessé, ruë de la Vieille Bouclerie. 1736. *in*-12.

Mesure conjecturale de la Terre sur l'Equateur en consequence de l'étenduë de la mer du Sud, par M. d'*Anville*, Géographe ordinai-

re du Roi : Brochure *in*-12. enrichie d'une Carte reduitte de la mer du Sud, selon la nouvelle Hipothése de la longitude, par le même Auteur. A Paris, chez *Chaubert*, Libraire du Journal.

On trouve chez le même Libraire des exemplaires du Traité du bon Chyle pour la production du sang, par M. *Viridet*, *in*-12. deux vol. Nous avons rendu compte de cet Ouvrage dans nos précédens Journaux.



[redacted]

Fautes à corriger dans le Journal de Fevrier 1736.

PAge 265. lig. 11. esprit vil, *lis.* esprit vif: p. 271. l. 3. reflexions diverses, *lis.* reflexions devotes: p. 274. l. antep. misantrope, *lis.* misantropie: p. 286. l. 3. qu'on découvrira, *lis.* qu'on y découvrira: p. 289. l. 21. il prétend que l'Ouvrage, *lis.* il prétend qu'à l'égard des playes, l'Ouvrage: p. 291. l. 8. celle, *lis.* celles: p. 292. l. 20. liquifiés, *lis.* liquefiés: p. 293. l. 10. s'appliquent, *lis.* s'applique: ibid. l. 16. dégénérées, *lis.* digerées: p. 295. l. 2. vû ou oui dire, *lis.* vû ni oui dire: p. 317. l. dern. de ce style, *lis.* de ce style trop concis: p. 320. l. 19. racornissement, *lis.* racourcissement: p. 334. l. 18. année 1730. dans lequel, pag. 545. *lis.* année 1730. dans lequel, pag. 347. p. 341. l. 13. un pitoyable jeu, *lis.* un véritable jeu: p. 344. l. 5. lors-

qu'on ſaigne à deſſein ; *liſ.* lorſqu'on ſaigne du pied à deſſein : ibid. l. 10. qui ſont diſtingués, *liſ.* qui ſe ſont diſtingués.

Dans le Journal de Mars.

P. 441. l. 20. l'Eloge, *liſ.* l'Eclogue : p. 490. l. antep. de marcher, *liſ.* de moarher, *&c.* p. 496. l. 4. ſe plaignoit, *liſ* ſe plaignant : p. 508. l. 24. humeurs, *liſ.* tumeurs : p. 512. l. 16. Marghalour, *liſ.* Manghalour : p. 528. l. 21. compagnies, *liſ.* compagnes: p. 536. l. 16. étrangere, *liſ.* étrangiere : p. 538. l. derniere, que nous paſſons, *liſ.* que nous ſupprimons.

Dans le Journal d'Avril.

P. 583. Auteurs, *liſ.* Acteurs : p. 590. l. derniere, Science. *ôtez le point* : p. 593. l. 18. ni rang, *liſ.* ni de rang : p. 602. ſous le titre, *liſ.* ſous ce titre : p. 607. l. 5. Marot, *liſ.* Ronſard : p. 616. l. 9. de peau, *liſ.* de la peau : p. 621. l. 8. hæmatice, *liſ.* hæmatite : p. 728. l. 23. qu'on puiſſe en eſperer, *liſ.* qu'on ne puiſſe en eſperer.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de May 1736.

Fin de la Table.



[redacted]

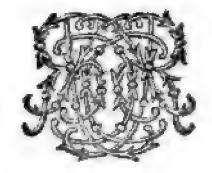
LE

JOURNAL
DES
SÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

JUIN.



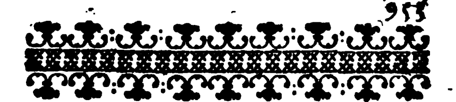
A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

[redacted]



LE JOURNAL DES SÇAVANS

JUIN. M. DCC. XXXVI.

L'ETNA DE P. CORNELIUS-Severus, & les Sentences de Publius-Syrus ; traduits en François, avec des Remarques, des Dissertations Critiques, Historiques, Géographiques, &c. & le Texte Latin de ces deux Auteurs à côté de la Traduction. A Paris, chez *Chaubert*, Quai des Augustins, à la Renommée, & *Clousier*, ruë S. Jacques, à l'Ecu de France. 1736. *in*-12. pag. 358. sans la Préface.

CETTE Verſion Françoiſe de Corneille-Sévére & de Publius-Syrus que nous donne ici M. Accarias de Sérionne, Avocat au Conſeil, doit avoir toute la grace de la nouveauté; perſonne, à ce qu'il aſſure, n'ayant encore traduit en notre Langue ces deux Poëtes Latins. Mais cette nouveauté ne fait pas le principal mérite de cet Ouvrage, & l'on tiendra au Traducteur bien plus grand compte de la ſagacité avec laquelle il aura ſçu développer le vrai ſens de ſes deux Auteurs, & de ſon attention à le rendre en François avec toute la juſteſſe & toute l'élégance que l'on peut exiger d'une copie de cette eſpece. Or c'eſt de quoi tout Lecteur judicieux pourra facilement ſe convaincre, en comparant la Verſion avec le Texte Latin que l'on a eu grand ſoin de mettre ici ſous ſes yeux: conduite, qui rend un témoignage avantageux à la bonne foi de M. de Sérionne.

[redacted]

Il s'excuse, dans sa Préface, de n'avoir pû communiquer à sa Traduction le même feu, la même élevation & les mêmes figures, qui brillent dans l'original; ce qu'il impute en partie aux difficultez que fait naître la difference des Langues; en partie à la précision du Poëte, qui ne permet pas toûjours de faire sentir toutes les beautez de son Poëme. Mais, quand il seroit vrai qu'il y auroit quelque chose à perdre pour les jeunes gens dans la Version de Corneille-Sévére, supposé, comme le craint le Traducteur (peut-être un peu trop modeste en ce point) qu'elle n'atteignît pas à tout le sublime du Texte Latin; ils trouveroient toûjours de quoi se dédommager dans ce Texte même, qu'une fidéle Traduction les met à portée d'entendre avec plus de facilité.

Corneille-Sévére, dont on ne sçait autre chose, sinon qu'il étoit contemporain d'Auguste, qu'il vivoit vers l'an de Rome 730. ou 24

ans avant l'Ere Chrétienne, & qu'il mourut très-jeune, composa deux Poëmes, l'un que nous avons en entier sur les embrasemens du mont Etna, l'autre sur la guerre de Sicile, dont il ne nous reste qu'un fragment. L'on trouve ici ces deux morceaux avec leur traduction. Le premier dès le tems de Tibére-Donat, Auteur de la Vie de Virgile, ne paroissoit pas indigne de ce grand Poëte, à qui quelques-uns l'attribuoient. Les Sçavans des derniers siécles en ont pensé bien differemment. Jule-César *Scaliger* le regardoit comme l'Ouvrage de Quintilius-Varus. *Barthius*, en cela peu d'accord avec lui-même, le donne (dans ses *adversaria*) tantôt à Manilius, tantôt à quelque Poëte Chrétien.

Joseph *Scaliger*, ainsi que le *Gyraldi* & *Vossius* le pere, ont pris sur cela le bon parti; & le passage de Sénéque, dans sa Lettre LXXIX. à Lucile, ne permet pas de douter que Corneille-Sévére ne soit le vé-

[redacted]

ritable Auteur du Poëme sur l'Etna. Voici en quels termes ce passage décisif est conçu : *Donec Etnam describas in tuo carmine, & hunc solemnem omnibus Poëtis locum attingas, quem, quominus Ovidius tractaret, nihil obstitit quod jam Virgilius impleverat : ne Severum quidem Cornelium uterque deterruit* : où Sénéque (observe le Traducteur) met notre Poëte, comme l'on voit, presque en parallele avec Virgile & Ovide. On allégue ici quelques vers de ce dernier, qui font foi de l'estime qu'il faisoit de Corneille-Sévére.

La fausse attribution de l'Etna de celui-ci à d'autres qui n'y avoient aucune part, n'est pas la seule erreur où l'on soit tombé à son sujet. On l'a confondu mal à-propos avec l'Orateur Cassius-Severus, qui joignoit le talent de la Poësie à celui de l'Eloquence, & qui fut un des assassins de Jule-César, & en consequence anterieur à notre Poëte. De-là *Crinitus* & *la Popeliniere* nous ont donné Corneille-Sévére

pour un grand Déclamateur. On verra ici la méprise de ces Ecrivains refutée par M. de Sérionne, d'après *Bayle*, qui a fait de notre Poëte un article de son Dictionnaire, où l'on peut avoir recours.

Le second Poëme de Sévére, s'il en faut croire Quintilien, le *Gyraldi* & *Vossius*, rouloit sur la guerre de Sicile. Joseph *Scaliger* n'en convient pas, & prétend qu'il faut lire dans le passage de Quintilien *bellum civile* pour *bellum Siculum* sur cette supposition qu'il néglige de prouver, sçavoir, qu'il s'agissoit dans ce Poëme, non de la guerre de Sicile, mais de la guerre civile : sentiment, qui malgré ce défaut de preuves, ne paroît pas sans fondement à notre Traducteur. La plus forte raison qui lui feroit adopter l'opinion de *Scaliger* sur ce point, seroit le fragment de ce Poëme touchant la mort de Ciceron ; fragment que nous devons à Sénéque (dans sa *VIIe Suasoire*) & qui sembleroit certainement beau-

[redacted]

coup mieux à sa place dans un Poëme sur la guerre civile, que dans un autre sur celle de Sicile, où ce fameux Orateur, mort auparavant, n'auroit pû entrer pour rien.

Notre Traducteur croiroit volontiers Sévére Auteur de quelque autre Poëme different des deux dont nous venons de parler : & il appuye cette conjecture sur le passage de Quintilien, où il est dit : *Puerilia tamen ejus opera & maximam indolem ostendunt, & mirabilem præcipuè in ætate illa recti generis voluntatem : les Ouvrages de sa jeunesse* (de Sévére) *font voir beaucoup de génie, & un goût admirable, sur tout dans un âge si peu avancé.*

Le Traducteur passe en revûë dans sa Préface les differentes Editions du Texte de Corneille-Sévére, qu'il a consultées pour perfectionner la sienne. Il en cite quatre des plus anciennes ; 1°. celle de Venise, de 1484. 2°. celle d'Alde-Manuce, de 1517. 3°. celle de Jos. *Scaliger*, avec ses notes, & dans

laquelle l'Etna se trouve joint aux autres *Catalectes* de Virgile ; imprimés à Lyon, chez *Rouille*, en 1572. 4°. cette même Edition publiée une seconde fois à Leyde, chez *Raphelenge*, par les soins & avec les notes de *Lindenbruch*, en 1595. & apparemment une troisiéme fois, puisque le Traducteur en allegue une Edition de l'année 1617. Il ne parle point de l'Edition des Epigrammes & des petits Poëmes Latins anciens (*Epigrammata & Poëmatia vetera*) procurée par P. *Pithou* à Paris, en 1590. & où cette Piece n'est point oubliée.

Mais il n'a garde d'obmettre la plus parfaite de toutes les Editions de Sévére, qui est celle de Théodore *Goral* publiée (dit-il) à Amsterdam, en 1703. avec des notes *Variorum*, qui se reduisent uniquement à celles de *Scaliger*, de *Lindenbruch*, & de l'Editeur. » Cet » habile Interpréte (c'est-à-dire » Théodore *Goral*, continue M. » de Sérionne) a corrigé fort heu-

[redacted]

» reusement le Texte en plusieurs
» endroits sur les anciennes Edi-
» tions : & j'ai beaucoup profité
» de ses lumieres, quoique je ne
» l'aye pas suivi exactement par-
» tout, parce que j'ai cru devoir
» m'en écarter quelquefois. Mais notre Traducteur ne nous apprend point qui est ce Théodore *Goral*, auquel il nous témoigne avoir tant d'obligation. Auroit-il ignoré que c'est M. Jean *le Clerc*, qui dans cet Ouvrage de Critique s'est caché sous le nom Hébreu *Goral*, qui signifie la même chose que le mot *Clerus* Κλῆρος, *héritage*, d'où dérive le nom *Clericus*, *le Clerc* ? Celui-ci cependant est cité plus d'une fois dans la Préface de notre Traducteur, qui même y a rassemblé divers passages de Corneille-Sévére, traduits par M. *le Clerc* en divers endroits de sa *Bibliothéque choisie*.

Après ce détail des differentes Editions de l'Auteur, M. de Sérionne expose en peu de mots le sujet & le plan du Poëme dont il

s'agit, & qui, comme celui de Lucréce, a pour principal objet la Physique. Quel dommage (dit quelque part M. *le Clerc* sous le nom de *Goral*) que Sévére n'ait pas été aussi bon Physicien, qu'il étoit excellent Poëte ! Après l'invocation ordinaire d'Apollon, il touche légérement diverses fables célébrées par d'autres Poëtes, & trop connuës pour mériter qu'il en fasse plus longue mention ; telles que l'Etna regardé comme la Forge de Vulcain, Encelade accablé sous le poids de cette montagne ; à l'occasion de quoi Sévére parle de la guerre des Géans contre Jupiter.

Sans s'arrêter sur plusieurs autres fables qu'il parcourt très-vîte, il vient aux embrasemens du Mont Etna, qu'il s'efforce d'expliquer physiquement. Mais ce n'est point sans recourir très-souvent à la Divinité, faute d'appercevoir assez distinctement les causes physiques, superieures à son intelligence un

[redacted]

peu trop bornée en ce genre. C'est sur quoi portent quelques reproches, que lui font les Physiciens, entre autres M. *le Clerc*; & sur quoi le Traducteur fait de son mieux pour l'excuser.

Au surplus Corneille-Sévére a soin d'égayer ses explications physiques par des discussions singulieres & des Episodes qui y jettent beaucoup d'agrément. La conclusion de tout cela commence au 565[e] vers, où notre Poëte blâme la curiosité de ceux qui négligeant de contempler les merveilles de la nature qu'ils ont sous les yeux, n'ont d'empressement que pour voir des monumens antiques & des lieux signalés par quelque fameux évenement. » Considerez (dit-il) » le grand Ouvrage de la nature, » dans les phénoménes du Mont » Etna, & vous ne verrez nulle » part de spectacle semblable.

Artificis naturæ ingens opus aspice; nulla
Tu tanta *humanis* rebus spectacula cernes.

Il termine ſon Poëme de 641 vers par l'Hiſtoire merveilleuſe de deux jeunes Catanois, qui ſans penſer à ſauver leur bien, emporterent leur pere & leur mere ſains & ſaufs à travers les flammes d'un horrible incendie.

Pour ne laiſſer rien à ſouhaiter aux Lecteurs touchant ceux du Mont Etna, le Traducteur nous donne ſur ce ſujet une Diſſertation, à laquelle il a joint deux Cartes topographiques, & qui mériteroit un Extrait particulier, que nous ne ferons point, de crainte de nous trop étendre. Nous dirons ſeulement qu'elle eſt diviſée en 4 parties, où l'on ſe propoſe pour objet d'expliquer les embraſemens du Mont Etna par la Géographie, par la Fable, par la Phyſique & par l'Hiſtoire de ſes plus conſiderables incendies. On trouve auſſi, après la Préface, un Diſcours critique ſur la Vie de Corneille-Sévére: & au bas des pages du Texte & de la Verſion, pluſieurs notes qui tem-

[redacted]

dent à justifier l'explication donnée par le Traducteur à certains termes métaphoriques, & à éclaircir quelques points d'Histoire, de Mythologie ou de Géographie. Quant à la correction du Texte, il s'est entierement conformé dans cette Edition à celle de M. *le Clerc*, qu'il appelle toûjours Théodore *Goral*. Il n'a pas oublié de traduire aussi le fragment de son Auteur sur la mort de Ciceron, dont nous avons parlé plus haut.

Il ne nous reste plus qu'à presenter au Lecteur quelques morceaux de cette Traduction, mise à côté de l'original avec un accompagnement qui en fasse apprétier le mérite avec plus de justesse. Nous choisirons pour cela les endroits de ce Poëte traduits en François par M. *le Clerc*, dans sa *Bibliothéque Choisie*, & que M. de Sérionne nous fournit lui-même à la fin de sa Préface. Nous commencerons par l'invocation d'Apollon & des Muses.

VERS IV.

. . . . . Dexter venias mihi carminis
Auctor,

Seu te Xanthos habet, seu Delos gratior
illâ,

Seu tibi Python est potior; tuumque
faventes

In nova Pierio properent à fonte Sorores
Vota.

M. *le Clerc.* » Favorisez mon en-» treprise dans ce Poëme, soit que » vous soyez à Xanthes, Ville de » Lycie; ou que Delos vous soit » plus agréable, ou que vous ai-» miez mieux Delphes; & que les » Muses favorables viennent avec » vous de la fontaine de Pierie, » pour écouter mes nouvelles prie-» res.

M. *de Sérionne.* » Apollon, soit » que vous soyez dans la Ville de » Xanthe, ou que vous lui ayiez » préferé le séjour de Délos ou en-» fin celui de Delphes, venez à

[redacted]

» mon secours, inspirez-moi vos » chants divins : venez, & que les » Muses, pour favoriser mon en- » treprise, accourent avec vous de » la fontaine de Piérie.

Sévére s'explique en ces termes sur les fictions des Poëtes.

VERS LXXV.

Plurima par Scenæ verum est fallacia & Vates
Sub terris nigros viderunt carmine Manes,
Atque, inter cineres Ditis pallentia regna :
Mentiti vates Stygias undasque canesque ;
Hi Tytyon septem stravere in jugera fœdum.
Sollicitant magna te circum, Tantale, pœna ;
Sollicitantque siti : Minos tuaque, Æace, in umbris
Jura canunt : idemque rotant Ixionis orbem :
Quidquid & interius falsi sibi conscia terra est.

M. *le Clerc.* » La plûpart des » choses qu'ils disent sont sembla- » bles aux fictions des Théâtres. » Les Poëtes ont vû dans leurs vers » sous la terre les Manes ténébreu- » ses, & parmi les cendres des » morts, le Royaume de Pluton. » Les Poëtes ont inventé le fleuve » de Styx & Cerbére : ils ont feint » que Tytye couvroit de son corps » sept arpens de terre. Ils vous » tourmentent, ô Tantale, par les » peines qui vous environnent & » par la soif. Ils chantent vos Tri- » bunaux, ô Minos & Eaque, & » ils font tourner la roüe d'Ixion, » & tout le reste, que la Terre sçait » bien n'être point dans ses en- » trailles.

M. *de Sérionne.* » Telle est la li- » berté que se sont donnée les Poë- » tes de feindre. . . . La plûpart des » sujets qu'ils chantent, semblables » à ceux qu'on represente sur les » Théâtres, n'ont pas plus de réa- » lité. Ils ont vû les Enfers & les » ombres errantes dans le sombre

» royaume de Pluton. Ils ont imaginé un fleuve Styx, & un chien » à trois têtes. Ils ont feint que » Tytye couvroit sept arpens de » terre. Ce qui vous environne, ô » Tantale, & la soif cruelle qui » vous dévore, sont le supplice » qu'ils vous font souffrir. Ils chan- » tent aussi la justice que vous ren- » dez aux Enfers, ô Minos & Ea- » que. Ils font tourner la roüe d'I- » xion, & tout le reste que la Ter- » re sçait bien ne pas contenir dans » ses entrailles.

Voici quatre beaux vers sur l'embrasement du Mont Etna.

VERS CCII.

Ipse procul magnos miratur Jupiter ignes,
Neve sepulta novi surgant in bella Gigantes,
Neu Ditem regni pudeat, neu Tartara Cœlo
Vertat, in occulto tantum premit omnia dextra.

M. *le Clerc*. » Jupiter lu
» admire de loin ces grand
» & de peur que les Géans
» levent pour recommen
» guerre finie, ou que Plu
» teux de son Royaume,
» change contre le Ciel,
» toute la Terre secretem
» main droite.

M. *de Sérionne*. » Jup
» même admire de loin ce
» semens, & craignant
» Géans ne veuillent recon
» une guerre déja éteinte,
» Pluton, peu content de
» tage, ne veuille change
» fers contre le Ciel, il r
» sa main toute-puissante
» dans sa même situation.

Voyons encore de que
Corneille-Sévére explique
gissemens de cette Montag

VERS CCXC

Nam veluti resonante diu T
noro

[redacted]

Pellit opes collectas aquæ, victusque movetur
Spiritus, & longas emugit buccina voce,
Carmineque irriguo magni cortina theatri
Imparibus numerosa modis canit arte regentis,
Quæ tenuem impellens animam subremigat undam.
Haud aliter submota furens torrentibus aura
Pugnat in angusto, & magnum commurmurat Ætna.

M. *le Clerc.* » Car comme pendant qu'un Triton resonne longtems, le vent resserré repousse l'eau, & étant vaincu à son tour, il se meut; la trompette mugit par de longs retentissemens, en sorte que la voute du Théâtre en retentit selon l'harmonie differente excitée par l'art de celui qui dirige le Triton, & qui en agitant l'eau pousse l'air : de même le vent poussé par des torrents

[redacted]

» ſouterrains, combat dans les » lieux étroits; ce qui fait qu'on » entend de grands murmures dans » l'Etna.

M. *de Sérionne.* » De même que » dans la Trompette, qu'on nomme » le Triton, l'eau qui y eſt » pouſſée avec violence chaſſe l'air, » & produit, ſelon l'art de celui » qui fait joüer l'inſtrument, un » ſon qui fait retentir la voute du » Théâtre; de même, les torrents » d'eau qui coulent dans les caver» nes de l'Etna, pouſſent l'air, qui » ſe trouvant preſſé, fait des efforts » pour ſe dégager, & forme les » mugiſſemens qu'on entend.

En voilà plus qu'il n'en faut, pour ne point laiſſer douteux, auquel de ces deux Traducteurs le prix doit être adjugé.

Venons preſentement à ce qui concerne les Sentences de Publius-Syrus, imprimées ici ſur l'Edition de *Bentley*, qui avoit conferé le Texte avec de bons Manuſcrits. M. de Sérionne a joint à la ſienne preſ-

[redacted]

que tous les vers, obmis dans cette Edition-là, & que nous offre celle du Louvre : & ils paroissent tous ici rangés selon l'ordre alphabetique, ainsi qu'ils ont coûtume de l'être. Le traducteur se flatte qu'on ne le trouvera pas moins fidéle ici dans sa version que dans celle de l'Etna ; avec cette circonstance néanmoins, qu'on ne doit point chercher dans celle-ci (dit-il) plus d'exactitude à rendre les graces, les beautez, tout le sel & toute l'énergie de l'original.

» Sénéque le pere (nous dit-on) » mettoit les Sentences de Publius-» Syrus au-dessus de ce qu'il y a de » meilleur dans les Poëtes Comi-» ques & Tragiques, tant Grecs » que Romains. Sénéque le fils les » regardoit aussi comme un excel-» lent modéle. Il n'est pas moins » Philosophe dans ses Sentences » (continue-t-on) que Corneille-» Sévére dans son Poëme de l'Etna. » Ce dernier, en chantant les mer-» veilles de la nature, en pénétre

» les secrets les plus cachés, & nou
» apprend à admirer l'Auteur d
» prodige, qui fait le sujet de so
» Poëme. Publius-Syrus tout oc
» cupé de la connoissance du cœu
» humain, en développe tous le
» replis. Il nous presente dans cha
» que vers des préceptes qu'il as
» saisonne de toutes les graces d
» Langage Poëtique, propres à re
» former nos mœurs, à resserrer le
» liens de la Societé, & à la rendr
» plus agréable & plus parfaite.

M. de Sérionne a eu soin d'ac compagner de quelques notes s Traduction, pour rendre ces Sen tences plus intelligibles en le comparant avec quelques passage paralléles d'autres Auteurs, & e les justifiant par quelques exemple empruntés de l'Histoire Ancienne & qui font souvent plus d'impres sion que les préceptes sur l'espri des jeunes gens.

A propos des passages paralléle dont nous venons de parler, notr Traducteur observe que *la Bruyer*

[redacted]

a répandu dans ses caracteres presque toutes les Sentences de Publius-Syrus ; & il en rapporte plusieurs exemples, tels que ceux-ci.

Fortuna usu dat multa ; mancipio nihil.

Levis est fortuna ; cito reposcit, quod dedit.

» La fortune ne donne rien ; elle
» ne fait que prêter pour un tems :
» demain elle redemande à ses fa-
» voris, ce qu'elle semble leur don-
» ner pour toujours.

Mortem timere crudelius est, quam mori.

» La mort n'arrive qu'une fois,
» & se fait sentir à tous les momens
» de la vie : il est plus dur de l'ap-
» préhender, que de la souffrir.

Est vita misero longa, felici brevis.

» La vie est courte pour ceux qui
» sont dans les joyes du monde ;
» elle ne paroît longue, qu'à ceux

» qui languissent dans l'affliction.
» Job se plaint de vivre long-tems;
» & Salomon craint peut-être de
» mourir trop jeune. L'Auteur du
Spectateur Anglois (remarque-t-on) a aussi beaucoup puisé dans la même source.

On trouve ici, à la tête de ces Sentences, la Vie du Poëte qui en est l'Auteur, & dont on sçait assez peu de circonstances. Il étoit Syrien de nation, d'où lui est venu son sur-nom de *Syrus*. D'esclave qu'il étoit à Rome où on l'avoit amené encore enfant, il devint affranchi très-jeune, & fut instruit avec beaucoup de distinction. Il excella dans la Poësie *Mimique*, où il devint le rival de Labérius, Chevalier Romain, célébre en ce genre, & qu'il surpassa même au jugement de Jule-César. A l'occasion de cette Poësie Mimique, laquelle faisoit le principal mérite de notre Poëte, M. de Sérionne, termine ce qu'il avoit à nous apprendre touchant P. Syrus, par une courte Dissertation

fur ce que c'étoit que les *Mimes* chez les Romains. Il faut la lire dans le Livre-même.

RECUEIL DE DIVERS Ecrits, sur l'Amour & l'Amitié, la Politesse, la Volupté, les Sentimens agréables, l'Esprit & le Cœur. A Paris, chez la Veuve *Pissot*, Quai de Conty, à la Croix d'or. 1736. environ 300 pag.

IL nous reste à rendre compte de la Partie la plus importante de ce Recueil, de l'Ecrit intitulé : *Théorie des sentimens agréables, où l'on établit les principes de la Morale, par M. de P**,* * & des *Reflexions de M. le Marquis de ** sur l'Esprit & le Cœur.*

L'Ecrit de M. de P. contient sept Chapitres dont voici les titres.

Chap. I. La Théorie des sentimens

* Cet Ecrit imprimé d'abord sur une copie très-défectueuse, l'a été depuis plus exactement. Cet Extrait a été fait sur la premiere Edition.

est de même genre que les Sciences Physico-Mathématiques.

Chap. II. Du plaisir attaché à l'exercice des facultez.

Chap. III. De l'agrément attaché aux objets des sens.

Chap. IV. De l'agrément attaché aux objets de l'Esprit.

Chap. V. Où l'on recherche la nature de l'Auteur des Loix des sentimens.

Chap. VI. Où par les loix du sentiment on établit les principes de la Morale.

Chap. VII. Du bonheur attaché à la vertu.

Dans le Chapitre premier l'Auteur établit la méthode qu'il va suivre. Il traitera son sujet en Physicien-Géométre. En effet le moral dépend du physique en bien des choses ; & beaucoup de Philosophes moraux n'ont rempli leurs Ouvrages que de déclamations vagues & de subtilitez frivoles, faute d'avoir été assez Physiciens. Mais la Physique a besoin elle-même des

[redacted]

Mathématiques; & c'eſt par leur ſecours qu'elle a été portée ſi loin dans ces derniers tems.

La nature a des loix immuables; dont les Mathématiciens ont fait l'objet de leurs recherches; & le développement de ces loix a formé la Méchanique, l'Hydroſtatique, l'Aſtronomie, *&c.* » La Théorie » des loix qui réglent la diſtribu- » tion des ſentimens (dit M. de P.) » eſt de même genre que toutes ces » Sciences Phyſico - Mathémati- » ques, & ſuſceptible comme elles » d'une parfaite certitude. « A la vérité nous ne connoiſſons guéres la nature des eſprits; mais connoiſſons-nous mieux celle des forces mouvantes? Elles ſont néanmoins pour les Mathématiciens un ſujet de démonſtrations Géométriques.

De la Théorie des ſentimens bien connue s'enſuit neceſſairement la vraye Philoſophie Morale, puiſque celle-ci eſt l'art de ſe rendre ſolidement heureux, & que le bonheur eſt le fruit de la conduite

qui nous procure le plus de ſentimens agréables, & qui écarte davantage les déſagréables. La ſource de ces ſentimens, de la douleur & du plaiſir, eſt dans les differentes facultez des ſens, de l'eſprit & du cœur. Tout ce qui exerce ces puiſſances ſans les fatiguer, tout ce qui eſt de nature à nous prouver leur perfection, ou à nous la faire eſperer, fait ſur nous une impreſſion agréable. Nous ſommes faits pour agir, penſer, ſentir, vouloir, aimer; & le plaiſir eſt attaché à toutes ces fonctions de notre être, quand elles ſont renfermées dans certaines bornes. En un mot tout exercice facile & moderé du corps, de l'eſprit, & du cœur, eſt agréable par lui-même. Telle eſt la loi des ſentimens, tel eſt du moins le Syſtême de M. de P.

Il ne nous appartient pas de décider ſi ce Syſtême eſt entierement vrai, du moins s'il eſt aiſé de s'en faire une idée bien nette & bien diſtincte, & ſi l'on trouve dans cet

Ouvrage cette parfaite clarté que les Lecteurs exigent indiſpenſablement d'un Auteur François. Car, qu'il nous ſoit permis de le remarquer ici en paſſant ; on n'oſe preſque dire qu'on n'entend point un Livre composé par un étranger qui a quelque reputation. On craindroit par cet aveu de ſe faire accuſer de peu d'intelligence. On dit & par vanité & par un reſpect de prévention, que le Livre eſt très-profond, & que l'Auteur penſe beaucoup. Mais à l'égard d'un Livre François on eſt & plus ſincére & plus ſévére. On ne croit pas ſe faire aucun tort en avoüant ſans façon qu'on n'y a rien compris. C'eſt là faute de l'Auteur & non pas la nôtre. L'obſcurité reſpectable de certains Livres Anglois ſeroit dans un Livre François un galimatias ridicule. Jamais le proverbe, qu'on n'eſt point Prophete dans ſon Pays ne s'eſt mieux vérifié qu'en France. S'éléve-t-il parmi nous un Prophete, un homme qui ait des vûës

nouvelles & hardies, un homme doüé du génie de l'invention & de l'eſprit de Syſtême, pour les trois quarts du Public c'eſt un viſionnaire. Au lieu que le viſionnaire étranger, un Ecrivain ſans principes, ſans ordre, & dont les Ouvrages ne ſont qu'un entaſſement de paradoxes obſcurs, ſera regardé comme un Prophete par pluſieurs François, qui même ſe croiront bien grands de leur admiration. Mais continuons l'Extrait de l'Ecrit de M. de P. l'experience, ou du moins pluſieurs experiences juſtifient ce qu'il nous dit, & que nous venons de rapporter ſur les cauſes de nos ſentimens, & il le prouve en détail. C'eſt en exerçant doucement les facultez des ſens que les objets ſenſibles nous plaiſent par leurs couleurs, leur nouveauté, leur ſingularité, leur grandeur, leur varieté, *&c.* C'eſt-là ſur-tout la cauſe du plaiſir de la ſymétrie & des proportions. Elles aident les yeux à mieux ſaiſir leur objet.

» Dans les Ouvrages de l'art (dit
» l'Auteur) de même que dans les
» animaux & dans les plantes, la
» symétrie partage l'objet de la vûë
» en deux moitiez semblables ; &
» sur ce fonds, pour ainsi dire,
» d'uniformité, d'autres propor-
» tions doivent d'ordinaire y por-
» ter l'agrément de la varieté.

Les loix qui reglent l'agrément des objets de la vûë influent sur les sons. Dans la Musique les consonances sont plus ou moins agréables, suivant qu'elles sont de nature à exercer plus ou moins les fibres de l'oüie. Mais l'analogie qui regne dans toute la nature, autorise à conjecturer que cette loi est la même pour toutes les sensations. Il est, par exemple, des couleurs dont l'assortiment plaît aux yeux. » C'est
» (dit notre Auteur) que dans le
» fonds de la retine elles forment,
» pour ainsi dire, une consonance.
» Cette même loi s'étend appa-
» remment aux choses qui sont à
» portée d'agir sur l'odorat & sur
» le goût.

Il faut encore raisonner de la même maniere sur les agrémens des objets de l'esprit. Les regles de la Poësie & de l'Eloquence, la nature des figures, & les differens caracteres du style propre à chaque genre d'Ouvrages, tout s'explique très-bien par ce Systême, selon M. de P.

Au sujet des agrémens du style, il fait cette reflexion judicieuse, qu'ils » sont si fort au-dessous du prix » de la pensée, qu'il y a moins de » mérite à les trouver, que de pe-» titesse à les rechercher. On peut » dire (ajoûte-t-il) qu'ils doivent » être pour l'Orateur, ce que sont » pour l'homme sage les faveurs » de la fortune; il les accepte si » elles s'offrent à lui; le fuyent-el-» les, il dédaigne de les poursui-» vre.

A l'occasion de l'unité, de l'ordre & des proportions qui sont si propres à plaire, l'Auteur explique le plaisir que nous font quelquefois des Ouvrages où il ne pa-

roît que du desordre & de l'irrégularité. » Ils plaisent (dit - il) par » des beautez de détail.... L'unité » de dessein qui manque dans le » tout, se trouve dans les parties, » qui prises séparément, font des » tableaux reguliers. « C'est-là sans doute une bonne raison de l'agrément de ces Ouvrages ; mais il y en a d'autres encore qu'il seroit aisé d'indiquer.

L'Auteur vient ensuite aux sentimens agréables qu'excite dans notre ame tout ce qui est pour elle une preuve de sa perfection. On desire sa propre estime & celle des autres. On voudroit trouver des témoignages de sa propre excellence dans le suffrage des hommes de tous les lieux & de tous les tems. Les génies les plus célébres sont ordinairement les plus avides de gloire, & » le Sage (dit M. de P.) » ne se guerit de l'ambition qu'en » la portant bien plus loin que le » reste des hommes ; il veut être » parfaitement approuvé de lui- » même.

Tout ce qui nous fait sentir la puissance & la grandeur des êtres intelligens, la nature l'a accompagné d'un sentiment agréable. De-là le plaisir de la difficulté surmontée, dans les beaux vers, les beaux tableaux, les belles statuës, & même dans les actions des grands Hommes, & les exploits des Héros. Si tout cela étoit facile, & ne supposoit pas d'éminentes qualitez dans le Poëte, le Peintre, le Guerrier, nous en serions peu touchés. Mais ce qui nous prouve notre propre perfection, nous flatte beaucoup plus encore. Le commun des hommes puise les preuves de cette perfection dans des biens entierement étrangers à ceux qui les possedent, dans les richesses, les dignitez, *&c.* M. de P. définit très-bien le vrai mérite, la vraye grandeur, en un mot la perfection de l'homme. » Elle consiste (dit-il) » dans la possession des facultez, » soit naturelles, soit acquises, qui » nous met à portée de nous pro-

[redacted]

» curer un solide bonheur, en con-
» formité des intentions de notre
» Auteur, gravées dans la nature
» de notre être. « Il est aisé d'appliquer cette définition au corps, à l'esprit, & au cœur, & de juger sur ces principes en quoi consiste la perfection de chacune de ces parties de notre être. Sur le cœur M. de P. dit que les passions & les raisons forment en nous comme une république interieure. Les passions sont le peuple; c'est donc à elles à obéir & à la raison à gouverner. Il dit encore pour presenter la même vérité sous une autre image que » l'hom-
» me est en quelque sorte une hy-
» dre à plusieurs têtes ; *mais* une
» seule de ces têtes a des yeux & de
» l'intelligence ; c'est *donc* à celle-
» ci à conduire les autres.

Tout ceci est bien propre à nous faire connoître la nature de l'Auteur des loix des sentimens, & à nous fournir des preuves invincibles de l'existence de Dieu. Dans ces loix brille une parfaite unité du

deſſein, qui d'ailleurs s'aſſortit parfaitement avec la ſtructure de nos organes, & cette » unité de deſſein » eſt comme le ſceau qu'une cauſe » intelligente appoſe à ſon Ouvra- » ge.

Mais le principal but de l'Auteur eſt d'établir par les loix du ſentiment les principes de la morale. Il le fait dans les deux derniers Chapitres par la comparaiſon des differentes eſpeces de plaiſir ; & il prouve évidemment la ſuperiorité de ceux que nous fait goûter la vertu. Plus cette matiere eſt uſée & rebattue, plus on ſera charmé de la maniere nouvelle dont il a ſçu la traiter. Le ſubtil Métaphyſicien devient ici un Orateur touchant & pathétique. Mais il regne ſur-tout dans cet Ouvrage un air d'honnête homme qui fait aimer l'Auteur, qui ajoûte infiniment à la force de ſes preuves, & qui diſpoſe les Lecteurs à l'en croire preſque ſur ſa parole. On ſent bien qu'il eſt lui-même celui dont il nous fait un ſi

beau portrait, cet homme heureux par le goût & la pratique d'une vertu éclairée, & qui n'a peut-être d'autre peine que de la voir si rare & si peu connuë.

L'Ecrit de M. le Marquis de ** est composé de reflexions & de caracteres. Nous citerons quelques morceaux de l'un & de l'autre genre, il n'est guéres possible de faire connoître autrement un Ouvrage de cette nature.

CARACTERE.

» Avant qu'Eugénie eût réfléchi
» sur sa Religion, & en eût été
» touchée, elle n'étoit occupée
» que des amusemens du monde;
» son esprit la portoit à tous les
» plaisirs qu'on peut y goûter; elle
» s'en repaissoit continuellement,
» & n'étoit distraite par aucune au-
» tre pensée : son cœur, aussi de
» concert avec l'esprit, se livroit
» tout entier aux objets aimables
» que le monde lui presentoit. Elle
» s'occupoit du pl[illegible] elle
» n'oublioit rien [illegible]

» employoit avec vivacité, pour y
» réussir, les graces & l'enjoüement
» qui lui sont naturels. Le succès
» en étoit sûr, tout lui rendoit
» hommage; elle joüissoit avec
» tranquillité du plaisir délicat
» qu'on trouve à être aimé. La Re-
» ligion l'a touchée, elle y a refle-
» chi, elle a changé de façon de
» penser; ce qui l'avoit unique-
» ment occupée, lui a paru indi-
» gne de son application; les amu-
» semens qu'elle idolâtroit lui sem-
» blent criminels; elle les déteste,
» elle les fuit; voilà la conversion
» de son esprit. Aussi tôt elle a sen-
» ti que cette tendresse qu'elle ac-
» cordoit aux objets qu'on appelle
» aimables dans le monde, étoit
» déplacée, qu'elle la devoit à un
» être infiniment plus parfait; elle
» a vû qu'il méritoit seul les senti-
» mens qu'elle avoit prodigués à
» d'autres; elle a chassé de son
» cœur tout amour impur, & s'est
» laissé pénétrer de l'amour de
» Dieu: Voilà la conversion de son

» cœur, qui suit indubitablement
» celle de l'esprit.

REFLEXION.

» On avoüe les qualitez du
» cœur ; on fait plus, on s'en pi-
» que, on s'en vante même ; on
» n'ose avoüer celles de l'esprit. Il
» seroit honteux de dire qu'on n'a
» pas les premieres ; il seroit ridi-
» cule de dire qu'on possede les se-
» condes. L'aveu des secondes bles-
» seroit la modestie ; l'aveu des
» premieres ne la blesse point.
» Quelle en pourroit être la raison?
» Ne seroit-ce point que les quali-
» tez du cœur sont essentielles à la
» douceur & à la sureté de la Socie-
» té, bonnes & utiles dans le com-
» merce des hommes ; que les qua-
» litez de l'esprit, au contraire ne
» sont que pour celui qui les posse-
» de ? Les hommes sont bien aises
» qu'on avoüe des qualitez des-
» quelles ils peuvent tirer parti
» pour eux-mêmes dans leur Socie-
» té, & dont ils se flattent qu'ils
» profiteront ; ils ne permettent

» pas qu'on avoüe des qualitez qui
» leur sont inutiles, & que leur
» amour propre n'aime pas à voir
» chez d'autres que chez eux. C'est
» peut-être pour cette raison, qu'il
» est permis d'avoüer les qualitez
» du cœur & non pas celles de l'es-
» prit.



[redacted]

CAROLI SIGONII MUTINENSIS Opera omnia, & edita & inedita, cum Notis variorum illustrium Virorum & ejusdem Vita à Cl. V. Lud. Antonio Muratorio S. D. Mutinæ Bibliothecario conscripta, Philippus Argelatus Bononiensis nunc primum collegit, *&c.*

C'est-à-dire : *Les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius enrichis de Notes & de sa Vie écrite par M. Muratori, le tout recueilli par les soins de M. Argelati, & dédié à l'Empereur.* 1732. A Milan, par la Societé Palatine. *in-fol.* Tom. III. col. 1272. Tom. IV. environ 800. pp.

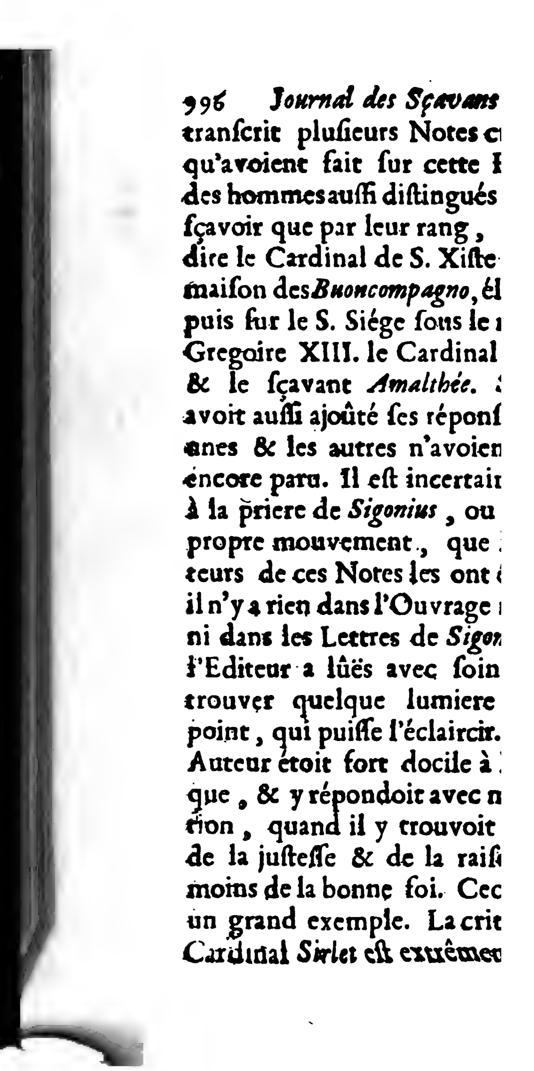
LA meilleure partie de ce troisiéme Volume est remplie par les Ouvrages de *Sigonius* qui ont rapport à l'Histoire de Boulogne ; le reste contient ses Notes sur *Tite-Live*, & les Vies de *Scipion-Æmilien*, & du célébre Capitaine An-

dré *Doria*. M. *Argelati* eſt de Boulogne. Ainſi l'amour de la Patrie ſe joignant à ſon eſtime pour *Sigonius*, & le zéle de l'Editeur à celui du Citoyen, on peut s'aſſurer qu'il a redoublé ſes ſoins pour l'Edition de ce troiſiéme Tome. Il lui falloit des motifs auſſi forts pour s'occuper de ce travail au milieu des horreurs de la guerre. A la vérité il a trouvé d'utiles ſecours dans deux de ſes compatriotes, M. *Machiavelli*, Avocat, Profeſſeur en Droit, & de l'Académie des Sciences de Boulogne, & le Reverend Pere *Rabbins*, Lecteur de la Congregation des Auguſtins. Ils ont orné de ſçavantes Notes, l'un les ſix Livres de l'Hiſtoire de Boulogne, l'autre les cinq Livres ſur les Evêques de cette Ville. A l'occaſion des faits anciens M. *Machiavelli* a inſeré dans ſes Notes une grande partie de l'Hiſtoire moderne de Boulogne. Il a même rempli une lacune conſiderable, *Sigonius* ſans qu'on en ſçache trop la raiſon,

[redacted]

ayant passé sous silence tout ce qui regarde l'Histoire en question, depuis 1257. jusqu'à 1267. De plus il nous donne l'explication, (*exegesis*) des monnoyes de Boulogne jusqu'à notre tems, Ouvrage également difficile & curieux. Les guerres civiles qui ont agité l'Italie sont cause qu'une grande partie des Monumens & des Ecrits qui serviroient à éclaircir son Histoire, sont détruits, perdus, ou égarés; & il n'y a que ceux qui se sont occupés à des recherches pareilles à celles de M. *Machiavelli*, qui soient en état de juger de la difficulté de son travail, & des obligations que lui a en cette occasion la Republique des Lettres.

Les six Livres de l'Histoire de Boulogne étoient déja sous Presse; lorsqu'un sçavant qui par modestie n'a point voulu être nommé fit part à l'Editeur d'un exemplaire de la premiere Edition de cet Ouvrage corrigé de la main même de *Sigonius*, & à la fin duquel il avoit



transcrit plusieurs Notes c
qu'avoient fait sur cette I
des hommes aussi distingués
sçavoir que par leur rang,
dire le Cardinal de S. Xiste
maison des *Buoncompagno*, él
puis sur le S. Siége sous le
Gregoire XIII. le Cardinal
& le sçavant *Amalthée*.
avoit aussi ajoûté ses répons
unes & les autres n'avoien
encore paru. Il est incertai
à la priere de *Sigonius*, ou
propre mouvement, que
teurs de ces Notes les ont
il n'y a rien dans l'Ouvrage
ni dans les Lettres de *Sigon*
l'Editeur a lûës avec soin
trouver quelque lumiere
point, qui puisse l'éclaircir.
Auteur étoit fort docile à
que, & y répondoit avec m
tion, quand il y trouvoit
de la justesse & de la rais
moins de la bonne foi. Cec
un grand exemple. La crit
Cardinal *Sirlet* est extrêmem

vére, &, s'il eſt permis de le dire, il chicane *Sigonius* ſur les points & les virgules. Cette ſévérité venoit de ſon grand attachement au Saint Siége ; mais cet attachement n'étoit ni moins ſincere ni moins vif dans notre ſçavant Italien.

Les cinq Livres touchant les Evêques de Boulogne ont été composés à la priere du Cardinal *Paleoti* Archevêque de cette Ville, & ils lui ſont dédiés. *Sigonius* fait voir dans ſon Epître Dédicatoire l'utilité d'un pareil Ouvrage ; & combien une longue ſuite d'Evêques eſt propre à montrer & l'ancienne célébrité d'une Ville, & la pureté toûjours conſtante de ſa foi. Le P. *Rabbius* a continué cette Hiſtoire des Evêques de Boulogne depuis le Cardinal *Paleoti*, ſous lequel *Sigonius* eſt mort, juſqu'au Cardinal *Lambertini*, aujourd'hui Archevêque de cette Ville. Ce ſçavant Cardinal eſt Auteur d'un grand Ouvrage ſur la canoniſation des Saints.

On trouve ensuite les Vies abrégées des Bienheureux *Morbiolus* & *Parisius* , écrites comme l'Ouvrage précédent à la priere du Cardinal *Paleoti.* Ils étoient l'un & l'autre de Boulogne. On y a joint une autre Vie plus étendue du Bienheureux *Parisius* Camaldule , par *Augustinius* de Florence , avec des Notes du fameux Pere *Papebroch* , Jesuite.

Les Notes de *Sigonius* sur *Tite-Live* sont un de ses meilleurs Ouvrages ; & elles ont été d'un grand secours à ceux qui depuis ont commenté cet Historien. Ces Notes furent l'occasion de quelques Ecrits très-vifs de *Glareanus* & de ses partisans , contre *Sigonius. Glareanus* qui avoit écrit sur *Tite-Live* avant notre Auteur l'accuse de l'avoir pillé en lui disant des injures. En revanche il le traite avec le dernier mépris. Il lui dit , par exemple , qu'il est un homme d'une grande lecture , mais de très-petit jugement. Il m'accuse , ajoûte-t-il, de n'avoit

n'avoir pas lû *Priscien*, je l'ai lû *antequam ille cuculus nasceretur.* Tout est de ce stile, & voilà comme en ce tems les Sçavans se traitoient les uns les autres. On est moins grossier aujourd'hui ; mais au fonds on n'est guéres plus modéré.

La Vie de *Scipion-Æmilien* est le premier Ouvrage de *Sigonius.* Il n'étoit âgé que d'environ 25 ans quand il le composa ; & on voit bien qu'il avoit dès lors une grande connoissance de l'Histoire, & de la maniere dont elle doit être écrite. Rien n'y sent le jeune homme, ni dans le stile, ni dans le fonds des choses.

L'Editeur regarde la Vie d'*André Doria* Prince de *Melphe*, comme le plus bel Ouvrage de ce genre qu'ait écrit notre Auteur. Elle est en effet très-élégante, très-judicieuse, & digne de l'antiquité. M. *Argelati* y a joint des Remarques très-curieuses. Feu M. *Mutius* Garde des Archives de la Republique

de Gennes, & M. *Saſſi* Garde de la Bibliothéque Ambroiſienne lui ont communiqué pluſieurs Pieces qui lui ont beaucoup ſervi pour la compoſition de ces Notes.

Le quatriéme Tome des Oeuvres de *Sigonius* contient ſes ſept Livres de la Republique des Hébreux, ſon Commentaire ſur l'Hiſtoire de *Sulpice-Sévére*, & quatorze Livres de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. M. *Maffei* qui a fait des Notes très-ſçavantes ſur le Traité de la Republique des Hébreux prétend que cet Ouvrage eſt en même tems le premier, & à tout prendre le meilleur qui ait été composé ſur cette matiere. Cependant on peut tirer de ceux qui l'ont ſuivi beaucoup de choſes pour l'éclaircir, & pour le rendre plus complet. C'eſt le fruit de la découverte d'un grand nombre de Monumens inconnus à *Sigonius*, entre autres de divers Ouvrages de Rabins, mépriſables à la vérité à beaucoup d'égards, mais très-utiles, pour qui les ſçait

lire avec discernement, en ce qui concerne l'Histoire & les usages de leur Nation. Jean *Nicolai* avoit déja écrit sur l'Ouvrage de *Sigonius*, & même avec succès; mais cet Ecrivain engagé dans l'Héréfie avoit semé les erreurs de sa Secte dans son Commentaire, & les Catholiques en desiroient un qui pût être lû sans péril. Pour rendre le sien plus digne & du public & de l'Ouvrage de *Sigonius*, M. *Maffei* a fait toutes les recherches qu'il auroit faites pour un Traité exprès sur la même matiere. Il a relu, il a étudié de nouveau l'Ecriture Sainte dans les Textes originaux, & les Ecrits des Saints Peres qui passent pour l'avoir le mieux expliquée. Il n'a point négligé lesCommentaires modernes, & il reconnoît en particulier avoir beaucoup profité de celui du R. P. *Calmet*. *Philon* & sur tout *Joseph* lui ont été d'un grand secours. On a jugé assez diversement de cet Historien. Les uns lui sont trop favorables, les autres ne

lui rendent peut-être pas assez de justice. M. *Maffei* s'est attaché à tenir un juste milieu entre des sentimens trop opposés. En lui donnant les plus grandes loüanges, il avoüe que d'une part l'amour de la patrie, & de l'autre l'envie de plaire aux Payens pour lesquels il écrivoit principalement, l'ont souvent égaré. Il en apporte ensuite trois principaux exemples sur lesquels il l'a combattu dans ses Notes, parce que sur ces trois points il contredit manifestement l'Ecriture Sainte.

Les principaux chefs ausquels se rapportent les nouvelles remarques de M. *Maffei* sont de justifier la Version Vulgate, de refuter les Juifs & les Hérétiques modernes, & de corriger les fautes échappées à *Sigonius*. Il en cite encore quelques exemples. Mais c'est si peu pour diminuer la reputation de ce sçavant Auteur qu'il a relevé quelques-unes de ses méprises, qu'il ne doute point qu'il ne lui en soit échappé plusieurs à lui-même, &

qu'il proteſte de l'air du monde le plus ſincere qu'il ſera très-obligé à ceux qui les releveront à leur tour. M. *Maffei* avoit été engagé au travail dont il nous fait part aujourd'hui par feu M. le Comte *Archinto*, de Milan, & il en fait un très-bel éloge.

M. *Argelati* a joint aux Notes de *Sigonius* ſur *Sulpice-Sévère*, celles de quelques autres Auteurs entre autres de *Vorſtius*. Celles de *Sigonius* ſont indiquées par des Lettres, & les autres par des chiffres.

Les 14 Livres de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique paroiſſent ici pour la premiere fois. Ils ont été imprimés ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque du Vatican, & vont juſqu'à l'an 311. de J. C. *Sigonius* en parle dans ſon Epître Dédicatoire de la Republique des Hébreux au Pape *Gregoire* XIII. M. *Blancus* dans une Préface qu'il a miſe à la tête de cette Hiſtoire rend compte de tout ce qu'on a fait pour en découvrir le Manuſcrit, & de la maniere dont

on y eſt enfin parvenu. Il ne croit pas, comme quelques autres l'ont dit, qu'il y eut 19 Livres de cet Ouvrage. Il loüe beaucoup *Sigonius* de ſon impartialité, & d'avoir écrit, non en controverſiſte, mais en véritable Hiſtorien, qui ſe contente de rapporter les faits, laiſſant aux Lecteurs la liberté d'en juger, & d'en tirer les conſequences. C'eſt ainſi, dit-il, qu'ont écrit les bons Auteurs de l'Hiſtoire Romaine. Ils n'ont point examiné leſquels avoient tort ou raiſon des Romains ou des Carthaginois. Ils ont raconté les faits de part & d'autre, craignant ſans doute qu'en voulant faire juger les Lecteurs d'une certaine maniere, ils n'en fuſſent jugés eux-mêmes peu favorablement. Cette Hiſtoire Eccleſiaſtique eſt peu étendue. Il en eſt de même de la plûpart des autres Hiſtoires de *Sigonius*, & il paroît que ſon goût le portoit naturellement à abreger.

HISTOIRE ANCIENNE des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Médes & des Perses, des Macédoniens, des Grecs. Par M. Rollin, *ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome neuviéme.* A Paris, chez la Veuve *Etienne*, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à la Vertu. 1735. *in*-12. pp. 616.

CE neuviéme Volume de l'Histoire Ancienne en contient deux Livres, le 19e où l'Auteur continue celle des Successeurs d'Alexandre, & le 20e. Il partage son 19e Livre en trois articles. Il détaille dans le premier l'Histoire de Persée, dernier Roi de Macédoine, dont le regne, après onze ans de durée, finit l'an 167. avant J. C. Le second article qui renferme en

peu plus de 20 ans, s'étend depuis la défaite de Persée jusqu'à la prise & la ruine de Corinthe par Mummius, c'est-à-dire jusqu'au tems, où la Gréce fut reduite en Province Romaine. Le troisiéme article roule sur l'Histoire de Syrie & sur celle d'Egypte, qui pour la plus grande partie, ont ensemble beaucoup de liaison. Celle de Syrie remplit à peu-près un siécle, depuis Antiochus-Eupator fils d'Epiphane, jusqu'à Antiochus l'Asiatique, sous qui ce Royaume devint une Province de l'Empire Romain, c'est-à-dire depuis l'an 164. jusqu'à l'an 65. avant J. C. Celle d'Egypte dure aussi cent ans, depuis la 20e année de Ptolomée-Philométor jusqu'à la déposition de Ptolomée-Auléte, c'est-à-dire depuis l'an 159 jusqu'à l'an 59. avant J. C. Comme de tous les évenemens racontés dans ce Volume, les plus considérables par rapport à l'Histoire Gréque, sont certainement la conquête de la Macédoine & la ruine to-

tale de Corinthe : nous nous arrêterons par préference sur ces deux morceaux, qui nous ont paru également interessans & instructifs.

Livre XIX. Persée ne fut pas plûtôt monté sur le Trône de Macédoine, que conformément aux vûës de Philippe son pere, il se prepara sourdement à la guerre contre les Romains. Il envoya des Ambassadeurs à Carthage, qui n'eurent audience du Sénat que la nuit dans le Temple d'Esculape. Sous prétexte de consulter l'Oracle de Delphes, il parcourut plusieurs Villes de la Gréce, pour s'y faire des alliés ; & après son retour, il eut grand soin d'envoïer des Députez dans toutes ces Villes. Une de ses principales attentions fut de se reconcilier avec les Achéens, en leur renvoyant leurs esclaves, qui s'étoient sauvés en Macédoine, comme dans un asyle. Toutes ces démarches de Persée le rendoient fort suspect aux Romains, qui pour s'éclaircir plus particulierement de

la vérité du fait, lui députerent des Ambassadeurs. Mais ceux-ci n'ayant pû obtenir audience du Roi, qui tantôt étoit absent, disoit-on, & tantôt incommodé, ils retournerent à Rome, très-persuadés qu'en Macédoine, tout se disposoit à la guerre, & qu'infailliblement on la verroit s'allumer au premier jour.

Persée recherchoit en particulier l'amitié des Rhodiens, & faisoit ses efforts pour les détacher du parti de Rome. Celle-ci ne l'ignoroit point, & elle en fut d'autant plus convaincue que le Roi de Pergame Euméne vint lui-même l'en assurer. Des Ambassadeurs arrivés presque en même tems de Macédoine, trouverent le Sénat fort prévenu contre leur Maître, & ne firent qu'aigrir encore les esprits, par leurs discours peu mesurés. Ceux des Députez de Rodes, sur-tout, qui ne doutoient pas qu'Euméne ne les eût mêlés dans ses accusations contre Persée, déplurent fort aux

Romains, & ne produisirent d'autre effet que de mettre ceux-ci en défiance par rapport à Rhode, & d'augmenter leur considération pour le Roi de Pergame. Ce Prince, que Persée regardoit comme son ennemi, & dont il tenta de se défaire par la voye de l'assassinat, puis par celle du poison, échappa heureusement à l'un & à l'autre, quoique blessé dangereusement & laissé pour mort par ses assassins.

Le Sénat instruit de ces noirs complots, ne balança plus à déclarer la guerre à un Roi assez lâche pour les mettre en œuvre; prenant toutefois les mesures les plus justes pour ne pas échoüer dans une entreprise de cette importance. L'Historien nous expose ici les sentimens & les dispositions des Rois & des Villes, par rapport à la guerre de Macédoine; & elles paroissoient, presque toutes, des plus favorables aux Romains. De ce nombre étoient Ariarathe, Roi de Cappadoce, Euméne, Antiochus Roi de

Syrie, Ptolomée Roi d'Egypte; l'Africain Masinissa, Cotys Roi de Thrace, & la plûpart des peuples libres de la Gréce, parmi lesquels, sur-tout, se signalerent les Rhodiens & les Achéens.

Les Romains élurent pour Consuls P. Licinius-Crassus & C. Cassius Longinus : & la Macédoine échut par le sort à Licinius. Après diverses ambassades de part & d'autres, Rome déclara la guerre en forme à Persée, s'il ne donnoit une prompte satisfaction sur tous les griefs qu'on lui avoit déja notifiés plusieurs fois; & elle envoya des Ambassadeurs de tous côtez, pour fortifier ceux de ses alliés dont elle ne se défioit nullement, pour déterminer ceux qui étoient encore incertains, & pour intimider ceux qu'elle jugeoit mal intentionnés. Tandis que ces Ambassadeurs étoient à Larisse en Thessalie, Persée y en envoya qui eurent ordre de s'adresser à Marcius l'un des Députez de Rome, dont le pere avoit

été lié avec le Roi Philippe par les droits de l'amitié & de l'hoſpitalité ; & ils demanderent à ce Romain de la part du Roi une entrevûë avec ce Prince.

Elle lui fut accordée, & le reſultat de la conference fut que Perſée envoyeroit à Rome une nouvelle Ambaſſade pour éviter s'il étoit poſſible, d'en venir à une rupture ouverte. Mais ce ne fut qu'un piege tendu par le ruſé négotiateur à la crédulité du Roi pour donner du tems aux Romains, qui n'avoient encore ni troupes, ni Général en état d'agir ; au lieu que tout étant prêt chez le Macédonien, il auroit dû ſaiſir un moment ſi favorable ; & ſe mettre d'abord en campagne. Son Ambaſſade à Rome fut infructueuſe ; le Conſul Licinius eut ordre de partir inceſſamment avec ſon armée, & le Préteur Lucréce ſe mit en mer avec une flotte de 45 Galeres.

Le Conſul Licinius s'étant embarqué à Brunduſe avec toutes ſes

troupes, passa la mer, & prit
à Nymphée Ville des Apoll
tes. Persée, de son côté, tint
le, ancienne Capitale de Mac
ne, un grand Conseil, où le
furent partagés. Celui de deff
vigoureusement ses Etats pré
sur celui de faire une paix hont
& Persée assembla son armée
montoit à 39 mille homm
pied, & à 4 mille chevaux,
depuis celle d'Alexandre le G
étoit la plus nombreuse qu'o
vûë en Macédoine. Celle du
ful, après avoir surmonté d'
bles difficultez, dans des ch
& des défilez presque impr
bles, où l'ennemi en les gar
auroit pû faire perir toute l'a
Romaine, s'avança à trois
près de la Contrée qu'on no
Tripolis, & campa sur les
du fleuve Pénée. L'armée d
vint se poster à Sycurie, Ville
au pied du Mont Oëta. Après
que rencontre de Cavalerie,
vantage fut égal de part & d'a

Persée qui vouloit engager les Romains à quelque action plus décisive, vint camper plus près d'eux, à un peu plus de deux lieuës de distance ; & le Consul ne fut averti de ce mouvement, que quand il vit à 500 pas des retranchemens l'ennemi qui venoit l'y attaquer.

Ce ne fut qu'un combat de Cavalerie, assez égal pour le nombre des troupes, mais où Persée, à l'aide sur-tout des Thraces, remporta un avantage considerable sur les Romains, qui y perdirent au moins 2000 hommes de leur Infanterie légére, deux cens Cavaliers tués, & autant de prisonniers; tandis que le Roi n'y perdit que 20 Cavaliers & 40 Fantassins. Il sçut mal profiter de cette victoire : car ayant remis au lendemain à venir attaquer de nouveau les Romains, il trouva leur camp abandonné, & les vit retranchés de l'autre côté du fleuve, qu'ils avoient traversé pendant la nuit, à l'insçû des Macédoniens. Persée se

flattant que ce premier succès de ses armes pourroit rendre les Romains plus traitables à son égard, leur envoya faire des propositions de paix aux mêmes conditions qu'ils l'avoient accordée à Philippe son pere. Mais le Consul fut inflexible, & répondit avec toute la fermeté Romaine, qu'il n'y avoit point de paix pour Persée, s'il ne laissoit aux Romains le pouvoir de disposer de sa personne & de son Royaume comme il leur plairoit. Quelques légers avantages de part & d'autre ayant terminé la campagne, les deux armées entrerent en quartier d'hiver.

Elles n'executerent rien de fort mémorable l'année suivante, sous le Consulat d'Hostilius qui avoit succedé à Licinius pour continuer la guerre en Macédoine. Seulement Appius-Claudius envoyé par le nouveau Consul en Illyrie, s'étant approché sans beaucoup de précaution, d'une Ville qui appartenoit à Persée, & qu'on avoit promis de

lui livrer, fut mis en déroute par une ſortie imprévûë de la garniſon; & à peine put-il ſauver trois mille hommes d'onze mille qu'il commandoit. Cette perte affligea d'autant plus le Sénat, qu'elle avoit été cauſée par l'imprudence, & ſur-tout par l'avarice du Commandant; vice pour lors aſſez commun parmi les Généraux & les Magiſtrats, & auquel cette ſage Compagnie crut devoir remédier par une Ordonnance, qui mettoit les alliez à couvert de cette eſpece de brigandage.

L'année d'après, Q. Martius-Philippus, l'un des deux Conſuls qui venoient d'être élûs, fut chargé de la guerre de Macédoine. Il y pénétra, après avoir eſſuyé les plus rudes fatigues, par des chemins eſcarpés, où l'on ne pouvoit conduire les chevaux chargés, & ſur-tout les Eléphans qu'avec des peines infinies, & où l'ennemi, avec une poignée de gens auroit pu défaire entierement toute l'armée

Romaine. Persée prenant l'allarme assez mal-à-propos, & laissant libre l'entrée de son Royaume au Consul, fit transporter sur sa flotte les statuës d'or qui étoient dans la Ville de Dion, ordonna qu'on jettât dans la mer les trésors qu'il avoit à Pelle, & qu'on brûlât à Thessalonique toutes ses Galeres; après quoi il se retira dans la Ville de Pydne. Il reprit courage cependant quelque tems apres, & revoqua les ordres qu'il avoit donnés; & dont la plus grande partie n'étoit point encore executée. Mais il fit mourir sécrétement tous ceux qu'il avoit rendu les témoins de sa frayeur en les chargeant de pareilles commissions. Les Rhodiens d'un autre côté, indisposerent fort le Sénat contre eux par l'insolente Ambassade qu'ils lui envoyerent, pour offrir leur médiation entre les Romains & les Macédoniens, avec menace de se déclarer contre ceux qui refuseroient de les accepter pour médiateurs.

L'année 168. avant J. C. fut celle du Conſulat de Paul-Emile, à qui l'on déféra le commandement de l'armée Romaine en Macédoine. Il s'y rendit au plûtôt, accompagné de ſes deux fils & du Préteur Octave, deſtiné à commander la flotte. Son armée tant de terre que de mer étoit de plus de 56 mille hommes. Perſée, de ſon côté ſollicita des ſecours auprès de Gentius Roi d'Illyrie, auprès des Rhodiens, d'Euméne & d'Antiochus ; chez les Gaulois établis au-delà du Danube. Mais ſon avarice fut cauſe que preſque tous ces ſecours lui manquerent.

La victoire remportée en Illyrie par le Préteur Anicius, qui défit & prit le Roi Gentius avec toute ſa famille, ouvrit la campagne. Paul-Emile trouva Perſée campé & fortement retranché en Theſſalie près de la mer, au pied du mont Olympe, dans des lieux qui paroiſſoient inacceſſibles, ayant devant lui le fleuve Enipée, dont les

bords étoient fort élevés. Le Consul desesperant de pouvoir le forcer dans de pareils retranchemens, sans exposer l'armée Romaine à la boucherie, cherchoit des voyes moins dangereuses pour pénétrer dans le camp ennemi ; & il apprit enfin de deux Marchands qu'il y avoit un chemin, qui au travers de la Perrhébie, conduisoit sans grande difficulté à Pythion, Ville située au plus haut de l'Olympe ; mais que ce chemin étoit bien gardé par un détachement de 5000 hommes.

Paul-Emile conçut donc le dessein de s'emparer de ce poste, en le faisant attaquer de nuit & à l'improviste par de bonnes troupes ; & il y réussit au bout de trois jours ayant amusé l'ennemi par de fausses attaques. Le Roi effrayé d'un si grand succès, décampa sur l'heure & se retira par ses derrieres, presque sans esperance, sous les murs de Pydne, où il établit son camp, se preparant à donner bataille, & n'oubliant rien pour profiter de

l'avantage des lieux. Paul-Emile marcha contre l'ennemi, en côtoyant toûjours la mer, & malgré l'ardeur de ſes troupes & leur impatience pour le combat, il jugea plus à propos de travailler à former un camp.

Quoique l'on fût de part & d'autre dans la reſolution de combattre, la bataille cependant ſe trouva plûtôt engagée par une ſorte de hazard, que par l'ordre des Généraux : & ce fut à l'occaſion d'un fourrage. L'Hiſtorien qui s'efforce de nous donner ici de cette bataille la plus juſte idée qu'il lui eſt poſſible, regrette fort la perte des deux endroits où Polybe & après lui Tite-Live décrivoient cette grande action ; & il y ſupplée de ſon mieux à l'aide de Plutarque. Ce fut à l'attaque de la Phalange Macédonienne que les Romains trouverent le plus de reſiſtance, & Paul-Emile déchira ſes vêtemens ; pénétré de la plus vive douleur, en voyant que ſes troupes découragées

d'abord par quelques désavantages, craignoient d'affronter de nouveau ce corps presque impénétrable. Mais l'habile Général y ayant découvert quelques endroits plus foibles, le fit attaquer par-là & en vint à bout. Le carnage fut effroyable; & dans ce combat qui ne dura qu'une heure, il périt du côté des Macédoniens plus de 25 mille hommes, pendant que les Romains n'en perdirent que cent, & firent onze à 12000. prisonniers.

Le Roi dès le commencement de l'action s'étoit sauvé à toute bride dans la Ville de Pydne, sous prétexte d'aller faire un sacrifice à Hercule. De Pydne, il gagna Pelle sa Capitale, & ne s'y croyant pas en sureté, il en partit pour se rendre à Amphipolis, d'où il passa dans l'Isle de Samothrace, & se refugia dans le Temple de Castor & de Pollux. Toutes les Villes de Macédoine ouvrirent leurs portes au vainqueur, & firent leur soûmission. Persée n'ayant pû se sauver

avec ses trésors sur un vaisseau Marchand, dont le maître lui manqua de parole & lui enleva une partie de ses richesses, se vit dans la necessité de se rendre à ceux qui l'attaquoient dans son asyle, & qui le conduisirent lui & toute sa famille au Consul. Ainsi finit la guerre de Macédoine, & le commandement en cette Province fut prorogé à Paul-Emile pour l'année suivante.

Après tout ce détail, l'Auteur nous entretient du decret par lequel le Sénat Romain accorda la liberté aux Macédoniens & aux Illyriens; de l'usage que Paul-Emile fit de son loisir pendant les quartiers d'hiver, pour parcourir les principales Villes de la Gréce; des festes magnifiques qu'il donna dans la Ville d'Amphipolis à son retour, & qu'il avoit preparées de longuemain; de son départ pour retourner à Rome par l'Epire, dont il abandonna toutes les Villes au pillage, suivant l'ordre du Sénat, en

punition d'avoir fourni des ſecours à Perſée. M. Rollin nous décrit enſuite le Triomphe de Paul-Emile, le plus ſuperbe qui eût encore été vû depuis l'établiſſement de la Republique, & que la mort de Perſée ſuivit d'aſſez près. Les honneurs du triomphe furent auſſi accordés à Lucréce, pour ſes victoires navales, & au Préteur Anicius, pour celle qu'il avoit remportée en Illyrie.

2. Comme nous nous ſommes étendus aſſez au long ſur le premier article de ce XIXe Livre, nous paſſerons légérement ſur les deux articles qui ſuivent & nous ne ferons qu'indiquer ſommairement les principaux faits que l'Hiſtorien y raconte.

Après la défaite & la priſe de Perſée, les Romains reçurent des complimens de leurs alliez ſur cette victoire. Attale frere d'Euméne, Roi de Pergame, vint les en féliciter. Les Députez des Rhodiens ſe preſenterent devant le Sénat, pour

tâcher

tâcher d'appaiſer ſa colére ; & après de longues & de vives ſollicitations, ils obtinrent d'être admis à l'alliance du peuple Romain. Le traitement qu'il exerça contre les Etoliens fut beaucoup plus dur. Tous ceux qui avoient favoriſé Perſée furent appellés à Rome, pour y rendre compte de leur conduite. Mille Achéens y furent tranſportés, dont Polybe l'Hiſtorien étoit du nombre, & à la reſerve duquel ils furent tous relegués dans diverſes Bourgades d'Italie, & ne furent renvoyés dans leur patrie qu'après 17 ans d'exil, & alors à peine en reſtoit-il 300.

Pruſias Roi de Bithynie étant venu à Rome pour complimenter le Sénat ſur l'heureux ſuccès de la guerre contre Perſée, y deshonora la Majeſté Royale par les flatteries les plus indignes. Mais Euméne devenu ſuſpect aux Romains, ne put obtenir d'entrer dans Rome. Il mourut quelques années après, laiſſant un fils fort jeune, dont At-

tale frere du défunt eut la tutelle ; avec la Régence du Royaume. Il y eut entre Prusias & ce Régent une guerre, qui fut terminée par l'entremise des Romains. Prusias ayant voulu faire mourir son fils Nicoméde, fut prévenu par celui-ci, qui en avoit eu avis, & qui le fit tuer ou peut-être le tua lui-même. A peu-près dans ce même tems, on reçut à Rome deux Ambassades, l'une de trois célébres Philosophes Athéniens, Carnéade l'Académicien, Diogéne le Stoïque, & Critolas le Péripatéticien ; l'autre des Marseillois, à l'occasion de laquelle notre Auteur fait une digression sur la Ville de Marseille.

L'an 152 avant J. C. 15 ou 16 ans après la mort de Persée, Andrisque, qui se disoit fils de ce Prince, se rendit maître de la Macédoine, & s'y fit proclamer Roi. Le Préteur Juventius envoyé contre lui par les Romains, l'attaqua & fut tué dans le combat avec une partie de son armée. Métellus qui

lui succeda, repara cette perte; l'Usurpateur fut vaincu, pris, & envoyé à Rome. Un second Usurpateur & un troisiéme eurent le même sort.

L'an 147. avant J. C. il s'éleva de nouveaux troubles dans l'Achaïe, & elle déclara la guerre aux Lacédémoniens. Métellus envoya des Députez à Corinthe, pour appaiser ces troubles; mais loin d'y réussir, ils y furent maltraités; & Thébes de même que Chalcis se joignit aux Achéens. Métellus après les avoir inutilement exhortés à la paix, leur donna bataille, & les défit. Le Consul Mummius qui lui succeda, les battit une seconde fois, prit Corinthe, y mit le feu, & la détruisit de fond en comble: après quoi la Gréce fut reduite en Province Romaine. L'Historien s'étend ici sur diverses actions de Polybe & sur la mort de ce grand Homme; puis il nous décrit les triomphes de Métellus & de Mummius.

M. Rollin termine ce qu'il avoit à nous apprendre sur l'ancienne Histoire des Grecs, par des reflexions très-sensées sur les causes de la grandeur, puis de la décadence & de la ruine totale de ce peuple si fameux, dont il partage tout le tems de la durée en 4 âges : & il emprunte du *Discours* de M. *Bossuet* sur l'*Histoire Universelle*, quelques-unes de ces réflexions. Ceci perdroit trop à être abregé : il faut le lire en entier dans le Livre même.

3. A la tête du troisiéme article, paroît un abrégé Chronologique de l'Histoire des Rois d'Egypte & de Syrie, dont il y est question. Ceux d'Egypte sont au nombre de six. 1. Ptolomée Philométor, pendant les 14 dernieres années de son regne, qui en a duré un peu plus de 34 en tout. 2. Ptolomée-Evergéte, autrement dit *Physcon* ou le *Ventru*, qui en regna 29. 3. Ptolomée *Lathyre* ou *Soter*, qui en regna 17 à deux reprises. 4. Alexandre I. frere cadet de Lathyre, chas-

sé du Trône par Cléopâtre leur propre mere; laquelle fut tuée par son fils Alexandre, qui mourut après un regne de 19 ans, laissant le Trône à Lathyre, qui fut rappellé. 5. Alexandre II. fils d'Alexandre I. nommé Roi par la protection de Sylla & qui fut chassé par les Alexandrins après 15 ans de regne. 6. Ptolomée *Auléte* ou *le Fluteur*, bâtard de Lathyre, & dont l'Histoire est renvoyée au Volume suivant.

Les Rois de Syrie, dont il s'agit dans cet article, sont au nombre de 19 dont plusieurs regnerent en même tems. I. Anthiochus Eupator fils d'Epiphane, âgé de 9 ans, n'en fut que deux sur le Trône. 2. Démétrius *Soter* frere aîné d'Epiphane, en regna douze. 3. Alexandre *Bala*, Usurpateur se donnant pour fils d'Epiphane n'en regna que cinq. 4. Démetrius *Nicator*, fils de Soter, après avoir regné sept ans, fut fait prisonnier par les Parthes, puis retabli onze ans après, & tué au bout de trois ans. 5. & 6. Antio-

chus *Théos* ou *le Dieu*, fils de Bala; regna sous la tutéle de Diodore ou Tryphon, qui se défit de son pupile, & monta sur le Trône, qu'il n'occupa que trois ans. 7. Antiochus *Sidéte* ou le *Chasseur*, frere de Démetrius, fut tué après 10 ans de regne. 8. Alexandre *Zébina*, fils d'un Fripier d'Alexandrie, & qui se disoit fils de Bala, regna cinq ans. 9. Séleucus V. fils aîné de Démetrius fut déclaré Roi, & bientôt après poignardé par sa mere Cléopâtre. 10. Antiochus *Grypus* son cadet fut mis en la place de son frere par cette mere dénaturée, qui se proposant de l'empoisonner, s'empoisonna elle-même. Il regna 27 ans. 11. Antiochus de *Cyzique*, fils de Cléopâtre & de Sidéte, fut vaincu & tué après 20 ans de regne. 12. Séleucus VI. fils de Grypus fut vaincu par Eusébe & brûlé dans Mopsueste la quatriéme année de son regne. 13. Antiochus *Eusébe*, fils du Cyzicénien regna 9 ans. 14. Antiochus XI. frere de Séleucus VI

& second fils de Grypus, fut tué par Eusébe au bout d'un an. 15. Philippe son frere, troisiéme fils de Grypus n'en regna pas davantage. 16. Démetrius *Euchere*, quatriéme fils de Grypus, fut établi Roi à Damas, par le secours de Ptolomée *Lathyre* Roi d'Egypte, puis fut pris par les Parthes. 17. Antiochus surnommé *Denys*, cinquiéme fils de Grypus, & Roi de Damas, fut tué l'année suivante. 18. Tigrane Roi d'Arménie, regna en Syrie par un Vice Roi pendant 14 ans. 19. Antiochus l'*Asiatique* fils d'Eusébe, regna 4 ans, & fut dépouillé de ses Etats par Pompée, qui réduisit la Syrie en Province Romaine.

Livre XX. Le vingtiéme Livre de cette Histoire, est partagé en trois articles, qui ne sont tous que des Abrégez. Le premier est celui de l'Histoire des Juifs depuis le regne d'Aristobule fils d'Hyrcan, & qui prit le premier la qualité de Roi, jusqu'au regne d'Hérode le

Grand, Iduméen. Le second article est un Abrégé de l'Histoire des Parthes, depuis l'établissement de cet Empire jusqu'à la défaite de Crassus, qui est racontée avec étendue. Le dernier article contient l'Histoire abrégée des Rois de Cappadoce, depuis le commencement de ce Royaume jusqu'au tems où il devint une Province de l'Empire Romain. Nous sommes obligés de renvoyer sur tous ces articles au Livre-même.



[redacted]

ESSAIS SUR LES HONNEURS & sur les Monumens accordés aux Illustres Sçavans pendant la suite des siécles; où l'on donne une legére idée de l'origine & du progrès des Sciences & des beaux Arts. Par M. Titon du Tillet, *Maître d'Hôtel de feuë Madame la Dauphine, mere du Roi, & Commissaire Provincial des Guerres.* A Paris, de l'Imprimerie de J. B. *Coignard* & d'Antoine *Boudet*, & se vend chez *Chaubert*, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence; la Veuve *Pissot*, Quai de Conty, & Jean *de Nully*, au Palais. 1734. vol. *in*-12. pag. 467.

DANS sa description du Parnasse François exécuté en bronze, imprimée en 1732. M. Titon du Tillet s'étoit en quelque façon engagé à publier ces Essais qui en sont comme la suite. On y verra en

effet que lorſque ſon zéle l'a porté à conſacrer ſon Parnaſſe à la gloire de la France & de Louis le Grand, & à la mémoire des plus illuſtres Poëtes & des plus fameux Muſiciens François, il n'a fait qu'imiter en ſon particulier ce qu'ont pratiqué les Nations les plus polies, ſur tout dans l'Antiquité, pour marquer par des honneurs & des Monumens publics l'eſtime qu'elles ont faite des Sciences & des beaux Arts.

L'Auteur n'a pas borné ſes recherches aux honneurs rendus aux ſeuls Poëtes & aux ſeuls Muſiciens, il les a étenduës ſur toutes les Sciences & ſur tous les beaux Arts, de l'origine & du progrès deſquels il donne auſſi une idée, comme ayant une liaiſon naturelle avec ſon principal objet. Mais ſon deſſein n'eſt pas de trop approfondir les ſujets qu'il traite. » J'en parle ſeulement, » *dit-il dans ſa Préface*, en amateur » des Sciences & du vrai mérite, » qui promene agréablement ſon

» esprit dans la suite des siécles, &
» qui donne quelquefois carriere à
» son imagination, pour se repre-
» senter des spectacles & des triom-
» phes où brillent la Science & la
» vertu.

Ces Essais sont partagés en quatre Discours ou Epoques, précedés d'un Avant-Discours, où M. Titon du Tillet soûtient 1°. que les personnes qui excellent dans les Sciences & dans les beaux Arts ne sont pas moins utiles à l'Etat, & ne lui font pas moins d'honneur que les Héros & les Hommes les plus distingués par leur naissance & par leurs dignitez. 2°. Que les premiers méritent autant que ceux-ci les plus grands honneurs & les plus beaux Monumens.

» La renommée, *ce sont ses ter-*
» *mes*, fait retentir les noms glo-
» rieux des Auteurs de même que
» ceux des Rois & des Héros; les
» Auteurs tiennent le même rang
» au Temple de mémoire que tous
» les hommes les plus fameux par

» leurs grands exploits & par leur
» vertu éminente ; enfin ils sont
» dignes des mêmes Monumens de
» l'immortalité. C'est ainsi, conti-
» nue t-il, que tous les Sçavans
» ont été regardés pendant tous les
» siécles où la politesse & le bon
» goût ont regné ; & si quelques-
» uns n'ont pas joui pendant leur
» vie d'une fortune heureuse &
» brillante telle qu'ils la méri-
» toient, après leur mort la poste-
» rité ne fait point de difficulté de
» les égaler à tout ce qu'il y a de
» plus grand parmi les hommes.

Voilà en général ce que l'Auteur entreprend d'établir & de prouver dans les quatre Discours suivans par des faits détaillés tirés de l'Histoire de toutes les Nations policées, chez lesquelles les Sciences & les beaux Arts ont été cultivés avec le plus de succès.

Le premier Discours ou la premiere Epoque contient les peuples les plus anciens du monde, les Hébreux, les Assyriens ou Babylo-

niens, les Egyptiens, les Phéniciens, *&c.* chez qui les Sciences & les beaux Arts ont pris pour ainſi dire naiſſance & n'ont été que comme au berceau.

Le ſecond Diſcours renferme l'Epoque des Grecs. C'eſt à cette Epoque & ſur-tout au regne d'Alexandre qu'on voit avec combien de plaiſir M. Titon du Tillet s'arrête à faire remarquer non ſeulement les progrès rapides de l'Eloquence, de la Poëſie, de la Peinture, de la Sculpture, & de l'Architecture, mais encore les recompenſes dont les Grecs ſe plaiſoient à honorer ceux qui excelloient dans ces beaux Arts.

Il ne s'étend pas moins dans le troiſiéme Diſcours ſur les honneurs & les monumens accordés par les Romains aux gens de Lettres & aux excellens Artiſtes; & tel eſt le zéle de l'Auteur pour la gloire de Louis XIV. que dans cet article comme dans le précedent il ne perd pas de vûë le regne de ce Prince. Il ne

manque aucune occasion
comparer aux siécles les plu
lans de Rome & d'Athénes.

Mais ces honneurs & ces M
mens devinrent beaucoup
communs après la décaden
l'Empire Romain ; aussi ne d
s'attendre à trouver d'abord
le quatriéme Discours de ses
qu'un état abrégé des Scien
des Arts en Europe depuis la
cinquiéme siécle jusqu'au q
ziéme.

» Ce fut dans ce quator
» siécle , *dit M. Titon du Tille*
» les Italiens renouvellerent
» honneurs publics , les trion
» & les Monumens que les Gr
» les Romains accordoient a
» lustres Sçavans. La Ville d
» venne dressa un Tombeau à
» te-Alighieri avec son bus
» marbre ; & les habitans d
» taldo en Toscane érigere
» statue à Bocace. Le triomp
Pétrarque à Rome est trop c
& les céremonies en sont tr

gulieres pour ne pas trouver place dans cet Extrait. En voici la description telle que l'Auteur la rapporte à la page 281. Quelque longue qu'elle soit nous sommes persuadés qu'on la verra avec quelque satisfaction : elle servira du moins à faire juger du goût de ces tems là aussi bien que de la maniere d'écrire de l'Auteur.

On prit une des fêtes de Pâques pour cette cérémonie. (C'étoit en 1341.) Pétrarque entendit la Messe dans l'Eglise de S. Pierre chantée par le Vice Légat, un Evêque le conduisit au Palais des Seigneurs de Colonne, accompagné de toute la Noblesse, où on lui donna un dîner magnifique avec tous les Barons de Rome. L'après-dîner le Vice-Maître des cérémonies fit lire publiquement quelques uns de ses Ouvrages.... Il prononça ensuite son panégyrique, après quoi on habilla le Poëte de ses habits de triomphe ; on lui mit au pied droit un Cothurne.... & une Soque au

pied gauche. . . . On le couvrit d'une longue robbe de velours brodée d'or, plissée autour du col, & arrêtée avec une ceinture de diamans: sur cette premiere robbe on en mit une de satin blanc qui étoit l'habit ordinaire des Empereurs dans leur triomphe. On mit sur sa tête une mitre de brocard d'or avec ses *infules*; une chaîne d'or pendoit à son col, où étoit attachée une lyre d'yvoire. Il avoit une paire de gands de loutre, (tous ornemens mysterieux & significatifs) une jeune Demoiselle les pieds nuds & vêtue d'une peau d'ours, tenoit d'une main une bougie allumée & portoit de l'autre la robbe de Pétrarque. Ce Poëte étant descendu dans la Cour en cet équipage, y trouva un char tissu de lierre, de laurier & de myrthe, couvert d'un drap d'or sur lequel étoit representé le Mont Parnasse avec la Fontaine Aganippide & le Cheval Pégase. Apollon & les Muses y paroissoient aussi avec Orphée, Homére, Catulle, Virgile, *&c.*

Pétrarque, une lyre à la main, monta dans ce char, & se mit sur un siége soûtenu d'un Lion, d'un Griffon, d'un Eléphant & d'une Panthere. Auprès de lui on voyoit du papier, des plumes & des Livres. Ce char conduit par Bacchus étoit environné des trois graces & de mille amours; plusieurs Nymphes, Faunes, & Satyres accompagnoient aussi ce char, dont les uns formoient differens concerts de Musique, d'Instrumens, & de voix qui chantoient les loüanges de ce Poëte, & les autres representoient des danses légéres & agréables. TroisEstafiers étoient aux portieres de ce char, dont l'un tenoit une couronne de laurier, l'autre une de myrthe & le troisiéme une de lierre. Le travail sous la figure d'une femme vêtue d'une simple bure marchoit devant, chassant à coups de fouet une femme qui representoit la paresse. La dérision habillée d'une peau de Sanglier, & l'envie *tenant* un arc bandé suivoient ce char.

Pétrarque marcha au milieu du peuple avec ce pompeux cortége jusqu'au Capitole. Toutes les ruës par lesquelles il passoit, étoient richement tapissées, les Temples parés & ouverts, les faîtes des maisons & des Palais décorés de magnifiques tapis, d'où les Dames jettoient sur lui des eaux de senteur & des œufs parfumés. Il arriva malheureusement qu'une femme lui versa sur la tête une bouteille d'eau-forte par méprise, croyant que c'étoit quelque eau de parfum, ce qui le rendit chauve le reste de ses jours.

Aussi tôt qu'il fut arrivé au Capitole, il fit une harangue en presence de toute l'assemblée : son discours étant fini, on le proclama *Poëte*, & on le couronna de trois couronnes; la premiere de lierre, comme Bacchus le premier des Poëtes, la seconde de laurier, comme les Empereurs & les Héros, & la troisiéme de mirthe, comme le plus tendre des amans.

Orzo Comte d'Aquillare pour lors Sénateur de Rome, lui donna un rubis de cinq cent ducats d'or, ensuite il fut tiré à quartier, où en presence du Maître des cérémonies, des Conservateurs & des Sénateurs, il ôta sa robe & fit des armes, cérémonie absolument necessaire : on le ramena ensuite devant le peuple, au nom duquel il reçut un present de cinq cens ducats d'or.

Cette cérémonie étant achevée au Capitole, il remonta dans son char, & vint rendre graces à Dieu dans l'Eglise de S. Pierre du Vatican, où l'on dit Vêpres & Complies. De-là il fut reconduit chez le Seigneur Colonne qui lui donna un souper splendide, & la Fête se termina par un ballet où Pétrarque dansa en presence d'une assemblée nombreuse de Dames & de Seigneurs.

La fin du quinziéme siécle, tems de la renaissance des Lettres & des Arts en Italie, & de-là dans le reste

de l'Europe, le XVIe, le XVIIe & le commencement de celui-ci fournissent à l'Auteur une ample matiere à traiter. Cependant quelque éloge qu'il fasse des plus grands Princes & des Etats qui ont le plus favorisé les Sciences & les Sçavans, on ne voit que bien rarement qu'on ait par autorité publique accordé à ces derniers des honneurs tels que leur en accordoient la Gréce & l'ancienne Rome.

C'est peut-être ce qui fait souhaiter à l'Auteur de voir retablir de nos jours sous le nom de Jeux *Lodoïciens* les Fêtes, les Jeux & les Spectacles si vantés dans l'Antiquité & connus sous les noms d'*Olympiques*, *d'Istheméens*, &c. On peut lire à la page 397 & suivantes le projet qu'il en propose aussi-bien que la description qu'il en fait d'avance avec une espece d'enthousiasme. Il nous a paru qu'il ne justifioit pas mal dans cet endroit ce qu'il a dit dans sa Préface, qu'il aime à donner *carriere à son imagi-*

nation , & à se representer des Spectacles & des triomphes où brillent la Science & la vertu.

Il finit son Ouvrage par un extrait du Testament de feu M. l'Abbé le Gendre Chanoine de l'Eglise de Paris , qu'il loüe comme un Citoyen zélé pour la gloire de sa Nation , & pour l'avancement des Belles-Lettres. M. Titon du Tillet n'a pas moins de droit de prétendre aux mêmes éloges , puisqu'on ne peut lire son Livre sans être persuadé qu'il les mérite à pareil titre.



T. LIVII PATAVINI Hiſtoriarum ab Urbe condita Libri qui ſuperſunt XXXV. cum Supplementis Librorum amiſſorum à J. Freinshemio concinnatis. Recenſuit & Notis illuſtravit J. B. L. Crevier Rhetoricæ Profeſſor in Collegio Dormano-Bellovaco Univerſitatis Pariſienſis. *Tomus primus*. Pariſiis ſumptibus & impenſis Gabrielis-Franciſci Quillau & Joannis Deſaint.

C'eſt-à-dire : *Les trente-cinq Livres qui reſtent de l'Hiſtoire de Tite-Live, avec les Supplémens de* Freinshemius; *revûs & enrichis de notes par M.* Crevier, *Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Beauvais, dans l'Univerſité de Paris.* Tome premier. A Paris, aux dépens de Gabriel-François *Quillau* & de Jean *Deſaint*. 1735. vol. *in*-4°. ſans compter la Préface, qui eſt de 100 pag.

IL n'eſt peut-être pas d'Auteur ancien dont les Ouvrages méritaſſent plus de paſſer à la poſterité, & qui cependant ait plus ſouffert de l'injure des tems que Tite-Live. Nous avons à regretter la perte de la plus grande partie de ſon Hiſtoire, & le peu qui nous en reſte avoit été étrangement alteré & défiguré par l'ignorance de ceux qui dans les ſiécles de la barbarie ont eu ſoin de nous le conſerver. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi depuis la renaiſſance des Lettres les Sçavans ont pris tant de peine à raſſembler ces précieux reſtes, à les retablir, à les expliquer & à les faire paroître, autant qu'il leur a été poſſible, dans leur premiere pureté. Parmi ces Sçavans *Sigonius*, & après lui *J. Fred. Gronovius* ont ſans contredit rendu les plus grands ſervices à l'Hiſtorien Romain par l'exactitude & la correction des Editions qu'ils nous en ont données. Mais dans ce genre de Litterature com-

me dans d'autres il eſt diſ
faire ſi bien qu'on ne puiſſe
faire mieux. On arrive rar
ce point de perfection. De
ſans doute l'émulation dan
publique des Lettres. C'
cette émulation qui jointe
de ſe rendre utile a porté l
vier à marcher ſur les tra
deux grands Hommes qu
avons nommés, en conſa
veilles à nous procurer la r
Edition de Tite-Live que n
nonçons.

Le premier Tome qu'il e
publié, contient toute la p
Décade de Tite-Live avec
premiers Livres de la ſecon
cade ſuppléée par Freinshe
y a ajoûté une Préface do
allons rendre compte & q
paroît écrite avec autant d'
de préciſion que d'élégan
facilité.

Elle eſt partagée en trois
tres ſubdiviſés chacun en p
articles. Dans le premier l

vier traite de ce qui peut avoir rapport à la perſonne & aux Ecrits de Tite-Live; il fait dans le ſecond la critique des differentes Editions que nous avons de cet excellent Hiſtorien, & il expoſe dans la 3e le plan qu'il a ſuivi pour la ſienne.

Chapitre I. Plus on a d'empreſſement de connoître un Auteur célébre par ſes Ecrits, plus on a de regret de n'en ſçavoir ſouvent que le nom. Tite-Live eſt du nombre de ces Ecrivains qui ont rendu leur nom immortel; mais on ne ſçait autre choſe de lui, ſinon qu'il naquit à Padoüe 58 ans avant J. C. qu'il paſſa une grande partie de ſa vie à Rome, & qu'il mourut dans ſa patrie à l'âge de 76 ans, la quatriéme année de l'Empire de Tibere. On trouve encore par quelques époques de ſon Hiſtoire, qu'il fut à la compoſer tout le tems qui s'écoula depuis la bataille d'Actium juſqu'à la mort de Druſus; c'eſt-à-dire environ 21 ans.

De cent quarante ou de cent

quarante-deux Livres en quoi on prétend que consistoit cette Histoire, nous n'en avons plus, comme on sçait, que trente-cinq, dans quelques-uns desquels il y a même des vuides qu'on a tâché de remplir avec plus ou moins de succès.

Les premieres Editions de Tite-Live qui sont de la fin du quinziéme & du commencement du seiziéme siécle, n'ont que la premiere, la troisiéme & une partie de la quatriéme Décade. C'est à l'Allemagne que nous sommes redevables de ce qui a été recouvré de plus. En 1518. un manuscrit de la Bibliothéque de S. Martin de Mayence fournit tout ce qui manquoit au quarantiéme Livre jusqu'à la fin, & en 1531. Simon Grynéus fit dans une Abbaye vis-à-vis de Vormes au-delà du Rhin l'heureuse découverte d'un Manuscrit contenant les cinq derniers Livres que Jean Froben imprima à Basle la même année. Presque un siécle après le P. Horrion de la Compagnie de Jesus en

parcourant les Manuscrits de la Bibliothéque publique de Bamberg y trouva la premiere partie du trente-troisiéme Livre qui avoit manqué jusqu'alors, & il la publia à Paderborn en 1617. C'est-là tout ce qu'on a pû déterrer des differentes parties de l'Histoire de Tite-Live, comme on le peut voir encore plus en détail dans la Préface de Gronovius que M. Crevier a fait imprimer à la suite de la sienne. Au reste l'habile Professeur regarde avec raison comme des fables & des rêveries ce qu'on a débité de l'Histoire de Tite-Live qui doit se trouver en entier à Constantinople, dans l'Isle de S. Colomban en Ecosse ou dans d'autres endroits.

Pétrarque a douté si Tite-Live avoit lui-même partagé son Ouvrage de dix en dix Livres ou en Décades, & Sigonius l'a nié sur le silence des anciens Grammairiens. Quelque sentiment que l'on suive là-dessus, & quoiqu'il paroisse que cette Histoire étoit simplement in-

titulée : *T. Livii Patavini Historiarum ab Urbe condita Libri CXLII.* Notre Editeur veut bien cependant qu'on se serve du terme de *Décades*, qui comme plus simple a passé en usage.

A l'égard des Sommaires qui sont à la tête de chaque Livre, on a tort de les attribuer à Tite-Live lui-même ou à Florus : mais quelque qu'en soit l'Auteur, ils ont leur utilité, puisqu'ils servent à faire connoître de quoi il étoit parlé dans les Livres qui nous manquent.

Jusqu'ici M. Crevier n'a fait, pour ainsi dire, qu'effleurer son sujet ; il traite dans la suite plus à fond de ce qui regarde le mérite & les défauts de son Auteur. Après avoir donné les plus magnifiques éloges à la maniere dont Tite-Live a écrit l'Histoire, il répond aux reproches que quelques Ecrivains de l'Antiquité & de nos jours ont faits à cet Historien sur les Harangues directes qu'il a employées dans son

Ouvrage & ſur cette eſpece de vice répandu dans ſon ſtile qu'*Aſinus-Pollio* appelloit *Patavinité*.

Ce n'eſt pas ſeulement par ſon éloquence ou par la beauté & les agrémens de ſa narration que Tite-Live a mérité la reputation dont il joüit depuis tant de ſiécles. Il ne s'eſt pas moins rendu recommandable par ſa fidélité, vertu ſi neceſſaire & ſi deſirée dans un Hiſtorien. Ni la crainte de déplaire aux Puiſſances de ſon tems ni l'envie de leur faire la cour ne l'ont empêché de dire la vérité ; il parle avec éloge des plus grands ennemis d'Auguſte, & il loüe ce Prince d'une maniere à ne pouvoir être ſoupçonné de flatterie. Mais comme M. Crevier fait moins le panégyrique que le portrait de Tite-Live, il eſt forcé de reconnoître que l'amour de la patrie eſt un écueil dont ſon Hiſtorien n'a pas toûjours eu aſſez de ſoin de ſe garantir. Perpétuel admirateur de la grandeur des Romains, non ſeulement il exagere

leurs exploits , leurs succès & leurs vertus ; mais il diminue ou il dissimule leurs vices & les fautes où ils sont tombés. On en rapporte ici trois exemples remarquables où *Polybe* sert de témoin dans le jugement que l'Editeur porte contre l'Historien Romain. L'un de ces exemples regarde la continence tant vantée de Scipion l'Africain à l'occasion de la jeune fiancée de la nouvelle Cartage. Tite-Live , qui fait de Scipion son Héros favori, le represente comme un Philosophe Stoïcien inaccessible aux passions & insensible aux plaisirs ; l'Ecrivain Grec beaucoup plus croyable , en fait au contraire un homme ordinaire , sensible même aux charmes du beau sexe , & qui agit en cette rencontre beaucoup moins par vertu que par politique.

Nous passons , pour abréger , les discussions où entre M. Crevier des autres reproches qu'on fait à Tite-Live sur sa négligence , sur son manque de mémoire , sur ce qu'il

[redacted]

omet ou ne dit quelquefois qu'un mot des plus grands évenemens; qu'il ne parle que comme en passant des Loix de Romulus & de Numa, & qu'il insiste trop peu sur d'autres choses qui demandoient de plus grands détails. Un autre grief encore plus grave contre lui est d'avoir mal entendu plusieurs choses qu'il a traduites d'après Polybe, & on le taxe d'ingratitude pour n'avoir pas nommé cet Historien ou de l'avoir fait avec trop d'indifference dans les endroits où l'on montre qu'il le copioit presque de mot à mot. Notre Editeur sur tous ces articles lui donne le blâme ou prend sa défense avec une égale candeur.

Ces especes de taches qu'on remarque dans Tite-Live n'ont cependant point fait de tort à sa gloire. La posterité n'en a pas moins admiré son Ouvrage autant comme un chef-d'œuvre d'éloquence que comme une Histoire où tout inspire l'amour de la justice & de la ver-

tu, & où l'on trouve avec le recit des faits les plus saines maximes pour la conduite de la vie.

M. Crevier loüe sur-tout Tite-Live sur sa pieté & sur son attachement à la Religion établie à Rome lorsqu'il écrivoit, & il ne manque pas de faire remarquer son attention à fronder les sentimens impies des incrédules de son siécle. En s'efforçant de le justifier sur la prétendue superstition avec laquelle il affecte de raconter dans son Histoire tant de miracles & de prodiges aussi ridicules qu'incroyables; il soûtient que la bonne foi demandoit qu'il ne supprimât pas des choses qu'on disoit être arrivées avant lui, ou qu'il trouvoit dans ses Mémoires, quoiqu'il ne les crût pas, & que loin de l'accuser de superstition à cet égard, sa pieté & son respect envers les Dieux qu'il avoit appris à honorer, ne l'en devroient faire paroître que plus aimable.

Ce n'est pas, selon notre Editeur, sa pieté seule que Tite-Live

fait éclater dans ſes Ecrits ; en même tems qu'il peint les autres vertus, comme la juſtice, la temperance, la douceur, la bonté, la chaſteté & l'amour de la patrie d'une maniere à toucher les cœurs & à y faire naître le deſir d'imiter les exemples qu'il en propoſe, il a ſoin d'inſpirer l'horreur du vice en s'élevant avec force contre l'orgueil, la cruauté, les paſſions effrenées, l'ambition & les complots ſéditieux. Enfin ſi on en croit M. Crevier, l'Hiſtoire de Tite-Live eſt beaucoup plus utile pour former les mœurs que tous les raiſonnemens des Philoſophes. On peut voir dans la Préface le paralléle que l'éloquent Profeſſeur fait de la méthode de ces derniers avec les Ecrits de l'Hiſtorien Romain ; mais quelques Lecteurs pourront s'imaginer que les traits qu'il y employe regardent plûtôt les cahiers de Philoſophie qu'on dicte dans les Colléges, que bien des Traitez de morale qui ſont entre les mains du

public, & qu'on ne lit point sans fruit & sans agrément.

Quoiqu'il en soit, l'Auteur termine ce Chapitre en faisant mention des honneurs rendus à la mémoire de Tite-Live par les habitans de Padoüe ses compatriotes. Il ne croit pas, & il en apporte les raisons, que le Tombeau antique découvert en 1416. dans l'Eglise de Ste Justine de cette Ville ait renfermé les os de cet illustre Ecrivain; il est persuadé au contraire que ce qui a donné cours à cette erreur est une Inscription trouvée au même endroit quelque tems auparavant, laquelle, au sentiment de Gudius, n'a point de rapport à la sépulture de Tite-Live, quoique son nom y soit marqué.

Chapitre II. J. Frédéric Gronovius est celui de tous les Editeurs qui se sont appliqués à retablir, à corriger ou à éclaircir le Texte de Tite-Live, sur le travail duquel M. Crevier s'arrête le plus. Il le regarde en effet plûtôt comme le Re-

[redacted]

ſtaurateur que comme l'Interprete de cet Hiſtorien. Ses Notes ſur Tite-Live parurent d'abord détachées en 1645. & elles furent imprimées avec le Texte en 1665. Quelque eſtimée que ſoit cette Edition, & quelque juſtice qu'on doive rendre à la grande ſagacité & à la vaſte érudition de Gronovius, l'amour de la vérité oblige M. Crevier, comme malgré lui, à ſe plaindre de la dureté de ſon ſtile, de ſes négligences, de la hardieſſe de quelques-unes de ſes conjectures, du trop grand nombre de variantes qu'il a ajoûtées à ſes Notes, & de la trop grande quantité d'exemples qu'il y a cités.

Après la mort de Jean-Frédéric Gronovius Jacques ſon fils donna au public en 1679. une autre Edition du Texte de Tite-Live ſur celle de ſon pere, avec des Obſervations nouvelles & des corrections tirées de manuſcrits que celui-ci n'avoit pû voir. Notre Editeur lui fait ſur ſa maniere d'écrire

les mêmes reproches qu'à Jean-Frédéric, & il convient en même tems que le dégoût qu'on a à essuyer en lisant ses Dissertations n'est pas mal compensé par le profit qu'on en peut retirer.

Tandis que Tite-Live paroissoit ou étoit sur le point de paroître en Hollande avec les Notes des deux Gronovius, Jean Doujat Jurisconsulte de Toulouse, Professeur en Droit à Paris, & de l'Académie Françoise en avoit publié une Edition à Paris à l'*usage du Dauphin*, en 1676. en 6 Volumes *in*-4°. Ses Remarques peuvent servir beaucoup. Il s'est appliqué à corriger le Texte. Il a expliqué les endroits les plus difficiles, aussi-bien que les Coûtumes, les Loix & plusieurs points de Géographie & d'Histoire, il a tâché de remplir les lacunes des derniers Livres, & ce qui n'est pas d'un médiocre avantage pour cette Edition, il y a joint tous les Supplémens de *Freinshemius*, en sorte que par-là il a donné

un corps complet & ſuivi d'Hiſtoire Romaine depuis Romulus juſque preſque à la fin de l'Empire d'Auguſte.

Il regne dans les Remarques de Doujat beaucoup de candeur, de ſimplicité, de modeſtie & de politeſſe : mais ce Commentateur n'eſt pas ſans défaut au jugement de M. Crevier. Son ſtile eſt clair à la vérité : mais ſa Latinité n'eſt pas aſſez pure. Il s'eſt quelquefois négligé dans ſes Notes ; il n'a pas toûjours bien pris le ſens de ſon Auteur, & il ne faut pas toûjours ſe fier à lui lorſqu'il parle de choſes qui regardent l'Antiquité. On doit ajoûter qu'il n'eſt pas aſſez exact lorſqu'il remplit les lacunes de Tite-Live, & avec toute la facilité d'eſprit poſſible & la meilleure volonté, il n'avoit ni l'érudition ni le loiſir neceſſaires pour un ſi grand travail : notre Editeur raille à ce ſujet les Auteurs qui lorſqu'ils ne donnent pas à leurs Ouvrages la perfection dont ils ſont ſuſceptibles, alleguent

pour excuse ou le manque de tems, ou le trop vif empressement d'un Libraire avide : comme si le respect dû au public n'exigeoit pas qu'on ne lui presentât rien que d'achevé.

Ce que Doujat a fait de mieux, comme nous l'avons déja insinué, est d'avoir fait entrer dans son Edition, les Supplémens de Freinshemius. Il ne s'est rien écrit, selon M. Crevier, de meilleur ni de plus utile pour ceux qui veulent étudier l'Histoire Romaine.

Freinshemius avoit publié lui-même le Supplément de la seconde Décade de Tite-Live à Stokholm en 1649. Deux ans après sa mort en 1662, cette Décade fut réimprimée à Strasbourg & à Francfort avec les cinquante autres Livres, c'est-à-dire depuis le 56e jusqu'au 95e & le tout parut à Paris en 1676. avec l'Edition de Tite-Live par les soins de Doujat.

Jean *Freinshemius*, dont il s'agit ici, naquit à *Ulm* dans la Suabe en 1608. il fit ses études à Strasbourg

[redacted]

sous les yeux de *Matthias Berneg-ger*. Il vint en France en 1634. & il y fut l'un des Secretaires-Interprêtes du Roi. Etant retourné à Strasbourg, il y épousa en 1637. la fille de Bernegger. En 1642. il fut appellé en Suede, & fut fait Professeur de Politique & d'Eloquence dans l'Université d'Upsal. Cinq ans après la Reine Christine le nomma son Bibliothécaire & son Historiographe, & le choisit même pour diriger ses études. Sa santé l'ayant obligé de retourner dans sa patrie en 1651. l'Electeur Palatin l'attira dans l'Université qu'il retablissoit à Heidelberg, où Freinshemius fut Professeur honoraire ; & où il mourut en 1660. Nous avons tiré ce détail de l'Epitaphe de Freinshemius rapportée par Doujat, & que M. Crevier a inserée dans sa Préface avec le Catalogue des Ouvrages de ce sçavant Homme.

Nous devons aux soins de M. Thomas Hearne une Edition de Tite-Live faite à Londres en 1708.

elle est accompagnée d'un grand nombre de variantes tirées de quelques manuscrits & mises au bas des pages. Il y a peu de Notes pour éclaircir le Texte qui est tout entier d'après l'Edition de Gronovius.

C'est aussi le Texte de Gronovius qu'a suivi M. le Clerc le dernier des Editeurs de Tite-Live dont il soit parlé dans la Préface que nous parcourons. M. Crevier ne loüe pour ainsi dire, cette Edition que du côté de la forme des Volumes qui est plus commode, & dans laquelle M. le Clerc a mis au haut des marges les années des Consuls & les années avant J. C. aussi bien que de petits Sommaires à côté de chaque article. A l'égard du reste, les Notes sont en petit nombre, & il y en a, où les corrections qu'il tente ne paroissent pas heureuses. Les Supplémens de Freinshemius n'y sont pas exactement corrigés & on en a retranché les citations qui sont aux marges de l'Edition de *Doujat*, défauts qui ne peuvent

venir que de la précipitation avec laquelle M. le Clerc très-habile d'ailleurs, a travaillé.

Après avoir ainſi paſſé en revûë les Editeurs de Tite-Live qui l'ont devancé, & avoir apprécié en détail le mérite de leurs travaux, M. Crevier conclut que cet Hiſtorien a encore beſoin d'une main amie qui le retouche & qui lui donne un nouveau luſtre.

Chap. III. L'Auteur ne ſe borne pas dans ce Chapitre à tracer ſimplement le plan & la méthode qu'il a ſuivis dans ſon Edition ; il y traite encore en maître de l'art, de l'honneur qu'on peut acquerir en commentant ou en traduiſant les anciens Auteurs, & des Loix qu'on doit ſe preſcrire en courant cette carriere. Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de le ſuivre pas à pas. Nous nous contenterons d'abreger ce qu'il dit ſur les devoirs qu'a à remplir un exact Commentateur.

Comme ſon but principal doit

être de faire lire avec plus de facilité & de plaisir l'Ecrivain qu'il commente; il doit éviter tout ce qui n'a pas rapport à cet objet ; il faut que son stile soit simple & clair , il doit ne dire précisément que ce qu'il faut , sans donner dans le fastueux étalage d'une inutile érudition. Mal à propos s'occuperoit - il à refuter ceux qui l'ont précedé dans le même travail ; s'il a à justifier ses corrections par des exemples , que ces exemples soient en petit nombre, & bien choisis. Il est bon d'éloigner des Notes ce nombre prodigieux de variantes tirées de differens Manuscrits , dont tout l'effet est d'interrompre le Lecteur en le fatiguant sans l'instruire ; on doit les rejetter toutes à la fin de l'Ouvrage , en ne conservant pour les Notes que celles qui peuvent plus sûrement servir à corriger ou à retablir un passage. En général notre Auteur n'approuve point ces Editions *variorum* où le Texte est comme absorbé par les diverses Re-

[redacted]

marques des Commentateurs, & si en cela il trouve quelques contradicteurs parmi les gens de Lettres, nous croyons qu'il y en aura d'autres qui seront de son goût.

Sur ce que nous venons d'exposer on peut d'abord se former une idée générale de ce que doit avoir pratiqué M. Crevier dans son Edition de Tite-Live.

Il déclare qu'il a tâché de profiter de tout ce qui avoit paru avant lui sur cet Auteur, en faisant un choix des Remarques qu'il a trouvé répanduës dans les differentes Editions; qu'il a tiré des meilleurs Auteurs qui ont écrit sur les Antiquitez Romaines, tout ce qu'il a cru pouvoir lui servir à éclaircir ou à expliquer son Texte, & qu'il l'a confronté avec les anciens Historiens, tels que Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Appien, & surtout Polybe; enfin il n'a pas seulement cherché dans les Livres ce qui pouvoit le plus contribuer au succès de son entreprise, mais il a

encore mis à profit les lumieres & les avis de ses amis vivans, sur-tout de M. *Rollin*, à qui il donne les loüanges qu'il mérite, de feu M. *Heuzet* & de plusieurs autres Professeurs de l'Université & du Collége de Beauvais, avec qui il a tenu chez lui des conferences pour revoir en commun l'Ouvrage dont il preparoit l'Edition.

Voici maintenant l'ordre qu'il a observé dans ses Notes. *Premierement*, il ne s'est pas tellement attaché au Texte donné par Gronovius, qu'il n'ait aussi cherché des secours ailleurs pour faire mieux s'il étoit possible. Il s'est servi des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi & des Bibliothéques de Sorbonne & de St. Victor, dont la plûpart étoient inconnus à Gronovius, & ceux dont celui-ci avoit eu connoissance, il les a conferés de nouveau. Il a de même collationné Tite-Live sur les plus anciennes Editions, sans oublier les plus recentes. Po-*lybe* lui a aussi beaucoup aidé à re-

tablir quelques paſſages, & pour en corriger d'autres il a eu quelquefois recours à ſes propres conjectures. Rien n'eſt plus heureux que la maniere dont il retablit l'endroit qu'il cite pour exemple dans ſa Préface. Mais moins hardi que quelques Editeurs qu'il déſigne, il n'a jamais eu la témerité de rien faire paſſer dans le Texte ſans y être autoriſé ou par les Manuſcrits ou par les anciens Imprimez. Il a de plus porté le ſcrupule & l'exactitude jusqu'à veiller ſur l'orthographe, la ponctuation, les accens, *&c.* pour rendre autant qu'il eſt en lui la lecture de ſon Auteur, plus agréable & plus commode. *Secondement*, c'eſt dans cette même vûë qu'il explique dans ſes Notes les termes les plus difficiles à entendre; mais avec brieveté & avec précision. *Troiſiémement*, par rapport aux matieres contenuës dans l'Hiſtoire de Tite-Live, M. Crevier en diſtingue de cinq ſortes, 1°. les faits rapportés, 2°. les Loix, les

Coûtumes, les Charges, les fonctions des Magistrats, *&c.* 3°. les poids, les mesures, les monnoyes, 4°. les Pays, les Villes, les lieux dont parle l'Historien, 5°. l'ordre des tems suivant lequel il range les évenemens qu'il rapporte.

Le judicieux Editeur a raison de penser que qui voudroit rassembler dans des Notes & y traiter avec quelque étenduë tout ce qui concerne ces cinq articles, composeroit sans peine des Volumes immenses. Il lui a donc fallu, suivant son plan, agir avec plus de reserve: dans les endroits où son Auteur lui a paru resserrer trop sa narration & ne pas s'expliquer assez, il n'a cherché qu'à l'expliquer en peu de mots & il a puisé dans Denys d'Halicarnasse ou dans Plutarque ce qui pouvoit donner les éclaircissemens necessaires; il n'a pas même craint quelquefois de relever Tite-Live lorsqu'il s'est apperçu qu'il s'écartoit de la vérité ou par prévention ou par négligence. Pour les Loix,

[redacted]

ses Coûtumes, &c. il tâche de n'en dire que ce qu'il faut pour en donner une idée suffisante.

Comme les poids, les mesures, & les monnoyes des anciens demandent de longues discussions pour les rapprocher des nôtres, M. Crevier a jugé à propos de faire imprimer avant le Texte deux courtes Dissertations sur ces matieres. Le Lecteur pourra y recourir pour l'intelligence des passages qui l'embarrasseront. Au lieu de Cartes Géographiques qui sans être autrement utiles, selon M. Crevier, ne serviroient qu'à augmenter le prix du Livre, il y aura à la fin de tout l'Ouvrage des Tables où seront rangés par ordre alphabetique tous les lieux dont il est fait mention dans Tite-Live.

Enfin l'Editeur a cru d'autant moins devoir charger ses Nôtes des questions épineuses de la Chronologie, que dans l'espace de 750 ans il ne s'agit entre les Chronologues que de la difference de deux

ou trois années. Il s'eſt contenté d'adopter le Syſtême de Dodwel pour la maniere de compter les années depuis la fondation de Rome; & il a eu ſoin, à l'exemple de M. le Clerc, de les mettre au haut des pages avec les années avant J. C.

De l'œconomie de ſes Notes M. Crevier paſſe à ce qu'il n'a pû ſe diſpenſer d'ajoûter à ſon Edition.

Les Sommaires de chaque Livre ne lui ont pas paru indignes de ſon attention. Sigonius les avoit donnés avec des Remarques & Gronovius les avoit revûs ſur les Manuſcrits. Notre Editeur ſe flatte qu'on les trouvera beaucoup plus corrects qu'ils n'ont encore été.

Pour reparer en quelque ſorte les pertes que Tite-Live a ſoufferts par l'injure des tems, M. Crevier s'eſt appliqué à en raſſembler tous les Supplémens; mais peu content de ce qu'ont fait Doujat & M. le Clerc pour remplir les lacunes des derniers Livres, il a été obligé d'y ſuppléer lui-même, & il a obſervé

de

de distinguer simplement par des crochets ce qui étoit de lui d'avec le Texte de Tite-Live, afin de ne pas faire une bigarrure désagréable par la difference des caracteres.

A l'égard des Supplémens de Freinshemius, excepté la seconde Décade qui suit la premiere de Tite-Live, ils doivent être imprimés de suite. Rien n'a donné plus de peine à notre Editeur que ces Supplémens, & il avoüe qu'il s'est repenti plus d'une fois d'avoir formé une entreprise si remplie de difficultez. De donner le Texte correct de Freinshemius n'étoit pas le plus grand embarras. Il s'agissoit de vérifier les endroits d'une infinité d'Auteurs dont Freinshemius s'étoit servi pour composer ses Supplémens, & les citations étoient si estropiées aux marges de l'Edition de Doujat, que M. le Clerc qui manquoit de loisir pour les rectifier avoit été forcé de les retrancher de la sienne. Quelque patience que demande un travail si pénible, M.

Crevier ne s'est pas rebuté. Il a tout confronté, & il se promet de remettre ces citations dans l'état où elles doivent être.

Le tout sera terminé par trois Tables générales. L'une des matieres contenuës dans l'Histoire de Tite-Live & dans les Supplémens de Freinshemius; cette Table sera la même que celle de M. le Clerc, mais revûë & corrigée. La seconde, Géographique, & la troisiéme des termes Latins employés par Tite-Live.

Tel est le compte que nous avions à rendre de la Préface de M. Crevier, pour faire connoître en quoi consiste cette nouvelle Edition. Il ne nous reste qu'à exhorter l'Auteur à publier incessamment la suite d'un Ouvrage qui répond si bien à sa reputation & qui est digne de l'Université qui l'a approuvé.

STANISLAI SANTINELLI Congregationis à Somaſcha Clerici Regularis Diſſertationes, Orationes, Epiſtolæ & Carmina. Venetiis. Apud Chriſtophorum Zane.

C'eſt-à-dire : *Recueil des Oeuvres du P. Staniſlas-Santinelli, Clerc Regulier de la Congregation des Somaſques.* A Veniſe, chez Chriſtophle Zane. 1734. vol. *in-4°.* pag. 327.

NOUS avons d'abord à rendre compte dans ce Journal de la ſeconde Diſſertation du Pere Santinelli, intitulée : *De Diſciplina & Moribus Romanarum Fæminarum.* L'Auteur qui la publie pour la premiere fois, n'y fait pas moins paroître de lecture & d'érudition que dans ſon Traité de *la Nobleſſe parmi les Romains*, dont nous avons donné l'Extrait dans le Journal du mois précedent : il y entre dans un détail curieux ſur tout ce

qui peut avoir rapport *aux Dames de l'ancienne Rome* ; & si son premier Ouvrage doit servir, comme il le dit lui-même, de Commentaire à la *dixiéme* Satyre de *Juvenal*, il paroît que celui-ci n'en est pas un moins bon de la *sixiéme* Satyre du même Poëte contre les femmes. Quoique plusieurs Ecrivains modernes, que le Pere Santinelli a pris souvent lui-même pour guides, ayent traité séparément plusieurs points qui regardent le même sujet : comme le tout se trouve rassemblé dans cette Dissertation, nous avons cru faire plaisir à nos Lecteurs de leur en tracer au moins une légére idée.

L'Ouvrage est divisé en *dix-huit* Chapitres, dont le premier est une Epître dédicatoire à M. Pierre Gradenigo.

Chap. II. C'étoit le huitiéme jour après leur naissance qu'on donnoit un nom aux filles Romaines, comme on en donnoit un aux garçons neuf jours après qu'ils

[redacted]

étoient nés. Le P. Santinelli croit qu'on observoit ce jour-là, qui s'appelloit *Lustral*, les mêmes cérémonies superstitieuses pour les uns & pour les autres.

Il est aussi persuadé, contre le sentiment de quelques Auteurs que les filles outre leur nom de famille, portoient souvent, ainsi que les hommes, un nom propre ou *prénom*, & un surnom. Ces differens noms se prenoient communément, selon lui, du nom & du surnom du pere ; mais cet usage n'étoit pas général, & il trouve des filles qui ont eu les noms de leur mere & de leur ayeul ; quelquefois même le surnom étoit pris d'une famille étrangere, en gardant cependant toûjours le nom du pere. C'est ce qu'il éclaircit par differens exemples & avec le secours des Inscriptions.

Chap. III. Au sortir de l'enfance les filles passoient des mains des nourrices, en celles de Pédagogues & Précepteurs, qu'on choisissoit

parmi les affranchis ou les esclaves de la maison, en qui on reconnoissoit le plus de mérite. Non seulement on prenoit un grand soin de leur former les mœurs; on s'appliquoit encore à les rendre adroites & laborieuses. Une de leurs principales occupations étoit de travailler en laine sous les yeux de leurs meres: mais on ne négligeoit pas de cultiver leur esprit: elles apprenoient à lire & à écrire, soit chez elles, soit dans des Ecoles publiques; quelques-unes même s'attachoient à l'étude des Lettres Gréques & Latines, & y devenoient habiles. L'Auteur en cite plusieurs exemples.

On veilloit de fort près sur la conduite des filles jusqu'à ce qu'elles fussent mariées. Tout commerce avec des femmes suspectes leur étoit interdit; elles ne se trouvoient pas aux repas où il y avoit des hommes, & elles ne paroissoient en public qu'avec leur mere ou leur pere, ou quelque Dame âgée de leurs parentes.

Comme les garçons consacroient leurs cheveux à Apollon lorsqu'ils prenoient la robe virile, les filles quand elles étoient nubiles, consacroient leurs poupées à Vénus. C'étoit leur Déesse tutelaire, & comme telle elle étoit honorée sous le nom de *Fortune virginale*.

Chap. IV. On marioit les filles Romaines fort jeunes, c'est-à-dire vers l'âge de *douze* ans. Le P. Santinelli distingue dans ce Chapitre deux sortes de mariages, d'après *Chretien Ulric Grupen*, Jurisconsulte Allemand qui a fait un Traité exprès sur cette matiere, sous le titre, *de Uxore Romanâ*. Par le premier mariage, où sans autres formalitez le seul consentement des parties étoit requis ou pouvoit suffire, une fille s'engageoit de maniere qu'elle conservoit encore après son mariage tous ses droits sur les biens de sa famille. Ses enfans n'héritoient point d'elle *ab intestat*; mais son pere recueilloit sa succession, & si par la mort de son

pere ou par émancipation elle venoit à joüir de ses droits, alors elle pouvoit disposer par testament de sa dot & de ses autres biens, quoiqu'elle n'en eût pas l'administration pendant son mariage.

Dans l'autre sorte de mariage la fille passoit dans la famille du mari, de façon que la puissance du mari sur elle étoit comme celle d'un pere à l'égard de ses enfans. Le mari devenoit par un droit tacite proprietaire des biens de sa femme & il en héritoit *ab intestat*; une femme mariée à ces dernieres conditions s'appelloit *uxor in manu*, *in mancipio mariti*; c'étoit celle-là qui portoit le nom de son mari après son mariage. L'autre retenoit toûjours son premier nom, à ce que prétend l'Auteur dans le second Chapitre: il falloit pour cette seconde sorte de mariage observer necessairement quelques cérémonies prescrites par les loix; telle par exemple que la confarreation, qui consistoit à faire manger d'un même pain à

[redacted]

l'homme & à la femme, après avoir recité certaines formules de prieres, *&c.*

Le premier jour de leurs nôces les nouvelles mariées s'appelloient *Caia*, en mémoire de *Caia-Cæcilia* femme de Tarquin l'ancien, si renommée pour la simplicité & l'innocence de ses mœurs. On leur donnoit après ce jour-là les noms de *maîtresses*, de *meres de famille* ou de Dames, *Matronæ.* Le P. Santinelli range toutes les femmes Romaines sous les trois classes de *Dames*, de *Suivantes* ou *Servantes* & de *Courtisannes.*

CHAP. V. On ne sçauroit trop loüer la conduite pleine de sagesse des Dames Romaines des premiers tems. Chastes, douces & complaisantes, elles faisoient regner la paix & l'union dans les familles, & on fut très long-tems à Rome & dans le *Latium* avant que de voir intenter aucun procès pour cause de mariage. Selon Plutarque, Sp. Calvilius est le premier Romain qui ait

repudié sa femme, plus de 330 ans après la fondation de Rome. Si nous en croyons Valére-Maxime, les époux lorsqu'ils étoient brouillés, n'avoient qu'à aller dans le Temple de la Déesse *Viriplaca*, lequel étoit sur le Mont Palatin; là ils s'entretenoient en liberté, & ils n'en sortoient point que la reconciliation ne fût faite.

La Chasteté & la foi conjugale étoient encore après ces tems-là des vertus si recommandables, qu'une femme repudiée ne se faisoit pas honneur lorsqu'elle se remarioit, non plus qu'une veuve lorsqu'elle passoit à de secondes nôces, quoiqu'elles en eussent la liberté.

Tout ce que dit l'Auteur à l'avantage des Dames Romaines, ne l'empêche pas de convenir que les maris attentifs les faisoient cependant garder par des affranchis, & quelquefois par des esclaves. La mode étoit même venuë du tems d'Ovide de mettre des Eunuques auprès d'elles. Mais rien n'étoit tant

[redacted]

à craindre pour les femmes coquettes que la sévérité des Ediles. Il falloit se faire inscrire sur les Registres de ces Magistrats pour acquerir le privilége de s'abandonner impunément au libertinage. Autrement une femme de condition s'exposoit aux affronts les plus ignominieux, dont le moindre n'étoit pas de ne pouvoir plus porter l'habit & les ornemens qui la distinguoient des Courtisannes.

Le P. Santinelli fait sur ces dernieres quelques observations : entre autres que ces sortes de femmes étoient presque toutes des affranchies, & que dès qu'elles avoient embrassé ce honteux genre de vie, elles avoient coûtume de changer de noms pour en prendre d'autres qu'on écrivoit sur les portes des loges où elles étoient retirées. Delà les noms de *Chloe*, *Lyde*, *Lycoris*, *Corinna*, &c. il ajoûte qu'il y en avoit même qui mariées à des Citoyens Romains ou à leurs patrons, portoient l'effronterie jus-

2 Z vj

qu'à aller se faire inscrire chez les Ediles, pour avoir la liberté d'exercer une profession qu'elles regardoient comme attachée à leur premiere qualité d'affranchies. Il est vrai que dans les tems où la corruption des mœurs devint, pour ainsi dire, générale; il s'est trouvé des Dames de la premiere distinction qui n'ont pas rougi de donner leurs noms aux Ediles : mais le P. Santinelli tâche de prouver que du moins le nombre n'en est pas aussi grand que les déclamations des Poëtes Satyriques pourroient le faire croire.

Quoiqu'il en soit, les Dames à Rome n'avoient pas d'appartemens destinés pour elles seules, comme les femmes Gréques. Elles se tenoient ordinairement dans la Salle d'entrée de la maison. C'étoit là qu'elles travailloient en laine au milieu de leurs filles, & de leurs esclaves. De la maniere dont l'Auteur nous les represente, chaque maison devoit être une espece de

[redacted]

Manufacture, où avec la Dame & ses filles qui filoient la laine, toutes les autres étoient occupées à fabriquer des étoffes ou à coudre des habits. Auguste, au rapport de Suetone, n'en portoit pas d'autres que ceux que lui faisoient sa femme, sa sœur, & sa fille.

Chap. VI. Si dans les tems heureux de la Republique, les Dames, à l'exemple de *Caia-Cecilia*, occupées au travail, se plaisoient à demeûrer dans l'interieur de leur domestique, & si un mari étoit en droit de repudier sa femme pour être sortie de la maison à son insçu ou sans sa permission, les choses changerent bien dans la suite à cet égard. Les femmes s'ennuyerent à la fin d'une vie si retirée & si tranquille. On les vit aller seules par la Ville, frequenter les assemblées, assister au Cirque & à l'Amphithéatre avec les hommes indistinctement, car ce n'étoit qu'au Théatre qu'elles en étoient séparées, & oubliant l'ancienne sobrieté, se trou-

ver hors de chez elles à des repas où elles poussoient la débauche jusqu'aux derniers excès.

CHAP. VII. Elles conserverent encore moins de pudeur dans les bains soit particuliers soit publics. Ce desordre qui, suivant l'Auteur, commença à s'introduire du tems de Ciceron fit de si grands progrès sous les Empereurs, que malgré les défenses d'Adrien, de Marc-Aurele & d'Alexandre-Sévére, on le trouve encore parmi les Chrétiens même au milieu du troisiéme siécle de l'Egise, comme il paroît par un passage de S. Cyprien rapporté par le P. Santinelli. Mais où elles franchirent toutes les bornes de la pudeur, ce fut lorsqu'elles descendirent dans l'Arêne, & qu'on vit sous quelques Empereurs des Dames du premier rang faire le metier de Gladiateurs & d'Athlétes. Cette fureur alla si loin & dura si long-tems que sous l'Empire d'Alexandre-Sévére il fut défendu aux femmes par un Edit du Sénat de se battre à l'épée.

[redacted]

CHAP. VIII. La mere de Coriolan ayant désarmé la colére de ce Général, le Sénat en considération d'un si grand service rendu à la République, ordonna qu'à l'avenir les hommes céderoient le pas aux Dames dans les chemins. Lors de la prise de *Veies* le tresor étant épuisé & ne s'y trouvant pas de quoi accomplir le vœu fait par Camille devant cette Place, les Dames se cottiserent, & au moyen de l'or ou des bijoux qu'elles se firent un plaisir de donner, le vœu fut accompli. Le même Sénat pour leur en marquer sa reconnoissance leur permit de se servir de Caleches, *Pilento*, pour aller aux Temples, & de Carrosses, *Carpentis*, les jours de fêtes & les autres jours. Ces voitures plus ou moins ornées selon les richesses des Dames à qui elles appartenoient, étoient attelées de deux chevaux ou de mules. Vers le milieu de la seconde guerre Punique le Tribun du peuple *Caïus Oppius* leur défendit de se servir de voitures dans la

Ville & à un mille aux environs, à moins que ce ne fût pour aller aux Temples : mais vingt ans après cette loi fut abolie, ainsi que quelques autres que ce Magistrat avoit portées contre le luxe.

L'usage des Litieres vint de l'Asie, lorsque les Romains en eurent fait la conquête. Elles étoient fermées ou découvertes : des esclaves grands & robustes les portoient sur leurs épaules, & on y étoit couché sur des coussins comme dans un lit. Il y avoit encore la chaise à porteurs où l'on étoit assis : les hommes & les femmes se servoient également de ces deux dernieres sortes de voitures, & le P. Santinelli remarque qu'il n'étoit pas permis aux Courtisannes d'y aller par la Ville.

CHAP. IX. Les femmes de condition ne sortoient point en public sans être accompagnées ou suivies d'un nombreux cortége de domestiques ou d'esclaves appellées pour ce sujet *Pedissequa*. Les femmes du

[redacted]

commun marchoient aussi à leur suite, comme les Cliens étoient à celle de leurs patrons pour leur faire leur cour.

Chap. X. XI. XII. Après avoir parlé dans les deux Chapitres précedens des divers équipages des Dames Romaines, le P. Santinelli fait dans les trois suivans une revûë exacte de leur Garde-robbe. Rien n'échappe à ses curieuses recherches sur les habits & les ornemens de toutes les sortes qui servoient à leurs parures, suivant leur âge & leur condition, soit dans les tems de la premiere simplicité de la Republique, soit dans ceux où le luxe & la magnificence égalerent la prosperité & la grandeur du peuple Romain.

Chap. XIII. XIV. XV. L'Auteur ne fait pas une description moins détaillée de leur toilette. Il nous y fait connoître non seulement leur maniere de se coëffer, mais encore les differentes especes de fard qu'elles employoient pour

conserver leur beauté ou pour la reparer quand elles n'étoient plus dans la premiere jeunesse ; enfin il rassemble tout ce qu'il a lû dans les Auteurs pour nous donner le portrait d'une beauté Romaine.

Chap. XVI. Quelque envie qu'eussent les Dames dans l'ancienne Rome de paroître belles, & de briller par la somptuosité ou le bon goût de leurs ajustemens, elles sçavoient, au sentiment de l'Auteur, allier le soin de leur parure, avec celui de leurs affaires domestiques. Les meres à la vérité ne nourrissoient pas leurs enfans elles-mêmes, mais elles veilloient attentivement sur l'éducation de leurs filles, qu'on ne marioit point sans leur consentement ; à l'égard des garçons, ils n'étoient pas sous leur tutelle, & quand elles n'avoient point d'enfans, elles ne pouvoient adopter que des filles.

Chap. XVII. Toûjours en tutelle elles-mêmes, elles ne joüissoient jamais d'une entiere indé-

pendance. Après la mort de leurs peres ou de leurs maris elles étoient obligées de demander en justice de nouveaux Tuteurs, & elles ne pouvoient se les choisir que dans le cas que leurs maris le leur eussent permis par testament ; le P. Santinelli donne ici quelques interpretations sur la Loi *Voconia* qui regarde la maniere dont les femmes pouvoient tester & hériter.

Le mari étoit tellement le juge de sa femme, que suivant une loi de Romulus, il la pouvoit tuer pour crime d'adultere ou seulement pour avoir bû du vin ; mais on fait voir que par la Loi *Julia*, Auguste attribue au seul pere de la femme cette souveraine puissance de vie & de mort.

On ne souffrit dans aucun tems que les femmes se mêlassent du gouvernement ni des affaires publiques. Si *Semiamira* mere d'Hélagabale entra dans le Sénat, & y prit place parmi les Sénateurs, & si quelques Dames plaiderent elles-*mêmes* leur cause au barreau ; ces

exemples ſont extrêmement rares dans l'Hiſtoire. Cependant leur amour pour la patrie n'en étoit pas moins vif, & dans toutes les occaſions elles donnerent à l'envi des marques éclatantes du tendre interêt qu'elles prenoient aux malheurs ou à la proſperité de l'Etat.

CHAP. XVIII. & dernier. En parlant de l'eſprit de ſuperſtition qui dominoit chez les Dames Romaines, le P. Santinelli témoigne qu'il auroit bien voulu que ſon loiſir lui eût permis de traiter des Divinitez qu'elles honoroient: mais il remet cet article à un autre tems, & il finit ſa Diſſertation par les honneurs funébres qu'on rendoit aux Dames après leur mort. Tout le porte à croire qu'on y obſervoit les mêmes cérémonies & les mêmes ſolemnitez qui étoient en uſage pour les hommes nobles.

Cette Diſſertation ſur laquelle nous ne nous ſommes peut-être que trop arrêtés, eſt ſuivie dans le même Volume de ſix petits Diſ-

cours Latins sur le Mystere de la Trinité, faits pour être recités devant le Pape en differentes années par les Pensionnaires du College Clémentin; & de huit Oraisons Funébres Latines composées par l'Auteur à la mort de quelques personnes illustres de l'Etat de Venise. Après quoi on trouve treize Lettres dont les quatre premieres regardent l'ancien Sénat de Rome. Le Pere Santinelli y prétend prouver qu'outre les trois cens personnes dont ce Sénat étoit composé, il y en entroit encore d'autres, & rapportant un passage de Tite-Live, il explique ce qu'on doit entendre par ces mots : *ut in senatum vocarentur qui patres, quique conscripti essent.* Dans les deux Lettres suivantes il explique encore un autre passage du même Historien, & deux passages de Ciceron, pour montrer qu'il n'y avoit point de Sénateur à Rome qui ne fût Patricien, & qu'on ne joüissoit de ce dernier titre que par l'élection du peuple.

Les ſept dernieres Lettres ont pour objet les monnoyes de Veniſe ſous les anciens Doges , *&c.* Ce Volume eſt terminé par le Recueil de quelques Poëſies Latines du Pere Santinelli ſur des ſujets de morale & de devotion.



DISSERTATIONS DU P. E. Souciet de la C. de J. Tome III. contenant l'Hiſtoire Chronologique de Pythodoris Reine de Pont, de Polemon I. ſon mari, & de Polemon II. ſon fils. 2°. L'Hiſtoire Chronologique des Rois du Boſphore Cimmerien, &c. A Paris, chez *Rollin* le fils, & *de Bure* l'aîné, Quai des Auguſtins. 1736. vol. *in-4°*. pag. 87.

NOUS avons parlé dans leur tems, du premier & du ſecond Tome de ces Diſſertations. Voici enfin le troiſiéme qui ne ſera pas, ſans doute, moins bien reçu du public que les précédens.

Si l'on n'étoit pas perſuadé de l'accord de l'Hiſtoire avec les Médailles, & des Médailles avec l'Hiſtoire ; de l'utilité qui ſe trouve dans celles-ci pour l'explication de celle-là & des avantages que les Médailles fourniſſent pour la confirmation des Hiſtoriens, on pour-

roit s'en convaincre par la lecture de cet Ouvrage; mais pour y parvenir de soi-même, comme a fait le Pere Souciet, quels travaux ne faut-il point? Il ne suffit pas de connoître médiocrement les Médailles, de sçavoir superficiellement l'Antiquité, & d'avoir lû légérement l'Histoire; il en faut avoir une connoissance vaste, l'avoir étudiée dans les sources, avoir lû les Auteurs avec beaucoup de reflexion, de jugement & de critique, avoir fait des observations exactes, & des remarques sur tout ce qu'on a vû ou lû. C'est souvent dans le coin d'une Bibliothéque & dans un Auteur peu connu, ou négligé, que l'on trouvera un éclaircissement ou une époque que l'on chercheroit inutilement ailleurs. Un mot qu'aura dit un ancien, & sur lequel des milliers de lecteurs auront coulé légérement; un Géographe où l'on ne s'attend pas, de trouver rien de particulier, fournira quelquefois un point d'Histoi-

re

re ou de Mythologie, qui donnera lieu à l'explication d'un revers de Médaille ignoré jusques-là, ou qui, mal entendu, jettoit dans une erreur manifeste.

Ce troisiéme Tome contient deux Parties, la premiere est l'Histoire Chronologique de Pythodoris, de Polémon I. son mari, & de Polémon II. leur fils, c'est-à-dire, d'une Dynastie entiere des Rois de Pont; la deuxiéme, une Histoire Chronologique des Rois du Bosphore-Cimmerien.

La premiere de ces Dissertations a été composée à l'occasion d'une Médaille de Pythodoris, du Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin, dont notre Auteur nous vante la suite d'argent, comme la plus nombreuse & la plus magnifique qui soit au reste du monde.

Pythodoris étoit fille d'un Pythodorus originaire de Nisée Port de Mégare, lequel s'établit à Tralles, où il acquit des richesses immenses. César les confisqua sous

prétexte que Pythodorus avoit été attaché à Pompée, mais apparemment, pour profiter d'une si riche dépouille. Pythodorus trouva le secret de les retirer, & en mourant, les laissa à ses enfans. Il en eut plusieurs dont on ne connoît que sa fille Pythodoris; Quoiqu'elle fût d'une condition privée, elle avoit toutes les vertus du Trône, aussi la fortune l'y conduisit. Elle épousa en premiere nôce, Polémon I. Roi de Pont, après la mort de Dynamis sa premiere femme. Ce Polémon étoit d'une condition privée, aussi-bien que Pythodoris. Il étoit fils d'un fameux Orateur de Laodicée, nommé Zénon. Antoine le fit Roi de Pont, & Auguste lui confirma cette dignité. Antoine ajoûta au Pont, la petite Armenie; & Auguste, le Bosphore. Pythodoris eut trois enfans de Polémon, sçavoir, deux fils, l'un nommé Zénon & l'autre Polémon, avec une fille dont l'antiquité ne nous a point conservé le nom, car le Pere

Souciet fait voir que c'eſt une erreur dangereuſe en fait de Médaille, de croire qu'elle s'appelloit Pythodoris comme ſa mere. C'eſt de ces Princes dont notre Auteur fixe les Epoques, & toute la Chronologie. Pour préliminaire, il avertit qu'il place la premiere année de Rome à l'an 754. avant l'Ere Chrétienne; & celle où Strabon contemporain; (l'on peut preſque dire, Hiſtorien de Pythodoris) publia ſes Géographiques, ſçavoir l'an de Rome 773. 19. de J. C.

Le P. Souciet donne une grande authorité à ce Géographe, dans tout ce qui regarde non ſeulement l'Hiſtoire des peuples du Nord, de l'Aſie Mineure, mais en particulier, celle de Pythodoris, ce qu'il fait avec grande raiſon, ce Géographe étant d'une famille conſiderable d'Amaſée dans le Pont, & ayant écrit ſous le regne de Pythodoris.

L'an de Rome 713. Antoine donna le Royaume de Pont à Polémon. Nul Auteur ne fixe cette épo-

que ; mais elle s'accorde parfaitement avec les Médailles. Car il est certain que Polémon étoit Roi six ans après, à la malheureuse expedition d'Antoine, contre les Parthes, & les Médes, l'an de Rome 719. trente-six ans avant J. C. & qu'on ne peut assigner que l'an 713. où Antoine ait distribué ou vendu des couronnes, & des Etats; occupé ailleurs, tout le reste du tems, jusqu'en 719. que Polémon Roi de Pont fut fait prisonnier par les Parthes.

En 722. de Rome, 33 ans avant J. C. Antoine, peut-être pour reconnoître les services de Polémon, & le dédommager de la rançon qu'il lui fallut payer pour se tirer des mains des Parthes, ajoûta l'Arménie Mineure à ses Etats du Pont.

Son attachement pour Antoine, ne lui nuisit point auprès d'Auguste devenu maître de l'Orient après la bataille d'Accium. Au contraire en 729. de Rome, Auguste le déclara ami & allié du peuple Ro-

main, & en 741. de Rome, 14 ans avant J. C. Agrippa donna à Polémon, de l'agrément d'Auguste, le Royaume du Bosphore, avec Dynamis veuve du feu Roi Asondre, qui, en mourant, lui avoit laissé ses Etats ; mais déja âgée, elle mourut peu après, c'est-à-dire environ l'an 744. de Rome, onziéme avant J.C. Ce fut alors que Polémon Roi de Pont, de l'Arménie Mineure & du Bosphore, épousa Pythodoris. Car quoique l'on ne sçache pas précisément le tems de ce mariage, notre Auteur prouve par l'âge des enfans qui en sortirent, que ce doit être vers ce tems-là qu'il se contracta. Polémon ne vécut pas long-tems après, mais il faut cependant qu'il ait vécu trois ou quatre ans, au moins, avec Pythodoris, puisqu'il en eut trois enfans.

Pythodoris lui succeda dans le gouvernement du Pont. Polémon l'un de ses fils, vécut auprès d'elle en simple particulier. L'autre, nommé Zénon, fut dans la suite

Roi d'Armenie. Pour Pythodoris; elle épousa en secondes nôces, Archélaüs Roi de Cappadoce. Cet Archelaüs s'étant attiré l'inimitié de Tibere, mourut l'an 771. de Rome, 17e de J. C. soit par la crainte qu'il eut que Tibere ne le fît mourir, soit par le poison qu'il prit peut-être, pour éviter le supplice. Pythodoris sa veuve retourna alors dans ses Etats, qu'elle gouverna jusqu'à la mort. L'an 772. de Rome, 18 de J. C. Zénon son fils fut élû Roi de la grande Armenie, & Germanicus lui mit la couronne sur la tête.

L'année suivante Cotys Roi de Thrace, que la fille de Pythodoris avoit épousé, ayant été assassiné par la perfidie de *Rhescuporis* son oncle, la Reine sa veuve vint à Rome, accusa l'assassin en plein Sénat, & le fit condamner.

En 792. de Rome, mourut Pythodoris. Polémon son fils lui succeda, & Caligula lui confirma le Royaume de Pont. Quelque peu

propre qu'il fût au gouvernement, il regna au moins 24 ans. Trois Médailles qu'il frappa pour Néron, le démontrent : mais enfin il remit le Trône à cet Empereur, & quoique nul des Hiſtoriens qui parlent de ſon abdication, n'en marquent le tems, notre Auteur montre, & par les Médailles & par l'Hiſtoire, qu'elle ſe fit entre 815. & 822. de Rome. Ainſi cette Dynaſtie du Pont établie en 713. par Antoine, ne ſubſiſta que 102 ans ou 109 ans ſous trois Rois, Polémon I. Pythodoris ſa femme, & Polémon II. leur fils.

Au reſte, ces faits, ces époques, tout marche ici avec ſes preuves; elles ſe trouvent dans les Médailles que l'on rapporte, & dans les paſſages des Hiſtoriens Grecs & Latins que l'on cite au bas des pages. Car le P. Souciet ne préſumant point qu'on doive en croire un Auteur ſur ſa parole, & faiſant reflexion que chaque Lecteur n'a pas une Bibliothéque entiere

pour consulter les Auteurs cités; a fait imprimer au bas des pages, les témoignages sur lesquels il s'appuye.

Il seroit à souhaiter que la fausse délicatesse de certains Lecteurs ne bannît point cet ancien usage si utile, si necessaire même, & qui ne peut embarrasser personne!

Après avoir ainsi fixé toute la Chronologie, le P. Soucict vient à l'explication des Médailles de Pythodoris; il fait voir qu'elles n'ont point été frappées sous Auguste ni pour Auguste, & il le montre par des preuves si convaincantes qu'il n'est pas possible d'en douter. Il ajoûte qu'elles n'ont point été faites par la fille de Pythodoris, cette Reine de Thrace dont nous avons parlé; qu'elle ne s'appella jamais Pythodoris comme sa mere, que les deux points sur lesquels se sont appuyés M. Seguin & M. Vaillant, ausquels le P. Soucict rend d'ailleurs toute la justice qu'ils méritent, sont sans fondement; qu'au

lieu des lettres ΥΟΣ qu'ils ont cru voir sur la Médaille du Cabinet du Roi, & que M. Seguin a cru être les dernieres du mot ΚΟΤΥΟΣ *Cotys*, Roi de Thrace, époux de la fille de Pythodoris, il y a ΟΥΣ fin du mot ΕΤΟΥΣ année, que la Médaille de M. l'Abbé de Rothelin, qui est d'une *conservation* parfaite; met ce fait dans une évidence à laquelle il est impossible de se refuser.

Il passe ensuite au revers de ces Médailles, la Balance, & le Capricorne, qui ont trompé M. Seguin : il montre que le Capricorne qui y est gravé, quelque semblable qu'il soit à celui que l'on voit sur les Médailles d'Auguste, n'a cependant aucun rapport à ce Prince; puis, avec la sagacité d'un Antiquaire qui ne lit rien qu'avec une attention extrême, il déterre dans Strabon un mot ou deux, qui lui donnent le dénoüement de la difficulté, le plus naturel qui se puisse imaginer.

Il y avoit au Pont, deux mois honorés comme des Dieux; l'un se nommoit le mois de Pharnace, & l'autre, selon la conjecture de notre Auteur, fondée sur Strabon, le mois Amérius. Ces mois avoient des Temples, & ces Temples étoient bâtis dans les Etats de Pythodoris; l'un même l'étoit dans le lieu où elle tenoit sa Cour. S'il y eut des mois qui parussent mériter d'être ainsi honorés, ce furent sans doute ceux où le Soleil entre aux points cardinaux & qui sont le commencement & comme les arbitres des Saisons. En effet, l'entrée du Soleil dans la balance, & son entrée dans le Capricorne, sont deux de ces points cardinaux, sçavoir l'Equinoxe d'Automne & le Solstice d'hyver.

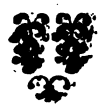
Bien plus, Strabon dit qu'il y avoit encore deux autres mois adorés dans l'Asie, ce qui fait quatre mois divinisés dans ces Pays-là, justement autant qu'il y a de points cardinaux, les deux Solstices & les

[redacted]

deux Equinoxes. Il est difficile de rien trouver qui soit plus propre à confirmer là-dessus l'opinion du P. Souciet.

La Balance & le Capricorne des Médailles de Pythodoris, sont donc les Symboles de deux Dieux du Pays, que l'on mit sur les Médailles ; comme les autres peuples y mettoient leurs Dieux, & les symboles de leurs Dieux.

Telle est pour le fond, la premiere partie de ce sçavant Ouvrage, nous parlerons de la seconde dans un autre Journal.



RECUEIL ALPHABETIQUE de Prognostics dangereux & mortels sur les differentes maladies de l'homme. Précédé d'une explication des maladies, & de quelques termes de Medecine, pour servir à Messieurs les Recteurs, & autres ayant charge d'ames, dans l'administration des Sacremens. Par M. **. A Paris, chez J. B. *Coignard*, Imprimeur ordinaire du Roi, & Antoine *Boudet*, Libraire, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. 1736. vol. *in*-16. pag. 269.

CE Recueil renferme un détail exact des signes par lesquels les Pasteurs peuvent discerner eux-mêmes, sans le secours des Medecins, les malades qui sont dans un véritable danger, & qui, à raison de cet état, ont besoin qu'on ne differe pas à leur administrer les Sacremens. L'Auteur définit d'abord les maladies, & quelques termes de Medecine; puis il vient

aux prognoſtics dangereux & mortels de ces mêmes maladies ; détail qui ne peut avoir que des ſuites avantageuſes pour les malades qui n'ont point de Medecins, ou qui ont le malheur de n'être gouvernés que par des Chirurgiens, à moins que ces Chirurgiens n'ayent ſoin de conſulter le petit Recueil qu'on leur preſente ; ce qu'on ne ſçauroit trop leur conſeiller. Ils mettront alors dans leur mémoire ces prognoſtics, & ils pourront par-là s'acquiter avec plus de ſureté, de l'obligation d'avertir les malades de recevoir les Sacremens : l'ordre alphabétique de ce Recueil, le rend d'un très-facile uſage.

Un malade, par exemple eſt attaqué d'une fievre ardente ; on veut ſçavoir quel ſera le ſort de cette fievre, on n'a qu'à chercher à la lettre *F*, & on verra entre autres prognoſtics, 1°. que ſi dans cette fievre l'urine eſt blanche, c'eſt un ſigne de mort : 2°. Que dans toutes les fievres ardentes accompagnées

de noirceur à la langue, & de secheresse à la bouche, le défaut de soif est d'un très-mauvais présage. Un autre est atteint d'une fievre hectique, on n'a qu'à chercher tout de même à la lettre *F*, on y verra que si dans cette fievre le malade a le visage pâle, terreux, maigre, décharné, les yeux creux, le nez pointu, les tempes abbatus, les oreilles froides & retirées, les lévres, les paupieres, & le nez livides, ainsi que le marque Hippocrate dans le Livre des Coaques, article 213. Qu'outre cela le flux de ventre survienne, que les cheveux tombent & que les jambes enflent, la mort est prochaine.

S'agit-il d'une péripneumonie, maladie autrement nommée fluxion de poitrine? Veut-on en sçavoir le prognostic? on trouvera là-dessus à la lettre *P*. 1°. Que la péripneumonie qui succede à une fievre ardente, annonce une prompte mort. 2°. Que dans cette maladie les narines élargies & retirées, les

yeux hors de la têre & enflammés, la langue feche, noire, & ridée, le pouls intermittent, le battement confiderable des arteres temporales & carotides, les lévres tremblantes, la parole entrecoupée, l'infomnie mêlée d'affection foporeufe, les inquietudes, & les fréquens changemens de fituation, font tous fignes très-dangereux; mais que fi, avec cela, les extrémitez fe refroidiffent, malgré la grande chaleur de la poitrine, & que les ongles noirciffent & fe recourbent, le malade mourra le quatriéme ou le feptiéme jour. 3°. Que la péripneumonie eft mortelle fi le délire furvient. 4°. Que fi elle a pour caufe l'efquinancie, le malade meurt en fept jours, à moins que le mal ne dégénére en phthifie. 5°. Que la péripneumonie caufée par une éryfipele aux poumons, eft prefque toûjours mortelle.

6°. Que dans cette maladie le vomiffement livide ou noirâtre, annonce une mort prochaine.

En voilà suffisamment pour ce qui regarde les prognostics. Il faut rapporter à present quelques endroits de ce qui concerne 1°. l'explication des maladies, 2°. celle de quelques termes de Medecine.

Quant à l'explication des maladies, veut-on sçavoir, par exemple, ce que c'est proprement que la colique ? on verra à la lettre *C*, 1°. Que la colique est une douleur plus ou moins violente qui se fait sentir dans les intestins, principalement dans un intestin nommé colon, d'où quelques-uns croyent que ce mal a pris son nom. 2°. Qu'il y a plusieurs especes de colique : l'une bilieuse, l'autre pituiteuse, l'autre venteuse, l'autre excrémenteuse, l'autre vermineuse, l'autre convulsive, l'autre scorbutique, l'autre hysterique, l'autre iliaque, autrement appellée colique de miserere, laquelle vient ou par la compression, ou par l'obstruction, ou par l'inflammation d'un intestin nommé par les Anatomistes Ilium;

on y verra qu'il y en a une autre que l'on appelle néphrétique, laquelle a son siége dans les reins, & dans les conduits de l'urine, à l'occasion de quelque sable ou de quelque gravier, enfin qu'il y en a une autre appellée colique de poitou, ou colique des peintres, ordinairement causée par des exhalaisons mercurielles, arsénicales, *&c.*

Veut-on sçavoir la définition de l'érysipele, on trouvera à la lettre *E*, que l'érysipele, ou comme écrit le vulgaire, *érésipele*, maladie connue autrefois sous le nom de *feu-sacré*, ou *feu S. Antoine*, est une tumeur superficielle, étenduë sur la peau, d'un rouge vif, luisant, un peu jaunâtre, dont la couleur s'évanouit, & devient blanche, quand on la presse avec le doigt, mais qui redevient rouge aussi-tôt qu'on cesse de la comprimer; tumeur qui est accompagnée d'inflammation, de douleur, d'ardeur, de cuisson, & souvent parsemée de petites pustules qui se

changent en vessies, & qui en se dessechant, tombent en maniere de farine, ou de petites écailles.

Nous ajoûterons à ces exemples les définitions ou descriptions, que l'Auteur donne de la fievre & de la petite vérole. On ne trouve nulle part, ces deux maladies décrites en moins de mots, & mieux circonstanciées qu'elles le sont ici. La fievre, dit notre Auteur, est un mouvement déreglé de la masse du sang, avec fréquence du pouls, lésion des fonctions, & le plus souvent avec une chaleur excessive qui l'accompagne, ou qui survient. Cette chaleur n'est pas le signe *patognomonique* de la fievre, car il y en a d'*algides*, c'est-à-dire de froides, lesquelles ne sont accompagnées ni suivies de chaleur, quoique la fievre n'existe pas moins dans le frisson des fievres intermittentes, que dans la chaleur de l'accès. Le signe essentiel de la fievre est la fréquence du pouls, pourvû que cette fréquence soit permanen-

re ; & que les fonctions soient blessées.

La fievre, poursuit notre Auteur, se distingue en continue, c'est-à-dire qui persevere jusqu'à la fin sans interruption, & en intermittente, c'est-à-dire qui revient par accès, laissant le malade pour quelque tems, dans son état naturel, & le reprenant ensuite.

La fievre continue est ou avec redoublement ou sans redoublement. Celle qui est avec redoublement est ou quotidienne, ou tierce, ou quarte.

La quotidienne-continue est celle qui redouble également une fois tous les jours, elle est double ou triple quand il y a chaque jour, deux ou trois redoublemens.

La tierce-continue est celle qui a un redoublement de deux jours l'un, laissant un jour de rémission entre deux. Elle est double ou triple, quand il y a deux ou trois redoublemens en deux jours.

La quarte-continue est celle qui

redouble tous les quatre jours inclusivement. Laissant le second & le troisiéme exempts de redoublement. Elle est double lorsqu'elle redouble deux jours consécutifs, & laisse un jour de remission, ou selon quelques Medecins, lorsqu'elle a deux redoublemens chaque quatriéme jour. Elle est triple, lorsqu'elle en a trois.

Notre Auteur passe ici à la fievre intermittente, & ne l'explique pas avec moins de précision.

La fievre intermittente, remarque-t-il, se distingue aussi en quotidienne, en tierce & en quarte.

La quotidienne - intermittente prend & quitte tous les jours; elle est double ou triple, quand il y a deux ou trois accès en 24 heures.

La fievre intermittente est celle qui revient de deux jours l'un, laissant un jour vuide entre deux; elle est double, lorsqu'elle revient tous les jours, comme la quotidienne, mais avec cette difference qu'il y a alternativement un accès

plus fort que l'autre, le troisiéme répondant au premier, le quatriéme au second.

Quelques Medecins appellent aussi *fievre-double-tierce*, celle qui a deux accès de deux jours l'un; & triple celle qui en a trois.

La fievre quarte est celle qui ne revient que le quatriéme jour inclusivement, laissant deux bons jours desuite entre deux. Elle est double quand elle prend deux jours de suite, qu'elle cesse le troisiéme, & qu'elle reprend le quatriéme; elle est triple, lorsqu'elle prend tous les jours comme la quotidienne & la double tierce; avec cette difference que le quatriéme accès répond au premier, le cinquiéme au second, le sixiéme au troisiéme. Quelques Medecins donnent aussi le nom de *fievre-double* & *triple-quarte*, à celle qui a deux ou trois accès chaque quatriéme jour.

L'Auteur n'oublie pas d'avertir qu'on a observé des *fievres intermittentes* qui ne reviennent que

tous les cinq, les six, ou septiéme jours, & même à des intervalles plus éloignés.

Il n'oublie pas non plus, de faire remarquer qu'on distingue les *fievres* en *aigues*, c'est-à-dire violentes & de peu de durée, & en *lentes*, c'est-à-dire, qui sont douces & qui durent long-tems ; qu'on les distingue aussi en *bénignes*, qui ne sont accompagnées d'aucun symptôme dangereux, & en *malignes*, dans lesquelles le pouls, la chaleur du corps, & les urines sont presque comme dans l'état naturel, mais où les malades sont attaqués d'inquietude, d'accablemens, de lassitudes, de tremblemens, d'un délire obscur, *&c.*

Quant à la petite vérole, notre Auteur n'en donne pas une connoissance moins exacte ; il la définit une éruption de petits boutons rouges dispersés sur toute l'habitude du corps, lesquels grossissent insensiblement pendant plusieurs jours, suppurent enfin & se desse-

chent, mais qui ſont précédés de maux de tête, de maux de reins, d'aſſoupiſſemens, d'accablemens, de nauſées, de vomiſſemens, & d'une fievre plus ou moins aiguë, quelquefois même de mouvemens convulſifs, & d'attaques d'épilepſie dans les enfans; puis il remarque 1°. que le troiſiéme ou quatriéme jour de la fievre, ces boutons commencent à ſortir, ſur-tout au viſage, à la poitrine, aux mains, & aux reins; qu'ils paroiſſent d'abord comme de petits points rouges élevés en pointes dans leur centre; qu'ils s'arrondiſſent en groſſiſſant, qu'enſuite ils deviennent blanchâtres à leur pointe, & ont un cercle rouge à leur baſe: 2°. Qu'il ſurvient fort ſouvent un mal de gorge par l'éruption des puſtules en cet endroit, & que la voix devient rude. 3°. Que vers le huitiéme jour de l'invaſion de la maladie, les intervalles blancs & unis, que laiſſent entr'eux les boutons, commencent à rougir & à s'enfler, que les

paupieres, se gonflent considerablement, & souvent même se collent de telle maniere ensemble, qu'elles tiennent les yeux fermés; 4°. Qu'ensuite le visage, toute la tête, le col & les mains deviennent fort enflés, les boutons qui étoient rouges se changent en pustules blanches, rondes, perlées, grosses comme des pois, & remplies de pus; 5°. Que le onziéme jour, la tumeur & l'inflammation du visage, de la tête, & du col se dissipent, que les pustules crevent ou se dessechent peu à peu, & tombent enfin par écailles; Que deux jours après, il en arrive autant aux pustules des mains & à celles du reste du corps; 6°. Que le quinziéme jour les pustules disparoissent, mais laissent après elles, des taches rouges & livides, qui ne s'effacent qu'au bout de trois ou quatre mois; que quelquefois même elles laissent de petites fosses, & des coutures qui restent toute la vie.

L'Auteur, après cette description,

tion, observe 1°. qu'on divise la petite-vérole en *discrette* ou *distincte* & en *confluente* ou *confuse*. Que dans la premiere espece, les grains sont distincts & séparés, & que dans la seconde ils se joignent ensemble, ou sont entassés les uns sur les autres. 2°. Que la petite-vérole discrete est ordinairement accompagnée de constipation, pendant tout le cours de la maladie ; que dans la confluente, les enfans ont la diarrhée, & les adultes une salivation qui survient le second ou troisiéme jour. Que la salive au commencement est claire, fluide & sereuse, mais que vers le onziéme jour, elle devient si gluante, & si visqueuse qu'on a bien de la peine à la cracher. 3°. Que la petite-vérole, tant discrette, que confluente, est ou simple, ou maligne, que la simple est celle où la fievre & les autres accidens, cessent ou diminuent considerablement après l'éruption ; mais que dans la maligne les accidens sont en plus grand nombre,

durent plus long-tems, & sont très-dangereux. Que les pustules de la confluente maligne, sont très-souvent grosses, élevées, claires, transparentes, & remplies d'une sérosité très limpide au lieu de pus, ce qui lui a fait donner le nom de petite-vérole chrystalline; Que quelquefois ces pustules sont applaties, & ont un petit point noir dans leur centre, que d'autres fois elles sont noires, & contiennent un sang noir ou livide, & sont accompagnées de crachement ou de vomissement de sang, d'urines, ou de déjections sanguinolentes.

Les signes dangereux & mortels de cette maladie, sont exposés avec beaucoup d'ordre & dans le Recueil des prognostics.

Ce petit Livre, au reste, paroît venir d'une très-bonne main. Messieurs les Recteurs & autres Ecclesiastiques ayant charge d'ames, en peuvent tirer beaucoup de secours pour l'administration des Sacremens, & ils ne sçauroient se la

ne croyons pas devoir omettre, c'est la maniere de faire un esprit ou sel armoniac, qui ne coûtera rien, & dont la vertu est singuliere contre toutes sortes de syncopes & de défaillances. C'est de prendre 3 gros de chaux vive pilée & tamisée finement, de mettre cette chaux dans une bouteille, de l'y laisser du soir au matin, sans boucher la bouteille; puis de jetter le lendemain cette poudre dans un petit pot de grais, avec deux pincées de fleurs de Romarin bien fraîches, & deux cloux de gérofle, de broyer légérement le tout ensemble, d'y ajoûter ensuite trois gros de sel armoniac, bien pulverisés & tamisés, de mêler promptement ces drogues & de les tenir enfermées dans une bouteille bien bouchée, que l'on gardera pour l'usage suivant, qui est de l'ouvrir dans le besoin, pour la faire sentir aux léthargiques, aux apoplectiques, & à ceux qui sont attaqués de syncopes & de défaillances. La bouteille dure un

an, aprés quoi il la faut renouveller.

On a inseré à la fin de ce Recueil, un Extrait du Rituel Romain, concernant les cérémonies qui s'observent dans l'administration des Sacremens aux malades, les exhortations & les prieres qui s'y font; sur quoi l'Auteur dit dans sa Préface, que s'il *n'avoit apprehendé de trop sortir de son sujet, & paroître vouloir instruire Messieurs les Pasteurs, il auroit ajoûté des exhortations tirées de Messieurs Pontas, Crasset & de quelques autres*, mais que dans cette crainte il s'est contenté de *donner seulement un Extrait de Rituel Romain, persuadé d'ailleurs que les plus simples s'en acquittent souvent aussi dignement & avec autant de succès que les plus éloquens.*

L'Auteur auroit pû joindre à l'Extrait du Rituel, l'Ordonnance de M. le Cardinal de Noailles, sur l'obligation de préparer de bonne heure à la mort les malades. Cette Ordonnance regarde particulierement les Medecins, & nous

[redacted]

croyons qu'on ne nous sçaura pas mauvais gré de la rapporter ici.

Louis-Antoine..... à tous les Fidéles de notre Diocése, Salut & Bénédiction...... Nous recommandons sur-tout aux Medecins, que leur Profession oblige particulierement à veiller sur l'état des malades, pour le bien de leurs ames, comme pour la guérison de leur corps, de leur donner assez tôt les avis dont ils ont besoin pour mettre promptement ordre à leur conscience, & de ne les pas laisser dans cette fausse confiance qui en précipite un si grand nombre par une mort imprévûë, dans les flammes éternelles. On ne peut douter que les Medecins qui y contribuent par leur silence, n'en soient coupables devant Dieu......

Ce mal a paru si grand & si digne de l'attention de l'Eglise, que les Conciles même généraux, les Papes & les Evêques ont fait depuis long-tems, des Réglemens pour le prévenir. Ils ont défendu aux

Medecins ſous peine des cenſures, de viſiter plus de deux ou trois fois les malades, s'ils n'ont commencé à regler leur conſcience. Cet uſage ſi juſte & ſi neceſſaire, continue même toûjours à Rome, & dans toute l'Italie. Dès l'an 1215. que (la charité ſe refroidiſſant, c'eſt-à-dire la pieté & la Religion diminuant) ce devoir commençoit à être négligé, le Concile général de Lattan IV. en fit un Canon exprès par lequel l'entrée de l'Egliſe eſt défenduë aux Medecins qui n'obſerveront pas exactement cette Loi..... Mais afin qu'on ne croye pas que cette Loi ſoit étrangere & inconnue dans nos Egliſes, nous rapporterons l'autorité du Concile de Paris, tenu en 1429. où cette Décrétale eſt reçûë & confirmée dans toute ſon étenduë. Elle a été renouvellée dans preſque tous les Conciles Provinciaux de France, tenus depuis le Concile de Trente dans la plus grande partie des Rituels modernes & anciens. Et

Etienne Poncher, un de nos plus illustres prédécesseurs, en ordonna de nouveau l'exécution dans ses Statuts Synodaux. C'est donc une Loi Domestique pour nous, & aussi vénérable par l'autorité légitime d'où elle part, que necessaire par l'experience malheureuse de tant de malades qu'une mort prompte & imprévûë enléve & fait périr toute l'éternité. Ainsi nous la renouvellons autant qu'il est en nous, & exhortons de toutes nos forces les Medecins de s'y soûmettre.... Donné à Paris dans notre Palais Archiepiscopal, le 9. Mai 1707.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

De Vienne.

M. *Salomon Kleiner*, Ingénieur de l'Electeur de Mayence, & le Sieur *Jeremie-Jacques Seldemair*, habile Graveur, vont donner au Public la description du magnifique Bâtiment de la Bibliothéque Impériale, avec des planches gravées qui en representeront les divers ornemens. Ces planches seront accompagnées d'explications en Latin & en Allemand, & divisées en trois parties. On souscrit pour cet Ouvrage à *Leipzig* chez *Gleditsch*, & ailleurs chez les principaux Libraires. Le prix de la Souscription est de dix florins d'Allemagne pour chaque partie, dont on payera la moitié d'avance & l'autre moitié en recevant l'Exemplaire.

[redacted]

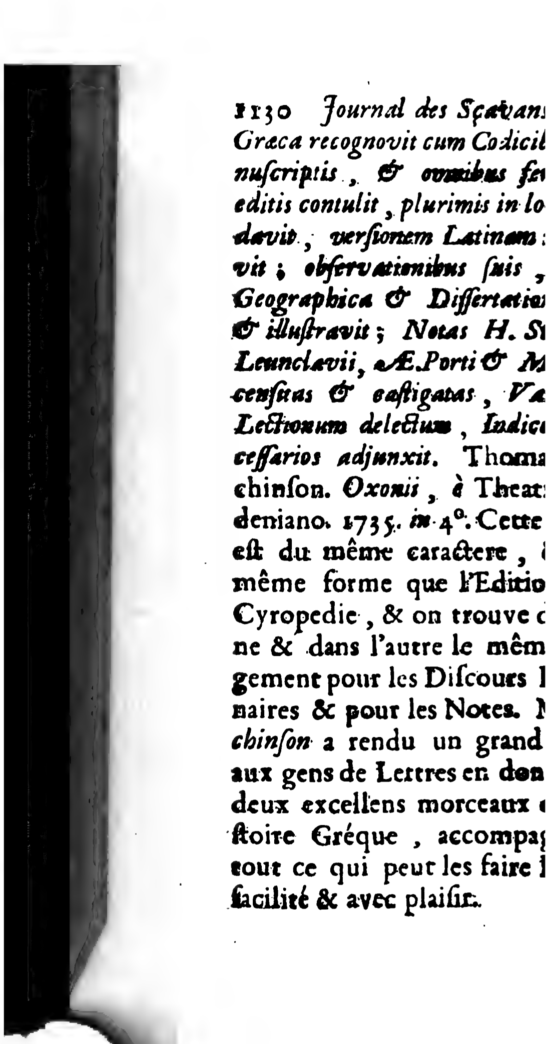
DE FRANCFORT SUR LE MEIN.

On a imprimé ici le Catalogue des Médailles qui ont appartenu à feu M. *Antoine-Philippe Glock*, & qui ſont preſentement à vendre. Il y en a 3296. avec diverſes Antiquitez. Ceux qui voudront être informés plus particulierement du contenu de ce Catalogue, & faire l'acquiſition de ces Médailles en tout ou en partie, doivent s'adreſſer à M. *Henri de Barckhaus*, Sénateur de cette Ville.

ANGLETERRE.

D'OXFORD.

M. *Hutchinſon*, qui publia en 1727. la *Cyropedie* de *Xenophon*, a donné une nouvelle Edition de l'*Expedition de Cyrus* ou de la *Retraite des dix mille*, du même Hiſtorien, ſous ce titre: *Xenophontis de Cyri Expeditione Libri ſeptem.*



Græca recognovit cum Codicil nuscriptis, & omnibus fe editis contulit, plurimis in lo davit; versionem Latinam vit; observationibus suis, Geographica & Dissertatio & illustravit; Notas H. St Leunclavii, Æ. Porti & M censitas & castigatas, Va Lectionum delectum, Indic cessarios adjunxit. Thoma chinson. *Oxonii*, è Theat deniano. 1735. *in* 4°. Cette est du même caractere, même forme que l'Editio Cyropedie, & on trouve c ne & dans l'autre le mêm gement pour les Discours l naires & pour les Notes. M *chinson* a rendu un grand aux gens de Lettres en don deux excellens morceaux stoire Gréque, accompa tout ce qui peut les faire l facilité & avec plaisir.

De Londres.

On trouve chez *Brotherton*, Hazard, Cox, Meadow, *&c.* l'*Index général* que Messieurs *Lowthorp*, *Jones*, *Eames*, & *Martin*, Membres de la Societé Royale ont fait imprimer de toutes les matieres contenuës dans l'abrégé des *Transactions Philosophiques*, qu'ils ont publié il n'y a pas long-tems.

Les *Knapton* débitent une seconde Edition de l'*Iliade d'Homére*, en Grec & en Latin, avec les Notes de feu M. *Samuel Clarke*, en deux Volumes *in-8°*. On assure que cette Edition est plus belle & plus correcte que la premiere.

M. *Neal* a fait paroître le troisiéme Tome de son *Histoire des Puritains*. Il comprend ce qui s'est passé depuis le commencement de la Guerre Civile en 1642. jusqu'à la mort de Charles I. en 1648. On y trouve aussi un exposé des principes des *Puritains*, de leurs efforts

pour procurer ce qu'ils appellent une reformation plus parfaite dans l'Eglise, de leurs souffrances, de la vie & du caractere de leurs principaux Théologiens.

J. *Osborne* a imprimé depuis peu les *Oeuvres d'Anacréon*, traduites en vers Anglois, avec des Notes Critiques ; à quoi l'on a joint les Odes, Fragmens, & Epigrammes de Sapho. Par feu M. *Addisson*.

Le même Libraire a aussi en vente une troisiéme Edition des *Voyages & Avantures du Capitaine Boyle*, qu'on a traduit en François.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

M. *Massuet* a fait imprimer chez *François Honoré* l'Ouvrage de sa façon qui a pour titre : *Histoire de la Guerre presente, contenant tout ce qui s'est passé de plus important en Italie, sur le Rhin, en Pologne & dans la plûpart des Cours de l'Europe* ;

enrichie des principaux plans des Siéges & Batailles. 1735. *in-8°.* On peut dire que cette Histoire prétendue n'est autre chose qu'un Recueil de ce qui se trouve dans les Gazettes, dans les Mémoires Historiques, dans les Manifestes & dans les Relations des Siéges & des Batailles qui ont été publiées à l'occasion des évenemens des trois dernieres années.

Chatelain, Libraire, débite *Introduction à l'Histoire de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amerique*, par M. *Bruzen de la Martiniere*, Géographe de Sa Majesté Catholique. 1735. *in-*12. deux vol.

FRANCE.

DE LYON.

Duplain, pere & fils, ruë Merciere, ont imprimé *Traité de l'Abus & du vrai sujet des Appellations qualifiées du nom d'Abus.* Par *Charles Fevret*, Seigneur de S. Memy, &

Hodan, Conseiller, Secretaire du Roi, au Parlement de Bourgogne, & Conseil des trois Etats de la même Province. *Nouvelle Edition*, corrigée & augmentée de sçavantes Notes. On y a joint *Altesserra Ecclesiasticæ Jurisdictionis vindiciæ*, *&c.* 1736. *in-folio.* 2. vol. Nous rendrons compte le plûtôt qu'il nous sera possible, de ce qui rend cette Edition du Traité de l'Abus, préférable aux Editions qu'on a déja données de cet important Ouvrage.

DE PARIS.

L'une des Nouvelles les plus interessantes que nous puissions apprendre ce mois-ci au Public, c'est qu'à l'*Imprimerie Royale* le *second Tome* du Traité de M. de Réaumur est sorti depuis peu de dessous la Presse, & que le troisiéme ne doit pas tarder à paroître.

On trouve chez *Giffart*, ruë S. Jacques, à Sainte Thérése, les

deux premiers Volumes d'un Ouvrage curieux & utile, qui méritoit bien d'être traduit en notre Langue. Il est intitulé : *Les Généalogies Historiques des Rois, Empereurs, &c. & de toutes les Maisons Souveraines* qui ont subsisté jusqu'à present : exposées dans des Cartes Généalogiques tirées des meilleurs Auteurs : avec des Explications Historiques & Chronologiques, dans lesquelles l'on trouvera l'établissement, les revolutions & la durée des differens Etats du monde, l'origine des Maisons Souveraines, leurs progrès, alliances, droits, titres, prétentions & Armoiries. *Tome premier*, contenant les Généalogies des Patriarches, Rois, Héros de l'Antiquité, & Empereurs depuis Jule-César jusqu'à Constantin le Grand, avec celles des plus illustres Romains. *Tome second*, contenant les Généalogies des Maisons Souveraines d'Italie. 1736. *in*-4°. Le succès qu'ont eu les Tables Généalogiques de M. *Hubner*, dont il s'est

fait quantité d'Editions en peu d'années, & en diverses Langues, a engagé l'Auteur à les faire paroître dans la nôtre. Il ne s'est pas contenté de les traduire de l'Allemand, il les a examinées avec une sévére critique, & il se flatte avec raison que ses recherches n'ont pas été inutiles.

Méthode pour étudier la Géographie, où l'on donne une description exacte de l'Univers, formée sur les Observations de l'Académie Royale des Sciences. Avec un Discours Préliminaire sur l'étude de cette Science, & un Catalogue des Cartes Géographiques, des Relations, Voyages & Descriptions les plus necessaires pour la Géographie. Par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*. Chez *Rollin* fils, à S. Athanase, & *de Bure* l'aîné, à S. Paul, Quai des Augustins. 1736. *in*-12. 5. vol.

» Je presente au Public (dit M. » l'Abbé *Lenglet* dans un Avertis» sement) une nouvelle Edition » de la *Méthode pour étudier la Géo-*

» *graphie*, que je fis paroître pour » sa premiere fois en 1716. en quatre Volumes. Ce Livre eut d'abord quelque peine à être goûté, » parce qu'il étoit peu connu & » mal imprimé : mais enfin ayant » pris faveur, on m'en a demandé » une Edition nouvelle plus exacte » & plus belle que la précedente. » Je la donne avec plaisir : & pour » la rendre plus utile je l'ai accommodée au dernier état des choses » & à la situation presente de l'Univers.

Les Libraires avertissent qu'outre cette Géographie complette, ils vendent séparément la *Géographie des Enfans*, qui fait le premier Livre de cet Ouvrage.

Ils ont aussi en vente le *Supplément ou Tome V. de la Méthode pour étudier l'Histoire* du même Auteur. Ce Supplément se peut joindre avec toutes les Editions de cette Méthode, & est necessaire pour la perfection de l'Ouvrage.

M. *Desprez de S. Savin* a fait imprimer chez *le Mercier*, ruë S. Jacques, au Livre d'or, un *nouveau Traité de l'Attaque & de la défense des Places, suivant le Systême de M. de Vauban*, pour être ajoûté au Livre qu'il a publié sous le titre de nouvelle Ecole Militaire, ou Fortification moderne, divisée en quatre Parties, ornée de 150 figures en taille-douce. 1736. *in*-8°. oblong.

Recueil de differens Traitez de Physique & d'Histoire Naturelle, propres à perfectionner ces deux Sciences. Par M. *Deslandes*, Commissaire & Controlleur de la Marine. Chez *Etienne Ganeau*, ruë saint Jacques. 1736. *in*-12.

Causes célébres & interessantes, avec les jugemens qui les ont décidées. Recueillies par M. *Gayot de Pittaval*, Avocat au Parlement. Tomes VII. & VIII. Chez *Théodore le Gras*, au Palais. 1735. *in*-12. deux vol.

Sujets de Méditations pour tous

les jours de l'année. Par M. l'Abbé de***. Chez *Barthelemy Alix*, ruë S. Jacques, au Griffon. 1736. *in*-12. deux vol.

L'Académie Royale des Sciences a proposé *la nature du feu & sa propagation*, pour le sujet du prix de 1738.

Fautes à corriger dans le Journal de May 1736.

PAg. 809. lig. 1. les deux premiers articles, *lis.* le second article : p. 813. l. penul. dont, *lis.* dans : p. 841. l. 5. du Titre Anglois, *6y*, *lis.* by : l. 5. du Titre François, de l'Imprimerie de Thomas & de Guillaume, *ajoûtez* Ruddimans : l. 6. Mouro, *lis.* Monro : p. 845. l. 14. qui n'auroient, *lis.* qui auroient : Ibid. l. 18. concernoient, *lis.* concerneroient : p. 846. l. 2. Brometre, *lis.* Barometre : Ibid. l. 11. *ôtez le mot* sçavantes : p. 847. l. 6. Hydroscope, *lis.* Hygroscope:

p. 848. l. antep. soupre, *lis.* souphre : Ibid. l. dern. salu, *lis.* sala : p. 854. l. 2. & 10. critaphites, critaphite, *lis.* crotaphites, crotaphite : p. 856. l. 16. & 17. pomme de la main, *lis.* paûme de la main : p. 821. l. 10. du ce procès, *lis.* de ce procès : p. 905. l. 3. S. Chomont, *lis.* S. Chamant : p. 917. l. 14. Rantzar, *lisez* Rantzau : p. 922. l. antep. foble, *lis.* foible : p. 925. l. 21. thoras, *lis.* thorax : p. 929. l. 19. onycrat, *lis.* oxycrat.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Juin 1736.

Fin de la Table.





